Nos 91-92 Juillet-Décembre 1959

REVUE
DE
LINGUISTIQUE ROMANE

PUBLIÉE PAR LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE ROMANE

AVEC LE CONCOURS
DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Razze latine non esistono : ..... esiste *la latinità*.

TOME XXIII



MCMLIX

SOMMAIRE

Les prochains fascicules contiendront :

B. E. VIDOS, Le bilinguisme et le mécanisme de l'emprunt.
G. TUAILLON, Index étymologique des ouvrages d'Antonin Duraffour.
Y. MALKIEL, Fuentes indigenas y exoticas de los sustantivos verbales en *-e* (*fin*).
H. E. KELLER, Notes d'étymologies gallo-romane et romane (suite).
M. REGULA, A propos du problème *andar*, *anar*, *aller*.
M. GONON, La langue forézienne dans les registres audienciers du XIVe siècle.

Voir les indications concernant la Société de Linguistique Romane (adhésions, cotisations) et la Revue de Linguistique Romane (rédaction, abonnements, commandes), p. 3 de la couverture, à la fin de ce numéro.

REMARQUES SUR LES MOTS FRANÇAIS DANS LE DICTIONNAIRE DE M. COROMINAS

Tous les romanistes reconnaissent que la parution du *Diccionario crítico etimológico de la lengua castellana* de M. J. Corominas a été un des événements les plus importants dans le domaine de la linguistique romane des deux derniers lustres. Le très grand mérite de l'ouvrage consiste surtout dans le fait que M. Corominas a osé entreprendre une telle besogne sans pouvoir se baser sur un véritable dictionnaire de l'ancien espagnol. Les matériaux qui lui ont servi à élaborer cet ouvrage il les a puisés pour la plus grande partie dans les textes mêmes. En ce qui concerne le castillan et les autres parlers ibéroromans c'est donc un ouvrage de première main et qui inspire la confiance. En est-il de même en ce qui concerne les autres langues romanes, auxquelles M. C. se réfère assez souvent dans ses discussions ?

Avant d'examiner cette question, il faut relever un fait qui est assez important pour se rendre compte de l'usage qu'on peut faire de ce dictionnaire : les matériaux amassés par M. C. ne se dégagent pas nettement du corps des articles. Ils sont cités au fur et à mesure de la discussion de sorte qu'il est souvent difficile de se faire des faits lexicaux hispaniques une idée nette et dégagée de toute idée préconçue. Un des principes essentiels de l'*FEW* est de tenir soigneusement séparés les matériaux et la discussion étymologique. Les avantages de ce procédé sont évidents : les phénomènes lexicaux ont leur éloquence propre, montrent par eux-mêmes la riche éclosion de la vie lexicale ; ce procédé est aussi l'expression du respect profond que nous vouons à la vie spirituelle d'une nation en tant qu'elle s'exprime par le vocabulaire. Nous ne dirons jamais assez, mes collaborateurs et moi, la joie et l'admiration que nous éprouvons non seulement à brasser les matériaux d'un article dont nous allons entreprendre la rédaction, mais aussi à considérer le défilé des formes et la ramification des sens dans les articles publiés depuis longtemps. Nos sentiments sont partagés par les personnes qui prennent la peine de pénétrer dans la brousse de certains articles, comme en témoigne l'amusant

essai qui a paru dans *Vie et Langage*, janvier 1957 sous le titre « En patrouille dans l'étymologie ». Dans ces innombrables mots et dans la profusion de leurs sens on sent l'âme d'une nation à un état pur avant qu'elle soit reflétée par le prisme terni que constituent pour elle les réflexions et les préoccupations des savants. D'autre part les problèmes que suggèrent ces matériaux en nous, les pensées qui en naissent et auxquelles nous donnons la forme d'un commentaire, se détachent nettement de l'ensemble d'un article. La valeur de l'*FEW*, si valeur il y a, consiste surtout dans le fait d'être un Thesaurus Galloromanicus. M. C., qui n'a pas voulu en donner l'équivalent pour l'ibéroroman, a suivi une autre route, et il a eu de bonnes raisons pour cela. Mais il faut se rappeler la différence fondamentale qui existe entre les deux ouvrages, pour éviter des malentendus en les comparant l'un à l'autre.

Puisque l'espagnol a beaucoup de mots en commun avec le français et qu'il a emprunté un assez grand nombre de mots de cette langue, M. C. est amené à discuter aussi assez souvent l'origine de mots galloromans. Son ouvrage est donc d'un grand intérêt aussi pour l'*FEW*.

On se demandera peut-être si, vu l'importance du dictionnaire et de la langue castillane, je ne ferais pas bien d'entamer une discussion avec son auteur sur tous les points où il ne partage pas mon avis. Mais je suis sûr que tous les romanistes préfèrent que je concentre ce qui me reste de forces et de temps sur l'*FEW* au lieu d'augmenter le risque déjà considérable de disparaître avant son achèvement. La discussion avec M. C., en ce qui concerne les parties publiées de l'*FEW*, comme la discussion d'autres publications parues depuis lors, sera l'affaire de ceux qui écriront un jour les suppléments de l'ouvrage. Mais je dois faire une exception pour les mots qui appartiennent à la langue française proprement dite. Ceci pour la raison suivante : je viens de déposer auprès des Presses Universitaires le manuscrit de la troisième édition du *Bloch-Wartburg*. Il n'est pas possible de grossir ce livre par des discussions de détail. D'autre part, celles-ci mettraient une disproportion déplaisante entre les quelques articles où M. C. est intervenu et ceux auxquels il n'a pas touché. Enfin, le public auquel nous avons pensé en concevant cet ouvrage et en le renouvelant n'a pas été les spécialistes, mais tous ceux qui s'intéressent à la langue. Cependant je ne peux pas manquer de respect aux romanistes qui se servent du *BlWbg* en reproduisant des opinions contraires à celles de M. C. sans donner, là où c'est possible, les raisons qui m'empêchent de partager ses vues. Le sujet de cet article est donc l'exa-

men des objections que M. C. a faites à la première édition du *Bloch-Wartburg* (désigné ici par le sigle *BlochW*), et à la deuxième édition (= *BlWb*). La troisième édition sera désignée sous le sigle *BlWbg*.

ACCORDER. — M. C. tranche la question de savoir si ce verbe dérive de *cor, -dis* ou de *chorda* « corde d'un instrument de musique » en faveur du premier, contrairement à *REW* et *FEW*. Le fait que dans le *BlWb* je n'ai pas modifié l'article du *BlochW* aurait pu lui montrer que dès 1950 je partageais son avis. Toujours est-il que, depuis que ce mot a été appliqué aux instruments de musique, le sentiment étymologique des sujets parlants le rattache à *corde*, au moins pour le sens musical. Ce changement était certainement favorisé par le fait que les dérivés de *cœur* n'avaient plus de *-d-*.

AJONC. — Sur l'origine de ce terme et de ses congénères le dernier mot n'est certainement pas dit. On lira avec le plus grand intérêt l'exposé que donne de cette question M. C. à l'article *gayuba* (2,715 ; 4,1016). Je me permets seulement de signaler deux erreurs qu'il y commet. D'abord il confond J. U. Hubschmied (père) avec J. Hubschmied (fils). Et ensuite il fait dire à l'*FEW* (5,51) une quantité de choses qu'on y cherchera en vain. Voir aussi Albert Henry, *Romania*, 77,497.

AZOTE. — A cause de la terminaison *-te* M. C. veut que ce mot soit le même que *azot* « mercure », mot qui traîne dans les dictionnaires du XVIIIe s. et qui est certainement emprunté de l'esp. *azogue* (il y a en franç. aussi la forme *azoch*), d'origine arabe (*zauka*). On n'est du reste pas peu étonné de voir que M. C. ne daigne pas même citer ni discuter l'exposé donné dans *BlWb*. Il provient pourtant de Lavoisier et de ses collaborateurs : ‘nous l'avons nommé *azote*, de l'α- privatif du grec et du subst. ζωή « vie »’. Voir ‘Méthode de Nomenclature chimique proposée par MM. de Morveau, Lavoisier, Bertholet et de Fourcroy (1787)’, p. 36. Cette consonne *-te* a été certainement ajoutée par les chimistes qui ont forgé le mot parce qu'elle était presque nécessaire pour donner du corps à celui-ci, d'autant plus qu'ils ont formé en même temps aussi l'adjectif *azotique*, où le *-t-* était indispensable comme consonne de liaison, v. les nombreux exemples parallèles dans Nyrop 3, 58. Supposer qu'ils aient pris *azot* « mercure » pour le détourner de la signification qu'il avait chez les alchimistes, alors qu'il s'agit de deux notions aussi éloignées l'une de l'autre, me paraîtrait invraisemblable au plus haut point, même si nous n'avions pas le témoignage explicite de ces savants. Nous pensons que nous pouvons faire foi à ces grands chimistes non seulement par rapport

à leur chimie, mais aussi en ce qui concerne la façon dont ils disent avoir établi leur nomenclature.

BALISE. — Tobler et G. Paris avaient été d'accord pour ramener le fr. *baliveau* à l'anc. fr. *baïf* « badaud, etc. », dér. de *batare*. Les étapes intermédiaires attestées sont *baïviaus* (p. ex. 1287, Bevans), *bailliveau*, (*-aï-* > *-ailli-*, XVIe s., comp. *souquenille* < *-ie*, *bastille*, etc.). Or, à côté de *baliveau* les parlers ont souvent *baliseau*. Cela m'a fait penser que *balise*, dont le radical a connu les mêmes étapes puisqu'on a *baillize* en 1528, *baillisiage* en 1467, serait sorti de l'anc. fr. *baïf* par substitution de suffixe. Combien les deux mots sont près l'un de l'autre non seulement par la forme, mais aussi par le sens, on le constate par des mots patois comme Châtellerault *balise* « lot de bois sur pied limité par des jalons » (ce qui est justement la fonction des baliveaux) ou Bessin, Cherbourg *balize* « barrière pour fermer un champ, dont les traverses peuvent être enlevées quand on veut passer ». M. C. rejette cette étymologie sans la discuter (' imposible fonéticamente '). Il trouve *balisa* en portugais dès 1544 (ce qui serait postérieur de 70 ans au français), mais le verbe *balizar* « demarcar un campamento » dès 1446 [1]. Il ramène ce verbe au lat. *palus*, à travers le mozarabe, où *p-* peut devenir *b-*, *-l-* se conserver, *-icia* donner *-iza* (au lieu de *-iça*). Le portugais aurait communiqué le mot à la côte atlantique de la France. On ne peut pas dire que ce soit absolument exclu. Mais il est difficile de se ranger du côté de M. C., car à une époque où le port. *baliza* paraît encore très rarement, les attestations dans des textes français sont extrêmement nombreuses (outre les formes déjà citées *balize* en 1494, *balise* à Rouen, en 1495, Rhlitt 4,133, *ballize* en 1497, dans la région de la Loire, *balize* et *balizer* dans la Saintonge au XVe s., d'après Das Seerecht von Oléron nach der Hs. Bibl. Nat. Nouv. acq. fr. 10251, éd. Zeller, *baliser* en 1475, *balizer* en 1494, *balisagium* à La Rochelle, en 1483). Nous maintenons donc l'étymologie donnée dans *BlWb* [2].

1. Depuis que j'ai écrit ces lignes M. Colón m'a communiqué un passage de 1450 environ, où le subst. port. *ballisa* est déjà employé ; v. Machado.

2. L'affaire serait jugée définitivement dans notre sens s'il était possible de dater avec précision l'anc. gasc. *balise* (M. C. écrit à tort *valise*) citée par Levy, 8,578 sous l'en-tête *valisa* (?) d'après le Livre des Établissements de Bayonne. Le texte dans lequel se trouve cette forme se rapporte à l'année 1352, et il est rédigé d'une façon qui correspond bien au dialecte authentique de l'époque, mais on ne connaît pas la date à laquelle ce texte a été copié dans le Livre. Toujours est-il que ce n'est sûrement pas après le XVe s., de sorte que nous trouvons le mot *balise* solidement établi sur la côte française depuis la vallée de la Loire jusqu'aux Pyrénées d'ancienne date.

L'emprunt doit s'être effectué dans le sens inverse à celui que propose M. C. (en Espagne le mot n'apparaît même qu'en 1673, venant sans doute du Portugal).

BIAIS. — M. C. s'inscrit en faux contre l'explication de ce mot par le grec ἐπικάρσιος « oblique » ; il voit dans *biais* un dérivé du verbe anc. prov. *biaissar* « s'incliner obliquement ; se détourner », que *FEW* et *BlWb* expliquent au contraire comme un dérivé de *biais*. Comme on le sait, l'explication par ἐπικάρσιος est de M. Brüch ; elle m'a paru excellente et je l'ai appuyée d'un certain nombre d'arguments nouveaux dans *Sprache und Mensch*, p. 95 ss. Voici comment s'exprime M. C. ' .... sería incomprensible que la [esta idea] apadrine si no fuese porque apoya su idea favorita (pero inaceptable) del considerable influjo lingüístico de las colonias griegas en el sur de Francia'. Ce seul adjectif 'inaceptable' ne suffira peut-être pas à tout le monde pour écarter les 60 pages que j'ai écrites dans le livre cité sur ce sujet, bien que cette appréciation négative provienne de M. Corominas (voir aussi *ZRPh*, 68, 1-48). Ce verdict est d'autant moins compréhensible que mon censeur lui-même a écrit un article sur les éléments grecs (provenant en majeure partie de Marseille) en catalan (Homenatje a Antoni Rubió i LLuch, 3,283-315). La forme, si aimable qu'elle soit, de ce verdict fait supposer chez moi des idées préconçues qui m'empêcheraient de voir les choses objectivement. Voici l'argumentation de M. C. ' Que la *e-* pudo caer, la *ĭ* conservarse excepcionalmente y la *-p-* y la *-c-* sonorizarse ya en latin vulgar, son cosas quizá posibles individualmente, pero bastarían para quitar toda verosimilitud a una etimología donde las cuatro anomalías se hallan juntas. Pero además es inaceptable en occitano la pérdida de la *-r-*, y la de la *-g-* lo es en la mayor parte de los dialectos. Empieza por ser problemático que la *-g-* se pierda en languedociano, como aseguran Brüch y Wartburg ; si acaso en dialectos septentrionales'. On n'est pas peu étonné d'apprendre que pour M. C. la sonorisation de *-p-* et *-c-* n'a lieu que dans des cas isolés en latin vulgaire. Même si l'on accepte la position très réservée et très conservatrice d'Élise Richter (Geschichte der Romanismen, p. 155 ss.) on voit que la sonorisation est accomplie dès le IVᵉ s. ; est-ce qu'à cette date le terme de 'latin vulgaire' ne serait plus de mise ? En tout cas, cette datation suffit pour mettre hors de doute la transformation de *-p-* en *-b-* et de *-c-* en *-g-* longtemps avant le commencement de l'ère romane. Je renvoie du reste M. C. à l'article de M. Tovar, Sobre la cronología de la sonorización y caída de intervocálicas en la Romania Occidental (*Heme-*

naje a Fritz Krüger 1, 9-15), où il trouvera des renseignements supplémentaires, s'il en a encore besoin. On n'est pas moins ébahi devant l'assertion de M. C. qui déclare inacceptable la disparition de la consonne *-r-* devant *-s-*. On est un peu gêné de lui rappeler le fait universellement connu de l'assimilation de *-rs-* en *-ss-*, v. anc. prov. *ves* < *versus, escars, escas* < *excarpsus*, etc. Ronjat 2,203 s. fournit de nombreux exemples de cette évolution en occitan. Quant à la disparition du *-g-* dans cette position, il aurait suffi que M. C. consulte la carte 474 de l'*ALF*, où il aurait trouvé le type *espio* attesté non seulement pour les Hautes-Alpes, les Basses-Alpes et la Drôme, mais aussi pour l'Hérault, l'Ariège, le Tarn, le Lot, l'Aveyron, l'Ardèche et la Haute-Loire, formes auxquelles on peut ajouter encore Allos *espiə*, Massegros, Saint-Germain T. *espiyo*, Gilhoc *épio*. V. aussi *ALF*, 748 *laitue* et *FEW*, 5,124. Qu'une forme *biais* née de **bigais* dans cette vaste région se soit étendue ensuite à l'occitan entier, cela n'a donc rien d'invraisemblable.

Voyons maintenant l'étymologie par laquelle M. C. voudrait remplacer celle de M. Brüch. Pour lui le point de départ serait le verbe *biaissar*, qu'il décompose en *bi-* et *aissar* (< ANXIARE), le verbe bien connu en anc. prov., avec le sens de « s'inquiéter, se chagriner ». Il s'agirait donc d'un composé du verbe *aissar* avec le préfixe péjoratif qui vient du lat. *bis*. Seulement les formes parallèles qu'il allègue ont toutes *bes-* ou *bis-*, et non pas *bi-*, à l'exception de *bessilhar* « périr », qui serait, d'après M. C. issu de *bi-essilhar*, mais cette explication ne peut pas être acceptée sans un examen approfondi des formes que Nigra, dans *Romania*, 31,509, a mises en rapport avec l'anc. franç. *besillier* « dévaster, détruire » et avec de nombreuses formes de l'Italie supérieure. Ni Adam, Word formation in provençal, ni Ronjat, 3,440 ne citent des mots de formation romane et de sens péjoratif avec *bi-*, BICORNIS, etc., appartenant à l'héritage latin. Plus grave que cette objection morphologique est celle qu'on doit faire à la proposition de M. C. du point de vue sémantique. M. C. présente une très longue série de passages où *biais* et *biaissar* sont employés dans des poésies de troubadours, avec le sens de « détour ; détourner ». Ce sens aurait été d'abord psychologique, et le sens matériel serait secondaire. Mais la prépondérance des passages tirés de textes lyriques tient simplement au fait que les textes sur des sujets techniques manquent presque entièrement dans les deux premiers siècles de la littérature provençale. On sait que les troubadours ont puisé dans le vocabulaire précis de tout le monde pour donner de la vigueur à leurs vers. Que l'emploi de ces

deux mots dans la langue concrète de tous les jours soit tiré d'un sens moral, est aussi peu probable que l'inverse est naturel. Quand Bertran de Born écrit *Pois tenc ma carriera, No m biais* « puis je suis ma route, je ne me détourne pas », le verbe *biaisar* est aussi concret, aussi matériel que *carriera*. Et il reste concret, quand un autre troubadour écrit... *la genta covinenta... d'on jois no. s biaissa*. L'étymologie par *bi*-ANXIARE est donc certainement à écarter, celle par EPIKARSIOS reste probable, comme je l'ai dit dans la 2e éd. du *Bloch-Wartburg*.

BISTOURI. — Prati et Corominas proposent, indépendamment l'un de l'autre, de voir dans ce mot un dérivé de *Pistoja*. Les formes françaises et dialectales réunies dans nos matériaux et publiées depuis (v. *FEW*, 8,601) confirment cette manière de voir.

CABESTAN. — Sans proposer une étymologie nouvelle M. C. se contente de contester celle qui est donnée dans le dictionnaire à la suite de Gaston Paris, *Romania*, 23,285. La principale raison qu'il allègue est d'ordre chronologique : d'après lui l'occitan *cabestran* ne serait attesté qu'au XIXe s., tandis que le mot indigène serait *argue* (< lat. ORGANUM, voir *FEW*, 7,409). Or, un coup d'œil dans l'*FEW* aurait montré à M. C. que l'occitan *cabestran* est attesté dès le XVIIIe s. ; d'autre part *argue* n'a été relevé jusqu'ici dans aucun texte anc. prov., la première attestation se trouvant, d'après Jal, dans un manuscrit du XVIIe s. Personne ne doute de l'étymologie universellement reconnue et du caractère indigène de l'occitan *argue*, mais il n'y a pas lieu non plus de douter de l'origine occitane de *cabestan*. Dans tel port méditerranéen on pouvait fort bien se servir d'un autre mot que dans tel autre. Je ne pense donc pas qu'il soit nécessaire d'abandonner l'étymologie donnée dans le *BlWb*.

CHÊNE. — M. C. n'accepte pas l'explication de la voyelle de l'anc. fr. *chaisne* par influence de *fraisne*. Il donne pour raison le fait que *chaisne* est attesté aussi anciennement en franç. que *chasne*. C'est exact, les deux formes vivent côte à côte depuis qu'on écrit en langue vulgaire. Mais M. C. paraît oublier que *chasne* est attesté indirectement par le bas-latin *casnus* depuis 867 (voir les nombreuses citations que Du Cange donne de textes du IXe s.) et que le passage *nemus quod dicitur Morini Casneti* nous donne le dérivé *Casnetum* dès l'an 508 tandis que pour *chaisne* nous n'avons pas de forme correspondante en bas-latin. Il est donc hors de doute que le type **cassanus* est de plusieurs siècles plus vieux que le type représenté par *chaisne*. Nier que *fraisne* ait pu passer sa voyelle à *chasne* c'est nier l'évidence même. Comme dans d'autres cas M. C. parle à tort

de croisement; on pourrait parler de croisement si les deux mots s'étaient fondus en un seul. Mais les deux arbres poussant côte à côte et leur bois étant employé à peu près pour le même usage, le nom de l'un d'eux pouvait facilement subir l'influence du nom de l'autre, d'autant plus qu'ils se ressemblaient déjà beaucoup. Quant à l'origine de **cassănus* voir en dernier lieu Hubschmid, J., Sardische Studien, Bern, 1953, p. 82 ss.; Trier, J., Holz, Münster-Köln, 1952, p. 90 ss.

CIMIER. — On est convenu de voir dans ce mot un dérivé de *cime*. Le mot correspondant en espagnol étant *cimera*, M. C. préfère y voir un emprunt du lat. *chimaera* « chimère, monstre fabuleux ». Le XVe s., où apparaît pour la première fois le mot espagnol, est en effet l'époque où on commence à donner aux cimiers la forme d'animaux fabuleux et fantastiques. Il n'est donc pas impossible que le lat. *chimaera* soit pour quelque chose dans la formation de l'espagnol *cimera*. Mais le mot français apparaît deux siècles plus tôt que le mot espagnol, et au XIIIe s. il n'est encore qu'un modeste ornement qui couronne le heaume et qui ne représente guère un animal. Voir Gay et les autres dictionnaires d'archéologie. En outre, le mot franç. est toujours masculin, ce qui exclut d'avance tout rapport avec *chimaera*. Il est étonnant que M. C. passe pardessus cette difficulté sans mot dire. Il cite la forme la plus anciennement attestée en français, qui est *chimier*, dans la ' Conquête de Jérusalem ' (vers 1260); il voudrait s'en prévaloir pour appuyer son étymologie par *chimaera*. Mais, outre la difficulté qu'offrirait le genre, il faut remarquer que la ' Conquête ' est un texte picard et que le *ch-* de *chimier* est normal dans un pays où l'on dit *chime* pour *cime*. Si *chimaera* est donc à exclure pour le franç. *cimier*, il peut très bien avoir joué un rôle dans la genèse de l'esp. *cimera*, dans ce sens que le mot français emprunté par les langues ibéro-romanes, désignant au XVe s. un dragon ailé ou d'autres animaux fantastiques, a été rapproché du lat. *chimaera* et est devenu ainsi fém., de masc. qu'il était d'abord. Voir à ce sujet les formes *ximer* et *ximera* que M. C. cite d'un même texte catalan de 1385.

CONCIERGE. — M. C., d'accord avec Antoine Thomas, met en avant de sérieux arguments contre l'étymologie proposée. Mais il n'a pas tenu compte de tous les arguments donnés dans *FEW*, 2, 1067, de sorte que nous pouvons maintenir l'article, sans toutefois prétendre qu'on ne peut pas mettre en doute notre manière de voir.

COQUIN. — J'avais mis ce mot parmi les dérivés du franç. *coq* (v. *FEW*, 3, 862 b, 864 a), tout en faisant de grandes réserves. M. C. propose de

voir dans ce mot un emprunt au lat. *coquinus* « qui concerne la cuisine », lequel aurait été employé comme désignation des marmitons dans les couvents. Ce n'est certainement pas impossible, mais il est étrange qu'en bas-lat. *coquinus* ne soit attesté qu'au sens de « mendiant », ce qui est déjà une transposition du mot français. Je reconnais toutefois que, sans être assurée, cette étymologie a plus de probabilité que celle de l'*FEW*. Pour sa provenance voir ici l'article *gueux*.

CREUSET. — J'avais ramené ce mot, ou plutôt l'anc. fr. *croiseul*, à un type **croceolus*, que j'avais rattaché au francique **krôk*. M. C. me rappelle avec raison que l'évolution phonétique de *-cį-* en français ne permet pas de partir d'un type semblable. Il le remplace avec beaucoup de vraisemblance par un **croseolus*, dér. du type **krŏsu-*, d'origine probablement gauloise, sur lequel v. *FEW*, 3,1362.

DÉ (à jouer). — *BlochW* avait ramené ce mot à un lat. *datum* « pion de jeu », qui serait le part. passé substantifié de *dare* dans la locution *calculum dare* « jouer un pion ». Dans l'*FEW*, 3,20, nous avions exprimé des doutes sur cette étymologie et nous avions muni *datum* de l'astérisque qui lui manquait dans *BlochW*. M. C. propose un arabe *dad* « jeu ; dé » ou un perse *dadā*. Pour que le *a* du mot arabe eût pu devenir *e* en français, il aurait fallu que le mot fût entré dans les langues romanes longtemps avant que les Arabes eussent commencé à répandre des éléments de leur civilisation en Occident. Il faut dire aussi qu'en arabe *dad* n'est jamais employé pour désigner un jeu précis (dé, cartes, etc.); son sens est uniquement « jeu (au sens général), plaisanterie, plaisir ». En somme le problème n'est point résolu par l'exposé de M. C.

DRAGÉE. — Malgré l'effort de M. C. de rattacher ce mot à *dragée* « fourrage » (v. DRAVOCA I 3, *FEW*, 3,157) son origine reste problématique, parce que les premières formes attestées commencent par *tr-* non seulement en italien, mais aussi en ancien français et en ancien provençal.

ÉCOUTILLE. — On regarde généralement ce mot comme un emprunt à l'esp. *escotilla*. M. C. renverse les rapports entre le mot esp. et le mot franç. Celui-ci serait un dérivé du verbe *écouter*. Mais il y a à cela deux graves difficultés : le mot esp. est attesté un siècle avant le mot franç., et en franc. le suffixe *-ille* se joint à des noms, jamais à des verbes [1]. En espagnol, en revanche, la possibilité d'une pareille formation existe, bien

1. Il y a bien *brandille*, de la famille du verbe *brandir*, mais il n'en est pas dérivé directement, c'est un subst. verbal de *brandiller*.

qu'elle ne soit pas très fréquente ; comp. p. ex. *acotillo* « martillo grande de los herreros », *cotillo* (de **cotir* pour *cutir*, selon Corominas 1,985 a). On continuera donc à voir dans *escotilla* un dérivé du verbe *escotar* « faire une encolure ». Celui-ci, il est vrai, n'est pas attesté avant 1607, mais M. C. donne une attestation de son dérivé *escotadura* « encolure » de l'an 1400 environ, de sorte qu'il a dû exister déjà à cette époque.

Un mot encore sur l'origine de l'esp. *escotar* (d'où le subst. verbal *escote*). Ses congénères sont le port. *decotar* et l'anc. languedocien *escotat* « échancré » (XIIIe s.). Meyer-Lübke y voit des dérivés du goth. *skauts* « bord (d'un vêtement) ». Pour satisfaisante que soit cette étymologie, elle se heurte à un grave obstacle phonétique : dans les autres mots d'origine gothique la diphtongue *au* est conservée en occitan. Voilà pourquoi M. C. cherche ailleurs. Il voit dans *escotar* un dér. de l'esp. *cota*, lequel a été emprunté dès le XIVe s. du fr. *cotte*. La chronologie ne s'y opposerait pas. Seulement, du point de vue sémantique, cette solution serait très difficile à accepter. Dans les dérivés formés avec *es-* le mot qui sert de radical désigne en général la partie qu'on détache en coupant (comp. franç. *effeuiller*, *ébrancher*, etc.), jamais l'objet duquel on détache quelque chose. A l'appui de sa thèse M. C. cite deux mots français qui montreraient, d'après lui, qu'une formation parallèle à l'esp. *escotar* était déjà connue du français. L'un se trouve dans Godefroy, 3,429 : *du long de laquelle toille a ung baton blanc escoté* (1471). Godefroy traduit par « taillé d'une façon particulière ». Du fait qu'il est question de toile dans ce passage M. C. se croit autorisé à rapprocher ce *escoté* de l'esp. *escotar* « faire une encolure ». Mais il n'est pas besoin d'être romaniste pour voir que *escoté* se rapporte à *baton* et n'a rien à faire avec *toille*, *ung baton escoté* veut dire « un bâton auquel on a coupé les petites branches et les nodosités ». Ce mot survit du reste dans le franç. mod. *écoté* « se dit des branches privées de leurs rameaux (t. de blason) » [1]. On voit tout de suite que c'est un dérivé de *escot* « rameau dont on a coupé les menues branches », de l'anc. francique *skot* « rejeton » (all. mod. *schoss*). Nous sommes ainsi très loin de la cotte que vise M. C. L'autre mot que M. C. appelle à son secours est le verbe *descoter* qu'il trouve dans Tobler-Lommatzsch et que celui-ci laisse sans définition. TL en donne deux exemples. Le premier est tiré de Gautier de Coinci : *ierent si aligoté Et desconfit et*

1. Godefroy a du reste retiré plus tard son interprétation (8, I, 358), ce dont M. C. ne s'est pas avisé.

descoté. Seulement ce *descoté* n'aurait certainement pas eu le sens de « muni d'une encolure », mais « qui a perdu sa cotte ». Mais il y a pis : *descoté* n'est qu'une émendation présentée sous toutes réserves par TL pour la forme *destroté* que donne le manuscrit. Cette conjecture est absolument gratuite : *aligoté et desconfit et destroté* vont très bien ensemble : « déchiré, mis en lambeaux ; déconfit ; fatigué de courir » (pour *aligoté* voir *FEW*, 16,164 a). Le *descoté* de Gautier de Coinci se volatilise donc ; il aurait du reste suffi que M. C. ouvre son Godefroy à l'article *destroté* pour s'en convaincre, car le passage en question se trouve aussi là et il y est interprété à peu près comme il faut. Le deuxième exemple utilisé par M. C. est tiré d'un texte du Cambraisis de 1385 : *icellui Jehan saicha un coutel et en descota li diz Massins par le corps, tellement que trois jours après la mort s'ensuy*. M. C. interprète par « herir, golpear », et il fait remonter ce sens de « frapper » à celui de « couper, trancher » sans qu'on voie en quoi cela l'aide dans sa tentative de rattacher ce verbe à *cotte* et à un dérivé signifiant « faire une encolure », ce qui est évidemment son idée préconçue. En réalité ce *descoter* se rattache au même mot que *le baton escoté* de tout à l'heure ; croisé avec *tailler* il vit encore aujourd'hui dans le namurois *discotayî* « couper en petits morceaux », et *dèskoutayî* à Jamioulx. L'hypothèse de M. C. à propos de l'origine de l'esp. *escotar* s'écroule donc comme un château de cartes. La solution proposée par Meyer-Lübke, malgré la difficulté phonétique, qui se présente, est, pour le moment, la seule qui soit plausible. Elle exige une explication du développement de *au*, qui devient exceptionnellement *o* dans ce mot. Peut-être est-il permis de rappeler que nous n'avons en occitan que des dérivés de *skauts*, où la voyelle se trouve en position protonique. Or, dans cette position la monophtongaison postérieure de *au* a été plus rapide qu'en position tonique.

ESCAMOTER. — Avec raison M. C. réfute l'explication donnée dans le *BlochW* par un emprunt à l'esp. *escamotar* (ainsi en 1817), *escamotear* (depuis 1855). L'article *squama* de l'*FEW*, qui est rédigé depuis huit ans, dit à ce propos, « aus dem fr. entlehnt sp. *escamotar*, mail. *scamotà*... ; die auffassung, wonach umgekehrt fr. *escamoter* aus dem span. entlehnt sei, lässt sich nicht halten, weil sp. *escamotar* erst anfangs des 19. jhs. belegt ist ». Si M. C. et moi nous sommes d'accord sur ce point, nous ne le sommes plus quant à l'origine du verbe français. M. C. voudrait le rattacher, avec Ménage, au lat. *commutare*, tandis que je m'en tiens à l'étymologie proposée par Diez, lequel y voyait un dérivé de *squama*

« écaille de poisson ». On lira dans le livre de M. C. les explications très tourmentées par lesquelles il croit pouvoir sauver l'idée de Ménage; je me contente de donner ici un extrait de l'article *squama* de l'*FEW*. On verra ainsi que les arguments de M C contre cette étymologie sont de tous points fallacieux.

SQUĀMA schuppe. — I. 1. *a*. Apr. *escama* f. « écaille » (13. jh., Pans; LvP), afr. *eschame* (hap. 13. jh., Z 46, 248); apr. *escama* « surface d'un talus » (Montpellier)[1]. — Ablt. Apr. *escamal* adj. « couvert d'écailles » (hap.). Vaucl. *escamandre* « fille ou femme effrontée » M; npr. *escamandrás* m. « dévergondée qui a le diable au corps »; *escamandreto* f. « petite espiègle »; Alais *escamandrol* m. M. Npr. *escamacho* m.[2] « partie grossière des cocons de graine, bourre que l'on met de côté ». Npr. *escamá* « effiloquer », lim. *eschamá* M; *eschamo* « fil qui provient d'un tissu effilé » M, npr. *escamo*. Aveyr. *escomoutá* « faire tomber la partie brûlée d'une bûche; égrainer des gerbes avec un bâton ». SDT *dəkamutá* « détacher une substance durcie sur un corps; démêler du coton, de la laine; v. n. devenir tendre (furoncle, etc.) sous l'action d'un cataplasme », Biol *dəkamọtá*, Cr. « désagréger qch. qui est en grumeaux », Lyon *décamottó*, Vaux *dekamotå* « défaire les grumeaux de la soupe; émotter »[3], Ruff. « défaire (une gerbe tassée, les andains, une motte de terre); effilocher la laine; décrasser (le linge) », Villié *décameutô* « émotter », Lant. *dẹkamotọ́*, Beaur. *décamoutâ*. Castelnaudary *escamussá* « achever de filer le chanvre d'une quenouille, terminer » M, Toulouse id. (17. jh., M) Judfr. *eschamocier* v. a. « tirer d'une situation difficile, sauver d'un grand danger » Schlessinger[4]; pr. *escamoussoun* m. « gros fuseau sur lequel on commence à dévider le fil qu'on met en peloton »; mdauph. *ẹytsamusú* « bout de fil d'un peloton; achèvement d'une quenouille; blé resté sur l'aire et battu le lendemain ».

b. Mfr. nfr. *escamoter* v. a. « changer, remplacer par autre chose (p. ex. une bonne marchandise par une mauvaise) » (1560, *BlochW*; 1578, Gdf;

1. ML verzeichnet dieses wort irrtümlicherweise als ablt. *escamas*. Das wort ist in den dokumenten immer nur im plur. belegt, was den irrtum veranlasst hat, ist aber eindeutig fem.

2. Da das wort nur bei Mistral belegt ist, kann die dem wortausgang so merkwürdig widersprechende angabe über das geschlecht nicht kontrolliert werden.

3. Hier und bei den folgenden wörtern ist die bed. nach der sippe von *MŬTT- in verschiedenen ihrer bed. umgeformt worden.

4. Der text ist wohl champ. Die bed. erklärt sich etwa über « jn. unbemerkt verschwinden lassen ».

REVUE

DE

LINGUISTIQUE ROMANE

PUBLIÉE PAR LA

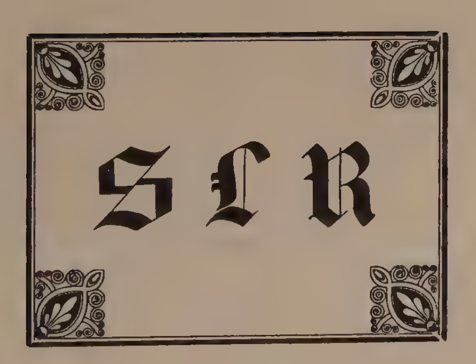
SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE ROMANE

AVEC LE CONCOURS

DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Razze latine non esistono : ..... esiste *la latinità.*

TOME XXIII



MCMLIX

TABLE DES MATIÈRES

Mélanges :

Discussions :

Cotgr, 1611), « faire disparaître qch. par un tour de main, sans que les spectateurs s'en aperçoivent » (seit OudC 1640), *escarmoter* Desgr 1821, nam. *scarmoter* « id. ; séduire », Nivelles « escamoter », havr. Tôtes *escarmoter*, mars. *escamoutar* A, Alais *escamoutá*, aveyr. *escomoutá* (néol.), castr. *escamboutá* « id. ; dérober subitement ».

2. Pr. *escaumo* f. « écaille de poisson », mars. id. A, Cassis id., Aix « id. ; gredin, homme sans argent » P, Nice *escauma* « écaille de poisson ». — Ablt. Pr. *escaoumá* v. a. « ôter l'écaille (d'un poisson) », mars. id. A, Aix id. P, Nice id., npr. « tondre la crinière des chevaux camargues ; élaguer, épamprer ». Npr. *escaumarié* f. « tour de vaurien ». Npr. *escaumesoun* « action d'écailler ; écrémage du verre fondu ». Npr. Nice *escaumous* « squameux ». Alais *escoumoussá* « égrener les gerbes au fléau sans les délier »[1], *escoumoussun* m. « grains qu'on fait sortir des gerbes *en escoumoussant* ».

Lt. SQUAMA lebt weiter in it. *squama*, kors. *skama*, *ALC* 517, kat. sp. pg. *escama*, sowie im gallorom. (oben I), ferner im rum. *scamă* « faser ». Innerhalb des gallorom. ist es nur im occit. stark verwurzelt. Aber die judfr. ablt. und die wohl aus der Champagne stammende übersetzung des Falknerbuches von Friedrich II. bezeugen, dass es auch nach Nordgallien gelangt war, wo es dann durch germ. SKALA und SKALJA überdeckt wurde. S. noch SQUAMOSUS. Die iberorom. und gallorom. formen verlangen eine grundlage **scama* (so lim. *eschamá*, sp. *escama*, statt **esquama*). Vielleicht ist die reduktion von *squa-* zu **sca-* unter dem einfluss von got. SKALJA erfolgt. Ungefähr gleich verbreitet ist das verbum rum. *scăma* « ausfasern », it. *squamare* « abschuppen », kors. *scámá*, Teramo « getreide enthülsen »[2], sp. pg. *escamar* « abschuppen », auch occit. (s. oben), für die ML 8200 ein schon lt. **squamare* ansetzt[3]. Der von aveyr. *escomoutá* repräsentierte occit. typus **escamotar* ist im 16. jh. auch ins fr. eingedrungen. Wahrscheinlich ist es durch die sprache der auf den märkten ihr unwesen treibenden gauner ins fr. eingeführt worden. Wohl aus dem

1. Vortonig wird *au* oft zu *ou*, s. Ronjat, 1, 298 ff. Ausserdem kann auch das *ou* des suff. assimilierend gewirkt haben. Für das suffix s. auch BelmR. *escoloussá* « tiller », zu SKALA.

2. Dazu die rückbildung abruzz. Amaseno *cama* « spreu » MLomb 23, 276, Volturino *kamə* Z 42, 634. HMeier, *Vox*, 10, 73 will auch CAMA « bett » (hier 2, 110) so erklären.

3. In Italien und im iberorom. weit verbreitet ablt. und zuss. in der bed. « bäume beschneiden » u. ä. : it. *scamozzare* (offenbar = **scamare* **mozzare*), piem. *scamoté*, sp. *escamondar* (MŬNDARE), *escamujar*, dazu sp. arag. *escamocho* « bienenschwarm » Spitzer Lex, 53, kors. *scamattimme* « scompiglio ».

fr. entlehnt sp. *escamotar*[1], mail. *scamòtâ*, vses. *scamottêe*, Alessandria *scamutè*, gen. *scamottâ*, d. *eskamotieren*, fläm. *schammoteeren* Teirlinck. Neben der form *escama* (1) hat das occit. noch einen typus *escaumo* (2), der auf die Provence und das östlichste Languedoc beschränkt zu sein scheint. Eine sichere erklärung dieser umbildung des stammvokals steht noch aus. Das nördl. Korsika sagt *skalme* für « schuppen », s. *ALC* 517. Man könnte versucht sein, die pr. form damit zu verbinden und einfluss von CALAMUS zu vermuten. Dieser müsste allerdings sehr früh stattgefunden haben, da vertreter von CALAMUS in der Provence nicht mehr anzutreffen sind. Die bed. von CALAMUS würde eine kreuzung der beiden typen wohl verständlich machen, da die gesamtheit der schuppen als ein rohr aufgefasst werden kann, in dem der fisch steckt. Aber auch SCALMUS « ruderdolle » könnte in frage kommen, da die dolle gleichsam der behälter ist, in dem das ruder steckt[2]. — Sainéan Z 31, 273, 280; ML 8199, 8200.

ESCARMOUCHE. — Le mot existe dans toutes les langues romanes, excepté le roumain. Le français connaît des formes *escarmuche* (XIV[e] s.-1501), *escarmuce* Froissart, *escharmusche* Froissart, *esquermuche* Guillaume de Machaut, *escramuche* Dex; la forme *escarmouche* n'apparaît qu'en 1393. De même l'anc. prov. a d'abord des formes avec *-u-* : *scarmussa* (Albi, vers 1380), *escarramussa* (Montpellier, XV[e] s.); *escaramossa* date de 1435. Au lieu de discuter longuement l'opinion émise par M. C., je me permets d'insérer ici la partie de l'article **skirmjan* de l'*FEW* qui concerne ce mot :

Franz. *escarmouche* hat seine entsprechungen in allen roman. sprachen, ausgenommen im rum. : it. *scaramuccio* (seit ca. 1330, G. Villani), *schermugio* G. Villani, *scaramucciare* (seit dem 15. jh.), kat. *escaramussa* (seit dem 14. jh.), *escaramussar* (seit dem 15. jh.), sp. *escaramuza* (seit dem ende des 15. jh.), *escaramuzar* (seit dem ende des 15. jh.), pg. *escaramuça*, *escaramuçar* (beide seit dem 16. jh.). Das subst. ist in fast allen sprachen mit grossem abstand älter als das verbum, nur im sp. sind sie gleich alt. Es ist daher auch sicher abwegig, vom verbum auszugehen

1. Die auffassung, wonach umgekehrt fr. *escamoter* aus dem sp. entlehnt sei, lässt sich nicht halten, weil sp. *escamotar* erst seit anfang 19. jh. belegt ist. Weder Cresp 1606, noch Oud 1660, noch Sobrino 1776 kennen es; Oud 1660 gibt dafür *acamodar*.

2. Man kann sich auch fragen, ob nicht überhaupt sporadisch im occit. eine tendenz besteht, vortoniges *-a-* zu *-au-* werden zu lassen. Vgl. dazu den typus *graup*, der unzweifelhaft aus *grap* entstanden ist, s. *FEW*, 16,361 und 366 b.

und das subst. als rückbildung davon anzusehen, wie das Corom tut. Seit dem ende des 13. jh. ist auch schon deutsch *scharmütz(el)* belegt. Wegen des anlautes *sch-* für it. *sc-* übernahme aus dem it. bereits im 12. jh. anzunehmen (Schw Id, 8, 1272), also 2 jhe. bevor das it. wort überhaupt belegt ist, ist sicher nicht nötig, da das deutsche wort *schar* die umwandlung von *sc-* zu *sch-* bewirken konnte. Die beantwortung der frage, von wo das wort ausgegangen sein mag, ist schwer. Am unwahrscheinlichsten ist es, vom apr. auszugehen, wie Corom 2,331 es tut, weil das wort hier sehr spärlich belegt ist und nicht früher als im it. fr. kat., sowie weil kriegerische ausdrücke wohl vom it. und fr. ausgehen, kaum von occit. Auch das kat. sp. kommen nicht in frage, weil hier die grundform *esgrimir* lautet. Der ausgangspunkt liegt daher wohl beim fr. oder it. Bei anknüpfung an *SKIRMJAN muss angenommen werden, dass die formen ait. *schermugio,* resp. mfr. *esquermuche* die ältern sind. Für den wandel von *esquermuche* zu *escarmuche* kann man den im fr. häufigen wechsel zwischen *e* und *a* vor *r* verantwortlich machen. Die it. formen mit ihrer zerdehnung von *-rm-* zu *-ram-* sind durch eine svarabhaktibildung zustande gekommen; sie sind dann auch ins kat. sp. pg. übergegangen. Bei dem steten hin und her zwischen den verschiedenen rom. sprachen hat sich die form mit *-ram-* schliesslich gelegentlich auch im gallorom. eingestellt. Die formen mit *eschar-* statt *escar-* finden ihre erklärung in dem einfluss von afr. mfr. *eschargaite* « sentinelle, guetteur isolé », das begrifflich so nahe lag. Bleibt, da das wort im fr. und im it. ungefähr gleichzeitig auftaucht, die frage, ob das wort vom it. zum fr. oder umgekehrt gewandert sei. Nun gehen die ältern belege im fr. auf *-muche* aus, die des it. auf *-muccio.* Es wäre nicht verständlich, warum man im fr. it. *-u-* mit *-ü-* wiedergegeben hätte, statt mit *-u-*, während umgekehrt lehnwörter aus dem fr., die ein *-ü-* enthalten, beim übergang ins it. dieses *-ü-* mit *-u-* vertauschen. Diese überlegungen sprechen eindeutig für entstehung des wortes im französischen. Die erklärung des zweiten teils des wortes ist wohl nicht in einem suffix zu suchen. Vielmehr liegt umgestaltung von *escremie, esquermie* nach dem verbum afr. *mucier* « cacher » vor, das im hain. flandr. pik. *muchier* lautet. Ein scharmützel entsteht meist aus der begegnung feindlicher patrouillen und wachtposten, also von soldaten, die sich möglichst versteckt im gelände bewegen oder aufhalten. Der vokal *-ou-* [*-u-*] ist erst sekundär an die stelle von *-ü-* getreten; er zeigt eine weitere etappe der umformung des wortes; sie ist der einmischung von fr. *mouche* zu verdanken. Es

liegt ihr ein vergleich der plänkler mit lästigen fliegen zugrunde. Vgl. auch fr. *mouche* « personne qui espionne » und *mouchard*. Bei der umsetzung des fr. wortes in die andern rom. sprachen, auch ins occit., sind diese bildlichen vorstellungen natürlich verloren gegangen; man begnügte sich mit einer approximativen einpassung des wortkörpers, der je nach der stufe, aus der das fr. wort entlehnt wurde, verschieden war. Weitere etym. vorschläge s. Spitzer Lex, 53, Brüch Misc Schuch, 43, sowie ihre widerlegung bei Gam, Corom, ML.

ÉTALON « modèle de mesure ». — M. C. voudrait ramener ce mot au lat. *stolo* « drageon », qui vit aussi dans le cat. *estoló* « échalas », *estaló*. Mais le mot français n'est attesté assez longtemps que dans les régions septentrionales; en outre la dissimilation de *o-o* aboutit en franç. à *e-o*, non pas à *a-o*. Le mot français et le mot catalan n'ont rien de commun. Quant à l'origine de celui-là nous n'oserions plus être aussi affirmatif que dans *BlWb*, où *étalon* est regardé comme identique avec l'anc. fr. *estalon* « pieu », à cause de l'emploi de bâtons garnis de marques pour jauger. Cette façon de voir s'accorde mal avec le mot *stallone* attesté dans un document de Montier-en-Der (Haute-Marne), qui n'est pas de Charles le Chauve, comme le croyait Du Cange, mais qui est pourtant très ancien (vers 1000)[1]. *stallone* paraît y désigner un seau avec lequel on puise de la saumure. Sans doute le franç. *étalon* se rattache au moyen néerl. et moyen bas-all. *stael* « échantillon », néerl. moderne *staal*. Franck-van Wijk fait venir celui-ci d'un anc. fr. *estale* « modèle de mesure »[2]; mais celui-ci n'est attesté qu'en 1507, à Amiens, et il est sûrement lui-même emprunté du néerl. Le néerl. *staal* et le franç. *étalon* représentent peut-être un francique **stalo*, dont il est difficile de dire s'il est en rapport avec l'anc. francique **stalo* « perche, poteau » (avec apophonie aussi **stelo*), d'où l'anc. fr. *estal* « poteau, pieu », *estel*, *estalon*, *estelon*.

ÉTENDART. — L'étymologie, si controversée, de ce mot paraît résolue par la proposition de M. Brüch, *ZFSL*, 52, 402, qui y voit un composé du subst. *stand* avec l'adj. **hard* (= ags. *heard* « ferme, fixé »). M. C. emprunte de M. Brüch, sans le nommer, l'idée d'un composé dont la

1. Voir sur ce document M. Prou, Un diplôme faux de Charles le Chauve, *Mémoires de l'Institut national de France*; Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, t. 40 (1916), p. 215 ss.

2. Grimm, 10, II, 553, suivi de M. C., le fait par contre venir de l'anc. fr. *estal* « exposition de marchandises ». Malheureusement M. C. s'exprime de façon à faire croire que c'est aussi l'avis de Franck-van Wijk.

deuxième partie serait **hard* ; pour lui ce serait l'adv., non l'adj. La première partie serait l'impératif *stand* « reste debout ». Il s'agirait donc à l'origine d'un appel adressé à l'étendard. Sans vouloir exclure tout à fait cette hypothèse il faut dire qu'elle a beaucoup moins de probabilité que celle de M. Brüch.

FADE. — Dans *FEW* et dans *BlWb* j'avais expliqué ce mot comme représentant du lat. *fatuus*, lequel aurait emprunté le suffixe de *sapidus*, son opposé. M. C., par contre, voit dans *fade* un emprunt à l'anc. prov. *fat*. Voici ses arguments : en anc. franç. le mot serait rare et il ne deviendrait fréquent que vers la fin du moyen âge. En anc. prov. *fat* est entouré d'un assez grand nombre de dérivés (il en compte huit), tandis qu'en anc. franç. il n'y en aurait que très peu. Malheureusement les deux assertions reposent sur une connaissance insuffisante des sources. Outre les cinq citations de *fade* que donne M. C. il y en a, pour le XIIe et le XIIIe s. pas moins de treize dans Tobler-Lommatzsch, et qui sont presque toutes tirées d'œuvres bien connues ; on pourrait y ajouter encore Geffroi de Paris. Quant aux dérivés l'*FEW* en énumère cinq pour l'anc. franç. du XIIe ou du XIIIe s. (*fadet*, *fader*, *fadement*, *fadur* = *-eur*, *affadir*), auxquels on peut ajouter maintenant *affader* (*Mélanges Duraffour*, 5), *afadissement*, *enfadissement* (tous les deux dans Levy, *Recherches lex. juives*) et *fadi* « pâli, flétri » dans Clef d'Amor. Les dérivés sont donc au moins en même nombre qu'en anc. prov. Ainsi les deux assertions qui servent de point de départ à M. C. s'avèrent erronées et toute sa construction tombe. S'il en était besoin, un autre fait permettrait de battre en brèche cette idée : la différence sémantique très nette entre l'anc. prov. *fat* « sot » et l'anc. franç. *fade* « languissant ; sans saveur ». M. C. l'explique en parlant de ‘ degeneración semántica típica de un extranjerismo ’ ! Mais comment se serait-il fait qu'en passant de la langue des troubadours à celle de la France du Nord le mot aurait subitement changé de sens et que pas une seule des dix-huit attestations que nous avons ne montre la moindre trace de la signification qu'avait eue le mot en anc. prov. ? Comment se serait-il fait que seul le fém. *fada* aurait passé au franç. et s'y serait étendu aussi au masc., sans que celui-ci n'apparaisse une seule fois ? Des dérivés qui vivent en franç., M. C. en nomme seulement deux, *fadaise* et *fadasse*, pour dire tout de suite que ce sont des emprunts à l'occitan. Certes *fadaise* « propos plats et sots » est un emprunt de l'occitan *fadeza* « folie, sottise », mais c'est un emprunt récent fait en même temps que celui du franç. *fat* (XVIe s.). *fadasse*, par contre, est de

formation française (*blondasse*, *mollasse*, etc.). Les deux mots n'ont donc absolument rien à voir dans le problème du franç. *fade*. On comprendra que nous ne croyions avoir aucune raison pour modifier notre texte.

FRAISE. — Dans ses additions, vol. 4, 1007, M. C. s'occupe de l'étymologie de ce mot. On sait que l'*-s-* de *fraise* demande une explication, puisque *fraga*, le pluriel collectif du lat. *fragum*, aurait donné en franç. *fraie*. Tous ceux qui se sont occupés du mot jusqu'ici ont attribué cet *-s-* à l'influence de *framboise*. M. C. est frappé du fait que le type *fraie* n'est pas attesté avant le XVIIIe s., tandis que *fraise* se trouve dans les textes depuis le XIIe s. Seulement, en parcourant attentivement la liste des représentants de *fraie* et de ceux de *fraise* dans l'*FEW*, il aurait pu se rendre compte du fait que *fraie* ne vit que dans quelques régions éloignées de Paris (surtout en wallon et en franco-prov.) et qu'il est donc tout à fait naturel que nous n'ayons pas d'attestations anciennes. Il y a des centaines de cas de ce genre dans l'ensemble du vocabulaire galloroman. M. C. a trouvé dans l'*FEW* la forme *fraire* employée par Rabelais. Elle lui inspire une autre explication de *fraise*. Il croit voir dans *fraire* un représentant d'un lat. *fragaria*, qui serait devenu **fraiiere* en anc. franç., puis *fraire* chez Rabelais et de là *fraise*, par le changement bien connu de *-r-* en *-s-*. A l'appui, il cite une série de formes occitanes, comme l'aranais *haragȩra*, le masc. *fraguier* de Marseille, ‘ desde donde... llega con más o menos continuidad hasta Bélgica ’. Or, c'est exactement le domaine où règne encore le type *fraga*, *fraie*. Quant à ce *fragaria* latin, M. C. dit ‘ que aunque no sea latín clásico es el vocablo empleado por los naturalistas, seguramente desde tiempo immemorial ’. D'où M. C. tient-il ce renseignement ? Dans les sources qui me sont accessibles le mot ne remonte pas au-delà du XVe s. Pour que *fragaria* pût prendre part à l'évolution phonétique il faudrait antidater d'un millénaire une forme qu'on ne trouve chez les naturalistes qu'à la fin du moyen âge. Mais ce qui dépasse la mesure c'est que M. C. parle de *fragaria* et des formes gallo-romanes qui y correspondent comme s'il s'agissait de dénominations de la *fraise*, tandis que les indications de l'*FEW*, de la Flore de Rolland, etc., sont très nettes : il s'agit non de la *fraise*, mais du *fraisier*, ce dont le lecteur de ces lignes s'est du reste douté dès le moment où il a été question de *fragaria*, vu que le suffixe *-ariu*, *-a* est employé en galloroman pour dériver les noms de plantes à partir des noms des fruits qu'ils produisent. Tout l'échafaudage de M. C. s'effondre de ce fait. On ne peut que protester énergiquement contre de pareils

procédés qui ne font que tromper le lecteur. Il faut du reste ajouter que le changement de *-r-* en *-s-* n'apparaît en français que vers la fin du XIVe s., tandis que *fraise* est attesté dès le XIIe s. Le *fraire* de Rabelais s'explique du reste de la façon la plus simple comme une de ces fausses régressions qui étaient si fréquentes au XVIe s. (*rairon* pour *raison*, *courin* pour *cousin*, etc.).

GAILLARD. — Dans l'article *gallardo* M. C. relève les contradictions dont se rend coupable, selon lui, l'*FEW*. A la page 639 b, dernier alinéa, il cite les représentants du type **galleus* qu'il a trouvés dans l'*FEW* (...del tipo galorrománico **galleus*..., al cual pertenecen según Wartburg : a) La Teste *gaill* « plein de sève, vivace »...), en suite de quoi il apprend au lecteur que le même *FEW*, pour appuyer l'étymologie de *gaillard* par le gaulois **galia*, prétend que le galloroman ne connaît pas de représentants de **galleus* (' carece por lo tanto de fundamento la objeción que Wartburg opone a esta etimología por la ausencia del vocablo en galorrománico '). Il aurait été désirable de citer le passage de l'*FEW* en entier, car celui-ci ne dit pas que **galleus* manque en galloroman, mais que l'Italie supérieure est seule à le posséder au sens de « germe ». C'est en effet le cas ; en occitan on trouve ce sens tout au plus pour le dér. *galhoun*. Je maintiens en outre dans l'*FEW* que *gaillard* ne peut guère être un emprunt de l'occitan, parce qu'il se trouve surtout dans les chansons de geste, non pas chez Chrestien, ni chez des troubadours tels que Bernart de Ventadour. M. C. pense à un emprunt de l'occitan; mais puisque cet adjectif se trouve déjà dans la Chanson de Roland, comment l'auteur de cette épopée aurait-il emprunté des éléments lexicaux aux troubadours? M. C. croit pouvoir appuyer sa manière de voir sur le fait que le mot a souvent un caractère érotique. Mais cette nuance n'est pas attestée avant le XVe s.; auparavant le fr. *gaillard* ne voulait dire que « vigoureux, sain, courageux ». Donc un emprunt à la langue des troubadours est exclu chronologiquement aussi bien que sémantiquement. Quant à l'étymologie il faudrait supposer, pour sauver l'idée de M. C., que *GALLEUS ait vécu, avant l'époque littéraire, aussi dans la partie septentrionale du galloroman, où nous n'en trouvons pas de trace, ni anciennement, ni à l'époque moderne. M. C. objecte à l'étymologie que j'ai proposée que le suffixe *-ard* serait d'une date relativement moderne et qu'il ne pourrait donc pas avoir été joint à un subst. gaulois qui ne serait pas attesté en roman. Mais les noms germaniques en *-hard* sont tellement fréquents dès le Ve s. que cet élément pouvait fort bien être

joint à un mot comme **galia* qui était destiné à disparaître avant l'époque littéraire. E. Förstemann, Altdeutsches Namenbuch, I, 749 ss. énumère non moins de 295 noms masculins en *-hard*, *-ard* qui étaient en usage avant 1100, ainsi un *Leodardus* (= *Leuthard*), qui était évêque d'Amiens au V[e] s., un *Francard*, *Friard*, *Burghard*, *Domard*, *Niviard*, *Optard*, etc. au VI[e] s., 23 noms en *-hard* ou *-ard* au VII[e] s. Voici ce que Förstemann ajoute : ' Der vorwiegend masculine gebrauch des *-hard* ist der anlass, dass auch dieses grundwort, und zwar schon im frühen Mhd., zu der farblosigkeit eines männlichen suffixes herabsinkt. Und da jene namen besonders im westfränkischen schon seit dem 6. jh. sehr häufig waren (*Leodardus*, *Medardus* [bischof von Noyon], *Nictardus*), so fügt sich dieses suffix auch an romanische wörter'. Il suffisait donc que le gaulois **galia* survécût dans le latin de la Gaule mérovingienne jusqu'au VI[e] ou VII[e] s., pour que **galiardus* pût être formé comme surnom, d'où pouvait résulter avec le temps un emploi adjectival.

GALERIE. — M. C. constate que ce mot n'est pas traité dans l'article *Galilaea* de l'*FEW*, où il aurait dû trouver sa place. C'est une omission que je regrette amèrement. Pour l'explication de l'évolution sémantique du mot, nous tenons à citer le très intéressant article de Mgr Gardette, *RLiR*, t. 18, p. 112-115.

GOUAPE. — M. C. croit que le français a emprunté ce mot des parlers du Nord-Est. J'ai déjà dit dans *FEW*, 14, 169, que ces patois ne le connaissent pas dans une acception qui correspond à celle du mot français et que seul un emprunt à l'espagnol rend compte de tous les aspects du mot.

GUÉRITE. — M. C. voudrait voir dans ce mot un impératif substantifié, et il donne, d'après Godefroy, un passage de Gautier de Coinci : *a la garite, a la garite !* « sauve qui peut ». *garite* rime avec *guari te* « sauve-toi ». Ce cri d'avertissement serait devenu un substantif. Mais le seul cas parallèle de *étendart*, qu'invoque M. C., nous semble résulter d'une interprétation erronée de ce mot. Cette explication de *guérite*, sans rencontrer toutes les objections auxquelles se heurte *étendart*, nous semble forcée et extrêmement improbable. Dans le *BlWbg*, nous croyons avoir donné une explication beaucoup plus simple : c'est sous l'influence de *fuite* qu'a été formé, sur le verbe *garir*, le subst. *garite*. En effet, dans le passage cité de Gautier de Coinci, il est tout à fait synonyme de *fuite*. Celui-ci aussi peut prendre une acception concrète, puisqu'il vient à signifier, au XVI[e] s., « ouverture par où on peut fuir ».

GUEUX. — M. C. explique ce mot comme identique avec *queux* « cuisinier ». Le changement de sens serait dû à la réputation de voleurs qu'avaient souvent les cuisiniers. Il donne comme sienne une idée qui était venue à Littré, qui la tenait de Fallot et de Gachet (voir Diez, 607). Même chose du reste pour *coquin*, que Diez avait mis dubitativement en rapport avec le lat. *coquinus* (p. 552, 607). On se demande comment M. C. ose faire parade — c'est bien le mot qu'il faut employer, v. Corominas, 4, 902 b[1] — d'avoir trouvé deux étymologies si merveilleuses, alors qu'il les a tout simplement empruntées des philologues du XIX[e] s., y compris la jolie citation tirée de Plaute (voir Diez, 552). Il faut pour cela vraiment un courage à toute épreuve. — Voyons maintenant les preuves que M. C. emprunte à Littré de cette étymologie : il cite tout d'abord l'État de la maison de Charles le Hardy (éd. Petitot) où il est dit que le duc a *trois gueux pour sa cuisine*. Or, le texte d'Ol. de la Marche a déjà été corrigé par Gaston Paris dans son édition de 'Chansons du XV[e] siècle' (*SAT*, 1875), qui dit à la p. 129 'dans l'exemple d'Ol. de la Marche ... *gueux* est certainement une faute de copie ou de lecture pour *queux*'. Si M. C. avait consulté aussi le supplément de Littré, il aurait vu que Littré reconnaît cette correction comme vraisemblable. Mais

1. 'Esta etimología mía de *coquin* et de *gueux* es de las que más han gustado a Spitzer (MLN, LXXI, 277), y creo, en efecto, que ha de mirarse como segura.'. Au dernier moment mon attention est attirée par un passage de la *Nueva Revista de Filología Hispánica*, 10, 177, n 36, où M. C. s'exprime de façon que le lecteur pourrait croire que j'ai les mêmes pratiques que lui : '... Rohlfs attribuye esta explicación a Wartburg, que la citaba de mi trabajo, aunque sin nombrarme, de acuerdo con el procedimiento sistemático con que este lingüista honra a determinados colegas.' Celui qui lit ce passage pensera que je me suis paré des plumes de M. C. Voici mon texte : 'sie [it. *uguanno* et beaucoup d'autres formes du même type] müssen auf einer vlt. form **hoque anno* beruhen, *Vox*, 2, 448..,'. Je renvoie donc le lecteur à la source d'où je tiens cette explication et qui est un article de Corominas dans *Vox Romanica*. La nécessité de ne pas allonger outre mesure le texte de l'*FEW* me force à ne mettre les noms des collègues en question que si leur contribution est d'une importance primordiale. Dans les autres cas je ne mets que le renvoi à la revue où l'article en question a paru. Aucun lecteur de l'*FEW* ne s'est plaint à moi jusqu'ici, de ce système, et ce n'est pas M. C. qui me fera changer. Si M. C. veut se plaindre, qu'il s'adresse à M. Rohlfs, lequel a commis la 'grave négligence' de ne pas ouvrir *Vox Romanica* pour voir qui a été l'auteur de l'article cité dans l'*FEW*. Mais j'ai l'impression que M. Rohlfs est fait comme moi : quand nous retrouvons nos idées dans des ouvrages de seconde main sans qu'on nous nomme expressément, nous nous réjouissons qu'elles aient fait du chemin. Mais je tiens à marquer nettement la différence qu'il y a entre la réduction d'une citation au strict nécessaire et sa suppression totale par laquelle on s'approprie vraiment ce qui est à d'autres.

il y a plus : la citation dans Littré est tirée d'une édition de 1820. On sait qu'Olivier de La Marche a été réédité par H. Beaune et J. d'Arbaumont en 1883 ss. (v. St.-Hofer, *Geschichte der mittelfranzösischen Literatur*, 2, 279). Dans cette édition très soignée nous trouvons toujours *queux*, jamais *gueux* (ainsi vol. 4, 50, 51, 52, 53, 58). Dans 'Epistre pour tenir et celebrer la noble feste du Thoison d'Or' (même vol., p. 173) Olivier écrit même *keulx*, forme faite pour tranquilliser définitivement M. C. Littré cite aussi un passage de 'l' Essai sur les Mœurs', où Voltaire parle de dignités héréditaires : *il n'y eut pas jusqu'à la grande maîtrise des gueux de Champagne qui fut une prérogative de famille.* Or, on sait que les malfaiteurs et les mendiants formaient autrefois des confréries, autant dire des corporations. Voltaire aurait bien ri s'il avait pu prévoir qu'un jour Littré et sur ses brisées M. C. ferait de ses gueux de Champagne des cuisiniers. Les deux passages mentionnés par Littré sont les seuls sur lesquels se fonde M. C. pour « son » étymologie, qui s'avère ainsi insoutenable. Du reste, même si cette étymologie était valable, on se serait attendu à un mot d'explication de la transformation phonétique de *queux en gueux*. M. C. n'en a pas ressenti le besoin. Voir, pour la justification de l'étymologie qu'a donnée P. Barbier, *FEW*, 16, 98.

HARGNEUX. — Une très vague analogie sémantique encourage M. C. à se déclarer d'accord avec ceux qui voient dans cet adjectif et la famille de mots qui l'entoure, un dérivé du lat. *hernia*. Mais il s'abstient sagement d'essayer de justifier l'*h*- aspiré de *hargneux* conçu comme dérivé de *hernia*.

HISSER. — M. C. croit que le bas all. *hissen* (attesté depuis 1542) vient du franç. *hisser* (attesté depuis 1573), tandis que l'*FEW* pense au contraire que le mot franç. vient du mot bas all. Il est difficile de décider entre ces deux vues. Certainement, la légère différence chronologique ne permet pas de trancher la question. Mais M. C. rattache le franç. *hisser* à l'anc. franç. *hicier* « exciter », qui selon lui remonterait à une onomatopée galloromane. En soi le rattachement de *hisser* à *hicier* n'a rien d'invraisemblable. Seulement l'hypothèse que *hissier-hicier* proviennent d'une onomatopée galloromane est infirmée par la forme hennuyère (pas picarde, comme le dit M. C.) *hichier* qui est nettement le résultat normal d'un *-ts-*. Il est peu probable qu'une onomatopée galloromane *hiss-* ait gardé *-ss-* là où un ancien *-ts-* devient *-ss-* et ait donné *-ch-* là où ce *-ts-* devient *-ch-*. La correspondance exacte des formes *hicier-hichier* dans les parlers français avec le traitement de *-ts-* parle fortement pour un emprunt

de l'anc. franç. *hicier*, anc. henn. *hichier*, à un mot contenant un *-ts-*, et alors le néerlandais et le moyen bas allemand *hitsen* se présente immédiatement à l'esprit. Une origine onomatopéique, comme le dit *FEW*, 16, 210, n'est pourtant pas à exclure péremptoirement. En tout cas, il me semble qu'il faut tenir séparés les deux mots franç. (anc. fr. *hicier* « exciter » et *hisser*, terme maritime). Ce qui parle fortement en faveur de la façon de voir de l'*FEW*, c'est la répartition géographique des deux verbes dans les parlers : *hisser* est attesté le long des côtes, ce qui est naturel; les représentants de *hicier* vivent exclusivement en Wallonie et en Lorraine.

HOULE. — M. C. voudrait démontrer que ce mot ne vient pas de l'anc. nor. *hol* « caverne ». Nous avions dit dans *BlWb* ‘le sens du mot fr. est né de l'aspect du creux des vagues’. M. C. s'oppose à cette étymologie pour deux raisons : 1) ‘sería muy extraño que [esta acepción primaria] hubiera desaparecido sin dejar huellas’; 2) ‘en cuanto al norm. y canad. *houle* « concavidad » me parece claro que viene del lat. *ōlla* « olla »’. Puisqu'il s'agit d'un mot maritime, M. C. aurait bien fait d'ouvrir les vocabulaires normands avant de coucher sur le papier son premier argument : le dictionnaire si riche de Fleury sur le patois de la Hague donne ce dont M. C. constate l'absence : *houle* « creux de la vague », de même dans la Saintonge *jhoule* (prononcé *hul*). Tout le monde sait que le Cotentin est particulièrement riche en reliquats lexicaux et sémantiques de l'anc. norois. Quant au deuxième argument je dirais volontiers le contraire de ce que dit M. C. : le mot *houle* « cavité... » vit presque exclusivement en Normandie et dans les régions limitrophes qui ont emprunté de la Normandie un grand nombre de mots norois (surtout le Maine); ce sont des régions qui ont conservé le'*h* aspiré initial ; dans ces circonstances vouloir ramener *houle* à *olla* me paraît impossible. Il est vrai que les représentants de *olla* sont aussi quelquefois pourvus d'un *h* aspiré (p. ex. Guernesey *houle* « pot de terre »). Ils le doivent certainement au contact avec *houle* « cavité ». Voir *FEW*, 7,349; 16,220. Quant à l'interprétation de l'anc. pic. *haule* « port », que M. C. voudrait lire *havle* (de *havene*, voir *FEW*, 16,186), elle n'est pas impossible, mais elle ne change rien à notre position. Je ne m'occupe pas ici de l'origine de l'esp. *ola*. Puisque le franç. *houle* est un de ces mots d'origine noroise qui ont attendu assez longtemps pour faire leur entrée dans la langue littéraire, il a probablement existé bien avant sa première attestation. Il n'est donc pas impossible que le mot esp. soit emprunté du franç.

malgré le grand écart chronologique. Mais je ne serais pas étonné non plus que l'étymologie proposée par M. C. s'avérât correcte. Ce que je crois être en droit de contester, vu tout ce qui précède, c'est l'origine espagnole du mot français.

HOUPE. — En suivant Spitzer *ZRPh*, 45,587 M. C. voudrait faire remonter ce mot au lat. *ŭpŭpa*. Il est évident qu'il y a eu des croisements entre les représentants de *houppe* et ceux de *huppe*, croisements dus à la touffe de plumes que la huppe porte sur sa tête. L'effet de ces croisements se fait sentir dès le XII[e] s., puisque *huppe* apparaît avec *h-* chez Philippe de Thaon. Mais Spitzer et Corominas n'ont pas tenu compte de la différence de la voyelle : les représentants de *ŭpŭpa* ont presque toujours *ü*. Si le *ŭ* tonique du mot latin n'est pas devenu *ọ*, c'est sans doute à cause de la tendance à conserver le *u* qui était une imitation du cri de l'oiseau, laquelle se serait perdue en faisant passer *u* à *ọ*. Les quelques formes avec *-u-* sont toutes modernes (bess. *houppe*, Moselle *họp*) ; elles s'expliquent sans difficulté par l'influence secondaire de *houppe* « touffe de plumes ». M. C. ne se pose pas non plus la question de l'origine du *h*-initial de *houppe* et de *huppe*. Enfin les plus anciennes attestations de *houppe* « touffe de plumes » comme aussi celles de « cime d'arbre » (sens dont M. C. ne tient pas compte) proviennent toutes de l'extrême nord [1] ; toutes les attestations dialectales de *houppe* « cime d'arbre » proviennent encore aujourd'hui des régions limitrophes du bas-allemand. En tout-cas, on n'en trouve pas en deçà de la Champagne. Le flamand *hoppe* « touffe d'herbe sur le pâturage », etc., montrent que l'ancien francique doit avoir possédé un **huppo* « touffe ». L'origine germanique de *houppe* est donc hors de doute. Voir maintenant sur ces deux mots *FEW*, 14,57 ; 16, 266.

HOUPPELANDE. — Les propositions de M. C. s. v. *hopa* me paraissent inacceptables. Voir l'article **hop*, *FEW* 16,225, qui a été publié après celui de M. C.

LAMBEAU. — En écrivant l'article *lambel* M. C. ne pouvait pas encore connaître l'article * *labba* de l'*FEW* (16,431), auquel je peux renvoyer le lecteur.

LESTE. — Dans un article, dont la lourdeur contraste avec la légèreté

1. M. C. cite comme premier auteur chez qui le mot serait attesté, un *Guillaume le Muisi*, dont je n'ai jamais encore rencontré le nom. En revanche je connais un *Gillon le Muisit*, chez lequel, d'après mes matériaux, se trouve en effet pour la première fois le mot *houppe*.

avec laquelle sont traités des problèmes concernant le latin et le roman, M. C. est tenté de voir dans ce mot le représentant du part. passé du lat. *legere* au sens de « choisir ». Pour la réfutation de l'exposé de M. C. voir Wartburg, Die Etymologie von it. *lesto* und die Partizipien auf-*estus*, *ZRPh*, 73,268 ss.

LIE. — M. C. émet des doutes sur le rattachement à un mot gaulois **līga* « dépôt ». Ses doutes sont basés surtout sur certaines formes dialectales galloromanes : wallon *lèye*, Moselle *lēy*, béarn. *léye*, qui font pencher M. C. pour un celt. **lĕga* [1]. Seulement beaucoup d'autres formes galloromanes demandent une base **līga*, laquelle, bien qu'elle ne soit pas appuyée par des textes, est parfaitement possible. Voir à ce sujet l. c. une communication de M. Pokorny. Ce **līga* est une base parfaitement correcte aussi pour les formes galloromanes citées ci-dessus et que M. C. voudrait expliquer par un **lĕga* : *-ie* devient normalement *-èye* en wallon et dans la Moselle (comp. liég. Moselle *vèye* « vie ») et le béarn. *léye* est évidemment emprunté du français, puisque, à part cette forme, l'occitan a toujours le type *ligo*. Si l'*FEW* a classé ces formes sous **līga* sans un mot d'explication, c'est qu'il est impossible de donner à propos de toute forme apparemment aberrante une explication détaillée. Une lecture critique de l'*FEW* suppose chez celui qui l'entreprend la connaissance de la phonétique des parlers en question.

LOUVOYER. — M. C. voudrait rejeter l'étymologie germanique (v. *FEW*, 16,477) pour voir dans ce verbe un dérivé de *loup*. Le passage sémantique serait dû aux mouvements ondulants du loup qui rôde autour du troupeau. On se demande comment le subst. *lof*, le verbe *lofer* et *lovier* (plus tard *louvoyer*) pourraient être dissociés, vu l'identité de leur aspect sémantique. L'alternance de *-f-* et *-v-* dans les dérivés n'a rien de surprenant : le franç. possède tant de mots finissant par *-f* et dont les dérivés changent cet *-f-* en *-v-*, à commencer, pour rester dans la terminologie des marins, par *nef : navette*, que *lovier* se présentait tout naturellement à l'esprit comme un dérivé de *lof*. En elle-même, l'hypothèse de M. C. est extrêmement improbable, parce qu'elle suppose que les marins aient créé un mot d'une grande importance dans leur métier en partant d'une idée qui hantait les bergers, mais qui n'appartenait aucunement aux préoccupations des gens de mer.

1. D'autres formes attestées dans les langues celtiques modernes pourraient se rattacher à *lĕga*, v. *FEW*, 5,316.

MANIVELLE. — M. C. fait sienne l'idée de Sainéan que ce mot remonte au lat. *manualis*. Mais il ne nous dit pas, entre autres, comment *-alis* ou *-ale* aurait pu devenir *-elle*, comme il rejette sans discussion le **manabella* d'Antoine Thomas. Voir sur ce mot *FEW*, 6,206.

MARMOTTE. — M. C., d'accord en ceci avec la plupart des étymologues, veut ramener ce mot à un lat. *mus montis*, lequel n'est du reste pas attesté. Il n'a pas pris garde, paraît-il, aux vues que j'ai exposées sur ce mot dans *BlWb*. J'y renvoie le lecteur. Mais il est nécessaire d'ajouter quelques remarques. D'abord M. C. cite, parmi les autorités dont il appuie son opinion, J. Jud. Or, dans l'article en question (*Bull Gloss*, 11,41), Jud met au contraire en doute l'étymologie convenue. Il préfère voir dans le *mus montanus* de Polemius Silvius une fausse latinisation d'un indigène **marmotta* (mieux aurait valu dire **mormotta*, puisque le radical onomatopéique *morm-* alterne avec *marm-* dans la désignation de la marmotte; comp. p. ex. *mormotanis* dans le bas-latin de la Savoie, 1390). Ensuite M. C. cite comme forme parallèle un *murmont* qu'il trouve en Lombardie et dans le sursilvain. Mais cette forme ne se laisserait pas rattacher au lat. *mūs, mūrem*, parce que la voyelle de ce mot devient *i* en sursilvain. D'ailleurs, *murmont* n'existe même pas en sursilvain; M. C. a trouvé cette indication dans l'*REW* et s'en est prévalu pour son argumentation sans la contrôler, ce qui est, on le sait, au moins imprudent. Le lombard *murmont* s'explique par influence secondaire de *monte* sur le nom onomatopéique de l'animal. Pour une discussion plus détaillée voyez l'article *marm-* dans le 3e fasc. du vol. VI de l'*FEW*, qui paraîtra prochainement.

MICHE. — Depuis la parution du *BlWb*, mais longtemps avant celle du dictionnaire de M. C., j'ai rédigé, dans la série des négations explétives, l'article *mīca* et je suis arrivé au même résultat que M. C., c'est-à-dire que le fr. *miche* remonte à une forme secondaire **mīcca*. C'est pour cette raison aussi que le vol. 16 de l'*FEW* ne contient pas l'article *micke*.

MIRABELLE. — Battisti-Alessio avaient déjà fait remarquer que l'it. *mirabella* est de beaucoup plus récent que le mot français, et que c'est l'italien qui est emprunté du français et non l'inverse.

MOYEU. — M. C. rappelle avec raison au sujet de ce mot le lat. de basse époque *mediolum* « jaune d'œuf », dér. de *medius*. Il y a pourtant, en occitan comme dans les parlers français, des mots qui ne peuvent être ramenés qu'à *modiolus*, comme l'anc. prov. *mojol*, le bressan *mouyeu*; il y en a d'autres qui exigent sûrement une base *mediolus*, comme le tou-

lousain *mejol*. D'autres enfin pourraient remonter aussi bien à l'un des types qu'à l'autre. Il est évident que les deux types, tous deux sémantiquement clairs, ont existé en galloroman et s'y sont croisés dans certaines régions.

NAVRER. — Pour l'origine et l'histoire de ce mot voir maintenant *FEW*, 16,593, l'article *NAFRA, où la façon de voir de M. C. est réfutée en ce qui concerne les mots galloromans de cette famille.

OUILLER. — On rattache ce verbe généralement à *œil* dans le sens de « bondon ». M. C. doute de cette étymologie, parce que ' no hallo esta ac. en los diccionarios '. Un coup d'œil dans Godefroy lui aurait pourtant permis de découvrir le vers *Tous plains estoit dusques a l'oel* (en parlant d'un tonneau), tiré du Miracle de S. Eloi (pic. vers 1294). V. maintenant aussi *FEW*, 7,317.

PALAIS de la bouche. — Les langues romanes continuant en général le lat. *palatum*, on a expliqué jusqu'ici le franç. *palais* par une confusion auditive de *palatum* avec *palatium*. M. C. croit que *palais* n'est qu'une graphie postérieure pour *palet* (celle-ci attestée vers 1280) et qu'il remonte donc, comme les autres formes romanes à *palatum*. Pourtant cela est difficile à admettre puisque *palais* n'apparaît pas seulement chez Brunetto Latini (1265), mais dès 1213, dans les Faits des Romains, à une époque donc où *ai* était certainement encore une diphtongue [1]. La forme *palat* de Henri de Mondeville, que cite M. C., n'a rien à voir ici, puisqu'elle est un des nombreux latinismes de cet auteur.

PALISSANDRE. — Voir maintenant *FEW*, 16,616.

PAROLI. — Comme c'est si souvent le cas, on est étonné de constater que M. C. donne comme sienne une idée qui a déjà été émise par d'autres, en l'espèce par S. Pieri, dans *ZRPh*, 30,302, où celui-ci explique le lucquois *pàrolo*, et par Bruno Migliorini, dans *Studi Romanzi*, 21,143 (sur *pàroli*).

PATACHE. — Je pense, avec M. C., que la solution du problème étymologique de ce mot proposée par Baist est la bonne. Voir *BlWbg*.

PERROQUET. — On verra dans l'*FEW*, 8,330,332 que nous rejetons, comme M. C. l'étymologie donnée dans BlochW et conservée dans *BlWb*, parce qu'au moment de la parution de cette édition nous n'avions pas encore rédigé les articles correspondants de l'*FEW*. Mais son hypothèse d'un emprunt que le franç. aurait fait à l'espagnol nous paraît inacceptable.

1. Il n'y a pas lieu, du reste, de mettre en doute l'attestation de *palais* dans Brunetto Latini, comme le fait M. C., puisque cette forme ne se trouve pas seulement chez Littré, mais aussi dans l'édition du *Trésor*, de F. J. Carmody.

Le franç. *perroquet* est attesté dès 1395, l'esp. *periquito* seulement en 1565. On ne peut pas faire fi de la chronologie à ce point. En outre, dans le texte du Chevalier errant, *paroquet* est encore conçu comme un nom propre, puisque le mot usité dans tout le texte pour désigner objectivement l'espèce à laquelle appartient l'oiseau est *papegault*, et que quand la dame adresse la parole à l'oiseau individuellement elle l'appelle *paroquet*, ce qui en fait un nom propre.

PIVOT. — On verra dans *FEW*, 9,511 que j'ai des doutes au sujet de l'hypothèse qui ferait de ce mot un dérivé du type **pūga* très répandu dans les parlers galloromans. Je comprends donc que M. C. rejette cette étymologie. D'autre part séparer *pivot* de cette famille me paraît aussi difficile. Peut-être y a-t-il tout de même une possibilité d'expliquer *pivot* par **puga*. J. Jud avait déjà pensé à une origine grecque, mais sans faire une proposition précise. M. C. se demande s'il avait pensé à πεύκη (« pin », d'où « aiguille de pin ») ; mais telle n'a pas pu être la pensée de Jud, puisqu'il s'est opposé à une base avec *-c-*. Le seul mot grec qui puisse entrer en ligne de compte c'est πυγή « croupion ; queue ». Or, les mots grecs avec υ qui ont passé en galloroman montrent que cette voyelle a passé dans les parlers en usage en Gaule sous trois formes : dans une première période du contact entre les Massaliotes et les indigènes υ était encore prononcé *u* ; il s'est transformé en *u* dans la langue des Gaulois et des Ligures et est devenu plus tard *ü*. Dans une deuxième période le grec υ était déjà devenu *ü* ; les Gaulois et les Ligures n'ayant pas encore de *ü* dans leur langue, prononcèrent alors cette voyelle *i*. Dans une troisième période, quand le latin avait déjà remplacé le gaulois dans la Gaule Narbonnaise, le *ü* grec fut prononcé *œ* dans les mots qui passaient maintenant dans le latin régional, et cet *œ* est devenu *e* comme dans les mots latins qui avaient la même voyelle. Voir, pour les exemples, Wartburg, *Von Sprache und Mensch*, p. 98 ss. On pourrait donc très bien imaginer que πυγή ait passé dans les parlers indigènes une première fois pendant la première période : υ serait devenu *u*, plus tard *ü* ; de là les nombreuses formes énumérées dans l'*FEW* sous **pūga* 1. A un emprunt fait au cours de la seconde période, avec le *ü* grec devenant *i* appartiendrait **puga* 2 (notre *pivot*). Il est vrai que M. C. veut mettre la forme prov. *pivo* « dent de peigne » en parallèle avec trois mots occitans qui ont un *i* comme voyelle du radical. Mais dans ces mots le *i* est né d'une tout autre façon, ce que montre déjà le fait qu'ils ont une extension géographique toute différente de celle du prov. *pivo* : le type *nívul* « nuage », très répandu aussi dans l'Italie supérieure,

est né du lat. *nūbĭlus* par métathèse des deux voyelles, métathèse dans laquelle la quantité a gardé la même place qu'en lat. class., v. *FEW*, 7,222. M. C. déclare que le gascon *píbou* « peuplier » provient de *púbou*, forme qui m'est inconnue. Même si elle existe, l'équation donnée *píbou* = *púbou* ne prouve en rien la loi phonétique que M. C. voudrait invoquer : ' la *ü* occitana se diferencia normalmente en *i* ante una *u̯* ' ; on n'a qu'à ouvrir l'*FEW*, 9,181 s. pour constater tout de suite que c'est la voyelle *i* que ce mot possède dans tout l'occitan et à toutes les époques et que, si M. C. trouve vraiment quelque part une forme avec *ü*, il ne peut s'agir que d'un cas isolé et secondaire, où *i* serait devenu *ü* sous l'influence des deux consonnes labiales, non l'inverse. Seul reste *pūlĭcem* > *piuze*, lequel constitue un cas différent, parce qu'il s'agit de deux voyelles presques identiques qui étant en contact se différencient. Le prov. *pivo* n'est sûrement pas à mettre en parallèle avec l'évolution de *ü* en *i* que connaît une partie du gascon ; en Provence l'*i* de *pivo* est isolé. Mais la question me paraît insoluble, parce qu'une forme avec *i* (mais sans *v*) est assez répandue dans d'autres régions occitanes (Cahors *pio*) et qu'il est impossible de dire s'il s'agit d'un *ü* devenu *i* par dissimilation entre deux labiales ou d'un ancien *i* remontant à la deuxième couche des mots grecs avec υ. Pour revenir au franç. *pivot*, M. C. propose de l'expliquer par une onomatopée. Certaines pièces mécaniques qui tournent sur un pivot émettent quelquefois un bruit strident. C'est d'après ce bruit que le mot aurait été créé. Il se rattacherait donc à la famille *pi-* que j'ai traitée dans l'*FEW*, 8,413-9. C'est une explication qui vaut ce qu'elle vaut ; pour ma part elle me laisse sceptique.

POPELINE. — M. C. voit dans la forme *papeline*, que le mot a revêtue au XVIIe s., une substantivation de l'adj. *papalin* « qui se rapporte au pape ». L'article *Poperinge* de *l'FEW* (16,646) montre que l'origine de ce nom d'étoffe est tout autre.

RABAN. — Une origine scandinave de ce mot est peu probable parce qu'un *raband* n'est attesté qu'à une époque relativement moderne dans les langues scandinaves qui l'ont vraisemblablement emprunté elles-mêmes au néerlandais. *raban* est un de ces nombreux termes maritimes qui ont passé du néerlandais aux autres langues occidentales au temps du glorieux essor de la navigation hollandaise. Voir *FEW* 16,652.

RÂLER. — M. C. dit avec raison que le fr. *râler* vient du lat* *rasclare*. Cet article de l'*FEW* rédigé en 1952 traite, outre le verbe *racler*, le verbe *râler*.

REBÉQUER. — M. C. voudrait voir dans ce verbe un emprunt à l'occitan, où il serait un dérivé d'un mot correspondant à l'esp. *rebeco* « chamois », qui toutefois n'existe pas en occitan. D'après lui, le mot serait peu répandu dans les parlers français. Mais M. C. aurait pu en trouver dans l'*FEW* beaucoup d'autres attestations. En outre, nous en avons recueilli depuis lors de nombreux autres exemples (Valognes, Val-de-Saire, La Hague, Andelis, Gruey). La plus ancienne attestation n'est pas celle de Rabelais; le mot est déjà dans les *Anciennes Poésies françaises*, 2, 265 (vers 1515), dans le *Recueil des Farces françaises*, éd. par Cohen (vers 1490), et même, sous la forme *soi rebesquier*, dans un manuscrit de 1330 (Neuphilologische Mitteilungen, 41, 112). Il n'en est donc rien d'une origine méridionale de ce verbe.

RECHIGNER. RICANER. — M. C. voit autrement que moi l'origine et l'histoire des mots galloromans que j'ai traités sous **kīnan* et **kinni*, *FEW*, 16, 323, 325. Je crois que la distribution des mots galloromans, comme elle est proposée dans ces deux articles, correspond à la réalité et se défend par elle-même. Je tiens pourtant à relever le fait que M. C., sous l'article *regañar*, mentionne un assez grand nombre de formes occitanes que j'aurais dû incorporer à mon article *gannire* I 2 b, y compris l'anc. prov. *reganhar*. C'est un de ces oublis regrettables qui proviennent des insuffisances du premier classement de mes matériaux.

REPROCHE. — M. C. construit, pour expliquer ce mot, un **repropium*, qui serait le résultat d'un croisement entre *reprobare* et *improperium*, croisement qu'avait invoqué Meyer-Lübke pour expliquer l'anc. fr. *reprovier*. Le verbe *reprocher*, anc. prov. *repropchar* serait donc dérivé du subst. fr. *reproche*, anc. prov. *repropche*. M. C. se croit autorisé à envisager ainsi les rapports entre le subst. et le verbe, parce qu'il croit pouvoir constater que le verbe n'est pas attesté dans les deux langues avant le XIIIe s. Pour tirer de pareilles conclusions, il faut naturellement dater non seulement le verbe, mais aussi le subst. Or, il se trouve que le subst. n'est attesté en anc. prov. qu'au XIVe et au XVe s., tandis que Levy cite deux textes qui présentent le verbe *repropchar* à une époque bien antérieure : dans une des lettres de Raimbaut de Vaqueiras (1205) et dans une poésie de Folquet de Marseille, qui a écrit entre 1180 et 1195. En anc. prov. le verbe est donc bien attesté dès le XIIe s., contrairement à l'assertion de M. C., et le subst. n'est attesté qu'un siècle et demi plus tard. On se demande si M. C. a vraiment ouvert Raynouard et Levy ou s'il a tout simplement décrété cela pour les besoins de sa thèse. L'assertion de M. C. est erronée

aussi pour l'anc. fr. : il aurait suffi d'ouvrir le vocabulaire de Chrestien de Troyes compilé par Foerster ou l'édition de La Conception Nostre-Dame de Wace, qui a paru comme thèse de Chicago en 1933. Il est vrai que le subst. se trouve déjà dans la Chanson de Roland; mais une différence de 50 ans dans l'attestation des deux mots est autre chose qu'une différence de 150 ans; en tout cas elle ne suffit plus pour conclure que le verbe est dérivé du subst. On peut donc dire qu'en anc. fr. verbe et subst. apparaissent en même temps, tandis qu'en anc. prov. le subst. est de beaucoup postérieur au verbe.

Dans ces circonstances, il sera permis d'examiner à nouveau l'étymologie proposée jadis par Diez et qui était un **repropiare*, dérivé de *prŏpe* « près de; près ». Ce verbe pouvait très bien être formé parallèlement à *appropiare*, fréquent depuis l'Itala. Ce qui n'est pas bien satisfaisant dans l'exposé de Diez, c'est le côté sémantique. Mais le franç. *reprocher*, tout comme l'anc. prov. *repropchar*, n'a pas seulement le sens de « imputer qch. à faute à qn, en l'en blâmant »; ils s'emploient aussi au sens de « rappeler qch. à qn avec insistance (surtout des services rendus), rappeler à qn ce qu'on a fait pour lui en l'accusant de l'avoir oublié ». Le vers bien connu de Racine *Un bienfait reproché tint toujours lieu d'offense* montre le verbe avec une nuance sémantique (all. *vorhalten*, non pas *vorwerfen*) qu'avait déjà pour Folquet de Marseille l'anc. prov. *repropchar* : *Qar qui trop vai servizi repropchan, Ben fai semblan que ·l guizerdon deman* (de même chez Raimbaut de Vaqueiras) et qu'avait *reprochier* dans Folque de Candie 6650 : *Vers son seignor tencier et ramponner Et son servise reprochier et nommer*. La même nuance de « vorhalten, in erinnerung bringen » se trouve chez Wace : *Cremeit s'il avuec els alast Que alcuns d'els li reprochast Ce que li evesques li dist*, sans qu'il s'agisse de services rendus. Cette signification survit du reste dans le sens de « causer des renvois d'estomac (en parlant d'un mets) », qui est très vivant dans les parlers galloromans depuis le wallon jusqu'au languedocien et qui équivaut à « rappeler ce qu'on a mangé ». Il est vrai que pour le subst. *reproche* le sens de « blâme (vorwurf) » est plus anciennement attesté (Roland) que ne l'est le sens de « rappeler (vorhalten) » pour le verbe (vers 1132). Mais les deux nuances sémantiques sont attestées côte à côte depuis si longtemps que personne ne voudra voir dans la Chanson de Roland un sens réellement plus vieux que celui que nous trouvons chez Wace. Par son sens comme par sa forme le verbe *reprocher* se place donc de la façon la plus naturelle à côté du franç. *approcher* « placer près de », *rapprocher* « placer plus près ».

L'explication donnée par M. C. est basée sur une chronologie absolument erronée provenant d'une connaissance insuffisante des textes anc. prov. et anc. franç.

ROGNE. — On est d'accord pour rattacher le franç. *rogne* ainsi que ses congénères romans (it. *rogna*, esp. *roña*, etc.) au lat. *aranea* attesté au sens de « rogne » depuis le v[e] s. Ce qui reste à tirer au clair, c'est l'origine de la voyelle *-o-*. Pour l'expliquer M. C. propose un assez grand nombre d'hypothèses sans se décider en définitive pour l'une d'entre elles. Mais il rejette celle de Meyer-Lübke (*REW*, 593), que j'ai acceptée dans *BlWb*, et qui fait intervenir le verbe lat. *rōdere*. Il dit : ' no es idea feliz, pues no pueden admitirse ' cruces ' de sustantivos con verbos '. Or, à ce que je sais, personne n'a jamais parlé de 'croisement'. Comme cela lui arrive si souvent, M. C. prête un faux sens aux paroles de certains collègues pour pouvoir rejeter d'autant plus aisément leur opinion. Quand l'anc. fr. transforme en *oreste* le subst. *orage*, c'est évidemment par croisement avec *tempeste*. Mais quand l'anc. fr. *escolorgier* « glisser » se retrouve en bas-manceau sous la forme *éculorger*, ce n'est pas un croisement, c'est que le peuple a transformé, par une sorte d'étymologie populaire, *col* en *cul*. De même, le corse *ferchiô* « chiavistello » (*-one*, cf. *ferchju AGI*, 14, 394) devient *serchiô*, parce qu'on le rattache à *serrare*. C'est dans cet esprit que j'ai dit dans *BLWb* que le type **ronea* est né probablement de *aranea* ' sous l'influence ' de *rōdere*, et je ne pense pas que l'expression laconique de Meyer-Lübke (**rōdere*) ait eu un autre sens que le mot ' influence ' dans *BlWb*.

RONFLER. — Dans *BlWbg* j'ai modifié le texte de *BlWb*, car je vois maintenant dans ce mot une pure onomatopée. Pour la justification de mes vues sur ce mot je renvoie aux articles *ro-*, *ron-*, *roncare* et *ronfl-* de l'*FEW*, qui paraîtront bientôt.

ROUAN. — L'article *ravidus* de l'*FEW* étant sous presse je peux y renvoyer le lecteur pour la justification du maintien de cette étymologie contrairement à l'avis de M. C.

RUMB. — J'ai été bien étonné de lire dans l'article *rumbo* de M. Corominas : ' supone el sabio autor del *FEW* que en todos los idiomas modernos *rumbo* es préstamo francés, punto de partida falso '. Or, dans l'article *rumb* du *BlWb* je dis à peu près le contraire, puisque j'attribue la forme francaise *rumb* à ' l'influence de l'anglais *rhumb* et de l'esp. *rumbo*, qui sont empruntés au lat. *rhombus* '. Cette phrase est pourtant bien claire; de deux choses l'une : ou bien M. C. ne sait pas suffisam-

ment le français ou bien c'est avec l'intention de se créer un point de départ facile pour me critiquer qu'il me fait dire à peu près le contraire de ce que dit mon article, méthode toute nouvelle dans le champ de nos recherches; la troisième possibilité, celle d'une erreur, me semble exclue, puisque M. C. a étudié ce mot et la littérature sur ce mot avec une attention toute particulière et lui a dédié non moins de sept colonnes bien serrées.

Voici les faits : le français dit d'abord *ryn de vent* pour « rumb » (1483), *rin de vent* (1542, réédition de l'ouvrage qui contient la citation précédente), *rim de vent* (1573-1624). A côté de cette forme apparaît dès 1553 la forme *rumb*, dans la traduction d'un texte espagnol 'L'art de naviguer de maistre Pierre de Médine, Espaignol, traduict de castillan en Françoys par Nicolas de Nicolai, du Dauphiné, géographe du tres-chrestien Roy Henri II'. *rumb* est attesté une deuxième fois en 1583 (voir Jal); il devient la forme normale dès 1611. Il saute aux yeux qu'il s'agit de deux mots différents, et que la forme *rim* a été évincée par *rumb*, mot pour lequel le texte espagnol en question emploie *rumbo*. Que *rumb* ait été emprunté de l'esp. *rumbo* est évident. La ressemblance de *rumb* avec *rim* a certainement contribué à rendre aisée cette substitution. M. C. cherche à enlever à ce *rim* toute valeur de réalité en alléguant deux arguments. Premièrement la graphie de la voyelle par *y* serait à attribuer à une ' pronunciación poco distinta de las nasales francesas'. Deuxièmement l'auteur chez qui se trouve la première attestation de *rym* porte un nom d'une apparence espagnole (*Le Grant Routier de mer*, par Pierre Garcie dit Ferrande). Le premier argument est certainement sans valeur tant que M. C. ne nous donne pas d'autres exemples probants du phénomène qu'il croit pouvoir supposer. Quant au deuxième argument l'apparence donne évidemment raison à M. C. Mais ce n'est qu'une apparence. L. Delavaud, dans son livre *Les côtes de Normandie décrites au XVe s., par Garcie Ferrande* (sans lieu ni date, mait publié au XIXe s.) nous apprend certains détails sur ce personnage : il vivait à Saint-Gilles-sur-Vie (Vendée); sa mère s'appelait Jeanne Olivier (mariée en 1431, morte en 1472). Il faut donc que le père (ou peut-être le grand-père) de Garcie Ferrande soit immigré d'Espagne; par la suite il s'est marié avec une française. Il n'y a donc point de doute que Garcie est né, a grandi et a vécu dans un milieu français. La conclusion de M. C. 'luego parece bastante seguro que el vocablo se extendió a Francia desde el Sur, lo que descarta el germánico como punto de arranque' reste absolument en l'air. Le mot

qui s'impose comme étymologie, en présence de tous ces faits est l'angl. *rim*. Le sens nautique ne paraît pas attesté pour ce mot, mais sa signification est si près de celle du mot français qu'il n'est guère possible de douter de cet emprunt. En effet l'angl. *rim* signifie « the peripheral portion or outer ring of a wheel, connected with the nave or boss by spokes or by a web », ensuite « the edge, border, or margin of an object, especially one which has more or less of a circular form ». Voici donc ce qui s'est passé en français : on a exprimé d'abord cette notion au moyen d'un mot emprunté de l'anglais et dont la sémantique correspondait à peu près (1483). Depuis le milieu du XVIe s. ce mot a subi la concurrence de l'esp. *rumbo* et de l'angl. *rhumb* et a fini par lui faire place au commencement du XVIIe s. Il me semble que M. C. n'est pas plus heureux non plus dans l'explication de l'évolution sémantique qui s'est produite lors du passage du lat. *rhombus* aux mots romans qui en sont empruntés. Je ne veux pas entrer dans la discussion de ce point, mais je me permets de renvoyer à Siegmund Günther *Die Lehre von der Erdrundung und Erdbewegung im Mittelalter* (Halle, 1877), p. 342, qui me paraît être bien plus près de la réalité.

SACCADE. — En rédigeant l'article *saccus*, je suis arrivé à la conclusion que l'anc. fr. *sachier* « tirer du fourreau (l'épée, etc.); tirer violemment, arracher, ôter » aussi bien que l'esp. *sacar* sont des dérivés de ce subst., contrairement aux vues qu'expose M. C. Puisque l'article paraîtra dans un délai assez proche je peux renoncer à anticiper ici mon argumentation. Je me bornerai à quelques réflexions sur *saccade*. Il n'est pas nécessaire de faire appel pour ce mot à l'espagnol, le suffixe *-ade* étant assez fréquent en français dès le XVe s. pour qu'il ait pu servir à former de nouveaux mots (v. p. ex. *ruade*). C'est un dér. du verbe *saquer*, non pas au sens de « tirer », comme le dit *BlWb*, mais au sens de « secouer ». Ce sens provient de l'anc. fr. *sachier* « tasser comme dans un sac ». On remplit un sac en le secouant souvent et en le soulevant un peu pour le laisser retomber, de sorte que le contenu se tasse et prend peu de place. Dans les patois, le verbe est encore très répandu avec des acceptions qui sont très proches de cette signification première; comp. p. ex. verdch. *saquer* « blottir du foin, des pommes de terre, etc., dans des coins », sav. *sacâ* « secouer un sac plein de noix, etc., pour en tasser le contenu ». Le sens de « secouer, bousculer » (en général et sans rapport avec le remplissage d'un sac) est né d'une extension du sens « tasser (un sac) » ; il est attesté fréquemment dès le XIIIe s. et très répandu dans les patois. Le franç. *saccade*

veut dire d'abord (dès 1534) « brusque secousse que donne un cheval pour jeter bas le cavalier » ; il est de toute évidence qu'il vient de *saquer* dans le sens indiqué ci-dessus. La signification inverse « brusque secousse qu'on donne à un cheval en lui tirant la bride » n'est attestée que depuis 1651.

SAIE. — La façon dont l'histoire de ce mot et celle de *sayon* sont présentées dans le *BlochW* ne correspond sûrement pas à la réalité. C'est ce ce qu'avait déjà démontré Paul Barbier dans les *Proceedings of the Leeds Philosophical Society*, 2, 331. C'est le français qui a emprunté ces mots de l'espagnol, et non l'inverse. L'article de P. Barbier est si soigné, comme du reste tout ce que publiait ce savant, qu'on regrette que M. C. ne se croie pas même obligé de le citer.

SALADE. — M. C. veut que le fr. *salade* soit emprunté de l'occitan *salada*. C'est tout à fait improbable. L'occitan *salada* n'est attesté qu'une seule fois, en 1495. Le fr. *salade* par contre se trouve dans une très longue série de textes, qui commence en 1419 ; voir, outre Gay, l'excellent chapitre sur la salade dans Buttin, Ch., Le Guet de Genève au xve siècle et l'armement de ses gardes (Genève, 1910, tiré à part de la *Revue savoisienne*, 1907-9). Que le premier *a* est dû à une modification d'un *e* est démontré par la forme bas-latine *cellata* attestée en 1417 dans un texte tiré de l'Archivio Camerale de Turin : Comptes des trésoriers de Savoie, voir Gay et *Revue savoisienne*, 50, 32, 119[1]. La forme *cellata* est la transcription latine de l'it. *celata*. Puisque dans le passage cité ci-dessus il s'agit d'un payement fait pour ces salades à un armurier de Milan, il est évident qu'en Italie *celata* existait dès 1417 et qu'il est donc de beaucoup antérieur à la date de 1516 donnée par M. C., et qui repose sur une information insuffisante, le mot étant attesté en italien assez souvent au xve s., v. Buttin. Battisti-Alessio ont trouvé dans le bas-latin d'Italie *celata* dès 1350 (malheureusement ils ne donnent pas la référence). Dans Sella Glossario latino emiliano *celata* est donné pour l'année 1476, le diminutif *celatina* pour 1462. M. C. nous informe que cette sorte de casque aurait été inventée en Espagne au xive s., mais il ne nous donne pas d'attestation

1. Libravit magistro Paganino de Mediolano, armario, pro precio trium *cellatarum* datarum p. prefatum Dominum nostrum Petro Bonivardi, Petro de Menthone et dicto Monbuyron, pro tanto.

La forme avec *-e-* revient dans un autre compte conservé à Turin, de 1434 : Libravit Babillano Cena de Janua... pro precio 12 *celladarum* de Janua verniciatorum... qualibet constante I ducato auri.

du mot *celada* ou *celata* pour cette époque, et c'est du mot qu'il s'agit ici, non de la chose. Les documents dont nous disposons actuellement parlent nettement en faveur d'une origine italienne. Ils tracent la route qu'a suivie le mot : Lombardie-Piémont-Savoie-Bourgogne. La longue série d'attestations tirées par Buttin des archives de Turin et de celles du duc de Bourgogne nous renseigne amplement là-dessus. Reste à trouver l'origine de l'it. *celata*. Diez et Battisti-Alessio y voient un dérivé du verbe lat. *caelare* « ciseler » ; seulement la salade, qui était souvent pourvue, il est vrai, de certains ornements (v. surtout Buttin, 85 ss.) n'était pas ciselée. Meyer-Lübke et M. C. le rattachent à *celare* « cacher », suggestion qui remonte jusqu'à Furetière. Il s'agirait donc d'un casque qui était 'caché', c'est-à-dire couvert par quelque chose d'autre[1]. Aussi M. C. part-il d'un *capellina celada*. Mais cette expression ne paraît pas attestée, et, en outre, on ne voit pas comment cette épithète pourrait se justifier, M. C. ne nous disant pas de quoi la *capellina* aurait été couverte. L'explication que j'ai donnée dans l'*FEW* et dans le *BlWb* me paraît encore aujourd'hui la plus vraisemblable : le *celata* de l'Italie supérieure voudrait dire « voûté ». L'it. *cielo* s'emploie très couramment au sens de « voûte » (*cielo d'una cava, d'un forno*, etc.). Une expression du genre de *cappellina celata* (it. *cappellina* est déjà attestée au XIVe s.) aurait donc signifié « casque très bombé ». Cela s'accorde fort bien avec la définition que donne Gay « armure de l'homme de guerre presque sphérique », ainsi qu'avec l'illustration qui y est jointe (2,316). Il est peut-être permis de trouver une confirmation de l'étymologie par *cielo* dans le fait que le mot est écrit *cielata* dans des textes provenant de Sienne et datés de 1460 : *cinque cielate scoperte... quatro cielate* (Angelucci, Inventario della Camera del Comune di Siena, dans *Documenti inediti*, 546, 547). Nous n'avons pas trouvé de cas où des formes ou des dérivés de *celare* fussent écrits avec *-ie-*, ce qui est normal, puisque le lat. *celare* avait un *-ē-*. Il est donc fort probable que la graphie *cielata* correspond à une prononciation par *-ie-*, ce qui est dans un parfait accord avec l'it. *cielo*, celui-ci ayant été prononcé longtemps avec *-ie-*.

SÉMILLANT. — Il n'y a pas de doute que M. Gamillscheg a vu juste quand il a rattaché cet adj. à l'ancien verbe *semiller*, dér. de *semer*, qui, il est vrai, n'est attesté que dans une signification secondaire. Mais la

1. Il est vrai que Furetière dit ' de l'italien *celata*, sic dicta quod ea caput indutus miles celetur '. Mais on ne voit pas comment le part. passé serait justifié par cette explication.

signification primitive se trouve dans l'anc. pr. *semilhar* « semer » qui se trouve chez les frères Bonis. En outre, dans un dérivé de *semiller* qui vit dans les patois de l'Ouest, l'évolution sémantique qui mène de l'idée de « semer » à celle qui est contenue dans *sémillant* est attestée à une étape intermédiaire importante : Orne *esseniller* « éparpiller », Pléch. *əsəmiyə*, bmanc. *esmiyé* « jeter au vent, éparpiller », hmanc. *èsmiller*, etc. Le part. prés. *sémillant* vient d'une signification secondaire du verbe *semiller*, qui est employé dans les *Miracles de Notre-Dame*, 31, 2425 comme verbe réfl., avec le sens de « se donner du mouvement ». Le moyen fr. *semillon* « agitation perpétuelle » s'explique aisément par la même évolution sémantique. Celle-ci s'avère ainsi si naturelle qu'il n'est pas nécessaire de recourir à une explication par le lat. *similia*, comme le voudrait M. C.

SOMBRE. — Pour expliquer cet adjectif M. C. voudrait partir du subst. *essombre* qu'il a trouvé dans Rutebeuf et auquel il donne le sens de « condamnation morale ». Il voudrait le ramener au lat. *exumbris* attesté dans des gloses avec le sens de « sans ombre ». De là serait venue la signification de « triste, mélancolique » ; ainsi le sens concret serait dérivé du sens moral. Mais tout ceci repose sur une erreur d'interprétation : *essombre*, dans Rutebeuf, comme l'a déjà vu Godefroy, est loin d'avoir un sens moral ; il signifie « jachère » (v. aussi Tilander, *Remarques*, 36) [1]. Il n'est donc pas nécessaire de donner une fois de plus des arguments contre ce passage sémantique du moral au physique. L'aspect physique est attesté depuis 1374 dans l'expression *sombre coup* « coup qui ne cause pas d'effusion de sang, mais qui laisse un bleu sur la peau » ; l'aspect moral date de l'époque de Montaigne. Je suis convaincu aujourd'hui que *sombre* est dérivé d'un verbe **sombrer* « donner de l'ombre » qui doit avoir existé à une époque prélittéraire et qui représente le lat. *sŭbŭmbrare* (IV[e] s.). Des formes analogues vivent non seulement en espagnol, mais aussi dans le végliote *sombreya* « ombre », haut-eng. *sumbrigva*, etc. Le lat. *sŭbŭmbrare* a perdu ici son *-b-* intervocalique. Ailleurs il a été transformé sous l'influence d'autres mots, comme dans l'anc. prov. *sotzombrar* (*sub* > *subtus*) et *solombrar* (*sol*). On lira chez M. C. une autre façon de voir l'évolution de ces mots.

SOMBRER. — M. C. voit dans ce verbe un emprunt de l'esp. *zozobrar*.

1. Il y a d'autres erreurs d'information dans l'exposé de M. C. Ainsi il oppose la *coupe sombre* d'un bois à la *coupe réglée*, mais il confond les définitions de ces deux expressions.

Il se fonde pour cela sur un verbe franç. *soussombrer* que donne Jal. Mais Jal dit expressément que ce n'est qu'une 'transcription de l'esp. *çoçobrar*', donc un mot qui n'a jamais vraiment existé en franç.; aussi ne nous est-il donné par aucun document. C'est un mot fantôme. Quant à l'origine de *sombrer* je me permets de renvoyer au *BlWbg.* R. P. de Gorog dans son récent livre, *The scandinavian element in French and Norman*, propose un anc. nor. *sumla* « être emporté par les flots », attesté une fois en parlant d'une personne. Mais une origine noroise est en soi plutôt douteuse, parce qu'un verbe d'une telle importance dans la navigation n'aurait guère pu vivre si longtemps dans la langue française sans paraître dans les textes.

TAMIS. — Ce mot est regardé généralement comme d'origine gauloise. Il est vrai que Thurneysen, tout en reconnaissant que le suffixe *-isium* existait en celtique, avait déclaré que celui-ci n'offrait aucune possibilité d'expliquer le radical. Après lui, personne n'a plus essayé d'éclaircir ce dernier problème. Voilà ce dont M. C. s'autorise pour chercher une autre solution. Il se trouve que les plus anciennes attestations se rencontrent dans les langues germaniques : ce sont surtout l'ags. *temesian* « tamiser » (depuis le xe s.) et l'anc. haut-all. *zemisa* « son de blé » (les autres formes, comme le moyen néerl. *teems* « tamis », sont postérieures). M. C. se croit donc en droit de postuler un francique **tamisi*, lequel pourrait être en dernier lieu d'origine celtique ou préceltique, puisque le germanique n'offre aucune possibilité non plus d'expliquer le mot. M. C. croit que ce sont les Francs qui auraient introduit le mot en galloroman, tout en le tenant peut-être eux-mêmes des Gaulois, leurs anciens voisins. Son seul argument de quelque poids est qu'il croit pouvoir démontrer que dans les autres pays romans le mot n'existe que comme emprunt du français, et qu'en galloroman même les plus anciennes attestations proviennent toutes de l'extrême nord : « que toda la documentación de *tamis* y *tamiser* en francés antiguo proceda, con extraña unanimidad, de Picardía y de Tournai ». Comment s'accorde avec cette assertion le fait que la première attestation de *tamis* se trouve dans la *Chanson de Guillaume*, dont l'auteur se sert du dialecte de l'Ile-de-France, et dont le manuscrit a été écrit en Angleterre ? En outre, le fait que *tamis* se trouve chez Deudes de Prades (Rouergue, vers 1220), montre qu'il est indigène aussi en occitan, puisqu'un mot technique comme celui-ci, qui avait peu de chances de figurer dans la poésie lyrique, ne pouvait être l'objet d'un emprunt à des poètes du Nord, mais venait directement du parler local. Reste l'Italie et le rhé-

toroman. Ici le mot est restreint à la Vénétie, au Trentin, à la Lombardie orientale[1], au Frioul, au ladin des Dolomites, à l'Engadine et à la Bregaglia. M. C. dit : « es el aspecto típico de un galicismo irradiado desde la capital veneciana ». L'adjectif ' típico' veut dire que c'est un cas parmi beaucoup d'autres; mais ceux qui, comme moi, n'en connaissent pas d'autres, auraient été reconnaissants à M. C. de nous signaler quelques exemples analogues. M. C. se croit autorisé à cette assertion par le fait qu'il ne connaît pas d'attestation de ce mot dans cette région avant 1759. Ce serait donc un emprunt fait au français vers cette époque. Or, M. C. paraît n'avoir consulté que les dictionnaires dialectaux de l'Italie supérieure, qui ne remontent pas au-delà du XVIIIe s. Quand on veut faire de la chronologie lexicale, il est indispensable de parcourir aussi les anciens textes. Je signale p. ex. à M. C. le subst. *tamis* « staccio » dans un texte de Trévise du XVIe s. (*AGl*, 16, 329) ou le part. passé *tamixato* « stacciato » dans les Sette Savi (Venise, XVe s., R 7, 51). Je pense qu'avec ceci toute la théorie de M. C. s'écroule. Il ne peut pas s'agir d'un emprunt du français; le mot doit être indigène dans la Lombardie orientale (ou le Frioulan ?), d'où il s'est étendu, à une date très ancienne, à la Vénétie. De même en rhétoroman il doit être ancien pour les mêmes raisons. Mais il y a plus. Le *tamis* est un crible très fin, comme le *sas* (it. *staccio*, dér. de *saeta*). Les définitions données dans les dictionnaires des différentes langues parlent presque toujours d'un crible fin fait de crin. Comp. p. ex. le néerl. *tems* « een fijne zeef van haar (meestal paardehaar) ». Encore aujourd'hui les tamis se font en France le plus souvent en crin de cheval. Or, Pline, *Nat. Hist.*, 18, 108 écrit *cribrorum genera Galli e saetis equorum invenere*; voir aussi Hoops Realexikon 4, 172, qui rappelle à ce propos l'anglo-saxon *hersyfe*. Les Anglo-Saxons avaient donc deux termes, l'un emprunté du celtique, l'autre créé dans leur propre langue. De la même façon le type **tamisium* est concurrencé dès le Bas-Empire par *saetaceum*; aujourd'hui encore *tamis* et *sas* vivent côte à côte en français, tandis que les régions italiennes se sont décidées en général pour l'un ou pour l'autre. Que **tamisium* soit aussi un emprunt dans les langues germaniques se voit par le fait qu'il s'y étend le long de la frontière linguistique. Voir à ce sujet Th. Frings, *Germania Romana*, 163. On peut donc regarder comme sûr que **tamisium* est indigène en galloroman, dans l'Italie supé-

1. M. C. l'a trouvé seulement pour Brescia, mais Tiraboschi le donne aussi pour Bergame : *tamis* « staccio », *tamisá* « ventilare ».

rieure et en rhétoroman et que les langues germaniques voisines l'ont emprunté du roman. Reste à savoir d'où il vient en dernier lieu. Si les langues celtiques n'offrent aucun point de départ, il faudra penser à un emprunt que le gaulois aurait fait à une langue préceltique, solution à laquelle a pensé aussi M. C.

TÂTER. — Pour l'origine de ce verbe, qui revient dans la plupart des langues romanes, on a fait plusieurs propositions. Salvioni, suivi par Meyer-Lübke, avait pensé à un lat. vulg. **tastare*, lequel serait né d'un croisement entre *tangere* et *gustare*. Diez avait postulé un **taxitare*, fréquentatif de *taxare* « évaluer; tâter; railler ». M. Spitzer enfin avait opposé à ces hypothèses une origine par onomatopée, un *tas-tas* analogue à un *tus-tus*, lequel aurait donné l'occitan *tustar* « heurter ». M. C. penche fortement pour l'opinion de M. Spitzer. Ceux qui consultent fréquemment l'*FEW* savent que nous n'avons aucune aversion pour les innovations expressives et les onomatopées; dans ce dictionnaire les familles de mots expliquées de cette façon foisonnent. Mais j'avoue que pour *tâter*, comme du reste pour *tustar*, je ne crois pas pouvoir me ranger à l'avis de ces deux savants. Quand le latin connaît des mots qui sont phonétiquement et sémantiquement aussi près des mots romans que c'est le cas pour *tâter* et ses congénères, il me paraît difficile de les considérer comme étrangers les uns aux autres. M. C. donne deux arguments contre l'étymologie par **taxitare*. L'un serait que le simple *taxare* au sens de « toucher fortement » ne serait qu'une fiction d'Aulu-Gelle. Il est vrai que les écrivains ne l'emploient pour ainsi dire jamais, excepté dans un sens plutôt technique chez les Gromaticiens (VIe s. : *terminus taxatus a ferro*, ce qui désigne la limite entre les bornes polies et celles qui ne sont pas travaillées, éd. p. 342-345, etc. ; v. Lachmann-Rudorff, Feldmesser, 2, 274)[1]. Mais il me semble arbitraire d'en conclure que le mot n'a rien à faire avec *tangere* et d'en faire un emprunt au grec τάσσω, opinion émise autrefois par Postgate, *IF* 26, 177 et admise avec des réserves par Ernout-Meillet (voir maintenant Walde-Hofmann). Comp. aussi le lat. *taxim* « en touchant », attesté depuis le Ier s., et *taxat* : *tangit* dans les Gloses. D'autre part, si le type **taxitare* suffirait pour le fr. *tâter* et l'it. *tastare* (comp. *tosco* < *toxicum*), il est vrai, comme le dit M. C., que d'autres régions romanes n'auraient peut-être pas procédé à une si rapide expulsion de la voyelle de l'antépénultième. Reste l'hypothèse de Bloomfield et Salvioni, à laquelle M. Spitzer

1. Communication du Thes LL.

avait objecté la difficulté d'un croisement entre un verbe de la 3e conjugaison et un autre de la 1re conjugaison. Mais un croisement entre *taxare* (au lieu de *tangere*) et *gustare* ne rencontre plus cette difficulté, et il est bon de se rappeler à ce propos que Maurice Bloomfield déjà, dans *IF* 4, 70, avait proposé un croisement entre *taxare* et *gustare*. Reste l'objection sémantique que M. C. fait en ces termes : « *tangere* y *gustare* no eran sinónimos, y por lo tanto no podían cruzarse : tales cruces de vocablos que significan cosas distintas sólo han existido en la mente de los filólogos, tal como los centauros o hipogrifos han vivido sólo en la imaginación de los poetas. » Pourtant, au risque d'être relégué parmi les poètes, nous devons dire que les deux sensations du toucher et du goûter nous semblent si proches l'une de l'autre qu'il est naturel qu'elles se confondent dans l'esprit de certaines gens : la sensation du goût se produit par le contact des boissons, etc., avec la langue, comme les sensations tactiles proviennent du contact des doigts avec les objets. On se demande ce que M. C. va faire du cat. *tastar* « goûter » (très ancien, puisque le subst. *tast* « sens du goûter » est attesté dès le XIVe s., *RF* 23, 250), s'il ne veut pas reconnaître cette possibilité. Les attestations des représentants de **tastare* au sens de « goûter » sont si nombreuses en français, en occitan, dans l'Italie supérieure, que je renonce à les citer ici. Je me borne à relever quelques-uns des nombreux cas dans lesquels les deux sensations sont encore désignées par le même verbe : mars. *tastar* « sonder, toucher, palper; essayer si une chose est bonne à manger », mdauph. *tastá* « toucher, palper; déguster », Lallé *tastar* « goûter », *a tastas* « à tâtons », Mauriac *tastá* « tâter, manier ; goûter », Vinz. *tâtá* « tâter ; goûter », lim. *tatar*, blim. *tostá*, béarn. *tastá*. Et de nos jours, un compagnon du taste-vin ne dit-il pas : « tâtez-moi de ce Beaujolais et vous m'en direz des nouvelles ? » Comparez aussi *sastá* « gustare un cibo » dans les Vallées bergamasques (*saggiare* + *tastare*) d'après Tiraboschi. La solution la plus naturelle du problème de *tâter* nous semble donc résider en un croisement de *taxare* avec *gustare*.

TIMON. — La forme *tīmo*, dont proviennent les formes romanes, à côté du lat. class. *tēmo*, reste difficile à expliquer, même après les efforts faits par M. C. Mais il faudrait pour le moins biffer l'astérisque devant *timo*, puisque cette forme est attestée chez Epiphanius (vers 500) et ailleurs.

TIRER. — Ce verbe, qui vit dans toutes les langues romanes, excepté le roumain et le dalmate, a été l'objet de nombreuses tentatives d'expli-

cation. M. C. hésite entre le verbe germanique qui correspond au goth. *dis-tairan* « déchirer », anc. haut-all. *zëran*, all. mod. *zehren* « détruire, consumer » (étymologie proposée par Diez) et une explication par le subst. *tyrannus*, laquelle il a puisée en la déformant dans le *BlWb*. Mais heureusement il avoue ne croire au fond ni à l'une ni à l'autre. L'origine du verbe lui reste énigmatique. M. C. part de l'axiome qu'un verbe du type de *tirer* serait indigène dans chacun des pays romans, que sa grande extension géographique ne serait pas due à des emprunts que les langues romanes auraient faits à l'une d'entre elles. Seule l'étymologie germanique ci-dessus mentionnée satisferait à cette exigence, puisque chacun des pays romans qui possèdent le mot aurait pu le recevoir du peuple germanique qui l'avait envahi. Mais on ne voit pas comment la voyelle *ë* du verbe germanique aurait pu devenir *i*. Il est vrai que M. C. suppose, pour les besoins de sa thèse, qu'il y a eu un dialecte germanique qui aurait changé le *ë* en *i* dans cette position. Mais puisqu'aucune langue, aucun dialecte ou sous-dialecte germanique ne montre la moindre trace d'une pareille évolution, cette supposition reste inacceptable.

Si le verbe n'a passé dans les langues romanes ni d'une langue préromane, ni du latin, ni du germanique, il est évident qu'il est né dans l'un des pays romans et qu'il en a été emprunté par les autres. Que chaque langue romane l'ait créé indépendamment et de toutes pièces est sûrement à exclure. Dans ces circonstances la chronologie a la parole. A ce sujet il faut dire d'abord qu'en bas-latin un verbe *tirare* n'apparaît que très tard, beaucoup plus tard que dans les langues romanes et très rarement. C'est que dans le sentiment de ceux qui écrivaient en latin *tirer* correspondait à *trahere* et que ceux-ci n'avaient aucune raison pour préférer au verbe latin ce nouvel intrus. En espagnol, il est attesté une seule fois au XIIe s., dans le *Cid*, ensuite au XIIIe s. (Berceo). En Italie le verbe n'est attesté que depuis 1270 environ, le dér. *tirellum* « tortura della corda » en 1250. En galloroman, *tirer* remonte au XIe s. (Roland pour le français, la Sainte Foy pour le provençal). La chronologie parle donc nettement en faveur d'une origine galloromane. Il est remarquable aussi que d'abord le sens est seulement « retirer, faire sortir une chose d'une autre où elle était engagée » : Cid *al tirar de la lança en tierra lo echó* « en retirant la lance... » ; Roland 2283 *en cel tirer* (scil. *l'espee*) » en tirant l'épée de la main ou de dessous le corps de Roland » ; Sainte Foy 386 *Levan la 'n pes del fog tiran* «... en la tirant du feu ». C'est là en galloroman le sens le plus anciennement attesté, avec celui de « arracher

la barbe, les cheveux ». Ce verbe s'employait donc à la place de *traire* quand il s'agissait d'une action exprimée avec une forte nuance affective ou d'une action subite qui demandait de la force et de la présence d'esprit. Tout d'abord très expressif et d'un emploi restreint à un sens, *tirer*, dans les siècles suivants, déloge *traire* successivement de presque toutes ses positions. Quand, au XIIIe s., il arrive en Italie, il a déjà un champ sémantique assez étendu.

La première fois que je me suis occupé de *tirer*, c'était en 1930 dans le séminaire roman de Leipzig, où un de mes étudiants fit une conférence sur le célèbre essai de Gilliéron sur *traire*, en suite de quoi j'expliquai à mes auditeurs ma manière de voir l'origine de *tirer*, celle qui se trouve exposée dans le *BlWb* : ' Probablement réduction de l'a. fr. *martirier* « martyriser », aussi « torturer (en général) ». Une des tortures les plus fréquemment infligées était la dislocation des membres. Le nom habituel du bourreau au moyen âge, *tiranz* (du latin *tyrannus*) ayant la même désinence que les part. prés., on pouvait voir dans le part. prés. de *martirier*, *martirant*, un comp. de ce *tiranz* avec l'adv. *mar* « malheureusement » (du latin *mala hora* « à la mauvaise heure »). A la suite du part. prés. le verbe entier pouvait être senti ainsi, de sorte qu'un simple *tirer* s'est finalement détaché de ce verbe'. — Un peu plus tard (1932) G. Serra publia dans *Dacoromania*, 5,437 un article, dans lequel il ramène *tirer* à un verbe latin non attesté **martyrare*. M. C. ne pouvait pas savoir que l'exposé du *BlWb* est antérieur à l'article de Serra et indépendant de celui-ci. Il est donc tout naturel qu'il croie que je dois ma solution du problème à G. Serra; il ne pouvait voir dans mon article du *BlWb* qu'une modification de celui de G. Serra. Il lui semble qu'elle vaut encore moins que celle de Serra, qu'il rejette (Wartburg empeora todavía la idea de Serra...). Ma solution se distingue pourtant nettement de celle de G. Serra, et surtout sur deux points. Je ne pars pas d'un latin hypothétique **martyrare*, mais de l'ancien français *martirier*, *martirer*. D'autre part, tandis que pour Serra le verbe **martyrare* seul était en jeu, je pense que la décomposition de *martirer* en *mar tirer* (ou *mal tirer*) a été suggérée par le fait qu'il y avait à côté en anc. franç. le subst. *tiranz* « bourreau » (< *tyrannus*) et qu'une des tortures les plus fréquemment infligées était la dislocation des membres, qui se faisait en tirant sur les bras et sur les jambes. Le *tirant* étant celui qui appliquait ces tortures, *martirer* pouvait être entendu comme étant un composé de l'adverbe *mar* (ou *mal*). On peut imaginer p. ex. que le torturé, dans sa douleur, s'écriait : *com mar-*

tires, tiranz ! « comme tu tourmentes, bourreau ». La présence de *tirant* entraînait la décomposition de *martirer* qui s'est étendue aux autres formes du verbe et a abouti à la création du verbe indépendant *tirer*.

Or, M. C. pense aussi à une origine de *tirer* à partir de *tyrannus*, dont le représentant en anc. franç. présentait l'aspect d'un part. présent. Il m'emprunte cette idée, mais en la présentant comme de son cru, puisque dans tout son article il ne souffle mot du rôle que *tiranz* joue dans l'explication que j'ai donnée dans *BlWb*. Il accepte l'idée générale que le verbe *tirer* doit son origine à l'activité du bourreau, mais il fait fi de *martyrer* parce qu'il s'obstine à croire que le type *tirare* est indigène en espagnol et en italien où on ne trouve pas l'équivalent de *martyrer*. L'idée de M. C. que *tyrannus* seul est à l'origine du type *tirare* est très critiquable. Prétendre qu'un verbe s'est formé à partir d'un subst. dont la terminaison est identique avec celle des part. prés., c'est attribuer à cette forme du verbe un pouvoir qu'elle n'a certainement jamais eu [1]. Quand M. C. nous aura montré un cas parallèle, nous pourrons nous remettre à examiner cette question. Dans la façon dont j'envisage la genèse de *tirer* il s'agit de tout autre chose, puisque le verbe *martirer* est déjà là, avec toutes ses formes, et qu'il s'agit seulement de comprendre ce verbe autrement, d'en changer l'analyse. C'est bien le cas de dire ' Corominas empeora la idea de Wartburg '.

Puisque le point de départ est l'anc. franç. *martirier*, il importe de trouver l'origine de ce verbe. Pour M. C. c'est un latin médiéval *martyriare*, que je ne trouve attesté nulle part, mais qu'il dit avoir rencontré, malheureusement sans nous donner les renvois indispensables. Quand on réunit les matériaux dont nous disposons pour cette famille de mots, il est hors de doute que *martirier* est de formation française. Le lat. *martyrium* a été emprunté sous les formes *martyrie, martire* (aujourd'hui *martyre*). De ce subst. a été dérivé le verbe *martirier, martirer*. M. C. rejette l'idée que l'origine de *tirer* est dans ce verbe, parce que nous n'avons jamais **tirier*.

Or, cette objection porte sûrement à faux. Dès avant 1120 le subst. *martirie* était devenu *martire*, puisqu'il rime avec *deduire*, *ocire* dans le ' Compuz ' de Philippe de Thaon (v. 539, 831, 1612 ; de même Gaimar

1. Il y a bien le subst. *courtisan* qui a joué un rôle dans la création du verbe *courtiser*. Mais sa force inductrice s'explique par le fait qu'il était entouré de toute une famille de mots dont le chef était *la cour*.

2222 et Wace). Il s'agit ici d'un phénomène qu'on observe à cette époque dans tous les mots empruntés du latin et se terminant en *-ie*. Dans les mots dont la voyelle accentuée est autre que *i*, le *i* de la terminaison rentré dans la syllabe précédente se lie en diphtongue avec cette voyelle ; mais quand celle-ci est elle-même un *i*, il ne peut en résulter qu'une fusion des deux *i*. Voyez dans le même ‘ Compuz ’ au vers 27 *necessaire* en rime avec *faire*. Cela montre qu'au vers 36 *necessarie* n'est qu'une graphie latinisante pour *necessaire*. De même la rime *sagittaire : traire* (v. 1403) montre que *armaries : sagittaries* au vers 1727-8 est à lire *armaires : sagittaires*. Le ‘ Compuz ’ est un terminus ad quem pour cette évolution, et personne ne peut dire si ce phénomène n'était pas déjà vieux de cent ans à l'époque de Philippe de Thaon, alors que l'écriture s'efforçait toujours de souligner le rapport avec le mot latin. Les deux formes doivent avoir coexisté pendant assez longtemps, puisque Guernes dans sa ‘ Vie de saint Thomas ’ emploie aussi bien *martirie* que *martyre*. Chez Wace le verbe est aussi assuré par le vers sous les deux formes *martirier* et *martirer*. Il doit s'agir d'une forme *martirier* employée par les gens d'Église, qui avaient toujours devant eux le lat. *martyrium*, et d'une forme plus populaire *martirer*. Celle-ci peut avoir été en usage depuis assez longtemps déjà. Le fait que *tirer* est attesté 40 ans plus tôt que le subst. *martire*, dont est dérivé *martirer*, n'est donc pas une objection grave pour notre manière de voir. Les formes populaires *martire* et *martirer*, qui réduisaient cette terminaison tout à fait insolite *-irie* à *-ire* peuvent avoir existé bien longtemps avant le ‘ Compuz ’, où elles ont trouvé leur première attestation.

Si je pense que l'origine de *tirer* est à chercher dans le galloroman, il reste à savoir si c'est le français ou le provençal qui l'a créé. Au sens le plus ancien « tirer une chose hors d'une autre » (all. herausziehen) il est plus ancien en anc. prov., puisqu'il se trouve dans la Sainte Foy (vers 1050), tandis qu'en anc. franç. il faut attendre la Chanson de Roland (vers 1080). Mais cet écart de temps est négligeable, vu la rareté des textes de cette époque, et il ne permet pas de conclure. Le *tirar* de la ‘ Sainte Foy ’ pourrait très bien être emprunté déjà du franç. Mais il y a un autre fait qui parle nettement en faveur du français : pour le verbe dérivé de *martirie* (anc. fr.) ou *martiri* (anc. prov.) une forme en *-ar* au lieu de *-iar* n'est pas attestée en anc. prov. A partir de 1200 environ l'anc. prov. possède une forme *marturiar*, au XIVe s. seulement *martiriar*, mais aucun texte ne trahit l'existence d'un **martirár*. Il est donc évident que, si *tirer*

est né d'une décomposition de *martirer*, seul le galloroman septentrional peut en réclamer la paternité.

Il reste une dernière question : faut-il supposer, entre *martirer* et *tirer*, une étape intermédiaire **maltirer* ou non? En 1930, je présentai à mes étudiants les deux évolutions comme également possibles ; pour G. Serra, qui n'avait pas pensé à l'adverbe anc. franç. *mar*, la dissimilation en **maltirer* était une supposition nécessaire. Aujourd'hui encore je pense qu'il serait difficile de se décider sans hésitation pour l'une des deux possibilités. Mais puisque *mar* est un adverbe si fréquent en anc. franc., qu'il a une valeur expressive beaucoup plus forte que *mal* et qu'il est souvent employé dans des expressions exclamatives, il me semble très probable que c'est de *martirer* directement qu'est né *tirer*.

Il est nécessaire de résumer en quelques phrases le résultat de ce long article : l'idée de M. C., proposée par lui avec de forts doutes, que *tirer* pourrait s'être formé autour de *tiranz* « bourreau » senti comme part. prés. me semble inacceptable. Celle de G. Serra, qui croit qu'un **martyrare*, non attesté, aurait subi une dissimilation et aurait été décomposé en *mal* + *tirer* tient trop peu compte des réalités. Seule tient debout, à mon sens, celle que j'ai émise oralement en 1930 et publiée en 1950, que le point de départ est l'anc. franç. *martirer* et c'est seulement grâce au rôle de catalysateur qu'a joué *tiranz* qu'un verbe *tirer* a pu naître de *martirer*. Je n'ai point de tendresse pour cette étymologie et je l'abandonnerai volontiers le jour où quelqu'un prouvera — comme deux fois deux font quatre — que l'anc. prov. et l'anc. esp. *tirar*, ainsi que l'it. *tirare* sont indigènes.

TIRETAINE. — M. C. accepte l'explication de ce mot qui a été donnée par M. Gamillscheg. Ce serait un dérivé de l'anc. fr. *tiret* « sorte d'étoffe précieuse ». M. Gamillscheg n'avait pas expliqué le suffixe *-aine*. M. C. voit dans ce suffixe le fém. du suffixe *-ain*, qui aurait servi anciennement à désigner les tisserands qui fabriquaient le *tiret* ; ceux-ci se seraient appelés *tiretiers* ou *tiretains*, et de ce dernier aurait été dérivé *tiretaine*. On comprend fort bien comment s'est formé *tiretier* sur *tiret*. *tiretain*, par contre, serait formé comme p. ex. *chapelain* et *châtelain*; seulement, dans la série des subst. en *-ain*, il ne s'agit jamais d'une personne qui fabrique l'objet en question (la chapelle, le château). On ne voit donc pas comment on pourrait justifier morphologiquement un *tiretain*. En outre, M. C. cite bien des textes pour *tiretier* ; il n'en donne pas pour *tiretain*, et pour de bonnes raisons : c'est que ce mot est introuvable dans les documents.

Jusqu'au moment où M. C. nous aura dit où il l'a trouvé, nous sommes obligés de penser que le mot a été inventé par lui de toutes pièces pour les besoins de sa thèse et sans qu'il ait averti le chercheur qu'il s'agit d'une forme supposée. Il existe bien un bas-latin *tiretanius*, mais le texte cité par Du Cange montre qu'il s'agit de la latinisation d'un fr. *tiretanier*, non pas d'un **tiretain*. Du reste, même si celui-ci existait, la façon dont on en aurait tiré un fém. *tiretaine* pour désigner l'étoffe fabriquée par les prétendus **tiretains* aurait eu besoin d'un mot d'explication ; pour M. C. ce problème ne semble pas avoir existé. Tout l'édifice construit par M. C. tombe donc en ruines. Reste à trouver comment *tiretaine* est né. Je pense que le point de départ est un autre nom d'étoffe très connu, se terminant en *-aine*. Ce ne peut être que *futaine*. *tiretaine* a donc été dérivé de *tiret* sous l'influence de *futaine*, à peu près comme, d'après les noms de métiers en *-eur*, on a transformé le *laman* du XIVe s. en *lamaneur* au XVIe s.

TRÉMIE. — Il existe deux propositions étymologiques pour ce mot, qui vit dans toutes les langues romanes excepté le roumain : it. *tramoggia*, etc. Avant Diez déjà on avait pensé au lat. *trĭmŏdia* « mesure qui contient trois muids » (comp. de *tres* et *modium* « muid »). Mais Diez aurait préféré voir dans l'it. *tramoggia* un composé de *tremare*, un **tremamoggia*, qui se serait réduit par la suite en *tramoggia*. Le point de départ sémantique serait dans le fait que la trémie est dans un continuel mouvement de va-et-vient, que sa fonction est, pour ainsi dire, de trembler. Meyer-Lübke était revenu à *trĭmodĭa*, et il a été suivi de tout le monde. M. C., qui trouve que ' el aspecto semántico no fué nunca el fuerte de Meyer-Lübke ' [1], revient à l'étymologie de Diez, en la modifiant quelque peu. Il propose de voir dans *trémie*, *tramoggia*, etc. les représentants d'une phrase impérative créée en latin vulgaire : *treme*, *modium* « tremble, oh muid » (allusion au muid de blé qu'on vient de verser dans la trémie). Je ne pense pas que beaucoup de romanistes se décident à accepter une aussi étrange composition. M. C. cherche à appuyer son étymologie par une comparaison avec des mots comme *mariposa*, *abrojo*, *andarrío*. Mais dans *abrojo* « chardon, etc. » il s'agit d'un avertissement donné à une personne : ' ouvre l'œil pour éviter de te faire piquer ' ; *andarrío* « berge-

1. Jugement qui fait un contraste éclatant avec celui par lequel le vénéré maître de M. C., Jakob Jud, commença sa célèbre étude sur le franç. *son* : ' die von Meyer-Lübke mit glücklichem Wurf zum ersten Mal versuchte zusammenfassende Darstellung der beim Dreschen verwendeten Geräte '.

ronnette » veut dire « va à la rivière ». Dans *abrojo* et *andarrío* ni *-ojo* ni *-río* ne sont des vocatifs ! Comme dans *abrojo* le subst. contenu dans la composition de *lavamanos, quitasol*, etc., est accusatif. Seul, *mariposa* contient un vocatif : *María, pósate.* Mais ici il s'agit d'un être vivant, voire même personnifié, auquel on peut bien adresser un ordre. Mais qu'un meunier adresse un ordre à un muid de blé semblera étrange. Aussi M. C. ne doit-il être très sûr de son explication puisqu'il nous laisse généreusement le choix entre cet impératif-vocatif bizarre et un croisement entre deux mots qu'il invente : *tremella*, dérivé de *tremere*, qu'il donne sans astérisque, bien qu'il soit introuvable dans les lexiques latins [1], d'une part, et un dér. de *modium* créé d'après M. C. dans le latin d'Asturie **modiaeca* (astur. *moxegu*, etc.) de l'autre. Du reste, pour justifier ce **modiaeca*, il est forcé de partir d'un fém. lat. *modia*, qu'il laisse de nouveau sans astérisque, bien qu'il ne soit pas attesté. **tremella* et **modiaeca* se seraient croisés par la suite pour former un **tremodia*.

Voyons maintenant comment M. C. combat l'étymologie par *trĭmŏdia*. Il dit que le changement de sens de « mesure de trois muids » à « trémie » aurait été attribué à une certaine ressemblance des formes des deux récipients, et que c'est ainsi que Meyer-Lübke l'avait sûrement entendu. Du reste, plus loin, M. C. fait appel lui-même à cette ressemblance pour pouvoir introduire son **modiaeca*. Seulement, pour *trimodia* il ne veut pas qu'on l'invoque. Voici pourquoi : ' no hay dato alguno que compruebe este traslado semántico en latín [y en a-t-il pour **modiaeca* ?], y realmente sería extraño. ¿ Por qué se habria comparado la tolva con una medida precisamente de tres fanegas, y no de dos, de una o de cuatro ? Además tres fanegas son mucho para caber en una tolva '. On n'en croit pas ses yeux en lisant cette argumentation. Comme si une ressemblance des deux formes ne pouvait pas très bien suffire comme cause de cette extension sémantique, sans qu'il y eût besoin d'une identité exacte du contenu des deux récipients ! Chacun de nous peut citer de nombreux exemples où il a suffi d'une ressemblance de forme pour faire donner à un objet le nom de tel autre objet sans que les sujets parlants se soient souciés de leur grandeur. Et puis on se demande si M. C. a ouvert son

1. Ce qui est souvent très gênant dans l'examen des étymologies de M. C., c'est que tantôt il met un astérisque aux formes dont il ne fait que supposer l'existence, tantôt il omet cet astérisque. Le lecteur croit alors avoir affaire à une forme réellement attestée, et seulement après de longues et vaines recherches il finit par se convaincre que M. C. l'a induit en erreur.

dictionnaire latin quand il a écrit ces lignes : comment le latin aurait-il fait pour donner à la trémie le nom d'une mesure comprenant deux muids ou quatre ? En latin *modius* est flanqué de trois composés, qui sont *semodius* « un demi muid », *decemmodia* « mesure de dix muids » et *trimodia*. Il n'y a de composé ni avec *duo* ni avec *quattuor*, etc. Est-ce que le latin aurait dû créer exprès un autre composé encore pour satisfaire aux exigences mathématiquement rigoureuses de M. C. ? Des trois mots qui s'offraient à celui qui, partant de la ressemblance entre une mesure de blé et une trémie, employait le nom de celle-là pour désigner celle-ci, *trimodia* avait certainement le plus de titres, plus même que le **modiaeca* de M. C. Personne ne niera qu'en soi il soit possible de dériver un subst. avec le sens de « trémie » d'un verbe voulant dire « trembler » ou « sauter ». M. C. a raison de citer à l'appui p. ex. l'angl. *hopper*, dérivé de *to hop* « sauter ». Mais on sait que des noms de récipients ont aussi servi à désigner la trémie, comme le vaudois *eykriñ* (< *scrinium*, AGl, 11, 342) ou le gascon *korbet* (*FEW*, 2, 1180 a), ou enfin le **modiaeca* introduit par M. C. lui-même. Reste un certain nombre de formes dont la terminaison ne se laisse pas ramener à celle de *trĭmŏdia*. A côté des formes *treumia*, *tremœa*, *tremuia*, qui reflètent l'anc. fr. *tremuie* et *tremie*, Du Cange donne encore un bas-latin *tremula* [1] et *tremellum*. M. C. y ajoute le suisse all. *trimelle*, le néerl. *tremel* et le frioul. *tramuele*. Il voudrait les expliquer par un lat. *tremula* et par **tremella* (vide supra). On se demande par quel tour de force il pourrait expliquer ainsi phonétiquement la forme frioulane, pour laquelle Meyer-Lübke invoque, sûrement avec raison, l'influence du frioul. *muele* « meule » (< *mŏla*), influence qui se fait sentir aussi dans certaines formes galloromanes, comme *tremülo* à Ossau. Le néerl. *tremel* (depuis le XVIe s.) a déjà été expliqué par Franck-van Wijk comme une déformation tardive de *trémie* ; de même que le bas-lat. *tremellum* ne se trouve que dans le texte écrit en Angleterre. Le suffixe *-el* est sans doute ou bien le suffixe germanique fém. -(*i*)*lō*(*n*) (ags. *sceafl*, *féol*, anc. haut-all. *scûfla* « schaufel », *fîhala*, etc.), ou bien le suff. germ. masc. *-ila* (ags. *scýtel*, *býtel*, anc. haut-all. *zugil*, *sluzzil*, etc.), qui servaient tous deux à former des mots désignant des outils. Des formes du moyen-haut-allemand attestées dans des textes alsaciens nous

1. Ce *tremula*, daté de 1194, provient de Château-Vilain (Haute-Marne). Je suis sûr que même M. C. ne pense pas à une conservation de l'adj. latin. Il doit s'agir ou bien d'une erreur de graphie pour *tremuia* ou bien d'une tentative du scribe de rattacher étymologiquement le mot de la langue vulgaire à l'adj. latin.

montrent par quelles étapes le mot français a passé pour aboutir à une forme semblable : nous y trouvons d'abord une forme *trimeie* empruntée presque telle quelle du français, mais qui devient ensuite *trimmel*. Les formes du Valais allemand *trímmere*, etc. (v. Stäheli, 27) ont un *-r-* qui répond aux formes *ẽntrəmuirə*, etc. du Valais français. Le suisse allemand *trimélle* (Zurich, Argovie), il est vrai, est accentué sur la 2e syllabe, ce qui ne peut guère s'expliquer que par un emprunt à une forme galloromane [1] avec changement de suffixe en *-elle*. Il doit s'agir d'une forme régionale pour laquelle toute attestation nous manque. Une adaptation toute semblable s'est du reste produite dans de nombreux parlers galloromans, qui ont transformé *trémie* en *trémoire*, le rangeant ainsi parmi les nombreux noms d'outils formés avec *-atoria*. Ces formes en *-el* et le bas-latin *tremellum* sont donc tout simplement des adaptations de *trémie* dans des parlers germaniques. Puisque l'ags. connaissait aussi le suff. *-ila*, il peut avoir existé un ags. ou moyen-angl. **tremel*, emprunté avec changement de suffixe d'un représentant de *trimodia*. Ce n'est qu'en méconnaissant tous ces faits qu'on peut se hasarder à vouloir rattacher les formes citées dans cet alinéa à l'adj. lat. *tremula* ou à son ' diminutif ' — inventé — **tremella*.

On comprendra peut-être qu'au lieu de descendre dans les profondeurs de la pensée de M. C., nous préférions nous en tenir à la ' superficial etimología de Meyer-Lübke '.

TRINGLE. — M. C. pense, comme tout le monde, que le franç. *tringle* est le même mot que le néerl. *tengel* « latte; agrafe » ; seulement, pour lui le mot néerl. est emprunté du franç. *tringle* (d'abord *tingle*), tandis que pour tous ses prédécesseurs c'était l'inverse : ' es extraño que Thomas y sus imitadores [Meyer-Lübke, Gamillscheg, BlochW] no hayan advertido lo que salta a la vista : que el préstamo se produjo en dirección contraria a la que ellos suponen '. Voici ses arguments : 1) ' lo sugiere así la vacilación del neerlandés entre *tengel* y *tingel* ' ; 2) ' refuerza esta impresión el completo aislamiento y esterilidad del vocablo en neerlandés ' ; 3) ' lo prueba en forma concluyente la fecha reciente de esta palabra en el idioma : todavía no figura en Kilian (fin s. XVI) '. A quoi il y a à répondre ceci : 1) si M. C. avait consulté une grammaire historique du

1. Ou italienne ? Mais dans les dictionnaires patois de l'Italie supérieure on ne trouve que des représentants non altérés de *trimodia*. Il doit s'agir d'un emprunt relativement tardif, qui a son parallèle dans *skabelle*, empr. ou du galloroman ou de l'italien (lt. *scabellum*).

néerlandais, p. ex. celle de van Loey (II, §§ 9 et 15), il aurait appris que le *-i-* est souvent changé en *-e-*, dans la position dont il s'agit dans *tengel*, ainsi avec *-e-* au lieu de *-i-* *drencken, dwengen, ontsprengen, sengen, sencken, stencken*, en revanche avec *-i-* au lieu de *-e-* *ghedincken, inckel*, etc., tous mots indigènes s'il y en a; 2) en général les mots purement techniques produisent rarement des familles de mots aussi abondantes que les mots qui appartiennent à la langue de tout le monde; malgré cela le Middelnederlandsch Woordenboek atteste les composés *tengeliser, tingeliser tengelspiker, tingelspiker, tengenagel*; 3) ces composés attestent le mot néerl. *tengel* dès 1317, donc avant la première attestation du mot français et deux siècles et demi avant la date que donne M. C. pour le mot néerl. Peut-être M. C. aurait-il bien fait de penser que l'un ou l'autre des 'imitateurs' de Thomas pouvait avoir eu l'idée de pousser plus loin ses recherches sur ce mot que ne l'avait fait ou que ne pouvait le faire Antoine Thomas, mais que, n'ayant trouvé qu'une confirmation des vues de Thomas, il n'a pas jugé utile de s'étendre davantage là-dessus, tout le monde n'étant pas aussi prolixe et bavard que certains étymologistes. De toute façon on ne peut s'empêcher de s'étonner que M. C. ait osé se prononcer sur l'origine et l'histoire du néerl. *tengel* sans consulter 1° ni une grammaire historique du néerlandais (!), ni 2° le Middelnederlandsch Woordenboek (!), ni 3° le Supplément à Franck-van Wijk, Etym. Woordenboek, que van Haeringen a publié en 1936 (!) et dans lequel celui-ci profite de la publication des parties du Middelnederlandsch Woordenboek que Frank-van Wijk n'avaient pas encore pu connaître.

VIRER. — M. C. soutient et développe longuement l'idée émise jadis par Thurneysen et reprise par M. Hubschmied, dernièrement aussi par M. Hubschmid, que *virer* représente un verbe **vīrare*, qui serait né du même radical que le subst. lat. *vĭria* « anneau », d'origine gauloise. Dans le *BlWbg* je maintiens les vues exposées dans le *BlWb*. L'article *vibrare* de l'*FEW* étant déjà imprimé et devant paraître sous peu, il n'est pas nécessaire de revenir ici sur cette controverse. Toutefois je me permets d'ajouter ici quelques remarques complémentaires concernant *vibrare*, tandis qu'il n'est pas nécessaire de parler de *viria*, puisque j'ai déjà dit dans l'article cité pourquoi ce radical celtique me semble très improbable comme étymon de *virer*. M. C. rappelle avec raison que le lat. *vibrare* avait à l'origine certainement un *i* bref. Il cite un vers où la mesure demande un *vĭbrare*, et il y en a encore d'autres. Seulement, le nombre des vers où *vibrare* a *ī* est relativement plus grand que chez d'autres mots

où une voyelle brève est suivie de muta + liquida. Ajoutez à cela que la signification spéciale relative au maniement des armes que le mot avait en latin classique, se continue telle quelle en anc. fr. [1]. Ces deux faits m'ont fait penser que j'étais sur la bonne piste, malgré les difficultés très réelles qu'avait signalées M. C. C'est pour cela que je me suis adressé à mon collègue Alfred Bloch, lequel me signala par la suite où il fallait chercher l'origine de cette transformation du vocalisme de *vibrare*.

VOGUER. — M. C. met en doute, sans en nier péremptoirement la possibilité, l'étymologie par un anc. bas-allemand **wogon*, proposée jadis par Diez et par Braune. Mais ses doutes ne sont guère justifiés. Il est vrai qu'en allemand le verbe *wogen* n'est attesté que depuis le XVI[e] s., et qu'antérieurement sa forme était *wagan*. Vidos, dans Neophilologus 27, 183, avait donné un cas analogue en anc. bas-all., le subst. *worold* « monde, ère », pour *warold*. Mais ce parallèle a peu de valeur, parce que *worold* n'est attesté qu'une seule fois et que, la forme normale de l'ancien saxon étant *werold*, il s'agit là tout au plus d'un changement de *we-* en *wo-*. Mais M[lle] Veronika Günther me signale un assez grand nombre de cas où *wa-* est en effet devenu *wo-* en moyen bas-all. (*wot* pour *wat*, dès 1292; *wondages* « autrefois », pour *wandages*; *won* « quand » pour *wan*; *wonne*, pour *wanne*). On n'est donc pas trop hardi de supposer que ce phénomène phonétique de *wa-* en *wo-* est très ancien en anc. bas-allemand. Un **wogon* en anc. bas-all. est donc parfaitement possible. La forme avec *vo-* apparaît du reste dès 1049 dans une bulle pontificale donnée à l'abbaye de Stavelot, qui contient le dérivé *vogatium super fluvium Ligerim* « praestatio ab iis qui super fluvium navigant exsolvenda ». Il est vrai qu'il s'agit de la Loire, mais le mot est attesté ainsi ou bien pour la région de la Loire ou pour la Wallonie. Il doit être arrivé sur le territoire galloroman par la navigation maritime ou par la navigation fluviale. Dans les deux cas il est visiblement d'origine bas-allemande. La plus ancienne attestation de *voguer* est dans le meilleur manuscrit de Villehardouin. Il est donc exagéré de la part de M. C. de mettre en doute l'existence de *voguer* chez cet auteur. En Italie le verbe est attesté depuis 1300 environ, ses dérivés *vogator* « rameur » et *voga* « rame » dès 1267 dans un document bas-latin provenant de Gênes. La priorité du mot français ne fait donc guère de doute. Il est vrai qu'au moyen âge les termes maritimes passent plutôt

1. Je ne vois pas comment M. C. pourrait justifier son opinion concernant la valeur stylistique de *vibrare* : ‘ se trata de una voz del estilo noble, sobre todo poética ’.

de l'italien au français que l'inverse. Mais le contact entre les deux langues, qui était si intime grâce au commerce et au transport des armées de croisés, pouvait fort bien faire passer aussi un mot français à l'italien. Rappelons p. ex. le franç. *passage*, qui devient en italien *passagio* dès le XIVe s., *quille* qui devient *chiglia*. M. C. rappelle aussi le sicilien *vucari* « ramer », napol. *vucare*, mais il est assez prudent pour ne pas s'en servir dans le même sens que De Gregorio, Spitzer (Italica 23, 23), Prati et Alessio. Ces savants invoquent en effet ces formes dialectales pour ramener l'it. *vogare* au latin *vocare* « appeler », supposant que ce verbe aurait signifié d'abord « donner le commandement aux rameurs », ensuite « ramer » Cette évolution sémantique est très forcée et n'entraîne pas la conviction. Et puis, si sous la forme *vogare* le mot est implanté dans l'Italie supérieure dès la 2e moitié du XIIIe s., nous n'en avons pas d'attestation ancienne pour *vocare* dans l'Italie méridionale. Le napol. *vucare* est donc certainement une adaptation dialectale de l'it. *vogare* faite sur le modèle de *spica*, *laco*, *aco* en face des it. *spiga*, *lago*, *ago*, etc. Nous croyons donc assurée l'étymologie donnée autrefois par Diez. Le mot a passé de la France à Gênes et s'est répandu de là, avec le temps, dans le reste de l'Italie.

Il reste un assez grand nombre de mots pour lesquels les vues de M. C. diffèrent des miennes, mais que je n'examine pas ici. Il y a à cela plusieurs raisons. Quelquefois il ne s'agit que de différences de peu d'importance, d'autres fois, comme cela arrive assez souvent dans les recherches étymologiques, il est impossible de donner des arguments décisifs dans l'un ou dans l'autre sens ; dans ces cas le lecteur comparera lui-même les vues de M. C. aux miennes, qu'il trouvera exposées dans le *BlWbg* et surtout dans l'*FEW*. Il arrive aussi que M. C. se contente de dire ' no convince ' (ainsi pour *nabot*) sans alléguer d'arguments ; dans pareil cas une discussion est d'emblée impossible. Il y a aussi des mots sur lesquels nos nouvelles recherches n'ont pas encore abouti et dont il nous est impossible de parler en ce moment (p. ex. *trancher*). Mais je tiens à donner la liste des mots français que M. C. envisage autrement que moi et que je n'ai pas examinés dans ce qui précède. Ce sont : *andain*, *cabinet*, *calotte*, *carmin*, *coche*, *échouer*, *fanfaron*, *fardeau*, *flûte*, *galoche*, *gaspiller*, *gousse*, *hardes*, *javelle*, *laquais*, *lourd*, *mascaret*, *massepain*, *merlan*, *merluche*, *merlus*, *mirliflore*, *mosquée*, *nabot*, *picorer*, *rafale*, *raie*, *régaler*, *rossolis*, *sortir*, *sot*, *souverain*, *talisman*, *taloche*, *tan*, *tarasque*, *troquer*.

Les cas où le dict. étym. de M. C. est incontestablement en progrès sur le *BlWb* et sur les parties publiées de l'*FEW* concernent les mots français que voici : *bistouri* (d'accord avec Prati), *creusel*, *miche*, *râler* (pour les deux d'accord avec le manuscrit de l'*FEW*), *orseille*, *saie* (d'accord avec P. Barbier). Pour les autres mots qu'il a examinés on verra le texte ci-dessus. En tout cas, on aura vu par ce qui précède qu'il faut faire de grandes réserves sur la façon dont le français est traité dans l'ouvrage de M. C., ainsi que sur ses méthodes. Il faut espérer qu'il en est autrement pour les autres langues romanes qu'il introduit dans ses discussions, surtout pour l'italien, qu'il cite souvent. Quant à la partie purement hispanique du livre, je n'oserais pas me prononcer ne disposant pas du temps nécessaire pour l'examiner. Mais ma confiance est fortement ébranlée par les expériences faites par rapport aux excursions de M. C. dans le domaine galloroman.

W. v. WARTBURG.

ATLAS LINGUISTIQUE ROUMAIN

LES TERMES « OS » ET « MIROIR » DANS LES PARLERS ROUMAINS D'APRÈS MES ENQUÊTES SUR PLACE (1930-1937).

La publication de mon *Atlas linguistique roumain* a été interrompue en 1946, lorsque les plaques de zinc renfermant les cartes 303 à 341 (sur la terminologie religieuse), ainsi que celles rédigées en couleurs (les cartes 425 à 496) furent détruites lors d'un incendie à la typographie [1].

J'espère pouvoir reprendre bientôt la publication de mon Atlas dans la collection *Travaux publiés par le Centre international de Dialectologie générale près l'Université catholique de Louvain.*

Il me semble très instructif de présenter à présent aux lecteurs de cette revue (où j'ai publié, en 1933, le premier compte rendu sur mes enquêtes) [2], deux cartes : *os* « os » (lat. OSSUM) et *oglindă* « miroir », d'origine slave.

OS « OS » DU LAT. *OSSUM* DANS LES PARLERS ROUMAINS

1° LA QUESTION. — Les matériaux linguistiques reproduits sur la carte *Os* « os » [3] ont été obtenus par une question indirecte, formulée de la manière suivante : « Sur quoi repose la chair de l'homme » [4].

2° RENSEIGNEMENTS DANS LE TITRE DE LA CARTE. — Le lecteur peut trouver, dans le titre de la carte, des renseignements sur la catégorie des matériaux contenus (le chiffre 3, placé dans un cercle) [5] et sur la place de

1. Voir *Orbis*, t. VII, 1958, p. 15-26.

2. Il s'agit de mon article L'*Atlas linguistique de la Roumanie*, dans t. IX, 1933, p. 86-120 et une carte linguistique.

3. Pour la manière d'interpréter les cartes de mon Atlas linguistique, voir *Orbis*, t. VII, 1958, p. 28-32.

4. Cette carte est publiée en couleurs, sans aucun commentaire, dans le tome I de mon *Micul Atlas linguistic român*, Cluj, 1938, carte n° 5.

5. Le chiffre 3, placé dans un cercle, indique l'ordre des matériaux de mon enquête

la question dans le questionnaire, afin d'établir l'influence possible dans les réponses données par l'informateur par suite du déroulement de l'interrogatoire [1].

3° Autres réponses a d'autres questions. — Je suis fermement convaincu que les réponses de la part des sujets auraient été autres à des questions formulées de la manière suivante : Qu'est-ce qu'on trouve dans un cimetière lorsqu'on creuse une sépulture ? ; Sur quoi repose la chair des poissons ?

Voilà pourquoi je considère indispensable, dans les atlas linguistiques, la connaissance exacte de la manière dont avait été formulée la demande [2].

4° Les aires lexicales. — Je me borne à l'examen des aires lexicales de la carte *os* « os » en roumain.

On constate facilement l'existence des trois aires lexicales suivantes :

a. L'aire os « *os* ». — Le terme latin OSSUM est employé, après presque vingt siècles, par tous les groupes roumains : les Däco-Roumains, les Macédo-Roumains, les Mégléno-Roumains et les Istro-Roumains [3]. Les réponses de ces derniers sont placées à droite et à gauche, en bas de la carte, dans des encoches.

Cette unité lexicale est vraiment impressionnante.

b. L'aire ciolan. — Nous constatons la pénétration, dans les parlers roumains de Bessarabie du Nord, de la Bucovine et de la Moldavie centrale [4], du terme *ciolan*, qui est d'origine slave (le vieux slave *članŭ*). Le terme a, en vieux slave, la signification générale de « membre » [5].

qui devraient — selon la conception « linguistique » de S. Puşcariu — être publiés sous une forme réduite, dite « matériaux non cartographiés ».

Sur la grande valeur linguistique des mots uniformes dans une langue, voir mon ouvrage *La dialectologie*, t. I, p. 137.

1. Le chiffre 140 indique le numéro de la question dans mon questionnaire.

Les termes voisins ont été les suivants : 137. *negel* « verrue » ; 138. *braţ* « bras » ; 139. *a purta copilul în braţe* « porter l'enfant sur les bras » ; 140. *os* « os » et son pluriel ; 141. *coapsă* « cuisse ».

2. Voir, à ce sujet, mon ouvrage *La dialectologie*, t. I, p. 714-715 ; *Orbis*, t. VIII, 1959 ; p. 112-113.

3. Pour les dialectes de la langue roumaine, voir *Orbis*, t. VII, 1958, p, 29-32, et deux cartes in texto.

4. La République socialiste soviétique englobe, depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, les territoires de la Bessarabie, une partie de la Moldavie et de la Bucovine du Nord, voir l'ouvrage de Sever Pop et Rodica Doina Pop, *Premier répertoire des Instituts et des Sociétés de linguistique du monde*, Louvain, 1958, p. 266-268.

5. Voir *Dicţionarul Academiei române*, vol. C, Bucureşti, 1940, p. 451-453.


ATLASUL LINGUISTIC ROMÂN (ALR.I) par SEVER POP
OS (< lat. OSSUM)
CIONT (< hongr. CSONT)
CIOLAN
(v. slave članŭ "membre")
OS „OS"
③ [140]
< lat. OSSUM
AROMÂNI
MEGLENOROMÂNI
ISTROROMÂNI

Le *Dictionnaire de l'Académie roumaine*, publié en 1940 (volume C), donne, au terme *ciolan*, les significations suivantes: « membre », « os à ronger »; « jante »; « terre crayeuse »; « sorte de raisin »; nom de chien berger.

L'Institut de linguistique de Cluj (ancien Musée de la Langue roumaine) pourrait entreprendre, sur place ou (à la rigueur) par correspondance, une enquête supplémentaire, afin de déterminer l'état actuel de l'emploi du terme *ciolan*.

c. L'aire ciont. — En Transylvanie occidentale et sur la route historiquement connue de la pénétration des Hongrois vers les Carpates, nous constatons l'emploi du terme *ciont*, d'origine hongroise.

Le mot *ciont* a, en hongrois, les significations suivantes : « os »; « doigt »; « main » [1].

5° Le terme « os » en lutte avec les deux concurrents. — J'ai souvent constaté, lors de mes enquêtes sur place, que le terme *os* est en lutte avec les deux concurrents, *ciolan* et *ciont*.

En effet, j'ai noté plusieurs réponses donnant les deux termes :

os et *ciolan*; *os* et *ciont*; *ciolan* et *os*; *ciont* et *os*.

Dans l'esprit des témoins, le terme latin occupe tantôt la première place (c'est-à-dire un emploi plus fréquent), tantôt la seconde place, une précieuse indication de la victoire du nouveau venu.

6° La lutte linguistique indiquée sur la carte en couleurs. — J'ai pu indiquer, sur la carte en couleurs, publiée dans mon *Atlas* (voir note 4), la lutte linguistique reconnue dans les réponses des témoins, grâce à l'emploi de plusieurs signes différents.

Sur la carte reproduite ci-dessus, la concurrence linguistique se trouve dans les points suivants :

os et *ciolan*, points : 194, 217, 578 et 632;
os et *ciont*, points : 283 et 269;
ciolan et *os*, points : 227, 375, 385, 388, 394, 397, 418, 420, 518, 522, 592, 596, 600 et 610;
ciont et *os*, points : 59, 257, 259, 266, 268, 270, 273, 278, 295, 341, 345, 347, 348, 352, 357 et 359.

7° Conclusions. — On constate donc, d'après mes enquêtes faites sur place dans plus de 300 localités habitées par les Roumains en 1930-1937,

1. Voir le même *Dictionnaire*, p. 456-457.

que le terme latin est vivant, malgré les vicissitudes historiques du peuple roumain.

Le terme *os* est actuellement en lutte avec deux concurrents : le premier, *ciolan*, d'origine slave, qui semble avoir été favorisé dans son rayonnement par le slave employé à l'église ; le second, *ciont*, d'origine hongroise, pénétré par un contact direct avec la population étrangère, qui s'acheminait vers les Carpates.

Des recherches plus approfondies pourraient donner, à ce sujet, des renseignements plus précis, qu'une enquête d'ordre général, comme le fut la mienne pour l'*Atlas linguistique roumain*.

Le progrès et la régression des types lexicaux doivent ressortir d'un examen plus approfondi du langage par générations et par sexes.

2. *OGLINDĂ* « MIROIR » DANS LES PARLERS ROUMAINS

1° La question. — Il s'agit d'un objet, employé souvent par les femmes. Pour obtenir plus facilement les réponses et pour rendre plus « agréable » la longue série de demandes, j'ai formulé la question suivante :

« Quand une femme (jeune fille) veut examiner combien elle est belle, où doit-elle regarder ? »

2° Renseignement dans le titre de la carte. — Cette carte ne porte que l'indication du chiffre 710, qui représente le numéro de la question dans mon questionnaire.

S'agissant d'un objet très bien connu, l'influence des autres questions me semble peu probable.

En effet, les questions qui précédèrent ont été les suivantes : 708. *solniță* « salière » ; 709. *piuliță* « mortier » ; 710. *oglindă* « miroir ». La question suivante a été *ciur* « crible ».

3° L'histoire d'un objet. — L'examen des cartes linguistiques sur les objets devrait être précédé d'un aperçu historique sur l'emploi de l'objet [1].

Il aurait fallu, pour le roumain, indiquer les premiers documents qui mentionnent, surtout dans les dots, cet objet, afin de trouver des renseignements sur la pénétration du mot d'origine slave.

Le chercheur doit aussi tenir compte du fait que les femmes exami-

1. Voir autres renseignements sur le terme latin FOLLIS en roumain, dans *Orbis*, t. VIII, 1959, p. 116-117.

naient, faute d'un miroir, leur beauté dans l'eau d'un récipient. Ce fait explique bien l'ancien terme, d'origine latine, *cotătoare*, qui est encore vivant dans la partie occidentale du pays (Transylvanie).

La réflexion de l'eau est évidente dans l'expression roumaine *face ape, ape* (mot-à-mot : il fait eaux, eaux) « briller d'un vif éclat ».

4° Deux aires lexicales. — La carte indique deux aires lexicales qui s'affrontent dans le domaine daco-roumain ; les dialectes transdanubiens ne forment plus une unité avec le roumain du nord du Danube ; ils ont été influencés, s'agissant d'un objet courant, par les langues de la population locale.

1. *L'aire oglindă.* — Le terme *oglindă* — postverbal du verbe roumain *oglindi* (du vieux slave *oględati*, « circumspicere », « respicere ») occupe aujourd'hui presque tout le territoire du daco-roumain, et le dialecte mégléno-roumain.

Il est en même temps le seul terme littéraire du roumain pour désigner cet objet.

Significations peu nombreuses. — Les termes pénétrés à une date relativement récente dans le domaine du roumain ne présentent, d'ordinaire, qu'un nombre très réduit de significations, indication précieuse sur leur passé.

Dans ce cas se trouve le mot *oglindă*, signifiant, selon les dictionnaires roumains, « miroir » et « glace ». On dit *a se privi în oglindă* « se mirer dans la glace ».

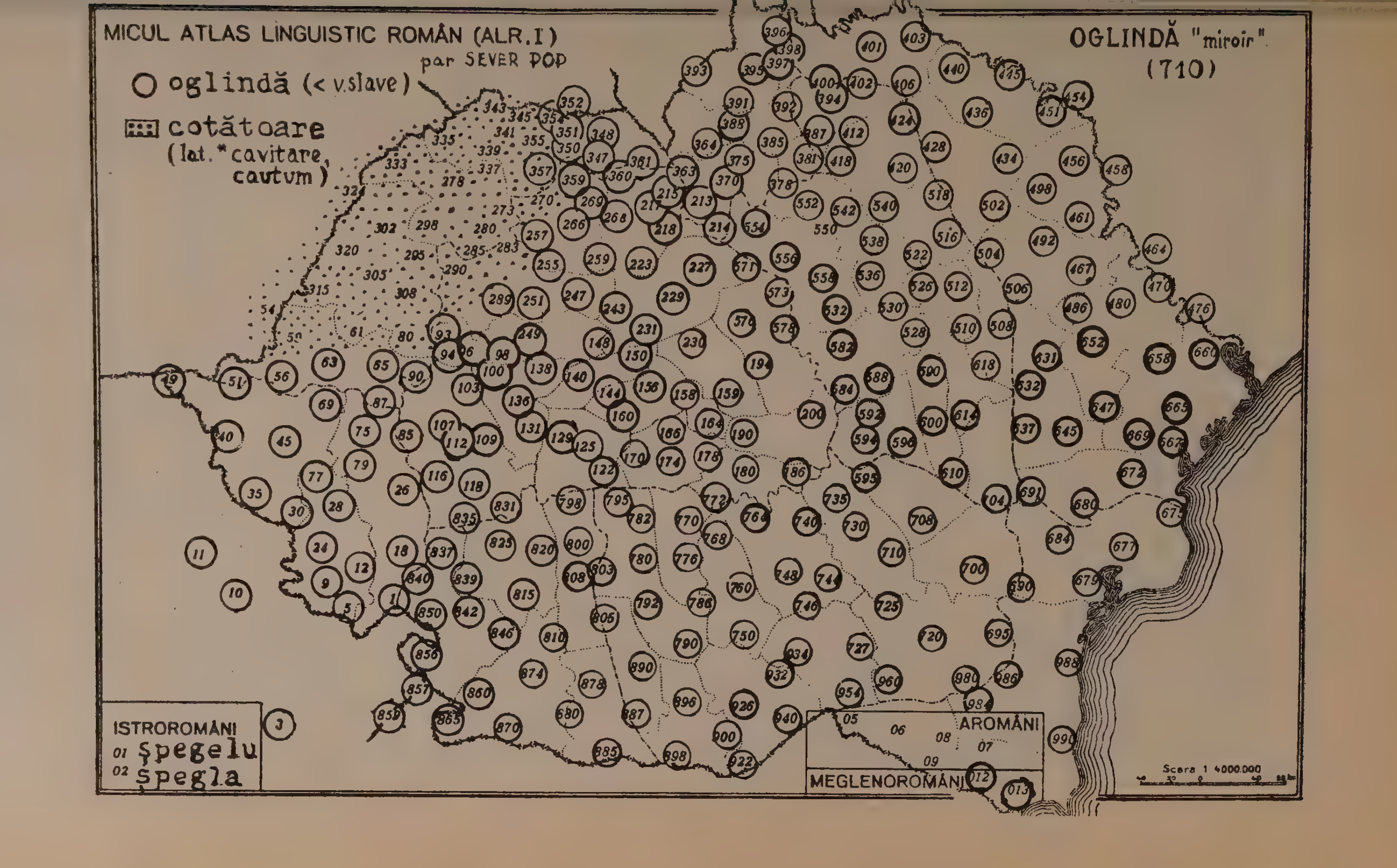
Le verbe *oglindi* montre d'une manière plus évidente qu'il ne fait qu'occuper une place appartenant à un autre terme délogé. On dit, en roumain, *a se oglindi în apă* « se mirer dans l'eau », c'est-à-dire — en employant une expression d'origine roumaine, plus ancienne — *a se căuta în apă* « se mirer dans l'eau ».

2. *L'aire cotătoare.* — Le mot indigène, *cotătoare*, dérivé du verbe *căuta* (*cota*) (du latin *cavitare) [1], n'est employé actuellement que par les parlers ayant des traits latins très archaïques situés dans la partie occidentale du pays, la Transylvanie occidentale [2].

Le même processus sémantique qu'en français. — La survivance du terme *cotătoare* « miroir » en roumain occidental est particulièrement précieuse.

1. Voir *Dicționarul Academiei Române*, Bucarest, 1940, p. 223-230, et plus particulièrement p. 229-230. — Cf. aussi *REW*3, n° 1793.

2. Voir mon étude *Naris « nez » et Nasus en roumain*, dans *Miscelânea... Fr. Adolfo Coelho*, Lisbonne, 1949, p. 119-147 et trois cartes linguistiques.


MICUL ATLAS LINGUISTIC ROMÂN (ALR.I)
par SEVER POP
OGLINDĂ "miroir"
(710)
oglindă (< v.slave)
cotătoare
(lat. *cavitare, cautum)
ISTROROMÂNI
01 şpegelu
02 şpegla
AROMÂNI
MEGLENOROMÂNI
Scara 1 4000.000

Elle indique le même processus sémantique que celui existant en français, où le verbe *mirer* (du latin *MIRARE, pour le classique MIRARI) a donné *miroir*.

Le verbe roumain *căuta* (ayant aussi la forme *căta, cota*), du latin *CAVITARE (CAUTUM) donne naissance au dérivé *căutătoare* (*cotătoare*) « miroir », « glace ».

Prudence dans nos conclusions. — Si le terme *cotăoare* n'avait pas été enregistré dans mes enquêtes, les linguistes pressés auraient affirmé que le roumain ne conserve aucune trace d'un mot autochtone pour désigner la glace.

Or, l'inexistence d'un terme ne peut jamais constituer un argument historique valable pour le passé d'une langue.

5° LES DIALECTES DU ROUMAIN, IMPORTANTE SOURCE DOCUMENTAIRE. — Les dialectes du roumain — notamment l'aroumain, le mégléno-roumain et l'istro-roumain [1] — offrent aux chercheurs la possibilité de suivre le développement de la langue roumaine, depuis au moins huit siècles, date de la probable séparation des groupes roumains.

S'agissant d'un objet de toilette, nous constatons, dans les dialectes du roumain, la situation suivante :

1. *Le mégléno-roumain.* — Les deux localités roumaines étudiées pour ce dialecte fournissent deux formes (*uglindală*, pour 012 ; *ugledală*, pour 013), d'origine slave, presque identiques à la forme daco-roumaine.

2. *Le macédo-roumain* (*aroumain*). — En aroumain, la plupart de mes informateurs ont répondu avec des mots d'origine grecque : *yiliye* (05, 06, 08), *caθrefti* (07).

Chez les Roumains habitant l'Albanie (point 09), j'ai enregistré le terme *cutie de videri* (mot-à-mot : boîte pour voir, c'est-à-dire pour se mirer). Cette construction indique une autre possibilité, créée par les Roumains, pour désigner la glace.

3. *L'istro-roumain.* — Les deux villages istro-roumains emploient les formes *ṣpégelu* (masc., point 01) et *ṣpegla* (fém., point 02), qui semblent refléter plutôt l'allemand *Spiegel*, que l'italien *specchio*.

6° LES PROBLÈMES QUE POSENT LES DIALECTES DU ROUMAIN NE SONT PAS ENCHEVÊTRÉS. — Le chercheur connaissant tous les dialectes du roumain (il s'agit d'un cas très rare parmi les roumanisants d'aujourd'hui) reconnaît facilement que les problèmes que soulève l'étude du roumain

1. Voir à ce sujet *Orbis*, t. VII, 1958, p. 29-32.

sont très limpides, surtout lorsque leur examen se fait sans aucune idée préconçue et à l'abri de toute idée d'ordre politique [1].

7° AGONIE D'UN AUTRE MOT D'ORIGINE LATINE. — L'examen du sort du mot *cotătoare* nous rappelle l'état du terme *vintre* (du lat. VENTER) en roumain, qui s'achemine rapidement vers une totale disparition [2].

Voilà pourquoi l'étude approfondie du roumain devrait être pour tous les romanistes dignes de ce nom un titre de gloire. Ils ne peuvent se nommer romanistes lorsque leur activité se borne à un tout petit territoire de la Romania.

Sever Pop.

1. Voir mon article *Atlas linguistique roumain, méthode, publication et interprétation de cartes* dans *Orbis*. t. VII, 1958, p. 15-32.

2. Voir mon étude *Une question directe pour un mot en agonie*, dans *Orbis*, t. VII, 1958, p. 429-446 et deux cartes en hors-texte.

FRÄNK. *BŌTAN* 'STOSSEN' IM ROMANISCHEN ?

HERMANN TIEMANN,
in alter Freundschaft
zum 9. Juli 1959 gewidmet.

Der von Friedrich Diez (*Etym. Wörterbuch*[5], 61 f.) gegebenen Erklärung für eine grosse und bedeutende romanische Wortfamilie ist bisher selten widersprochen worden :

> « bottare *it. in* dibottare *durcheinander schlagen, dsgl.* buttare *ausschlagen (von bäumen), sp. pg. pr.* botar, *fr.* bouter *stossen; vom mhd.* bôzen *stossen, klopfen. Sbst. mail.* butt *knospe, it.* botto, botta, *sp.* bote, *fr.* botte *stoss,* bout *ende, spitze (obd.* bütz *brustwarze), daher* debout *aufrecht,* mettre debout *mit dem ende hinstellen, aufrecht stellen, dsgl.* aboutir *zu ende gehen. Abgel. it.* bottone, *sp, pr.* boton, *fr.* bouton *knospe, knopf, eigentl. etwas hervorstossendes, ausschlagendes, vielleicht buchstäblich das ahd.* bôzo *bündel (knollen ?).* »

Was das Verbum selbst betrifft, haben sich nach Meyer-Lübke (*REW* 1228c) folgende Präzisierungen ergeben : Ausgangspunkt ist ein fränkisches Superstratwort des Galloromanischen (frz. *bouter*, prov.-kat. *botar*), das nach Italien (it. *buttare*) und in die Iberoromania (span.-port. *botar*) ausgestrahlt wäre.

Dieser Auffassung stehen, selbst wenn wir von der Unwahrscheinlichkeit der angenommenen Entlehnungen absehen, schwere Hindernisse im Weg : die Erhaltung des *-t-* im Galloromanischen will Meyer-Lübke durch « verhältnismässig späte Aufnahme » (sc. aus dem Fränkischen) erklären; das ital. *u* soll einer « Uebernahme aus einem nordit. *u* für *o* » zuzuschreiben sein, wobei « auffällig bleibt, dass die nordit. *ü*-Gebiete und das Bündn. *ü* aufweisen, was man nicht wohl als Rückfluss des tosk. *buttare* betrachten kann ». Die Schwierigkeit des *-t-* haben einige Verfasser auf den Spuren Th. Braunes (« Braune Z 19, 351 glaubt vom germ. standpunkt aus eine form mit *-tt-* rechtfertigen zu können, die denn auch den gallorom. formen vollauf genügen würde », *FEW* 1, 463a) zu

beheben versucht : « da un franc. *buttan o *buttōn ricostruibile sul m. oland. *botten* battere e germogliare » (Battisti-Alessio, s. vv. *bottare, buttare*; Gamillscheg, *EWFS* s. v. *bouter*; Dauzat, *Dict. étym.*; García de Diego, *DEEH* 1198; *Dicz. Rumantsch Grischun*, 2, 447 b).

Für das Spanisch-Portugiesische hat Corominas (*Dicc.* 1, 500 a), ohne den erwähnten Bedenken Rechnung zu tragen, den traditionellen Ansatz mit einer sprachgeographischen Betrachtung bekräftigen wollen : « La zona de mayor vitalidad (de *botar*) a lo largo del Océano, desde Portugal, por Galicia, Asturias y Santander hasta el País Vasco, indica que la palabra entró desde Francia » ; das altgask. *botar* habe den Vermittler abgegeben. Aber der sprachgeographische Befund hat mit der eventuellen Herkunft des Wortes aus Frankreich nichts zu tun, handelt es sich doch einfach um die typische Verbreitungszone der westlichen Iberoromanismen, die im spanischen Amerika ihre Fortsetzung findet (vgl. Corominas, *RFH* 6, 1944, 167 f.). Gegen Entlehnung aus dem Galloromanischen spricht ausserdem, dass *botar* gerade in der regionalen und populären Rede dieser Gegenden, weniger aber in der gehobenen oder literarischen Sprache zu Hause ist. Auch der Ausweg, neben dem fränkischen ein besonderes gotisches Substratwort *bautan für das Iberoromanische anzunehmen (Gamillscheg, *Rom. Germ.* 1, 221 f.; 2, 176 f.), kommt wegen galiz.-port. *botar* mit *o* nicht in Frage (Corominas, *Dicc.* und Battisti-Alessio, ll. cc.).

Aehnliche Unstimmigkeiten ergeben sich für die Verbreitung in Italien, wo das Verbum im Süden feste Wurzeln geschlagen hat und mit einer verzweigten Wortfamilie verbunden ist (vgl. Rohlfs, *Diz. dial. delle tre Calabrie* 2, 388, 403). Prati hat daher die Verknüpfung mit dem germanischen Etymon als unmöglich abgelehnt und in dem Anschluss an den « suono **bòtt*, indicante il colpo » [1] eine Lösung gesucht (Voc. etim. ital., s. vv. *bottare, buttare*), die wenigstens die Klippen der traditionellen Herleitung umschifft. Doch *bottare/buttare* usw. als Schallwort trägt das Signum einer Verlegenheitslösung.

Hier soll ein neuer Weg beschritten werden. Da das Problem des Ursprungs unserer Wortfamilie vor allem ein semantisches ist, betrachten wir zuvor — und ich wähle als Beispiel das Spanische und Portugiesische — das aus lat. *(de-) iectare entwickelte Konkurrenzwort für ‘ werfen ’ :

1. Nach Clemente Merlo, *It. Dial.*, 5, 1929, 96 Anm. 4 ; ib. 9, 1933, 191 Anm. 3.

span. *echar* 1. 'werfen, schleudern'; 2. 'verjagen, (hinaus) treiben'; 3. 'wegwerfen'; 4. 'auswerfen (Samen, Anker)'; 5. 'umwerfen'; 6. '(Drohungen) ausstossen'; 7. '(Blüten, Knospen) treiben'; 8. '(Zähne, Bart) ansetzen'; 9. '(Geruch) von sich geben, ausströmen'; 10. '(Riegel) vorschieben'; 11. '(Feuer) anlegen'; 12. '(Funken) sprühen'; 13. '(Kopf) neigen'; 14. '(hin)legen, setzen'; 15. '(Geld) ausspielen'; 16. 'einschenken' (Auswahl nach Slabý-Grossmann).

Weitgehend die gleichen Bedeutungen weist unser Verbum *botar* auf, z. B. in :

galiz. *botar* 1. 'arrojar, lanzar'; 2. 'despedir, llevar a pacer'; 3.-4. 'echar'; 6. 'hacer salir, proferir'; 7. 'brotar los renuevos, aparecer las flores'; 8. 'nacer, salir'; 9. 'segregar, rezumar'; 10. 'cerrar una puerta o ventana'; 11. 'poner, aplicar'; 14. 'poner'; 15. 'jugar o aventurar dinero o alguna cosa' (Dicc. R. Ac. Gall.; Carré Alvarellos).

Bedenken wir die naturgegebenen Grenzen solcher Wörterbuch-Definitionen, so wird die Parallelität der Bedeutungsverzweigung beider Verben noch überraschender. Die Grenzen der Diktionäre treten klar zutage, wenn wir für span. *echar* die Bedeutung 16 ins Auge fassen : das *DRAE* erwähnt '(Flüssigkeiten) einschenken, eingiessen' (*echar café*) nicht und nennt im gleichen Atemzug *echar olor* 'Geruch ausströmen' und *echar sangre* 'Blut vergiessen', da das Spanische (und ebenso das Portugiesische) hier zwischen der Bewegung von festen Gegenständen ('werfen, stossen, schütten'), von flüssiger Materie ('ein-, ausgiessen, einschenken, ausschütten') und Gasen ('ausströmen') keinen Unterschied macht oder zu machen braucht. Weil der Slabý-Grossmann sich meist eng an das *DRAE* hält, gibt er bezeichnenderweise von den Uebersetzungsmöglichkeiten für ('Flüssigkeiten) einschenken' nur eine, während der an Umfang viel schmälere kleine portugiesische Langenscheidt u. a. verzeichnet : *deitar* 'Flüssigkeit (ein-, ver-) giessen', '(Flammen, Blut) speien', '(Rauch, Wasser) ablassen, ausströmen' (dazu '(Schiff) zu Wasser lassen', vgl. span. *botar* 'echar al agua un buque'); port. *botar* ('ein-, zu-, weg-) schütten', '(Speise) rausspucken' (dazu *botar a* 'anfangen'; vgl. span. *echar a* 'dar principio a', *DRAE* Nr. 34 *echar a correr*, *echar a reir*).

Für uns ist wichtig, dass das Spanisch-Portugiesische neben zahlreichen, anderen gemeinsamen Bedeutungen von *echar/deitar* einerseits und *botar* andererseits in beiden auch zwei Begriffe miteinander verbindet, die andere Sprachen (frz. *jeter : verser*) meist streng unterscheiden. Wie verschieden der Wortschatz jener beiden Sprachen in diesem Feld von dem unsrigen strukturiert ist, machen wir uns am besten klar, wenn wir nach spanisch-portugiesischem Muster ein « den Tee in die Tasse werfen » oder « den Ball an die Mauer giessen » konstruieren. Wo und wie sich dieses ‘ werfen ’ = ‘ giessen ’ ergeben hat, wäre einer Untersuchung wert.

Haben wir bisher die grosse Aehnlichkeit der Bedeutungsbereiche von span.-port. *echar/deitar* und *botar* und ihrer romanischen Verwandten im Auge gehabt, so ergibt sich ein Gegensatz in ihrer Bedeutungs entwicklung. In den romanischen Nachkommen von lat. *iectare = iactare hat sich die Bedeutung eindeutig von ‘ werfen ’ auf ‘ giessen ’ ausgedehnt. Die umgekehrte Richtung der Bedeutungserweiterung müssen wir ansetzen, wenn wir nun vorschlagen, die bisher zu fränk. **bōtan/*buttan* gestellte oder als Schallwort erklärte romanische Wortfamilie von frz. *bouter*, prov.-kat.-span.-port. *botar* usw. mit der spätlat. Gefässbezeichnung buttis, *butta ‘ Fass, Schlauch ’ (*REW* 1427) zu verbinden. Ein *(ex-, im-, re-, trans-) buttare ‘ (aus-, ein-, zurück-, um-) giessen ’ [1] ist semantisch und morphologisch einleuchtend, lautlich im Gegensatz zu fränk. **bōtan* befriedigend und erklärt romanische Formen als primär, die man sonst von ‘ werfen ’ her verstehen oder etymologisch von diesem ganz trennen wollte; dazu können z. B. gehören :

> Suisse romande *boutá* ‘ déborder, en parlant d’un vase, d’une fontaine, d’un cours d’eau ’; ‘ diriger (l’eau du chenal) sur la roue motrice du moulin ou de la scierie ’; ‘ dériver (l’eau d’un ruisseau) pour irriguer un pré ’; ‘ expulser (le liquide) lors du vêlage ’; ‘ vomir ’; ‘ sourdre, commencer à couler (cours d’eau) ’; ‘ rejeter le sperme, en parlant d’une vache qui vient d’être saillie ’; ‘ donner du lait, en parlant des vaches ’ (*Glossaire des patois de la Suisse romande*, 2, 692-695).

Hier dürfte im allgemeinen die Reliktbedeutung *buttare ‘ giessen ’ (vgl. span.-port. *botar* ‘ giessen ’) zugrundeliegen. Wenn man gelegentlich

1. Eine ähnliche Priorität der präfigierten vor den nichtpräfigierten Verbformen dürfte vorliegen in lat. importare, exportare (> portare).

auch von ‘werfen, stossen’ ausgehen könnte, so zeigt das gerade die enge semantische Beziehung der beiden Bedeutungsbereiche, die eine Entwicklung in beiderlei Richtung erlaubt. Das Gleiche gilt für präfigierte Formen :

> ital. *imbottare* ‘in Fässer füllen’ (*imbottatoio* ‘Trichter’); kal. *mbuttare*, *mmuttare* ‘imbottare, mettere nelle botte, mettere in un recipiente’ und ‘spingere, dare una spinta, urtare’; altprov. *embotar*, prov. *emboutá* ‘entonner’ (*embutadú* ‘Trichter’, *REW* 1427, *FEW* 1, 662a);
>
> kal. *śbuttare* ‘sgorgare, erompere, uscire con impeto’ und ‘spingere’ (Rohlfs, *Diz.*, 2, 225).

Die Gleichung ‘(in Gefässe) einfüllen, (ein)giessen’ = ‘werfen, stossen’ ist also in unserer Wortfamilie keineswegs auf die Iberoromania beschränkt und ist keine spätere regionale, sondern eine alte romanische Erscheinung. Das Nebeneinander von *o* und *u* in den italienischen Formen (ital. *bottare/buttare*) liefse sich als mundartlich oder aus dem Schwanken von vortonigem *o* : *u* im Toskanischen (Rohlfs, *Hist. Gramm.*, 1, 219) erklären (Merlo, Prati ; s. u.).

Das spätlat. buttis (6. Jh.) bezeichnet schon früh sowohl ‘Fass, Bütte (aus Holz)’ als ‘Schlauch, Beutel (aus Leder)’ (*FEW* 1, 663 a; J. Hubschmid, Schläuche und Fässer, 1955, 38 ff.). So gut von verbalem ‘Fass, Schlauch) füllen’ wie von dem bildhaften Vergleich ‘voll, dick (wie ein Schlauch/Fass)’ her lassen sich daher die verwandten Bedeutungen ‘vollgestopft, vollgeschlaucht, dick’ erklären :

> kal. *vuttare*, *buttari*, *bbuttari* ‘saziare, rimpinzare, empire soverchiamente (= ital. *imbottare*)’ und ‘spingere, gettare, buttare’; *vuttu* ‘sazio’; *búttaru/bóttaru* ‘uomo piccolo e grassoccio’ (Rohlfs, *Diz.*, 2, 403)[1];
>
> prov. *embouti* ‘entonner, empiffrer, engloutir’ (aveyr. *emboutit* ‘trop repu, gros et gras’) und ‘rendre convexe (des plaques métal-

1. Hierzu wohl auch die Formen, die *REW* 1231 und bei Pauli « Enfant, garçon, fille » § 141 zu griech. βοτήρ ‘Kuhhirt’ gestellt sind; die Bedeutungsentwicklung ist umgekehrt von ‘klein’, ‘Junge’ (vgl. *AIS* K. 43 ‘i bambini’ PP. 515, 664; dazu *ALF* K. 622 ‘garçon’ P. 971) zu den Berufsbezeichnungen gegangen. — Für Apulien vgl. G. Rohlfs, *Voc. dei dialetti salentini* 1, 1956, s. vv. *bottare/buttare/(a)bbuttare*, *buttu*, *buttazzu* u. a.

liques, pour en faire certains récipients)', wallon. *ambouti* aost. *imbouti* 'mettre du coton entre l'étoffe et la doublure' (*FEW* 1, 662 a und 461 a).

Auch das Nebeneinander von -are und -ire -Verben (zu buttis bzw. *butta) in den beiden bisher etymologisch getrennt gehaltenen Bedeutungszweigen stützt neben den semantischen Verbindungen den hier postulierten gemeinsamen Ursprung.

Die von Gilliéron aufgeworfenen Fragen der Bedeutungsfiliation und -geschichte von frz. *bouter* (vgl. *FEW* 1, 463 a; *REW* 1228 c) wären von hier aus neu zu stellen. Im Galloromanischen steht bei den präfigierten Verben *abouter/aboutir*, *ébouter*, *embouter/emboutir*, *debouter/débouter* im allgemeinen die Bedeutung von *bout* 'Ende, Spitze' im Vordergrund, während *rebouter* eng an *bouter* 'pousser, heurter' > 'mettre' anschliesst (*FEW* 1, 459-461). Wenn im Iberoromanischen ausser beim Simplex *botar* die Bedeutung 'giessen' zurücktrat, so ist das ein Ergebnis der Entwicklung, die von buttis 'Weinschlauch, Fass' oder *buttare 'füllen, vollstopfen' zur Bildung von Adjektiven für 'dick, rund' geführt hat. Etymologisch und morphologisch mit den oben genannten Verben für '(ein-, aus- ...) giessen' identisch, aber von der Bedeutung 'vollstopfen' oder 'Fass, Schlauch' = 'dick, rund' ausgegangen sind darum nach der hier vorgeschlagenen Deutung u. a. die folgenden portugiesischen Formen:

port. *embotar* 'tornar boto; engrossar o fio ou gume de; tirar a força a; tornar insensível'; *desbotar* 'fazer perder ou perder a viveza da cor; sofrer mudança de cor'; *botar* 'embotar, desbotar'; *rebotar* 'embotar, tornar boto' und 'repelir'; (Trás-os-Montes) *raboto* 'a que falta um braço ou manga; (ave, animal) de cauda pequena ou eliminada' (daneben Bras. *rebote* 'segundo salto da péla ou pelota')

mit interessanten Bedeutungsentwicklungen von 'stumpf' zu 'stumpfsinnig', zu 'matt (an Kräften, von Farben)', zu 'ohne Arm, ohne Schwanz', die z. T. auch für die Nachbarsprache gelten:

span. *embotar* 'engrosar los filos y puntas de las armas y otros instrumentos cortantes; enervar, debilitar, hacer menos activa y eficaz una cosa'; *rebotar* '(ant.) embotar, entorpecer', 'redoblar ó

volver la punta de una cosa aguda; alterar el color o calidad de una cosa' (daneben aus dem Bedeutungszweig von 'werfen' : 'rechazar; botar repetidamente un cuerpo elástico, una pelota').

Trifft diese Erklärung zu, so werden mit der neuen Zuordnung von span.-port. *botar* und *boto* zu buttis weitere Fragen in Bewegung gesetzt, die hier nur angedeutet werden können.

Für die letztgenannte Wortfamilie von span.-port. *boto*, *embotar*, *rebotar* nimmt W. v. Wartbug ein germanisches Etymon an (*FEW* 1, 656-658; vgl. Bloch-Wartburg s. vv. *bot*, *botte* chaussure), das Meyer-Lübke aus lautlichen und semantischen Gründen abgelehnt hat : « Wartburg setzt germ. *butt* 'Stumpf' an, aber weder erhellt diese Grundbedeutung aus den rom. Formen, noch ist *ụ* als Vokal möglich » (*REW* 1239a). Für den germanischen Ansatz kommen zu den von Meyer-Lübke sichtbar gemachten Schwächen noch andere Unwahrscheinlichkeiten hinzu, die sich schon bei den folgenden Erläuterungen aufdrängen : « Der übergang aus dem germ. muss wohl schon recht früh stattgefunden haben. Darauf weist auch die tatsache, dass im it. ablt. auf -EOLUS, -EUS und -ULUS geschaffen worden sind... Innerhalb des rom. ist nicht immer leicht zu sagen, ob die familie von *BÜTT oder von fr. *bouter* ausgangspunkt gewisser ablt. ist. Dies gilt besonders für *bout* mit seinen verschiedenen bed. und ablt. » (*FEW* 1, 658 b). Was Meyer-Lübke an die Stelle setzt, ist nicht überzeugender : da frz. *bot* 'abgestumpft', *botte* 'Bündel', ital. *bòtta* 'Kröte', rum. *bot* 'Klumpen' ein *ǫ* verlangen, das andererseits dem span. *boto* 'stumpf' kein Genüge tut, trennt er span.-port. *boto* von den bedeutungsverwandten Wörtern der übrigen Romania und stellt es zu fränk. *bōtan*, wo es nun semantisch isoliert dasteht. Für die restlichen Formen bescheidet er sich mit einem Ansatz *bott* 'dick, rund' : « Ursprung unbekannt, vielleicht Schallwort ». An diese Hypothese hatten, wie erwähnt, Merlo und Prati angeknüpft und sie wegen it. *bòtta*, *bòtto* 'Schlag' auch auf die vermeintliche romanische Sippe von fränk. *bōtan* ausgedehnt. Liesse sich für 'Schlag' notfalls an Lautnachahmung denken, so erscheint das für 'dick, rund' äusserst fragwürdig. Es handelt sich wieder um eine ausgesprochene Verlegenheitslösung.

Angesichts dieser verworrenen Situation, die sich allein aus der divergierenden Qualität des Stammvokals, nicht aus semantischen Erwägungen ergeben hat, stellt sich die Frage wie von selbst, ob nicht neben buttis (*butta, *buttare) eine Parallelform mit *ǫ* gestanden haben kann, die

den rum., ital., gallorom. und bündnerrom. Formen (*Dicz. Rom.-Grisch.*, 2, 447 b) vollauf gerecht würde. Eine solche Oeffnung des *ŭ* = *ọ* > *ǫ* kann in der Tat nicht ausgeschlossen werden, wenn die Bedingungen ihres Auftretens auch nicht hinreichend geklärt sind. Bei anderer Gelegenheit habe ich auf das gleiche Schwanken zwischen *ọ* und *ǫ* aufmerksam gemacht, das die romanischen Sprachen vor *-kk-* zeigen (*REW* 7357, 7433, 8052, 8767 u. a.)[1]. Ausser lautlichen Gründen kann das « auffällige *ǫ* statt *ọ* in geschlossener Silbe » (Rohlfs, *Hist. Gramm.*, 1, 138 f.). auch der verschiedenen Stellung in stamm- oder endungsbetonten Verbal- oder Nominalformen und in unserem Falle von den präfigierten Vertretern unserer Wortfamilie aus der Einwirkung des Suffixes -ottare, -ottus (Meyer-Lübke, *Rom. Gramm.*, 2, §§ 508, 591 ; Rohlfs, l. c., §§ 1143, 1163) seine Entstehung verdanken. Ganz abgesehen davon, dass die etymologischen Zusammenhänge für das spätbelegte buttis selbst (s. u.) noch keineswegs geklärt sind.

Wir kehren noch einmal zu span.-port. *rebotar* ‘ redoblar o volver la punta de una cosa aguda ’ und (Trás-os-Montes) *raboto* ‘ einarmig, kurzschwänzig ’ zurück. Es wird nützlich sein, von hier aus die Diskussion über frz. *rabot* ‘ Hobel ’ zu überprüfen, zu dem Bloch-Wartburg bemerken : « Etymologie incertaine. D’après une explication, *rabot* signifierait proprement ‘ lapin ’ et aurait été dit de l’outil par comparaison de la forme de l’objet avec celle de l’animal, cf. pour ce procédé *chevalet, poutre*, etc.; mais le berrichon *rabotte* ‘ lapin ’, sur lequel on s’appuie, peut être au contraire issu du nom de l’outil. » Im Portugiesischen steht neben *raboto* ‘ einarmig, kurzschwänzig ’ und *rebote* ‘ zweiter Aufsprung des Balles ’ auch *rabote, rebote* ‘ Hobel ’, das man seit Adolfo Coelho als Entlehnung von frz. *rabot* erklärt, das aber auch direkt an *rebotar* ‘ abstumpfen ’ (> ‘ glätten ’) anschliessen kann. In diesem Sinne hatte schon Diez eine Verknüpfung von frz. *rabot* mit der hier behandelten Wortfamilie vorgeschlagen : “ raboter *fr. hobeln, die gartenwege ebenen, daher* rabot *hobel, gartenschaufel; trifft zusammen mit dem pr.* rebotar, *it.* ributtare *zurückstossen, ist also eine der sprache verbliebene alterthümliche form für* rabouter, *wozu sich das veraltete* abouter *gesellt. Die grundbedeutung tritt besser hervor im adj*. raboteux *holperig d. h. zurückstossend, vgl. mndl.* rabot *hindernis* ” (l. c. 663). Von der lautlichen Frage, die sich bei dieser Zuweisung ergibt (*o* statt *ou*) wurde schon gesprochen. Mit der Abänderung der semantischen Filiation, welche die

1. RF 68, 1956, 13 f. und 18.

hier vorgeschlagene Etymologie nahelegt, erscheint Diez' Erklärung keineswegs als « lautlich und historisch nicht möglich » (Gamillscheg. *EWFS*, s. v. *rabot*), sondern als durchaus befriedigend : wie *planiare (zu planus) 'ebnen, glätten' in afrz. *plaine* 'Hobel' (vgl. port. *plaina*, port. Estremadura *praina* 'instrumento para alisar madeira, especialmente tábuas'), so hat auch *rebuttare 'stumpf machen, glätten' in frz. *rabot* (port. *rabote*, *rebote*) 'Hobel' ein deverbales Substantiv gleicher Bedeutung gebildet.

Für mundartliches *rabotte* 'Kaninchen' wäre festzustellen, ob es auf parallelen Formen zu port. (Trás-os-Montes) *raboto* 'kurzschwänzig' beruhen kann[1]. Dass dieses nicht isoliert steht, scheint mir span. *rabotear* 'den Schwanz stutzen' zu zeigen, das man bisher immer als Ableitung von *rabote* 'langer Schwanz' (zu *rabo* 'Schwanz') angesehen hat (*DRAE*; Corominas, *Dicc.* 3, 970b). Aber wie sollte span. *rabotear* die negative Bedeutung erhalten haben, die in sekundärem *desrabotar* und in *desrabar* 'den Schwanz stutzen' durch das Präfix zum Ausdruck gebracht wird ? Sowohl *desrabotar* als *rabotada* 'expresión destemplada o injuriosa con ademanes groseros' (zu *rebotar* 'conturbar, sofocar, poner fuera de sí a una persona, diciéndole injurias, dándole malas nuevas o causándole cualquier susto') weisen auf ein **rabotar* = *rebotar* mit zwei verschiedenen Bedeutungen der *botar*-Familie ('zurückwerfen' bzw. 'abstumpfen'). Die katalanischen Verhältnisse bestätigen diese Erklärung von frz. *rabot* und span. *rabotear* : während kat. *rebotegar*, *rabotegar*, *rabotagar* 'replicar, desobeir' (Aguilò), *rabotejar* 'id.' (Griera, *Tresor*) der Bedeutung 'zurückwerfen' entsprechen, vereinigt *rebotir* 'rebotar la pilota' und 'lixar i polir el calafateig d'una embarcació' wieder beide Zweige. An letzteren schliesst *ribotar*, *ribotejar* 'hobeln', *ribot* (*ribota*) 'Hobel' an (Aguilò : 'eina de fuster : azuela; planxat de ferro, se'n serveixen els mestres de carro que treballen fustes fortes com la de l'alzina', als Adjektiv auch 'copat, gros').

Es braucht also trotz ihrer wahrscheinlichen etymologischen Verwandtschaft weder frz. *rabot* 'Hobel' von der entsprechenden Bezeichnung für 'Kaninchen', noch diese von der für 'Hobel' übertragen worden zu

1. Vgl. afrz. *boteron* '(Schwanz-) Stummel' (Tobler-Lommatzsch 1, 1094 b). Wenig überzeugend ist die von J. Hubschmid vorgeschlagene Herleitung der Familie von frz. *rabotte* 'Kaninchen' aus dem ndl. *robbe* 'Seehund' > 'Kaninchen' (Festschr. Jud, 1943, 268). Zahlreiche Formen zu unserer Familie, bedeutungsmässig von 'Kröte' her erklärt, bringt Sainéan, *Bhft. ZrP* 10, 118-136.

sein. Für port. *rabote* (neben *rebote*) 'Hobel' und span. *rabotear* 'den Schwanz stutzen' kann man sogar auf die Annahme einer sekundären Assoziation mit *rabo* 'Schwanz' verzichten, da Formen mit *-ra-* auch in ganz anderen Bedeutungen begegnen. Das wallon. *rabot* 'Kröte' beruht ebenso wie ital. *botta*, altfrz./mfrz. und mundartliches *bot* 'Kröte' (*FEW* 1, 656 f.; Godefroy 1, 692; Tobler-Lommatzsch s. v. *bot*) auf der Bedeutung 'dick, rund' unserer Familie buttis; die Kritik Sainéans (*Sources indigènes*, 3. 438 ff.) an diesen etymologischen Zusamenhängen geht von einem falschen semantischen Anschluss aus [1].

In seiner Untersuchung über die galloromanischen Bezeichnungen der 'Radnabe' verwirft E. Tappolet (Ro 49, 1923, 481 ff.) für die von Norditalien über die romanische Schweiz und ganz Südfrankreich verbreiteten Typen *bout*, *bouton*, *boutet*, *abó* usw. zwei von ihm erwogene (nach dem hier Gesagten für uns identische) Möglichkeiten der etymologischen Verknüpfung: entweder mit frz. *bout*, *bouter*, *abouter* oder mit lat. buttis. Die erste, weil in einem Teil des Gebietes von *bout* 'Radnabe' ein *bout* 'Ende, Spitze' nicht vorkomme, die Bedeutung 'Radnabe' aber nur von 'Ende' her entstanden sein könne; die zweite, weil buttis 'Weinschlauch' nicht zu 'Radnabe' führen könne. Beide Argumente sind nicht stichhaltig, da von buttis 'Fass' auszugehen ist (vgl. Tappolet 508: Rocca di Mezzo *barile* 'Radnabe', Val d'Aosta *barlet* 'barillet' > 'moyeu'), dessen Entwicklung sich nicht, wie Tappolet meinte, auf das Galloromanische beschränkt. Sehen wir vom sard. (Campidano) *buttu* 'Radnabe' ab, für das M. L. Wagners Deutung (« das wohl nichts anderes sein kann als eine Umgestaltung von kat. *botó* 'Nabe' », Das ländliche Leben Sardiniens 68) doch problematisch ist [2], so beleuchten rum. *bute* 'Fass' und 'Radnabe', *butuc* 'Klotz' und 'Radnabe', und auf *butticella beruhende albanesische Bezeichnungen für 'Radnabe' (Hubschmid, o. c. 40, 42 f.) deutlich die Bedeutungsentwicklung und wahrscheinlich ihr Zurückgehen bis in lateinische Zeit. Die von Tappolet auf den Spuren Schuchardts und Juds versuchte Begründung einer Herleitung der galloromanischen Formen aus dem Keltischen verliert damit an Boden. Auch für diese wird man den von Meyer-Lübke, v. Wartburg (« vielleicht »), Alcover-Moll (s. v. *botó* 2) u. a. akzeptierten Ansatz gall. *bottos* = urkelt. **butto* 'Radnabe' (*REW* 1239 b, *FEW* 1, 663 b) besser durch ein buttis

1. Auf 'werfen' beruht altprov. *rebot* 'Uferkiesel, Kies' (Levy 7, 78); vgl. galiz. *xógara* 'Stein' zu port. (Bras.) *jogar* 'werfen' < 'spielen' (*RF* 64, 1952, 11 f.).

2. Von Wagner jetzt als Entlehnung von piem. *but* 'Radnabe' erklärt (*DES* 1. 249 f.).

'Fass' > 'Radnabe' ersetzen. Wie sich kymr. *both* und seine Familie zu den romanischen Formen verhalten, ist hier nicht zu prüfen.

Wer der Wortfamilie buttis, die sich im Laufe dieser Untersuchung beträchtlich vergrössert hat, weiter nachgehen will, wird auch die Zugehörigkeit eines *būttare (*Dicz. Rom. Grisch.*, 2, 447b, 750a; *REW* 1228c) zu erwägen haben. Von Diez (o. c., s. v. *bozza*) für frz. *but* angedeutet, später gelegentlich in verschiedener Weise verfochten und begründet (Gamillscheg, *EWFS* s. v. *but*), ist sie vor allem aus phonetischen Gründen häufiger verneint worden (*REW* 1424a; *FEW* 1, 651-653; Bloch-Wartburg; Dauzat). Das an die Stelle des Zusammenhangs von frz. *but*, *buter*, *butte*, *butter* mit *bout*, *bouter* getretene eigene nordgermanische (Normannen) oder westgermanische (Franken) Etymon für *but* usw. ergibt aber nicht geringe semantische und sprachgeographische Unstimmigkeiten. Für die Begründung von buttis -Formen mit *ụ* (Norditalien, Graubünden, Frankreich : *ü*) kann man an einen auch sonst begegnenden Wechsel von *ǫ* und *u* (Meyer-Lübke, *Rom. Gramm.*, 1, § 147; Rohlfs, *Hist. Gramm.*, § 71) oder als Ausgangspunkt an die besonderen Verhältnisse der -ire -Konjugation (*buttire; vgl. Meyer-Lübke, o. c. §§ 127 f.) denken, die span. *embutir* neben *embotar* ergeben hat (*REW* 1427; Corominas 2, 234). Ich komme auf die Erklärung des etymologischen Zusammenhangs von frz. *bout* und *but* mit ihren Familien zurück.

Manche Aufgaben harren der Forschung weiter in der Nebenlinie *buttia (*REW* 1425; *FEW* 1, 658-660) zu buttis. Auch hier taucht ein Typus mit *ǫ* auf, bei v. Wartburg als **bǫttia* 'Beule' charakterisiert : (« Sein Ursprung und seine weiteren beziehungen sind ganz im dunkel. Es läge semantisch sehr nahe, an verbindung mit buttia zu denken. Doch ist das ausgeschlossen durch den vokal » *FEW* 1, 469 f.). Meyer-Lübke zieht mit Rücksicht auf ital. *boccia* als Grundform **bokya* 'Kropf, Kugel, Klumpen' vor (« Ursprung unbekannt », *REW* 1191a), obgleich das ital. *boccia* mit einem Etymon mit -ti̯- durchaus verträglich wäre (vgl. Rohlfs, *Hist. Gramm.*, 1, 478; Prati s. vv. *boccia*, *bòzza*). Die verschiedene Vokalqualität ist, wie wir sehen werden, kein notwendiger Anlass zur etymologischen Trennung dieser Familie von *buttia (vgl. auch Hubschmid 52 f.)[1].

1. Zu den Bedeutungen vgl. Livinallongo *bǫtza* 'bottiglia' (C. Tagliavini, *Il dial. del Livinallongo*, 1934, 84); apul. *mbozzare* rfl. 'crescere a stento; rimaner piccolo', *mbozzatu* 'enfiato (dei poponi)' neben *bottare* 'enfiare' (Rohlfs, *Voc. dei dial. salentini*, 1, 332,

Werfen wir einen Blick zurück! Ich hatte damit begonnen, die bisher getrennt gehaltenen Wortfamilien vom Typus span. *botar* ‘werfen’ und *bota* ‘Weinschlauch’ unter dem Etymon spätlat. buttis zu vereinigen. Zum Verständnis einer Entwicklung *buttare ‘(in einen Schlauch, in ein Fass) giessen’ > ‘werfen’ wurde auf ein Sprachbewusstsein verwiesen, das auf die lexikalische Differenzierung zwischen ‘giessen’ und ‘werfen’ keinen oder geringen Wert legt, wie das in mehreren romanischen Sprachen noch heute auch bei Verwendung von Synonymen von *buttare der Fall ist. Für dieses Verbum selbst geht die Bedeutungsentwicklung schon in lateinische Zeit zurück. Die von Mistral für prov. *embouta* und *bouta* gegebenen Definitionen vermitteln uns ein Bild von einem Uebergangszustand, in dem das präfigierte Verb vor allem den Bereich von ‘giessen’, das nichtpräfigierte den von ‘werfen’ (neben anderen von ‘dick’ oder ‘Schlauch’, ‘Stiefel’ ausgehenden) repräsentiert:

> prov. *embouta* (*emboussa*) ‘entonner; verser dans un tonneau ou dans une outre; mettre en barrique; verser dans l’entonnoir; remplir un boyau’;
>
> *bouta* (*boutre*, *bueta*, *beta*, *bita*) ‘mettre; pousser; commencer à mûrir (figues); botter, mettre des bottes; écorcher un bouc ou une chèvre pour faire une outre de sa peau’.

Dass sich von buttis ‘Fass, Weinschlauch’ aus Bezeichnungen für ‘dick, rund’, ‘vollgestopft, satt’ entwickelten, ist nur natürlich; das Fehlen solcher Bedeutungen wäre eher verwunderlich. Auch der Bedeutungswandel von ‘rund’, ‘runden’ > ‘stumpf’, ‘abstumpfen’ ist durchaus plausibel, und die entsprechenden iberoromanischen Formen *boto*, *embotar* gehorchen den normalen lauthistorischen Bedingungen. Aber ging unsere Exkursion bis jetzt ungestört voran, so stellen sich nun unbehagliche Schwierigkeiten ein: wo der gesunde Menschenverstand frz. *bot* (*pied bot* ‘Klumpfuss’) mit span. port. *boto* ‘stumpf’ verbinden will und ital. *bòtta*, *bòtto* ‘Schlag’ nicht von frz. *bouter* ‘schlagen’ trennen möchte, legt die historische Phonetik wegen der verschiedenen Vokalqualität ihr Veto ein. Dieselbe Schwierigkeit ergibt sich für frz. *rabot* ‘Hobel’ und für Benennungen der Kröte (frz. *bot*, *rabot* *ALF* 346, ital. *bòtta*); sie kehrt wieder bei dem zu buttis gehörigen Typ *bŭttia ‘Fass’ (< *buttea oder

81). — Im Artikel des *REW* und *FEW* sind einige Formen auf mögliche Zugehörigkeit zur Familie byrsa zu überprüfen.

*buttiare ?)/*bŏttia. Und sie kompliziert sich schliesslich noch bei dem Bemühen, auch die ein *ū* voraussetzenden Formen wie frz. *but, butte* oder bündn. *büttar* mit *buttare zu verbinden, wie es die Bedeutungen mehr als nahe legen :

> bünd. *büttar* 'werfen, (fort)schleudern, abwerfen, wegwerfen'; 'verwerfen ablehnen'; '(Metall) giessen'; 'fliessen'; 'Durchfall haben'; 'erbrechen'; 'werfen, gebären'; 'keimen, treiben, spriessen' (*Dicz. Rom. Grisch.*, 2, 738-749).

Die verschiedene Vokalqualität hat zum Ansatz neuer germanischer Etyma oder selbständiger Schallbildungen, die Beschränkung des Blickes auf romanische Teilgebiete zur Annahme keltischer Einwirkung geführt. Der Einheit der Bedeutungen steht so eine auf der Vokaldivergenz gründende Vielheit der Etyma gegenüber. Um wenigstens die etymologische Einheit der Typen von frz. *bouter* und bündn. *büttar* zu retten, hat kürzlich H. Schmid einen Versuch gemacht, die von Jaberg in seinen Arbeiten über die Benennungen der 'Schaukel' und der 'Schleuder' unterstrichene Wichtigkeit der expressiven, spielerischen, klangmalenden Lautvariationen für unseren Fall nutzbar zu machen : « Was den Stammvokal von *büttar* anbelangt, sind die bündnerischen Formen wiederum wegleitend : sie zeigen, dass hier nicht einfach von der Wurzel **bǫtt-* auszugehen ist, deren *o* in vortoniger Silbe zu *-u-* geschlossen worden wäre (Merlo und Prati), denn unter dieser Voraussetzung gelangen wir im Bündnerrom. niemals zu einem Infinitiv *büttar* (surselv. *bittar*) und einem Präsens 3. Sing. *bütta* (*betta*)... So bleibt nichts anderes übrig, als neben **bǫtt-* (> rät. *böt, botta* usw., it. *bottare, botta*) für büttar (danach *büttel* neben *böttel*) und ital. *buttare* eine andere Grundform **butt-* (ins klass. Lat. zurücktransponiert **būtt-*) anzusetzen... Gallorom. *bouter, botar* und süd-ital. *bottare/bǫtto* beruhen offenbar auf einer dritten Variante **bǫtt-*, die zwischen **butt-* und **bǫtt-* die Mitte hält... Diese auf den ersten Blick befremdende Vielgestalt der gleichen Wurzel verliert ihre Unglaubwürdigkeit, sobald wir uns ihren lautmalenden Charakter (Merlo, Prati) vergegenwärtigen : Schallwörter sind gekennzeichnet durch eine ungewöhnliche Labilität des Wortkörpers (Spielformen ! vgl. Paul, *Prinzipien* § 125 f., Jaberg *VRom.* 8, 30 f., u. a.). — Ob die ganze Wortsippe im Germ. oder im Rom. ihren Ursprung hat, kann hier nicht erörtert werden. Bei der weiteren Abklärung ist zu beachten, dass die Bed. 'Knospen

treiben’ im Gallorom. viel älter sein muss als bisher angenommen wurde (*FEW* 1, 247a, Bloch-Wartburg: erst sekundär im 16. Jh.), ist doch die Ableitung *bouton* im Sinne von ‘Knospe’ (nach den gleichen Quellen) seit dem 12. Jh. zu belegen » (*Dicz. Rom. Grisch.*, 2, 750a).

Die von Jaberg vertretene Annahme nicht primärer Schallbildungen, sondern einer sekundären lautmalenden oder expressiven Einwirkung auf die Lautgestalt der Wörter ist ein origineller Schritt, die einseitige Ansetzung spontaner expressiver, onomatopoetischer Wortschöpfungen z. B. bei Sainéan mit den Anforderungen der historischen Grammatik und der traditionellen Etymologie in Einklang zu bringen. Dieser Versuch wahrt die wortgeschichtlichen Zusammenhänge, die Sainéan mit seiner masslosen Kritik an dieser Etymologie immer wieder zerschnitt, und er bewahrt uns vor dem von Sainéan mit Recht kritisierten neugrammatischen Konstruktivismus, den wir mit seinem lauthistorischen Rigorismus in dem kleinen Bereich unserer Wortfamilie von buttis immer wieder am Werke sahen. Aber ist nicht vielleicht auch diese Einschränkung der « méthode habituelle de l’investigation étymologique » ein Trugbild, das uns zu « ganz subjektiven Vermutungen » führt ? Jaberg selbst warnt vor dem Gelände, von dem er sich angezogen fühlt : « Il est difficile ... de marcher d’un pas assuré sur les sables mouvants du parler expressif, qui, de par sa nature, est instable et peut varier d’individu à individu » (*RPF* 1, 1947, 43).

Die Antwort auf die eben gestellte Frage könnte für unsere Wortfamilie nur die Etymologie von buttis selbst geben. Ein im 6. Jh. belegtes buttis sagt über den Tonvokal nur aus, dass er ein *ū*, *ŭ* oder *ō* gewesen sein kann. Das Wort, « peut-être emprunté » (Ernout-Meillet), ist nach Walde-Hofmann eine Entlehnung aus dem Griechischen, nach Hubschmid « sicher ein keltisches Wort », das durch Vermittlung der Illyrier schon früh nach Osten ausgestrahlt sein soll und « ohne weiteres durch Gallier nach der Iberischen Halbinsel gebracht worden sein [kann] » (o. c. 76, 78)[1].

Ich möchte hier einen anderen Weg vorschlagen, der die geographische Verbreitung von buttis und seiner Familie im Romanischen, das späte Auftauchen der Belege und das Schwanken des Tonvokals besser erklären dürfte. Neben bŭttis und *bŭttula (das « schon in vulgärlateinischer

1. Unter der keltischen Schicht nimmt Hubschmid (nach Pokorny) eine ältere idg. Schicht an, die die weite Verbreitung eines *but-* (« mit expressiver Gemination *butt-* ») ausserhalb des keltischen Gebietes und seines Einflussbereiches erklären soll.

Zeit auf dem Balkan gelebt hat», Hubschmid 45) hat Hubschmid mit guten Gründen ein romanisches *buṭula angesetzt (o. c. 70-73), das an die Stelle der für bestimmte westromanische Formen von Meyer-Lübke und v. Wartburg konstruierten Etyma **bǫlium* 'Gefäss' (*REW* 1193b: « Ursprung unbekannt, wohl vorrömisches Alpenwort ») oder **bulli* 'Gefäss' (*FEW* 1, 617) tritt. Eine Grundform mit *-t-* statt *-tt-* begegnet auch sonst in der Diskussion unserer Wortfamilie (*Dicz. Rom. Grisch.*, 2, 750a). Wir knüpfen daher an lat. bŏtulus 'Eingeweide' (*REW* 1241), bŏtellus (*REW* 1230 bŏtellum 'Würstchen, Darm') an, das alt auch als botellum und butellum belegt ist. Den rustiken und regionalen Charakter dieses aus dem Oskisch-Umbrischen entlehnten Küchenwortes (vgl. Ernout, *Éléments dialectaux*, 27-68; Marouzeau, *BF* 10, 62) noch in später Zeit zeigen die im *ThLL* und bei Ernout-Meillet gegebenen Zitate aus Aulus Gellius und Charisius. Aus diesen Umständen wird sich die in den lat. Belegen zutagetretende Divergenz des Tonvokals [1] und die in *botulus, botellus/butellum* neben *buttis* auftauchende Verschiedenheit der Konsonans erklären. Wie in cūpa neben cŭppa oder in glūtus neben glŭttus u. v. a. m. erfährt die Konsonans eine « Ersatzdehnung statt vokalischer Länge » (Rohlfs, *Hist. Gramm.*, § 230; Meyer-Lübke, *Rom. Gramm.*, 1, § 547), aus der sich būt- neben bŭtt- erklärt. Dass daneben auch ein būtt- bestehen kann, zeigt der lat. Oskismus brūtus mit der Variante *brŭttus (ital. *brutto*, anders *REW* 1348), oder lat. mūtus 'stumm' neben *mŭttus (altital. *mutto, REW* 5798) [2].

1. Vgl. *FEW* 1, 464b: « BOTELLUS ... ist ausser gallorom. noch im it. *budello, -a* heimisch, dessen *u* ebenso unerklärt ist wie das des pr. ». Das frz. breuilles 'Fischeingeweide' (« bei breuilles usw. eingeschobenes *r* ist in seinem ursprung noch nicht aufgeklärt » *FEW* 1, 471 b) beruht wohl auf *blotulus = botulus wie rum. *flacără*, it. *fiaccola* auf *flac(c)ula = facula (*REW* 3137; vgl. *RF* 64, 24 und 27).

2. Vgl. auch pūtus = *pŭttus (*REW* 6890: « Das Verhältnis von lat. PUTUS zu der rom. Grundform **puttus* bedarf noch der Aufklärung »; vgl. Corominas 3, 929 f.). Ebenso darf man wohl für port. (Minho) *pucho* 'touro pequeno', *pucha* 'ovelha grande' ein *pŭttulus, -a (neben *pūtulus, *REW* 6889) ansetzen. Für andere intervok. Verschlusslaute: *pūppa (neben pūpa und *pŭppa, *REW* 6852, 6854); *mīcca = mica (*REW* 5559; Corominas 3, 373 f.). Aus diesen Verhältnissen erklärt sich möglicherweise auch *tŭttus neben tōtus, *tŏttus (*REW* 8815), port. *púcaro* (Corominas 1, 535; vgl. *REW* 6623a). Die Auffassung von H. Weinrich (*Phonolog. Studien zur roman. Sprachgeschichte*, 1958, 37 f.: « ist überall der Tonvokal gekürzt worden... Trotzdem sind die entstehenden Kurzvokale ĭ und ŭ nicht mit den bestehenden Kurzvokalen ị und ụ zusammengefallen, [da]... das phonologische Bewusstsein... dafür Sorge trägt..., dass die phonologische Opposition (Distinktion) aufrechterhalten bleibt ») ist konstruiert.

Hat so der Wechsel von *-t- : -tt-* und der von *ū : ŭ = ō* Parallelen, die sich leicht vermehren liessen, so steht auch der Wechsel von *ū*, *ŭ = ō* und *ŏ* nicht isoliert [1]. Zu lat. mūcus/mŭccus bemerken Ernout-Meillet : « A côté des formes à voyelle longue et à consonne simple, existent des doublets à voyelle brève avec gémination expressive [! ?] de la consonne, comme dans les mots qui désignent une difformité physique. » In dieser Familie gehen die romanischen Formen meist auf mŭcc- (*REW* 5706-5709) oder mūc- (*REW* 5710-5712) zurück; aber kal. *muocco*, *moccu*, das Rohlfs aus einer Kreuzung von mŭccus + mŏrbus erklären will (*Diz*. 2, 68), ital. *mòccolo* und möglicherweise die Familie von frz. *moquer* (*REW* 5637 « *mǫka* Schallwort. Zusammenhang mit muccus ist wegen des *-ǫ-* ausgeschlossen ») zeigen hier die gleichen Wechsel im Vokalismus und Konsonantismus, denen wir in der Familie buttis und bei der Verknüpfung von buttis mit botulus begegnet sind.

Ich glaube daher, dass wir in unserem und den genannten Fällen auf die Mitwirkung der expressiven Lautgebung verzichten sollten. Aber dieses Plädoyer für den lauthistorischen Rigorismus bedarf einer Ergänzung : wer glaubt, von einem einheitlichen Vulgärlatein und immer von einer approbierten Grundform ausgehen zu können, wird weder mit der lateinisch-romanischen Lautgeschichte noch mit der lateinisch-romanischen Etymologie ins Reine kommen. Er wird versucht sein, sich für seinen Dogmatismus zuhause durch häufige Ausflüge in das Gebiet der Schallbildungen, Wortkreuzungen oder durch übermässigen Genuss von Etymologien aus dem ausser-lateinisch-romanischen Kreis [2] schadlos zu halten. Oft zu seinem Schaden. Denn es gibt auf der Landkarte der lateinisch-romanischen Lautgeschichte, Wortbildung und Etymologie noch weisse Flecken, unerforschte Inseln, deren Erschliessung die Mühe lohnt, ja deren Aufklärung gegenüber anderen in der etymologischen Forschung in den Vordergrund getretenen Tendenzen vordringlich ist.

Was nun die semantische Seite der etymologischen Verbindung von buttis mit botulus usw. angeht, so wird sie kaum Bedenken erregen. Sie bestätigt die Annahme Hubschmids, dass das zuerst mit der Bedeutung ‘ Fass ’ belegte buttis ursprünglich ‘ Schlauch ’ bedeutete. Der Wandel von ‘ Eingeweide, Darm, Wurst ’ > ‘ Lederschlauch ’ hat durch Form- und Zweckähnlichkeit die besten Voraussetzungen. Die Bedeutung

1. Vgl. Anm. 2.
2. Was buttis betrifft, ist H. Lausbergs Empfehlung und Ermunterung zur « vorromanischen Methode » (ASNSL 195, 63) kaum am rechten Platz.

'Bauch', 'bauchig, dickbäuchig' kann sich leicht von beiden Seiten her ergeben haben (vgl. *FEW* 1, 464, 470 f.). Es kommt hinzu, dass aus dem Formenkreis der Familie mit *-tt-* zahlreiche Vertreter mit der Bedeutung 'Eingeweide, Wurst, Magen' begegnen, die man nun nicht mehr als sekundäre Bedeutung von buttis 'Weinschlauch, Fass', sondern als primäre ansprechen wird : astur. *botiellu*, Bierzo *botello*, galiz. *botelo* (Trás-o-Montes) *butelo* 'intestino grueso; morcilla que con él se hace; tripa larga del cerdo; embutido', 'chouriço grande' (Hubschmid 55; Carré Alvarellos; Figueiredo). Die Wortkreuzungen mit *bote* oder *botija*, die einst García de Diego und jetzt noch Corominas angenommen haben, um die vermeintliche Erhaltung des -T- in diesen westspan.-port. Wörtern zu erklären (*REW* 1230; Corominas 1, 503 b), sind Konstruktionen. García de Diego hat mit Recht neuerdings das Nebeneinander von botellus (warum mit * ?) und *bottellus 'embutido y buche', und von botulus/bottulus (warum ohne * ?) an ihre Stelle gesetzt und durch eine Reihe von Formen herausgestellt (*DEEH* 1102, 1105). Unter den im letztgenannten Artikel (als Grundform wäre besser *būttulus = botulus zu setzen) gegebenen Formen ist span. *buche* 'Kropf (der Vögel)', '(Tier-)Magen', 'Mundvoll, Pausbacke', '(Kleider-) Bausch', wegen *-e* wohl ein Deverbale, zu dem Corominas (o. c. 1, 536) sich wie folgt äussert : « voz expresiva de formación paralela a la de varias palabras extranjeras que significan 'barriga', 'ojo abultado', y constituídas por una *b* seguida de vocal, por lo común *u*, y una africada ... Es inútil buscar un étimo en una lengua determinada para esta clase de palabras. » Dieser Pessimismus hat sich hoffentlich durch die voraufgegangenen Ausführungen als unbegründet erwiesen. Als ebenso unbegründet wie die vorzeitige Flucht in die expressive Lautlehre, von deren Beliebtheit in der Etymologie diese Betrachtungen auch eine Vorstellung vermittelt haben dürften.

Harri MEIER.

NOTES D'ÉTYMOLOGIES GALLO-ROMANE ET ROMANE

Sous ce titre, nous allons grouper plusieurs problèmes étymologiques dont nous nous sommes occupé dans nos recherches privées ou dans le cadre de l' *FEW*. En ce qui concerne ces dernières, nous les reprenons ici parce que, la place dans l' *FEW* étant restreinte, nous éprouvons le besoin d'y revenir d'une manière plus explicite pour justifier davantage les points de vue que nous y avons adoptés.

1° Fr. *bonace* « tranquillité de la mer ».

Dans le *Dictionnaire étymologique de la langue française* de BLOCH-WARTBURG, 2e éd., Paris, 1950, on lit : « *bonace*, vers 1200. Lat. pop. **bonacia*, altération du lat. class. *malacia* 'calme de la mer' (du grec *malakia* 'id.'), interprété comme un dér. de *malus* 'mauvais' et conséquemment refait en *bonacia* d'après *bonus*, en raison du sens du mot; de même it. *bonaccia*, a. pr. *bonassa*. » BLOCH voulait évidemment partir d'une base aussi ancienne (lat. pop.) pour expliquer les grandes différences existant dans les langues romanes; cf. macédo-roum. *bunață* « temps calme (surtout pendant l'hiver) » Pascu, 1, 226, it. *bonaccia* « stato del mare in calma » (depuis env. 1300, Prati), a. pr. *bonassa* « calme, tranquillité de la mer, après ou avant une tempête » (Provence env. 1290, *FEW* 6, 78 b), fr. *bonace* (depuis env. 1200) [1], kat. *bonança* (depuis XIIIe siècle, Alcover-Moll), esp. *bonanza* (depuis env. 1400, Corominas), a. pg. *boança* (XIIIe siècle, Arch 124, 334), *bonaça* (XIIIe siècle, Arch 124, 344). Il s'agirait donc d'une « etimologia antifonica », comme s'exprime DE LOLLIS, *Studi di Filologia Romanza* 1 (1884), p. 418, qui a lancé le premier cette étymologie [2]. Comme Εὔξεινος πόντος pour πόντος Ἄξεινος et *Beneventum*

1. Par erreur, nous avons noté env. 1300 dans *FEW* 6, 79 a.

2. Elle a été proposée, il est vrai, une première fois déjà au XVIIe siècle par Samuel BROCHART dans sa « Géographie sacrée », t. I (1646), et reprise par MÉNAGE dans la première édition de son dictionnaire étymologique (1650). De nos jours, elle est postulée,

pour *Maleventum* [1], on aurait formé **bonacia* pour le lat. *malacia* « tranquillitas venti et maris » (depuis Caesar, « De bello Gallico », ap. ThesLL), qui, lui-même, remonte au gr. μαλακία « mollesse » (< i.-e. *mlāk-* « mou, faible », Pokorny *IEW* 1, 719). Mais quelles ont été les raisons qui ont déterminé les marins à transformer *malacia* en **bonacia* ? On invoque le fait que le calme de la mer est dû essentiellement au beau temps, car celui-ci est en effet à la base de certaines attestations romanes, ainsi de macédo-roum. *bunaţă* (cf. ci-dessus), it. *bonaccia* « buona temperatura di stagione » (Dante, *DEI*), Grisons (Sursés) *bonaza* « bontempo » *DRG* 2, 634, mfr. *bonasse* « temps doux et chaud (à l'intérieur du pays) » (Olivier de Serres, *FEW* 6, 79 a), pr. m. *bounaço* Mistral, kat. *bonança*, esp. *bonanza* ; mais aussi engad. (et Bravuogn) *bunatscha* « fonte des neiges ; dégel » *DRG* 2, 634, contient la même idée puisque le dégel suppose le « beau temps », c.-à-d. un temps chaud, qui, en hiver, s'accompagne presque toujours de foehn, cf. aussi kat. *bonança* « temps et vent qui font fondre la neige ».

Cependant, les savants qui se rallient à cette théorie paraissent oublier un fait essentiel : **bonacia* est un terme de la marine. La transformation a donc nécessairement dû avoir lieu dans le milieu des marins. Mais tenant compte de ce fait, de graves obstacles s'opposent à la théorie exposée :

1) Le lat. *malacia* est un emprunt savant; en effet, le *ThesLL 8*, 161, atteste le mot chez César, Sénèque, dans l'Itala et chez Augustin. Aucune attestation moyen-latine ni dans Ducange, ni dans Arnaldi ni dans Souter ; Jal cite César et puis aussitôt Matth. de Pisano, qui écrivait en 1460. Il serait donc très étonnant que le mot ait continué à vivre dans le milieu des marins, qui seul pourrait être à l'origine d'un tel changement [2].

2) Le changement de *malacia* en **bonacia* serait, à part les exemples cités de Ἄξεινος > Εὔξεινος et de *Maleventum* > *Beneventum*, unique dans le vocabulaire des langues romanes.

à part Bloch, par A. Castro dans *RFE 6*, 344, M. Gamillscheg dans son *Dictionnaire étymologique*, M. Vidos dans *ZFSL 58*, 448, MM. Battisti et Alessio dans leur *Dizionario etimologico* et par M. Corominas dans son *Diccionario critico etimológico*.

1. < *Maloentum*, d'une racine méditerranéenne *mal-* « colline », cf. C. Battisti, *Sostrati e parastrati nell'Italia preistorica* (Florence, 1959), p. 33.

2. It. *maccheria* (attesté depuis 1640, DEI), ne provient pas par métathèse de *malacia*, comme le croyait Ascoli, AGl 13, 451, mais de la racine *makk-* (cf. Prati, *RLiR 19*, 85, et *FEW 6*, 74 et 76 n. 40).

3) A cela s'ajoute un fait grave « d'ordre technique », c'est que le calme plat était, au moins du temps de la navigation à voile, identique avec un grand ennui, voire labeur pour les marins, qui alors étaient forcés de continuer leur voyage à la rame (cf. *Diz. di marina medievale e moderna,* Rome, 1937, s. v. *bonaccia*), de sorte que l'idée de transformer *malacia* en **bonacia* ne s'imposait nullement.

4) Si Meyer-Lübke, *ALL* 7 (1892), 445, et, d'après lui, M. Vidos, *ZFSL 58* (1934), 448, invoquent l'expression italienne *il mare è buono* « la mer est calme » pour prouver que le marin éprouvait le besoin de placer l'idée de « bon » dans l'expression de la tranquillité de la mer, ils ne tiennent pas compte du fait qu'une mer calme n'est pas encore identique avec le calme plat, c.-à-d. avec l'absence de tout vent. Autrement dit, cette expression veut uniquement dire que la mer n'est pas houleuse; mais elle n'exclut pas du tout le souffle d'une brise régulière et très propice à la navigation à voile.

Voilà pourquoi nous nous étions rangé dans *FEW 6*, 79, à l'avis de M. Prati dans le *Dizionario di marina medievale e moderna* et dans son *Vocabolario etimologico italiano,* ainsi que de M. Maver dans *Vox Romanica 5* (1940), 219 [1], qui voient dans **bonacia* un dérivé de *bonus.* L'idée de « bon » se rapporte alors au temps (et non à la mer proprement dite), cf. it. *mettersi al buono* « s'embellir (en parlant du temps) » et toutes les attestations rapportées ci-dessus qui désignent « temps doux, etc. ». Ainsi, l'expression susmentionnée *il mare à buono* « la mer est calme » peut même servir de preuve que **bonacia* doit dériver de *bonus !* C'est vraiment un tour de force de la part des rédacteurs du *DEI* de vouloir séparer it. *bonaccia* « stato di calmo del mare senza vento » (< *malacia*) de l'a. it. *bonaccía* « bel tempo » (< *bonus*) !

La formation de **bonacia* est claire : < *bonu* + *-acea.* Comme le suffixe *-aceu, -a* possède en italien, en occitan [2], en catalan et en espagnol une valeur péjorative ou augmentative, il faut encore déterminer sa signification dans **bonacia.* Puisque le manque de vent est nuisible aux marins, on songerait volontiers à la première nuance : = « une bonne mer désagréable ». Mais des expressions comme it. *mettersi al buono* et a. it. *bonac-*

1. M. Prati ne fait, au fond, que reprendre une idée formulée déjà par Saumaise dans le commentaire à son édition du traité « De Pallio » de Tertullien (1622), acceptée par Ménage dans la deuxième édition de son dictionnaire (1694) et avancée de nouveau par Diez, *Etym. Wörterbuch,* p. 58.

2. Cf. Edward L. Adams, *Word-formation in provençal* (New York, 1913), p. 140.

cia « bel tempo » interdisent une telle interprétation ; l'idée prédominante était donc « la mer très bonne » = « la mer très calme », par suite du beau temps.

Il nous reste à déterminer la région dans laquelle **bonacia* fut créé. Dans *FEW* 6, 79, nous étions encore enclin à y voir un terme de la marine génoise, surtout à cause de la forme a. gén. *bonaza AGl* 2, 252, qui est à même d'expliquer toutes les autres formes romanes attestées. Mais aujourd'hui, nous sommes convaincu que l'ancien provençal a donné naissance à ce mot, et cela pour deux raisons :

1) Le genre féminin. Pourquoi ce dérivé de *bonus* est-il féminin ? Si l'on tient compte du fait qu'en italien et en occitan, le suffixe *-aceu*, *-a* fournit, jusqu'à nos jours, des augmentatifs (ou péjoratifs) non seulement se joignant à des substantifs, mais encore à beaucoup d'adjectifs, c'est aussitôt le mot *mare* qui se présente comme substantif qu'on aura fait suivre de l'adjectif **bonaceus* comme déterminant. Mais ce procédé ne pouvait avoir lieu que dans une langue où *mare* était traité comme féminin [1]. Il faut donc partir d'un type *(*mare*) *bonacea* « mer très calme », d'où l'a. pr. *bonassa* f., attesté pour la première fois dans la « Vie de Saint Honorat » (env. 1290) de Raimon Feraut, qui était moine dans le monastère de l'île de Lérins près de Fréjus et écrivait dans le dialecte de sa région (ap. JEANROY, *Poés.*, I, 46) [2]. Le fait que la première attestation d'Italie, chez Buoncompagno (en latin, env. 1215), qui était de Bologne, est antérieure à la première attestation en Provence, ne contredit pas cette localisation, vu les rapports étroits entre la Galloromania et l'Italie septentrionale à cette époque. Il va de soi qu'un mot technique comme **bonacia* vivait d'abord longtemps dans son langage spécial, jusqu'à ce que le hasard le mît à la disposition de la langue littéraire.

2) C'est vers le domaine occitan que nous orientent également les deux

1. Cf. Ronjat, III, p. 11. Il est vrai que, parmi les exemples cités par Raynouard et Levy, il y en a aussi où *mar* est masculin, mais le plus ancien exemple, tiré du « Boèce », porte : « El trametia los breus ultra *la* mar » (leçon identique dans l'édition critique de René Lavaud et Georges Machicot, Toulouse 1950, p. 20, v. 65), et aussi la grammaire des « Leys d'amors » écrit : « *La* gran mar dels blatz en espic ondeiar. » En ancien italien, le genre féminin est également attesté (au XIIIe s., DEI ; influence française ?), mais en génois, nous n'avons trouvé que le genre masculin. Sur le genre de *mare*, cf. encore COROMINAS, *Dicc. crit. etimol.*, III, 254.

2. Mais le mot est certainement plus ancien en provençal, comme le prouve l'attestation *bounasse* dans les « Assises de Jerusalem » (env. 1260, Jal), qui, déjà par la forme, révèle une origine occitane.

attestations tirées de l'ancien portugais et rapportées par NOBILING dans *Arch* 124, 344. Le fait que l'ancien espagnol ne possède pas de forme indigène prouve indubitablement que les deux formes ancien-portugaises, qui se trouvent chez des trouvères portugais, proviennent de l'ancien provençal ; les rapports étroits entre les poètes portugais et provençaux à cette époque sont trop connus pour que nous ayons besoin d'y insister ici [1]. Le mot a. pg. *boança* (à prononcer selon Nobiling *bõasa*), *bonaça* est donc un emprunt à l'ancien provençal, ce qui appuie considérablement notre thèse sur la provenance de **bonacia*.

L'histoire du mot **bonacia* se présente alors, à notre avis, de la façon suivante :

1) **bonacia* est un adjectif substantivé, formé sur *bonus* à l'aide du suffixe *-aceu*, *-a*, de valeur augmentative.

2) **bonacia* est féminin parce que le mot était à l'origine lié au féminin *mare*.

3) **bonacia* a été formé par les marins de langue provençale, par le fait qu'en Provence, *mare* était de tout temps féminin (peut-être par analogie avec *terra*) et que l'a. pg. *bonaça*, *boança* ne pouvait être emprunté qu'à l'ancien provençal.

4) De l'ancien provençal, le mot a pénétré de bonne heure dans l'Italie septentrionale (Gênes; Bologne : Buoncompagno ; Venise), où à *-assa* correspond d'une façon régulière *-az(z)a* (cf. a. gén. *bonaza*), et de là, il a passé même en Toscane, où *-azza* est transformé selon la phonétique de la région en *-accia*. D'autre part, l'ancien provençal l'a légué aussi au français, où *bonace* se rencontre déjà très tôt (env. 1200), ce qui prouve mieux que tout autre fait l'ancienneté de cette création occitane, bien que la documentation nous fasse défaut, car que ce mot ne puisse être indigène en français n'est que trop évident. De l'ancien provençal, notre terme fait son entrée en outre, sans aucun intermédiaire, avec le vocabulaire des troubadours, dans le portugais ancien. Comme une forme provençale trouve souvent une correspondance avec insertion d'un *n* au Languedoc (cf. ci-dessous pr. *martegalo* — lang. *martengalo* Mistral, etc.), on est en droit de supposer que la forme catalane *bonança* n'est pas tellement due à l'influence du suffixe *-anza* (Corominas), mais constitue un emprunt à l'a. lang. **bonansa* (forme confirmée par le lang. m. *bounanço* chez Mis-

1. Il suffit de lire à ce propos le chap. « Portugiesische Minnesänger : Trovadores gallecio-portuguezes » dans le « Grundriss » de GROEBER, t. II, sect. 2, p. 167-203.

tral) ; du catalan, *bonança* a passé en Sardaigne (camp. *bonántsa,* tandis que log. *bonáttsa* provient de l'italien (ajoutons : septentrional), Wagner DES 218 b) et en espagnol (*bonanza*).

5) La signification originale est « calme de la mer ». Comme le calme plat est souvent dû au beau temps, le mot **bonacia* recouvrira bientôt l'acception secondaire « beau temps », surtout à l'intérieur du pays, cf. mfr. *bonasse* « temps doux et chaud » chez Olivier de Serres [1]. Voilà pourquoi cette signification vit en ancien italien (Dante); elle existe en outre en vénitien, bien que Boerio ne le dise pas explicitement (mais le verbe *bonazzàr* « rabbonacciare, dicesi del tempo, del vento e del mare » en dérive nécessairement). C'est à travers le vénitien que cette acception secondaire a passé aussi dans les Grisons suisses (*DRG* 2, 634) et en macédo-roumain (Pascu, I, 226), comme c'était également au vénitien qu'ont été empruntés Ragusa *bunaca* « tranquillità o calma di mare », alb. *bonaţă*, *bunaţă* et gr. m. μπουνάτσα.

Conclusion : Le fr. *bonace* « tranquillité de la mer » est emprunté à l'a. prov. *bonassa,* qui est un dérivé de *bonus* + *-acea.*

2° Grand'Combe *ẹ̄ẹ̄tẹ́* « fête du village ».

Dans le « Lexique français-français régional » (p. 324) de son livre « Le français régional de la Grand'Combe (Doubs) », Paris, 1929 Félix Boillot note : « fête du village, *ẹǎtẹ̄, rvirǒ.* » C'est le mot *ẹǎtẹ́* qui a éveillé notre curiosité parce qu'il semblait nous cacher quelque vieux terme disparu ailleurs. Mais l'article dans le corps du même livre n'est guère plus révélateur : « *ẹǎtẹ̄* [*ẹ̄ẹ̄tẹ́*], s. f., fête de la Nativité ; proverbe patois cité par plaisanterie : *ǎ lǎ ẹǎtẹ̄ kyū tō metẹ̄,* à la fête du village, clos ta bouche — (la collation de quatre heures n'est plus nécessaire parce que les jours sont trop courts). »

Qu'entend Boillot en définissant *ẹǎtẹ̄* par « fête de la Nativité » ? « Noël » peut-être, puisque les jours sont courts ? C'est un passage de l'« Étude générale », au début toujours du même livre (p. 3), qui nous a mis sur la bonne voie : « L'église est placée sous l'invocation de saint

1. La signification « brouillard » à Plan-du-Var (*ALF* 178 point 898) s'explique par le fait que le brouillard n'est jamais accompagné d'un vent très fort, le temps est donc « calme », « bon » ; cf. W. O. Streng, *Himmel und Wetter in Volksglaube und Sprache in Frankreich* (1915), p. 17 ; H. Kläui, *Die Bezeichnungen für « Nebel » im Galloromanischen,* thèse de Zurich (1930), p. 73.

Joseph ; la fête du village se célèbre en septembre *à la nativité de la Vierge* parce que ce jour est l'anniversaire de la consécration de l'église. » C'est pourquoi nous avons cherché la solution de notre petit problème étymologique dans l'entourage du culte de la Vierge. D'après les lois phonétiques de l'endroit, *ę̆ę̊-* correspond à *ca-* suivi de plusieurs consonnes, cf. *ę̆ę̊su* f. « fouet » (< **capliatoria*, *FEW* 2, 325 b), *ę̆ę̊rjī* v. a. « charger » (< *carricare*, *FEW* 2, 415 b), *ę̆ę̊* m. « chat » (< *cattus*, *FEW* 2, 515 a), etc. La terminaison *-tę̄* représente d'ordinaire *-ata*, mais à la forme du français régional, cf. *ǫ̊grĩję̀* f. « surface formée par la levée de grange et le pont de grange », fr. r. *ãgrãję̄* (< **ad* + *granica* + *-ata*, *FEW* 4, 226 b), *bruę̆ę̊* f. « quantité de mailles enfilées sur une aiguille à tricoter », fr. r. *brǫ̊cę̄* (< **broccu* + *-ata*, *FEW* 1, 544 b), *brãmę̊* f. « beuglement (des vaches) », fr. r. *brãmē* (< **brammon* + *-ata*, *FEW* 1, 495 a), etc. Puisqu'il paraît s'agir d'un mot du domaine religieux, on comprend que *-ę́* fut maintenu même dans la forme patoisée *ę̆ę̊tę́*. Et vu cet ordre sémantique, le suffixe pourrait non seulement représenter *-ata*, mais aussi *-ate*. de sorte que le mot doit correspondre à un français **chaté* (ou **chatée*).

Or, il y a un étymon qui s'offre en rapport avec le culte de la Vierge, c'est *castitate*. Cet étymon répond à toutes les exigences de la phonétique locale, car il contient *-a-* dans une syllabe fermée et finit par le suffixe *-ate*. Il s'agirait donc d'une survivance du mot mi-savant afr. *chaste*[3], qui est attesté aussi en ancien franco-provençal : a. lyon, *castia R* 39, 239 (*FEW* 2, 478 b).

Grand'Combe *ę̆ę̊tę́* « fête du village » continue donc l'afr. *chasteé* < *castitate* jusqu'à nos jours, mais dans une acception toute particulière, qui seule lui a valu le mérite de sa survivance [1].

3° Fr. *martingale* « courroie qui empêche le cheval de donner de la tête ».

Dans la deuxième édition du *Dictionnaire étymologique de la langue française* (1950) de Bloch-Wartburg, on lit : « On a voulu y [c.-à-d. dans *martingale*] voir un empr. du prov. *martegalo*, fém. de *martegal*, nom des habitants de *Martigue*, petite ville sur l'étang de Berre, c.-à-d. ' à la

1. Mais au XVIIe siècle, *chasteé* a dû encore être vivant dans sa signification primitive dans la Grand'Combe puisque « l'autorisation de construire l'église et le cimetière fut donnée en 1665 par l'archevêque. Les Bénédictins consentirent par traité à ce démembrement en 1667. Jusqu'à cette époque les enterrements avaient lieu à Morteau » (F. Boillot, *op. cit.*, p. 3).

manière des habitants de Martigue ', parce qu'ils auraient porté ces chausses [c.-à-d. des *chausses à la martingale*]. Mais le mot prov. peut être une déformation secondaire, due au fait que les Martigaux sont souvent tournés en ridicule par leurs voisins. En effet, *martingale*, terme de manège, rappelle l'esp. *almártaga* ' sorte de bride ', d'origine arabe, et, malgré les dates, il semble que ce soit là le sens qui convienne le mieux comme base de *chausses à la martingale*. Comme terme de jeu, le développement sémantique est obscur ; ' locution tirée, par métaphore, de la bifurcation de la martingale des chevaux ' dit Littré. C'est un terme de l'argot des joueurs et par conséquent né dans des circonstances qui nous échappent. »

Le rapport entre fr. *martingale* et esp. *almártaga* fut proposé une première fois par MAYHEW dans *MLR* 7, 499, suggestion qui fut suivie par P. BARBIER FILS (*RDR 5*, 251) et par BLOCH dans les lignes citées ci-dessus. Comment ce rapport se présente-t-il à la lumière du récent *Diccionario crítico etimológico de la lengua castellana* de M. COROMINAS ? Premièrement, dit M. COROMINAS, il faudrait supposer une base commune d'acception (c.-à-d. « camarre ») ; mais l'esp. *almártaga* signifie « esp. de tétière qu'on mettait aux chevaux, pour les maintenir tranquilles pendant que le cavalier descendait du cheval », tandis que la *martingale* française est — répétons-le — une « courroie qui empêche le cheval de donner de la tête ». Deuxièmement, le dérivé prétendu de *almártaga*, la *martingala* (qui existe sous cette forme également en espagnol), n'a jamais pu être formé en Espagne, puisque le suffixe y serait inexplicable [1].

Il faut donc abandonner définitivement l'explication arabe de notre terme et revenir à la vieille idée d'y voir le nom des habitants de Martigues, telle qu'elle a été énoncée d'abord par SCHUCHARDT, *ZrP 23* (1899), 190, et puis par HATZFELD-DARMESTETER-THOMAS, *Dictionnaire général de la langue française* ; M. GAMILLSCHEG lui semble également plutôt favorable dans son *Etymologisches Wörterbuch der franz. Sprache*. Seulement, comment s'expliquer la filiation de significations si diverses ?

Pour nous tirer de cet embarras, nous avons essayé de ranger les différentes significations dans les trois groupes suivants :

1) Significations qui dérivent d'un (prétendu) trait de caractère des Martigaux ;

1. M. COROMINAS réfute, à juste titre à ce qu'il nous semble, le parallèle avec fr. *amiral-* esp. *garingal* (*galengal*), vu que tout en s'agissant d'arabismes dans les deux langues, ils n'ont pas *-ala* (qui n'est pas une terminaison arabe), mais *-al*.

2) Significations qui proviennent de la terminologie navale des Martigaux et de certains métiers particuliers aux Martigaux;

3) Significations qui remontent à une certaine coutume des Martigaux.

Au XVIe siècle, c'est le groupe I qui seul est attesté dans le français littéraire; après, les attestations se perdent pour réapparaître au XIXe siècle avec des sens secondaires. La lexicologie s'empare — ce qui est compréhensible — relativement tard du groupe II, qui englobe des significations techniques. Le groupe III ne paraît avoir vécu qu'aux XVIe-XVIIe siècles. Voici les faits en détail :

1) Mistral atteste *martegau*, le nom de l'habitant de Martigues, dans le sens figuré de « homme naïf, qui s'étonne de tout » [1]. En provençal moderne, on en a même dérivé un mot abstrait : *martegalado* f. « naïveté, badauderie, propos naïf et goguenard », d'où, par dérivation régressive, *martegalo* f. « naïveté, bêtise, conte pour rire ». — Mais on a certainement le droit de ramener également au nom de l'habitant fr. m. *matagot* m. « original, excentrique », un mot familier du siècle passé et cité pour la première fois par Delvau en 1867, la suppression de l'*r* devant consonne étant chose courante, surtout dans la prononciation relâchée [2]. — La réputation de naïveté, de bizarrerie et d'excentricité des Martigaux date déjà de loin, comme le prouve la *martingale* [3] « drôle de femme », employée par Scarron [4].

1. Cette renommée des Martigaux est confirmée par Maurras, qui était originaire de Martigues, dans « Maîtres et témoins de ma vie d'esprit » (Paris, 1954), p. 128 : « Mon pays jouit en Provence d'une belle réputation de bêtise. »

2. Cf. NYROP, *Gramm. hist.*, I, p. 341, et surtout p. 344 s. Est-ce le même mot que le *matagot* « sorte de singe apprivoisé » de Rabelais (cf. SAINÉAN, *La langue de Rabelais*, I, 32 s.)? Nous n'osons aborder la question du mot rabelésien vu sa complexité, mais la forme occitane actuelle, qui est également *matagot*, ainsi que les significations en occitan (« esprit follet, lutin; sorcier ») sont plutôt défavorables à ce rapprochement.

3. Pour l'insertion de l'*n* voir plus loin.

4. C'est ainsi que nous définissons *martingale* dans « Virgile travesti » IV : « Voudriez-vous bien passer vos jours A faire le Sardanapale Et servir une *martingale* ? » et non par « personne dont on ne peut pas se dépêtrer », comme Hatzfeld-Darmesteter-Thomas, qui y voient un sens figuré de la *martingale* (t. de manège). Notre définition se base sur les deux autres citations dans « Virgile travesti » chez Littré : « Cependant le fils de Cypris, Suivant sa vieille *martingale* (= la sybille), Aborda la rive infernale » (VI) et « Je suis Alecton infernale, Et non pas cette *martingale* Dont j'avais la forme et l'habit » (VII); l'explication prudente de Littré (« terme de mépris appliqué à une femme ») se rapproche bien plus de la réalité.

C'est toujours la même réputation que, en remontant les temps, nous trouvons employée par Rabelais, qui dit : « Et en fut donné pareil arrest *à la martingalle* l'an dix et sept » (*Pantagruel*, l. II, ch. 12), ce qui veut dire sans aucun doute « un pareil arrêt étrange (voire absurde) » ; de même, dans la liste d'expressions qui devront servir de blason à Triboulet, expressions données à celui-ci par Pantagruel et Panurge, il figure un « fol *à la martingale* » (*Pantagruel*, 1, II, ch. 38), ce qui signifie « fou d'une manière absurde ». La même expression se trouve encore chez Cholières, « Apresdisnee premiere » (*Œuvres*, II, p. 52) : « Mais, quand j'y pense, vous estes grand clerc jusqu'aux dents : vous philosophez *à la martingale*, avec vos distillations et fontes de graisse alambiquées. » Une fois de plus, il faut comprendre l'expression par « d'une manière étrange, absurde ». Cette interprétation fut d'ailleurs donnée à l'expression déjà par Cotgravre (1611), qui la définit comme suit : « absurdly, foolishly, untowardly, grossely, rudely, in the honneliest manner. »

Ainsi, les *chausses à la martingale* (en ancien provençal *braio à la martegalo* Mistral), s'expliquent aisément : ce sont des chausses dont le pont est placé d'une manière absurde, c.-à-d. par-derrière, ce qu'on appelait aussi *à pont-levis*, parce qu'on en faisait usage pour pouvoir faire sa besogne plus rapidement [1]. — Rien de plus naturel donc que Rabelais appliquât le mot *martingale* au pont de pantalon fixé dans le dos (l'attestation se trouve comme titre d'un livre que Pantagruel trouva dans la librairie de Saint-Victor à Paris, l. II, ch. 7 : *La Martingalle des fianteurs*); de là, le passage à la signification moderne de « sorte de demiceinture placée dans le dos d'une capote, d'un manteau, etc., pour retenir l'ampleur ou marquer la taille » (depuis Larousse 1873) se conçoit

1. Cf. Brantôme, *Capitaines français* : *M. d'Imbercourt* (*Œuvres*, II, 404) : « Le brave chevalier avoit une complexion en luy que, toutes les fois que il vouloit venir au combat, il falloit qu'il allast à ses affaires et descendit de cheval pour les faire ; et pour ce portoit ordinairement des *chausses à la martingalle*, ou autrement à pont-levis, ainsi que j'en ay veu autresfois porter aux soldats espaignols portans le corselet et la picque, afin qu'en marchant ils eussent plustost faict, sans s'amuser tant a deffaire leurs aiguillettes et r'attacher » (cit. ap. Huguet, II, 229 b). — Par contre, les témoignages concernant l'époque de cette mode divergent : J. Quicherat, *Histoire du costume en France* (Paris 1875, p. 403) la place dans le règne de Charles IX, mais Vecellio, qui écrivit en 1590, note : « Fiorì, in questo tempo (vers 1500) l'uso delle calze alla martingalla » (ap. V. Gay, *Glossaire archéologique du moyen âge et de la Renaissance*, II, p. 119), ce qui est bien plus probable vu les attestations littéraires (la première date de Gringore, *Anc. Poés. franç.*, VIII, p. 297-298, citée par Huguet, II, 229 b, la deuxième se trouve chez Rabelais.

très facilement, de même la « languette de buffle cousue à la giberne du fantassin » (depuis Bescherelle 1845).

Mais *à la martingale*, « d'une manière incompréhensible, bête, absurde », peut se dire encore dans d'autres circonstances, p. ex. au jeu; voilà pourquoi on dit en provençal moderne encore *jouga à la martegalo* quand on joue en portant, à chaque coup, le double de ce qu'on a perdu sur le coup précédent, ce qui est évidemment une sottise sans pareille ; et *martegalo* f. s'appelle cette façon absurde de jouer. Le mot a passé avec la même signification en français (de nouveau dans la forme *martingale*), où il est attesté depuis l'édition de 1762 du dictionnaire de l'Académie Française [1]. Depuis 1801, on rencontre aussi le sens figuré « manière de jouer son argent, que l'on suit avec persévérance », une signification qui a été empruntée aussi par l'anglais, où elle se trouve depuis 1815 (Oxford English Dictionary).

11) Un deuxième groupe de significations se rattache à l'importance que la ville de Martigues avait autrefois comme port et chantier naval, cf. Duhamel du Monceau, *Traité général des pêches maritimes, des rivières et des étangs*, t. I, sect. 2 (1770), p. 155 : « Le Port de Martigues a toujours passé pour un de ceux de la Méditerranée où l'on en fait (c.-à-d. d'une sorte particulière de bateau) le mieux la construction. »

Encore aujourd'hui, on appelle en occitan *martegalo* une espèce de bateau à voile, qui est connue jusqu'en Sicile, comme le prouvent *marticana, martingana* « sorta di nave ad un solo albero, a vela latina, di media grandezza » [2]. — Mais aussi certaines parties de bateau à voile furent construites pour la première fois à Martigues. Voilà pourquoi on a appelé de petits cordages qui aboutissent aux poulies d'un navire (nommées araignées) et qui embrassent les voiles quand on veut les ferler des *marticles* (f. pl.). *-icle* est une déformation de *-igue, -ique* assez fréquente en occitan, cf. *relicle* « relique », *maniacle* « maniaque », etc. (Ronjat, II, 455). Les *marticles* sont attestées dans la littérature navale depuis 1643 (d'après Jal ; le mot se trouve en outre dans Dassié, Guillet, Ozanam, Aubin et Bourdé, donc dans tous les dictionnaires de marine des XVIIe-XVIIIe siècles).

En outre, il existe dans la terminologie maritime française le mot

1. D'où le verbe *martingaler* v. n. « doubler son enjeu lorsqu'on perd » (depuis Landais 1834). Cette expression de jeu a passé aussi en catalan (*martingala*, Alcover-Moll et en espagnol (depuis 1899), Corominas, III, 280 a).

2. L. Spitzer, *ZrP 44*, 379.

martegau « jumelle de brasseyage » (depuis Bourdé, 1773). La forme est particulièrement intéressante puisqu'elle nous confirme le mieux la provenance des différents termes du nom des habitants de Martigues : premièrement, l'*n* inséré d'habitude et qui provient d'une certaine tendance de prononciation du Languedoc [1] y est absent ; deuxièmement, l'*r* peut également disparaître (cf. ci-dessus p. 295) : *mattegau* (forme attestée depuis Bourdé 1773, jusqu'à Bescherelle 1845). Ce mot s'écrit encore *matégau* (depuis Larousse 1873) et même *matagot* (depuis Bescherelle 1845), orthographe qui rappelle exactement *matagot* « original, excentrique », que nous avons ramené aussi à *Martegau* (voir *supra*, I).

Mais la signification maritime la plus connue est sans doute l'occitan *martegalo* f. « cordage servant de sous-barbe aux bouts-dehors de beaupré et de clinfoc », qui retourne en français sous la forme *martingale* (depuis RAYMOND, *Supplément au dictionnaire de l'Académie*, 1836). Car c'est de cette signification que dérive le terme de manège « courroie fixée à la muserole du cheval et attachée sous le ventre, pour empêcher l'animal de porter au vent et de battre à la main » (depuis Cotgrave 1611), dont nous sommes parti au début de cet article. L'attestation tardive du terme de marine (depuis 1836) par rapport au terme hippique (1611) n'est pas étonnant vu le sens purement technique du terme de marine. D'autre part, le passage de la terminologie nautique à la terminologie hippique ne surprend pas non plus, car il trouve son pendant exact dans l'esp. *gamarra*, qui signifie la même chose que le fr. *martingale* (t. de manège) et qui dérive très probablement d'un croisement de lat. *camus* avec *amarra*, fr. *amarre* (t. de marine). C'est déjà SCHUCHARDT, *ZrP 23*, 190, qui renvoie à ce parallélisme, et M. COROMINAS croit également à la possibilité d'un tel passage (*Dicc. crít. etimol.*, II, 645).

III) C'est le groupe de significations le plus problématique, non du point de vue de l'étymologie, mais de la matière. Il s'agit d'une sorte de danse très animée, qui est appelée *martegalle* par La Croix du Maine (1584, cité par Lacurne et Littré), *martugalle* par Noel Du Fail (dans une édition des « Contes d'Eutrapel » de 1598, Gdf 5, 191 a) [2] et, par

1. Cf. lang. *bonansa* pour pr. *bonassa*. Pr. *Martegau*, le nom des habitants de Martigues, se prononce à la languedocienne (d'après Mistral) *Martengau*. D'autres exemples pour l'insertion de l'*n* voir H.-E. KELLER, *Fr. pantoufle* (« Etymologica », Walther von Wartburg zum siebzigsten Geburtstag), p. 452.

2. Changé en *martrugalle* (?) dans l'éd. Hippeau (Gdf 10, 128 b ; Huguet, V, 167 a).

contamination avec *madrigal* : *madrigalo* en provencal (1646, Pansier). La difficulté réside dans le fait qu'on ne possède aucune autre preuve attestant une danse particulière aux Martigaux. Mais cette danse a certainement existé : elle fut exercée par exemple, d'après Mistral, en 1564 dans la résidence estivale des comtes de Provence à Brignoles devant Charles IX et sa cour ; mais fut-ce par des Martigaux [1] ? On ne sait pas non plus comment se dansait la martigale. Mais il est tout de même probable qu'elle fut appelée ainsi d'après une danse particulière aux Martigaux, étant donné que, à la même époque, il y a encore d'autres danses appelées d'après leur lieu d'origine, comme notamment aussi la *pavane*, qui était une danse créée par les habitants de Padoue (cf. *FEW 8*, 1).

Ainsi, le problème de la *martingale* est, à notre avis, enfin résolu : toutes les significations s'expliquent par le nom de *Martigues* et par des particularités prétendues ou réelles de cette petite ville provençale.

4° Fr. *merlin* « sorte de hache à fendre le bois ».

Hatzfeld-Darmesteter-Thomas, *Dictionnaire général*, en disent : « Origine inconnue », Bloch-Wartburg et Dauzat, *Dictionnaire étymologique* : « Peut-être emploi plaisant du nom propre *Merlin*, suivant un procédé fréquent, v. *martinet* » et M. Gamillscheg, *Etymologisches Wörterbuch*: « Aus vlat. **martellīnus* zu lat. *martellus* ' Hammer ', s. *marteau*. Gade 50 f. »

Nous avons consulté le livre de Gade [2] mentionné par M. Gamillscheg et avons trouvé que celui-ci ne postule pas **martellinus* (qui n'aurait jamais pu aboutir à *merlin*), mais **martelinus*, un étymon qu'il appuie par une forme italienne *martelina*, qui est malheureusement inexistante; le mot auquel Gade fait allusion est *martellina* « sorta di martello degli scarpellini colla penna da tutt'e due le parti » (Petrocchi). Du point de vue phonétique, un **martelinus* hypothétique correspond exactement à *marlin* (qui existe à côté de *merlin*), bien que le rapport de *marlin* avec *merlin* ne soit pas encore clair. Seulement, **martelinus* n'est appuyé par aucune attestation latine.

Examinons donc la question d'abord à la lumière des données du *Thesaurus linguae Latinae*, t. VIII : « Marteau » se disait en latin *marcŭlus*

1. Aujourd'hui encore, cette danse du XVIe siècle est indirectement attestée par la locution provençale *faire* qn *dansa la martegalo* « rosser qn » (Mistral).

2. Heinrich Gade, *Ursprung und Bedeutung der üblicheren Handwerkzeugnamen im Französischen*, thèse de Kiel (1898).

(attesté depuis Lucilius, IIe siècle av. J.-Chr.) [1], qui était formé avec le suffixe instrumental *-tlo-* [2] sur la racine i.-e. *mel-* « écraser ; battre ; moudre » (Pokorny *IEW* I, 716) : < **mel-tlo-s*. Mais dans le latin de l'Empire, *marcŭlus* fut senti comme un diminutif; aussi en a-t-on tiré *marcus* « gros marteau de forgeron », et Isidore de Séville (qui aussi emploie le premier *marcus*) peut dire : « Artifex *marculum* de sinu protulit », ce qui ne peut se concevoir avec un marteau de grandeur ordinaire.

Dans le latin classique, on avait aussi transformé *marcŭlus* en *martŭlus*, par une sorte d'hypercorrection due à un hyperurbanisme de la ville de Rome à l'égard d'une tendance populaire, qui faisait passer *-tl-* à *-cl-*, cf. p. ex. *vetulus* < lat. pop. *veclus ; capitulum* < lat. pop. *capiclum*, etc. [3]. Dans le latin classique, il n'existe qu'un seul témoignage pour cette forme, c'est Plin. nat. 7, 195 (« Cinyra... forcipem, *martulum*, vectem, incudem »), et là encore, les éditions anciennes portent *marculum*. Mais de toute façon, c'est la forme *martŭlus* qui est à la base de *martellus*, attesté depuis Isidore de Séville de nouveau, où *-ŭlus* (considéré comme un suffixe diminutif) a été remplacé par le suffixe bien plus vigoureux *-ellus*.

De cette évolution en latin, il résulte clairement que fr. *marlin* repose sur une base *marcŭl-* (ou *martŭl-*). Il nous reste encore à expliquer la terminaison : le suffixe latin *-īnus* est dénominal depuis l'époque indo-européenne et sert à former des adjectifs, qui se rapportent à des plantes, animaux, hommes, noms de personnes et d'habitants et aussi à des objets (cf. STOLZ-SCHMALZ, *Lateinische Grammatik*, 5e éd., Munich 1928,

1. MEYER-LÜBKE, *REW*[3] 5347, en dérive à tort esp. *macho* « marteau », pg. « hache ; hachette » ; ce mot ibéro-roman provient du mozar. *mazo* (COROMINAS, *Dicc. crit. etimol.*, III, 176), de *mattea* ?

2. Cf. cymr. *hidl* « crible », m. bret. *sizl*, bret. m. *sil*, < i.-e. *sē-* « dégoutter, couler » + *-tlo-* (Pokorny IEW I, 889) ; lit. *sėklà* « semence », lat. *saeculum* « genre ; âge ; siècle », cymr. *hoedl* « durée de vie », a. bret. *hoetl*, m. bret. *hoazl*, < i.-e. *səi-* « semer » + *-tlo-* (Pokorny IEW I, 890) ; aslav. *silo* « corde », polon. *sidło* « lacet », < i.-e. *sei-* « lier » + *-tlo-* (Pokorny IEW I, 892) ; etc.

3. Cf. FERD. SOMMER, *Handbuch der lateinischen Laut- und Formenlehre*, 2e et 3e éd., Heidelberg 1914, p. 228. — C'est la même évolution qui avait déjà lieu de l'indo-européen au latin, cf. ci-dessus i.-e. *mel-tlo-s* > lat. *marculus* ; i.-e. *sē-tlo-m* > lat. *saeculum*, lit. *sėklà*. En temps roman, elle sera surtout développée dans les parlers grisons, cf. A. SCHORTA, *Lautlehre der Mundart von Müstair* (*Münster, Kt. Graubünden*), p. 101 s. ; G. PULT, *Le parler de Sent* (*Basse-Engadine*), p. 103 ; M. GRISCH, *Die Mundart von Surmeir* (*Ober- und Unterhalbstein*), p. 96 ; L. CADUFF, *Essai sur la phonétique du parler rhétoroman de Tavetsch* (*Canton des Grisons — Suisse*), p. 122.

p. 225). L'adj. **marculīnus* aura donc été ajouté comme terme spécificateur à un substantif tel que *malleus : malleus marculinus*. A cette occasion, signalons qu'en français moderne, *merlin* designe aussi un long marteau ou une espèce de massue dont les bouchers se servent pour assommer les bœufs ; or, le lat. (*malleus*) **marculinus* a signifié sans doute quelque chose d'analogue. En latin encore, les adjectifs en *-inus* pouvaient se substantiver ; cf. (*opus*) *intestinum* « intestins », (*dens*) *genuinus* « molaire », (*vas*) *salinum* « salière », et uniquement attestés comme substantifs en latin déjà *veruina* « épieu », *fascina* « faisceau », *terginum* « cravache », *tab(u)linum* « balcon », *pulvinus* « coussin, traversin », etc. (Stolz-Schmalz, *op. cit.*, p. 225).

Comment faut-il alors expliquer l'*e* de la forme française par rapport à l'*a* étymologique ? C'est une question de géographie linguistique : dans le coin nord-est de la Wallonie, dans une des régions les plus conservatrices de la Galloromania, le mot est encore aujourd'hui attesté comme *marlin*. Voici les matériaux du *FEW* : La Gleize, Verviers *marlin*, etc., d'où fr. m. également *marlin* dans l'Encyclopédie (en 1765). Mais dans la Lorraine, *a* en syllabe fermée passe à *à*, *å* et *è* [1], d'où la forme *merlin* à Gorze (Moselle) déjà en 1624 (dans *Nouveau Coutumier Général*, t. II, p. 1096), puis dans l'*Essai sur le patois du Ban-de-la-Roche* (Strasbourg, 1775) d'Oberlin (à côté de *maerlin*), puis dans le *Dictionnaire roman, wallon*, celtique et *tudesque*..., paru à Bouillon en 1777 et dans le *Dictionnaire des expressions vicieuses usitées dans un grand nombre de départements et notamment dans la ci-devant province de Lorraine* (Paris, 1807) de J. F. Michel ; la forme *merlin* est encore aujourd'hui vivante dans les parlers saunois (*mårlī*) et à la Baroche (*mèrlê*).

Signalons, pour finir, que *marlin* fut transformé encore dans les dialectes à l'aide de substitution de suffixe. Ainsi, en ancien wallon déjà, on rencontre une forme avec substitution de suffixe comme glose du m. lat. *sarpa* du « Dictionarius » de Jean de Garlande (xive s., ms. de Bruges, éd. Scheler, *Lexicographie latine du XIIe et du XIIIe siècle*, Leipzig, 1867, p. 60 ; cité aussi par Godefroy) : *marlere*, que Godefroy définit certainement mal par « serpe » (évoquée évidemment par le mot latin glosé) ; il s'agit vraisemblablement déjà de *merlin* « sorte de hache à fendre le bois ». — A Jamioulx, le *marlô* (avec *-ale* pour *inu*) signifie « court bâton qu'on lance pour gauler les noix » (W. Bal, *Lexique du*

1. Cf. E. Herzog, *Neufranzösische Dialekttexte* (Leipzig 1914), p. E 10.

parler de Jamioulx, p. 80) ou « courte trique terminée par une pièce de fer, qu'on lance pour abattre les faisans et écureils » (p. 106). — En outre, il existe différents croisements avec d'autres mots, comme dans la région de Verdun et Chalon-sur-Saône (Fertiault) ainsi qu'à Montet (Gaspard) une *marluche* « gros maillet, mailloche » et à Saint-Germain-du-Bois (Guillemin) une *marleuche* qui représentent un croisement avec les formes correspondantes de *mailloche* (cf. *malleus FEW* 6, 118). Ce même type se rencontre d'ailleurs encore dans la Hesbaye liégoise : d'après WARNANT, p. 215, on appelle une fourche à cinq ou six dents terminées par une petite boule à Oreye (W 13) et Villers-l'Évêque (L 20) une *malosse* et à Voreux-Goreux (L 45) une *marloche*. — Par contre, nous sommes moins sûr s'il faut rattacher également à *marcŭlus* (*martŭlus*) *marlet*, *merlet* « pièce de bois ou de fer qui retient les ridelles d'un char », que FENOUILLET atteste pour la Haute-Savoie ; ce n'est pas tant la formation du mot que son éloignement géographique du centre wallon et lorrain, où la survivance de *marcŭlus* est assurée ; notons toujours que la signification de ce terme ne présenterait aucun obstacle à un rattachement à la racine en question.

En revanche, nous croyons pouvoir ramener avec certitude à *marlin*, mais composé avec un autre mot, un groupe de formes inexpliquées jusqu'à présent : nous pensons à *marlovète* f. « masse de bois » à la Gleize (Remacle), *marlavète* à Verviers (Wisimus), d'où est dérivé à Liège, par dérivation régressive, *marloufe* m., qui signifie, d'après GRANDGAGNAGE, « gourdin », et au figuré « homme gros et court » (Forir), comme aussi à Verviers (Lobet). *Marloufet* est en outre à Fléron (Haust) un terme de houillerie et signifie « contrepoids (qui relève automatiquement les taquets, etc.) » ; le même instrument est appelé *marlovèt* d'après GRANDGAGNAGE et est attesté ainsi à Seraing (Haust). Nous y voyons un composé de *marlin* avec *louwète*, qui signifiait autrefois et encore en 1854 à Verviers (Lobet) « un quart d'once », noté à Herve en 1775 comme *louette* ; à Maubeuge, *loète* veut dire « petite quantité qui se donne pardessus le marché » (d'où *une loète* « un peu »). HAUST, *Étymologies wallonnes et françaises*, p. 172, et, d'après Haust, *FEW* 14, 483, expliquent ce mot comme dérivant du moyen bas all. *lôt*, *lode* « plomb ; poids de plomb d'une demi-once » (néerl. *lood*, all. *lot*), que KLUGE ramène à un prototype germanique **lauda* [1]. La *marlovète*, etc., wallonne a été par con-

1. Cette racine reste inexpliquée si l'on ne suppose pas un emprunt des langues ger-

séquent composée de *marlin* + *lovète ; lovète* fut ajouté pour spécifier le matériel du *marlin*, qui n'était donc à l'origine non une masse de bois (comme aujourd'hui à la Gleize et à Verviers), mais une masse de plomb [1].

Ainsi, *marlin*, *merlin* et leurs dérivés et composés remontent à **marcŭlinus* (ou éventuellement **martŭlinus*), comme il fut proposé il y aura bientôt un siècle par AUG. SCHELER dans son *Dictionnaire d'étymologie française* [2].

(*A suivre.*)

Bâle. Hans-Erich KELLER.

maniques au celte, cf. m. ir. *luaide* < a. celt. **loudiā*, qui dérive correctement de l'i.-e. **pleu-d-* « mouvoir ; couler » (ce dérivé manque chez Pokorny IEW 1, 837). L'explication du mot germanique par emprunt au celte est très vraisemblable vu que les Celtes connaissaient le plomb bien avant les Germains.

1. D'après GRANDGAGNAGE et PIRSOUL (« ce mot est rare »), on appelle à Namur la belette *marlouwète* (pourquoi HAUST, *BTDial* 9, 61, conteste-t-il son existence à Namur ?), dont une acception figurée vit également dans le Hainaut (Hécart) : rouchi *marluéte* « femme qui espionne pour savoir ce qui se passe dans le voisinage ». Est-ce le même mot que dans la province de Liège ? L'existence de *loète* à Maubeuge (v. ci-dessus) nous semble le confirmer, malgré la grande difficulté sémantique. Aurait-on comparé la belette à une arme de jet (cf. Jamioulx *marlô* ci-dessus) ? Ou faut-il rapprocher ce mot plutôt de *margila* ou de *masculus*, qui aboutissent tous les deux à *marle* dans cette région ? Mais alors, comment expliquer la deuxième partie du mot ? C'est pourquoi nous sommes fort enclin à rattacher nam. *marlouwète* « belette » à *marcŭlus* + *lood* en supposant une dénomination folklorique de la belette qui nous échappe.

2. Nous en avons consulté la troisième édition (Bruxelles-Paris, 1888), p. 334 ; mais comme cette étymologie est citée par Littré en 1867, elle doit se trouver déjà dans la première édition.

ELS NOMS DELS MUNICIPIS DE LA CATALUNYA ARAGONESA

(*Suite.*)

FAVARA *DE MATARRANYA*; ofic. : *Fabara*. **Pron. pop.** : *fabạra* (12). Gentilici : *favarols*.

Docum. ant. : *Fabara* 1207 (en llatí, Miret, *El Vizc. de Castellbò*, 174), *Favara* 1280, 1280, segle XVI.

Etim. : Àr. *fawwâra* ' deu, font'. Aquest nom al·ludeix a la *Font de la Càrrera*, a l'altre cap del pont del Matarranya, a la qual condueix el camí dit per antonomàsia *la Carrera 'e la Font*. És de les que no s'eixuguen mai, i està protegida per un arc, construcció ja antiga i que potser ve del temps dels moros. Per a representants del mot *fawwâra* en la toponímia portuguesa, Silveira, *RL*, XXIV, 192. D'una accentuació vulgar *fáwwara* poden resultar el valencià *Faura* i els portuguesos *Alfaura* i *Alfora*.

El determinatiu « de Matarranya » s'introdueix per distingir de l'homòfon *Favara* o *Favareta*, de la Ribera del Xúquer. Pel que fa al nom del riu *Matarranya*, ja apareix en documents del segle XII (1178, *Bol. Soc. Castellon. de Cult.*, XVI, 386). No cal pensar que pugui ésser un compost de *matar* i *rana* ' granota' (llavors caldria escriure'l amb *r* simple i guionet). L'etimologia real crec que és un àr. vulgar *rámla maṭrâniya* (clàssic *maṭrânîya*) ' la rambla de l'Arquebisbe', derivat de *maṭrân* ' arquebisbe'; nom que li donarien els mossàrabs tortosins i de la Ribera de l'Ebre, per tal com en aquest riu s'acabava la jurisdicció del bisbe de Tortosa i començava la de l'arquebisbe de Saragossa. Segons les *Rationes Decimarum* de 1280, ja llavors Maella, Massalió, Fondespatla, Mont-roig, Pena-roja, Ràfels, Fórnols, Bellmunt, La Sorollera, La Canyada, La Codonyera i Valljunquera, situats tots a l'esquerra del Matarranya, pertanyien a Saragossa, i àdhuc hi pertanyien alguns pobles de deçà el riu però construïts a les seves riberes, com Nonasp, Favara, Vall-de-roures i Beseit; però Cretes, Arenys, Calaceit, Arnes i Lledó pertanyien ja a Tortosa. El curs del

Matarranya, doncs, servia quasi exactament de frontera entre les dues diòcesis.

FET (B. Ribagorça); ofic. : íd. **Pron. pop.** : *fẹ́t* (7).

Docum. ant. : *Fezed* 1067 (*Liber Feud.*, I, 153), 1072, *Feceto* 1162, *Fedeto* 1179, *Fet* 1620.

Etim. : La mateixa que la del poble i cognom aragonès *Feced.* A saber *FAECĒTUM, collectiu del llatí FAEX, -CIS, 'mares, dipòsit', 'residu, rebuig', 'escòria, cagaferro', nom paral·lel als cast. *Escorial* i *Basural.* Davall del cingle colossal de Fet, les roques i penyals arrencats de la cinglera, en el curs dels segles, han format com un amuntegament de runa de gegents.

FONDESPATLA (Matarranya); ofic. : *Fuentespalda.* **Pron. pop.** : *fòndespạla* (5), *fóndespạla* (4), *fòntespạlla* (1), *fòntespạlda* (1) (aquests dos en pobles molt llunyans). (Gentilici humorístic : *gorrinets*).

Docum. ant. : *Terminos Fontispatulae* 1209 (Mz. Pidal, *Cid*, p. 865); *Foz Spalda* 1280, 1280(*Rationes Decim.*, II, 103, 112).

Etim. : Probablement paral·lela a la del poble aragonès de *Foz Calanda*, situat en una gorja molt estreta del riu Guadalopillo; el nom del veí poble de *Calanda*, com el del català *Canalda*, potser obeeix al mateix : aquest és *Canabita* a l'Acte de la Seu de 839; pot tractar-se, doncs, d'un híbrid romano-basc CANNA-BIDE 'camí de la gorja', al·ludint, en el cas de Canalda, al famós *Call d'Odèn*, pas estret entre muntanyes. Quant a *Fòndespatla*, la seva forma primitiva, malgrat la grafia de 1209 [1] però d'acord amb les de 1280, degué ésser *Fozespatla*, que passava en català a *Fodespatla* (per a la *d* vegeu el meu treball d'*Estudis Romànics*, III, 226-7) i, amb influència secundaria de *font*, *Fondespatla.* Aquest poble està edificat en un estret de muntanyes, entre Sant Miquel i la Pena del Corb, quasi espadada aquesta [2]. D'ací FOCEM (DE) *SPATHŬLA 'el congost del petit espadat'. Es sabut que SPATHA en el sentit d' 'espadat' és molt freqüent a la toponímia de tot Catalunya : *La Torre de l'Espasa*, *Sant Salvador de les Espases*, *l'Espà*, *Coma-l'Espàda*, etc.

1. No és aquesta l'única grafia d'aquest text que resulta sorprenent o més moderna del que esperaríem segons la data de l'escriptura : porta també *Canatam de Berix* (per *Beric*) i *Callis Ibone* per *Vallis Bone* (avui *Vallibona*). Es tracta d'un document publicat per Ortega y Cotes l'any 1761 en el Butllari de l'Orde de Calatrava, obra de molt poca garantia filològica, que és probable que dugui alguns noms retocats o modernitzats.

2. El poble antic degué estar més adossat a aquesta muntanya, a l'indret avui conegut per *les Viles Valles.*

FÓRNOLS (Matarranya); ofic. : *Fórmoles*. **Pron. pop.** : *fọrnols* (9). Gentilici : *fornolencs* (humorístic : *mussols*).

Docum. ant. : *Furnos* 1209 (Mz. Pidal, *Cid*, p. 865); *Fornos* 1280, 1280.

Homòfons : *Fórnols* (*de Cadí*) (documentat en aquesta mateixa forma des del 3 r. quart del segle XIII), gentilici *fornolesos*; *Fórnols* (*de Conflent*) (ja anomenat així el 1036); també hi ha diversos *Fournols* en el departament del Cantal i en altres departaments occitans (*Fórnols*, segle XIV). No sé a quin d'ells correspon un *Guillelmus de Furnols* que apareix en el Cartulari de Poblet, any 1175. Per distingir el nostre *Fórnols* d'aquests homònims se'l podria anomenar, sigui *Fórnols del Tossal* (ja que està edificat a la punta de l'agut *Tossal de Fórnols*), sigui *Fórnols del Llavarco*, amb referència a la gran font i safareigs d'aquest nom que hi ha en el barranc al peu del poble, venerable nom mossàrab provinent del ll. LAVACRUM.

Etim. : Els altres *Fórnols* vénen evidentment d'un FŬRNŬLOS, diminutiu plural del llatí per a 'forn', aplicat potser a coves en forma de forn més aviat que a veritables forns. Podríem creure que el nostre té el mateix origen, però les grafies antigues més aviat indiquen que vindrà simplement del primitiu FŬRNOS 'forns', amb conservació de la -o per mossarabisme. Per a la *-l* secundària cf. el cas de la Serra de *Pàndols* i els altres que estudio en *Estudis Romànics*, III, 217.

FRAGA (B. Cinca); ofic. : íd. **Pron. pop.** : *frạga* (6), *frạgè* (3). Gentilici : *fragatins*; d'altres diuen *fragotins* o *fragolins*.

Docum. ant. : *Faraga* en el Moro Rasis, segle X; *'Ifrâğa* en el Marracid; *'Afrâğa* en l'Idrissí i generalment en els autors musulmans. *Fraga* 1122 (*Bol. Acad. Buenas Letras*, VI, 541), 1122, 1133, 1133, 1134, 1170, 1117, 1173-6, 1183, 1206. Hi ha un homòfon *Fraga*, despoblat de Castelló, a la Ribera del Xúquer, però és més probable que aquest sigui un nom tret secundàriament del de la il·lustre ciutat.

Etim. : Que el nom no és aràbic ho comprova ja la seva forma vacillant en els escriptors musulmans. *Fraga* en portuguès es « terreno escabroso; penhasco, brenha » (a Galícia, secundàriament, ' matoll espès, bosc de roures'). El mot es degué extraure de *fragosus* 'escabrós', ja en llatí vulgar. En aparença *fraga* és el plural de FRAGUM i amb aquest valor l'usa Sant Isidor : « fraxinus vocari fertur quod magis in aspera loca montanaque *fraga* nascatur » (*Etym.*, XVII, vii, 39); però en realitat fa de mal dir si de *fragosus* s'extragué primer *fragum*, d'on el plural *fraga*, convertit en singular romànic; o si primer se n'extragué un femení *fraga*,

del qual, pres per un neutre plural, s'extragué després un singular secundari *fragum*. D'aquest prové el cat. *(a)frau*; d'aquell provenen *Fraga* i *Fragellas* citats com a noms de lloc de la Serra de Córdova per Sant Eulogi († 859); essent viu aquest mot en portuguès no és estrany que hi hagi tambe un lloc de *Fraga* en el concelho de Baião. En el nostre cas, *fraga* s'aplicà molt raonablement a les penyes espadades damunt el Cinca, sobre les quals està bastida la part més antiga de la ciutat de Fraga.

LA FRESNEDA (Matarranya); ofic.: íd. **Pron. pop.**: *la freznéda* (11), *la fernéda* (1). Gentilici: *fresnedans* (humorísticament: *fregits*).

Docum. ant.: *Fraxeneda* 1280 (*Rationes Decim.*, II, 112), *La Frexneda* segle XVI (Zurita).

Etim.: Síncope del ll. FRAXINĒTA 'freixeneda'. A primera vista sembla forma acastellanada, però donada la completa unanimitat d'aquesta forma en la pronúncia de tots el pobles de la rodalia, cal admetre que no es tracta d'un veritable castellanisme sinó d'una síncope dialectal del català local, que no cal pensar a esmenar. L'evolució cap a *Ferneda*, forma recollida en un poble tan català com Calaceit, és un indici més de com és ja d'antiga aquesta síncope a la comarca del Matarranya.

GAVASA (B. Ribagorça); ofic.: *Gabasa*. **Pron. pop.**: *gabasa* (6). Sentit així a Gavasa mateix i en altres quatre localitats, a totes les quals tota *s* es pronuncia apitxada; la sisena població on he sentit aquest nom és Areny, on es distingeix la *s* sonora de la sorda, però el vaig sentir a un arenyenc que havia viscut molts anys a Gavasa: no puc assegurar, doncs, si es tracta d'una pronúncia adquirida en els anys que hi va viure o si a Areny hi ha d'altres persones que ho diuen així. Encara que sigui això últim, no provaria gran cosa, car Gavasa és bastant lluny d'Areny i no és un poble generalment conegut. De la unanimitat de les grafies antigues es treu la impressió que la *-s-* havia estat sonora; en tot cas proven exidentment que no es tracta del sufix cat. *-assa*, ll. -ACEA (car llavors trobaríem grafies amb *-ç-* o *-z-* en aquesta època), sinó d'un ètimon amb -S-. El mateix suggereixen les conjectures etimològiques.

Docum. ant.: *Gavasa* 1063 (*Liber Feud.*, I, 55), 1067, *Gavase* 1077, *Gavasa* 1170, 1280.

Etim.: Cal evidentment relacionar-lo amb *Gavàs*, poble de la Vall d'Àneu (escrit així ja els anys 1342 i 1408), nom molt difós pel Pirineu: *Gabas* és el nom d'un afluent de l'Adour, que passa prop de Morlaas i desemboca prop de Saint-Sever (Landes), ja anomenat *fluvius Gavasensis*

l'any 982; és també un poble del districte d'Oloron, completament allunyat i sense relació amb aquest riu; d'altra banda *Gabás* poblet agregat a Bisaürri, prop de Castelló de Sos, al Sud de Benasc, i un *Pico de Gabás* es troba a la Vall d'Echo; la família *Gavàs*, en canvi, que ja era il·lustre a Lleida a primers del segle XVIII, pot derivar el seu nom del poble del Pallars. L'àrea geogràfica dels 5 *Gavàs* independents suggereix quasi forçosament una etimologia basca. I realment *gabe* ' pobre, privat de ' és mot basc d'arrels antigues, al qual potser s'afegí la postposició basca *-az* ' amb ' (fr. *avec*), de la qual fàcilment pot imaginar-se que funcionés com una mera terminació adjectiva. Llavors *Gavasa* seria el mateix, amb l'article basc *-a*. Realment les muntanyes de Gavasa són enterament despullades de vegetació, i el mateix es pot dir de les de Gavàs d'Àneu, almenys les de prop del poble (les altres localitats citades no les conec); sobretot en el cas de Gavasa, l'absència de vegetació és tan absoluta que no és de creure que això es degui solament a tallades de boscos moderns o medievals.

LA GINEBROSA (Matarranya); ofic. : íd. **Pron. pop.** : *la jinebrǫ́za* (6), *la êinebrǫ́za*, *-ǫ́sa* (en dos pobles de parlar apitxat, com ho és el de la Ginebrosa mateix, parcialment : *ê* però *z*). Gentilici : *ginebrosans* (humor. : *rabosos*).

Docum. ant. : *Genebrosa* 1280 (*Rationes Decim.*, II, 104, 113); *la Genebrosa* 1328.

Etim. : Al·ludeix a l'abundor de ginebres en el vessant Sud de la Serra de la Torre de Vilella, en el qual s'aixeca el poble.

GÜEL (A. Ribagorça); ofic. : íd. **Pron. pop.** : *wę́l* (8), *gwę́l* (4), *el gwę́l* (1). Però aquesta última pronúncia, que només tinc de segona mà, ve d'una localitat llunyana i d'un informant poc fidedigne, car els de Güel mateix i els informants de tots els pobles veïns, gent popular, ben arrelada i de parlar ben català, no solament pronunciaven amb *-l* sinó que negaren rodonament que existís una pronúncia amb *-ll*.

Docum. ant. : *Villa que vocatur Gudili ... in castro Gudil ... villa Gudil* 966 (Abadal, *P i R.*, nº 316), *Gudel* (3 vegades, en una part de la mateixa escriptura, potser afegida posteriorment, omesa per Abadal però publicada per Serrano y Sanz, *Not. Hist. Ribag.*, 475); *Guel* 1620. Dubto molt que tingui cap fonament l'afirmació de Mateu i Llopis (*Pirineos*, III, 57) que la llegenda *Cueliocos* de certes monedes ibèriques correspon a Güel.

Etim. : De la documentació antiga i moderna no es dedueix res positiu que tingui caràcter evident, però sí almenys que aquest nom no té res a veure amb el català *Güell* (de *Guaell*), ll. VADELLUM 'gual petit' (*Gaselh* a l'Aude, 1538). Em sembla, però, molt probable que es tracti del nom de dona germànic i ja gòtic GUDHILD, *Godildis* (Förstemann, 681). Per a l'assimilació antiga de LD vegeu el que he dit d'*Albelda*. La grafia *Güell* de Serrano Sanz, Abadal i d'altres és una ultracorrecció infundada, reaccionant contra la tendència aragonesa a escriure *Alcampel*, *Castel*, etc. No menys erròniament alguns anomenen **Puigfell* el poblet de *Puifel*, agregat d'Areny, non que prové de PODIUM FIDĒLE.

LASQUARRI (A. Ribagorça); ofic. : *Lascuarre*. **Pron. pop.** : *laskwạr̄i* (5), *laskwạr̄e* (2), *laskwẹ́r̄i* (?, 1), *l̥askwạr̄i* (2). Aquestes últimes dades les tinc de segona mà i crec que vénen de pobles allunyats : deuen ésser degudes a una confusió parcial amb el nom del veí poble de Llaguarres. A la vall de l'Isàvena, igual que a Benavarri, Tolba i Casserres, tothom insisteix a afirmar que el nom d'aquest poble no es pronuncia amb *Ll-*. És lògic que sigui així donat el caràcter recent de la pèrdua de la *A-* en aquest nom. Gentilici humorístic : *meleros*. Poble de dialecte ja mixt, si bé més català que a Llaguarres.

Docum. ant. : *Alascorr* 1044 (*PFE*, V, 231), *Alascore* 1044, *Alascorri* 1049, *Alascorre* 1063, *Alasqurre* 1083, *Alasquar* 1108, *Alesquare* 1127, *Alascorre* 1154, *Alasquarre* 1240, *Lescarre* 1279, 1280, *Lesquarre* 1280, *Lascuerri* segle XVI.

Etim. : A primera vista sembla molt convincent l'etimologia de Mz. Pidal, basc *laskorri* 'xaragall roig' (*lats* + *gorri*), nom del qual cita exemples a la toponímia basca (*RFE*, III, 76; V, 231; *Oríg²*., 133). La ŏ hagué d'ésser tractada com a breu, i diftongada, d'acord amb la fonètica aragonesa. Aquesta part de l'etimologia no ofereix dubtes, car aquest tractament és normal en aquesta zona fronterera. També és probable que el nom contingui el basc *gorri* 'roig, vermell'. Però quant al primer element, ja és molt més problemàtic que realment sigui *lats* 'rierol, xaragall', donada la unanimitat de les formes antigues amb *A-*. D'altra banda la *L-* catalana no palatal confirma definitivament que l'ètimon, fos quin fos, havia de començar per vocal : és sabut que no solament a Llaguarres, situat a l'Oest de Lasquarri, sinó a tota la vall de l'Èssera, és general en aragonès la palatalització de la L-. Potser *lats* 'rierol' tingué una variant dialectal o arcaica amb vocal inicial, per més que Azkue i Mitxelena no en diguin res. Però potser es tracta d'un mot basc diferent, el mateix que

hauria donat el nom del poble d'*Alàs* (Urgellet), ja dit *Alasso* a l'Acte de la Seu de 839. La petita ciutat de *Lescar*, antiga seu episcopal del Bearn (avui capital de cantó en el districte de Pau), té potser, almenys en part, la mateixa etimologia, car un document de 1170 l'anomena *Alascar*, al mateix temps que parla del *Lascurrensis episcopus*; i un *Sancius Lascurrensis* figura en la consagració de Saint Pé de Tarba l'any 1096. Si *Alas-* és un altre mot les possibilitats són diverses, sobretot si és lícit admetre una dissimilació *-r-r- > -l-r- : arantz(e)* 'arç' (fr. *aubépine*); *aratz* « beau, brillant, pur » (que substantivat prengué el sentit d'' arbre esporgat', com mostra el seu collectiu *araztui*); *iratze* 'falguera', que semànticament convindria per al nom d'aquest poble situat en una obaga, on abundaran per la tardor les falgueres rogenques; àdhuc potser *areitz* 'roure', amb assimilació vocàlica. Em decanto a creure que és falsa la identificació amb *lats*, per molt seductora que sigui, perquè en tot el terme de Lasquarri, que he visitat detingudament, no he sabut veure cap xaragall ni barranc que tingui de color rogenc ni les aigües ni les riberes. En la meva conferència citada de Munic dono altres indicis que podran conduir a l'aclariment d'aquesta etimologia.

LLAGUARRES (A. Ribagorça); ofic. : *Laguarres*. **Pron. pop.** : *ḷagwąr̄es* (8), *ḷagwąr̄is* (1), *ḷawąr̄is* (2). Poble de llenguatge fortament barrejat, on l'element aragonès és tan o més fort que a Calassanç i Açanui. Però el fet que les formes no diftongades hi predominin amplament, almenys avui, ens obliga a incloure'l en el territori de llengua catalana (*porta, foc, cova, cove, coce, mort, coll, font, -ola; castell, pastell, portell, serra, terra*; si bé, d'altra banda, *cuervo, huerto,* com a tot l'Isàvena).

Docum. ant. : *Illacorre* 996 [1], *Laguarres* 1034-63, *Lagüerri* segle XVII.

Etim. : Mz. Pidal (*RFE*, V, 230; *Oríg*³., §§ 96.2, 23.4) parteix del basc *legorr* 'sec', o, més vagament, d'un compost de *gorri* 'vermell'. En tot cas sembla que té raó en relacionar-lo amb *Lagor*, al Sud d'Orthez, i amb l'aragonès *Ligüerre*. Però el que complica les coses, pel que fa a l'etimologia, és que l'ètimon havia de tenir -c-. En efecte, aquest nom és inseparable del de *La Quar* (Berguedà) i el de *La Corriu* (Cardener), aquest anomenat *Illa Curriz* a l'Acte de la Seu de 839, amb el suffix *-itz*, típicament basc i freqüent en la toponímia pre-romana de Catalunya.

1. La identificació és segura : en consagrar l'església de Güel se li dóna una *terra ad illo rio Illacorre* (Abadal, *P. i R.*, nº 316). Es refeirex, és clar, al riu Isàvena, molt a prop del qual es troba Llaguarres, i que encara avui coincideix amb la partió dels termes municipals de Güel i Llaguarres.

Ara bé, en el mateix Acte de la Seu el nom de *La Quar* apareix en la forma *Illa Corre*, forma idèntica a la del nom de Llaguarres en el document de 996. En tots tres casos és probable que la síl·laba *IL-* no tingui altre fonament que una identificació arbitrària, per part dels notaris, amb l'article *illa* = cat. *la*; identificació que en el cas de *La Quar* i *La Corriu* fou consagrada per la llengua viva, en no palatalitzar la *L-*, però que no fou consagrada per aquesta en el cas de Llaguarres. En aquest l'evolució de ŏ en *ua* és deguda a la diftongació aragonesa, que per casualitat coincideix en els seus efectes amb l'evolució de *La Quar*, deguda a una ultracorrecció purament catalana : essent general en el Berguedà la pronúncia rústica *còrt* = *quart*, *còtre* = *quatre*, *gòrda* = *guarda*, etc., era natural l'hiperurbanisme *Quar* per *Còr*, i alguns arriben fins a escriure *La Quart*, però els pagesos del país encara avui diuen *La Còr*. De tota manera *La Quar* i *La Corriu* proven que l'ètimon de tots tres noms tenia una -c-. Potser això no és del tot incompatible amb l'etimologia basca *legorr* 'sec', qualificació que escau molt a les serres de tots i cada un dels tres pobles en qüestió. Però llavors caldria admetre que en aquest adjectiu hi hagué una antiga alternància de sorda i sonora (*g* i *k*), com la que veiem en bastants noms ibèrics (recordem especialment el sufix col·lectiu *-aca* = *-aga*). O bé convé pensar en un ètimon diferent, com ara basc *lekhore*, *lekhora*, « dehors », « étranger » ; tampoc no gosaria descartar una contracció haplològica de *leku gorri* 'lloc roig', sobretot si poguéssim atribuir al basc *leku* antiguitat pre-romana i el sentit de 'poble', fr. *village* (com al cast. *lugar* i al cat. *lloc*) ; o bé encara una variant sufixal del basc *lakar(r)* « guijo », « aspereza del terreno ». Això últim fóra particularment acceptable, cf. basc *malkor(r)* al costat de *malkar(r)* 'precipici, penyal'. Torno a tractar de l'origen de *Llaguarres* en la meva citada conferència de Munic.

LLEDÓ (Matarranya); ofic. : íd. **Pron. pop.** : *ḷedọ́* (8). Gentilici : *lledoners*.

Docum. ant. : *Bedone* (llegiu *Ledone*) 1279 (*Rationes Decim.*, I, 166), *Ledonis* 1280.

Etim. : Del conegut nom d'arbre. És molt inversemblant que es tracti de LUGDUNUM, tant en aquest nom com en els seus homòfons. No és estrany que aparegui en singular i no en plural o derivat col·lectiu : « der Umstand dass der Zürgelbaum in natürlichem Zustand fast immer vereinzelt auftritt, nur selten kleine Gehölze bildet, dürfte sich auch in der Toponymie verraten » (Schuchardt).

LLITERÀ (B. Ribagorça), forma munièipi amb Viacamp ; ofic. : *Litera* (sic). **Pron. pop.** : *litirą* (6), *literą* (2).

Docum. ant. : *Litera* 1620 (*Butll. Assoc. d'Excursions Cat.*, XI, 124). Homòfons : riu *Lliterà*, afluent de la Tet, prop de Cuixà : *Litterano* 948, 953, *Literani* 957 (i d'altres en les obres d'Alart) ; i la riera de *Llitrà* a Vilafranca del Penedès i els Monjos; cognom *Llitrà* a Eivissa. Naturalment no hi ha relació amb el nom de comarca *Llitera*, amb el qual sovint l'han confós, amb tot i que Lliterà ja és lluny de la Llitera (per al nom d'aquesta, vegeu l'article *Sant Esteve*); l'única alternativa que permetria relacionar-los fóra, si existís un **lliterà*, gentilici d'aquesta comarca, que aquest s'hagués usat com a nom propi de persona i d'ací hagués passat després a nom de lloc, però l'existència del *Lliterà* de Conflent, ja en el segle X, s'ha de considerar incompatible amb aquesta possibilitat (d'altra banda no sembla pas que s'hagi usat mai tal gentilici **lliterà*).

Etim. : Segurament un de tants noms en -IANUM. A base d'expedients fonètics complicats, es podria pensar a derivar-lo dels noms de persona llatins LEPTINIA, LATTARA o àdhuc LITORIUS. Però tot això és inversemblant. Crec que es tracta d'un nom format a l'època visigòtica (en què encara continuaven formant-se noms en -IANUM, sobretot al començament) amb el nom germànic freqüentíssim LIUTHARI (Förstemann, 1043-4) ; a Catalunya degué ésser un nom molt corrent, car solament així s'explica que el nom del rei franc HLOTHARI (que és radicalment diferent d'aquell nom) aparegui quasi sempre deformat, per confusió amb aquell, en *Letarius* (Abadal, *P. i R.*, n° 211, any 978) o *Leu(c)tarius* (ibid., passim). La reducció del diftong IU a *e* o *i* és normal en els germanismes. Skok i Aebischer han assenyalat noms de lloc bastant nombrosos derivats d'antropònims germànics com aquest.

LLUÇARS (B. Ribagorça) ; ofic. *Luzás*. **Pron. pop.** : *lusąs* (8), *luṣąs* (2), amb *ṣ* interdental (a dues de les tres localitats que la distingeixen de *s*); gentilici humorístic : *carragoners*, de *carragó* 'varietat de sègol', pel gran consum que en feien la gent de Lluçars.

Docum. ant. : *Luzares* 1044 (Serrano y Sanz, *Not. Hist. Ribag.*, 265), *Locars* 1067, *Lozares* 1077, *Luzares* 1083, *Lozars* 1179, *Luzatz* (1279 bis,), *Luças* 1280. Hi ha un homòfon *Lluçà(r)s*, poblet de Baronia de la Vansa (Segre mitjà), ja anomenat *Luças* el 1359. I el *Lozares* de Burgos, del qual convindria saber l'antiguitat, perquè si no és gaire, pot ésser derivat col·lectiu del cast. *loza* en el sentit de ' terra de fer pisa ', sentit no documentat clarament fins el segle XIX (potser ja en el XVI, vegeu el *DCEC*),

però de tota manera sentit secundari que no pot tenir gaire antiguitat. Em decanto a creure, en tot cas, que el *Lozares* de Burgos solament per casualitat coincideix amb els nostres. Però sí que es relacionaran amb aquests : *Pralluça(r)s* partida de Les Paüls, *Torlluçà(r)* de Taüll, *Serrat de Lluça(r)s* de Vivils, *Font i Serrat dels Relluça(r)s* (< *Riu Ll.*) de Sirès (Bonansa).

Etim. : El cast. *loza* no ha existit mai en català i ni tan sols sembla ésser gaire antic a Aragó, en qualsevol dels seus sentits; cal doncs descartar aquesta connexió, que semblaria disposat a admetre Mz. Pidal (*Orig*².., p. 209). Tampoc no es pot pensar en LUCIANOS (com suggeria Meyer-Lübke, *BDC*, XI, 29), que en aquestes comarques no podia perdre la -N-. La terminació és clarament -ARES. Ja fóra, en canvi, concebible que la *u* moderna es degui a influència dels noms de lloc nombrosos provinents de LUCIUS i la seva família (*Lluçanès*, etc.). Sembla ésser un col·lectiu corresponent al primitiu plural *Les Llosses*, poblet del Ripollès (ja *ipsas Loças* l'any 922), que no ha estat mai *Lloses*, com escriuen alguns que no l'han sentit pronunciar; un altre *Les Llosses*, barranc a Gotarta (Llesp). Sospito que es tracta d'un derivat del verb *llossar* 'esmolar les eines de tall': és sabuda la importància grandíssima de la farga o ferreria feudal, on el pagès estava obligat a fer llossar les seves eines. Justament la masia on avui es reuneix l'ajuntament de les Llosses s'anomena *La Ferreria*. *Loçar(s)* seria, doncs, primitivament, 'grup de ferreries'. El verb *llossar* s'escrivia antigament amb *ç* o *c* (b. ll. *laucidare*) [1], i encara que avui sol fer-se amb *ss* perquè la seva etimologia no és ben clara, la grafia amb *ç* en el cas del *Lluçars* de Ribagorça ve imposada per la subsistència de la distinció fonològica entre *ç* (= *ṣ*) i *ss* a bona part de la comarca.

MAELLA (Matarranya); ofic. : íd. **Pron. pop.** : *maẹ́ḷa* (10), *mà*ʸ*ẹ́ḷa* (1), *maẹ̀ḷa* (1). Això últim en el poble mateix, el parlar del qual estén molt la *è* (Kuen, *AORBB*, VII, 83-84); no és aquesta, de bon tros, l'única singularitat local del dialecte de Maella, illa dialectal curiosa, on veiem moltes

1. *Laucidare* i *locidare* freqüentíssims en llatí de Catalunya, rossell. ant. *lauce(s)ar* (1309, 1310, 1372), empord. *llaussar*, Flamissell *llosseiar*, cat. occid. *lluciar* (Aiguaviva, Borges, Sopeira, i ja en Jaume Roig) alt arag. i murc. *(a)luciar*, b. llatí *locidum* 'acció de llossar' (freqüent des de 1205), cat. ant. *llòssou*, *-ol*, íd. Amb *Lluçars* cf. *an los farrers lossers aquest vi de lòssou* 1282 (Hinojosa, p, 356). La base fonètica és, doncs, LAUCIDARE, i m'inclino a creure en una metàfora que comparés els «llampecs de la farga de Vulcà» amb els llampecs naturals, i a identificar amb el tipus cèltic (EX)LEUCIDARE-(EX)LAUCIDARE 'faire des éclairs' > oc. *eslaussar*, *elhau-*, *eslhuciada*, *lausset*, fr. ant. i dial. *alloider*, *esl-*, engad. *lütschaider*, irl. *lóche(t)*, bret. *luc'hèden*, gal *Leucetius*, *Louc-* (cf. *FEW*, V, 263-6).

semblances amb els parlars de l'alta Ribàgorça, semblances que valdrà la pena d'estudiar un dia, però no és aquest el lloc de publicar els materials dialectològics que hi vaig recollir. Gentilici : *maellans.*

Docum. ant. : *Maella* (Miret i Sans, *Itin. de Jaume I*, 346), 1267, 1271, 1280 (també *Meiella*), 1373, 1390, 1404.

Etim. : ll. MACELLA 'els mercats'. No és de creure que hi hagi relació amb el llatí púnic MAGALIA 'cabana', com volia Simonet.

MASSALIÓ (Matarranya); ofic. : *Mazaleón.* **Pron. pop.** : *masaliọ́* (11), *masaleọ́* (1). Gentilici : *massalioners, massalionesos* (o *massalions*; humor. : *pelats* o *los de les pataques*).

Docum. ant. : *Maçaleon* 1280 (*Rationes Decim.*, II, 103, 112), segle XVI.

Etim. : L'escut del poble té un lleó amb una maça, al·ludint a la valentia dels massalioners, que amb la seva maça es bateren com a lleons : els plagues dels pobles veïns diuen que alguns d'ells s'ho prenen seriosament, d'on la divisa « Massalió, mans al canó ! ». És clar que el lingüista no pot fer-ho. Són dotzenes en terres catalanes i aragoneses els noms de lloc en *Maçal-* provinents de l'àr. *mánzal* 'hostal' (*BDC*, XXIV, 72), i també n'hi ha uns quants a la Península Ibèrica terminats en *-eón*, de l'àr. *ᶜuyûn* 'fonts, deus' (plural de *ᶜaịn*) : *Gibraleón* (Huelva) dit *Gevolaleyom* el 1240, 'muntanya de les deus'; un homòfon d'aquest existí en el Maestrat, anomenat encara així el 1228, i després parcialment traduït en el nom del riu *Montlleó*; *Leião* prop de Lisboa, on hi ha una gran deu, és simplement *al-ᶜuyûn* (*RL*, XXXIII, 236). Doncs : *mánzal al-ᶜuyûn* 'l'hostal de les deus', amb haplologia i dissimilació de les vocals : *Maçaleyon* > *Massalió.* Nom que fa al·lusió a la vella font de l'horta, que segons la tradició local ja ve del temps dels moros, i a la més copiosa que raja a un quart d'hora del poble, a la vall d'Alcanyís.

MEQUINENSA (B. Cinca); ofic. : *Mequinenza.* **Pron. pop.** : *mikerẹ̀nsa* (5), *mikerẹ́nsa* (2), *mikenènsa* (3), *mikelẹ̀nsa* (1). Gentilici : *mequinensans.*

Docum. ant. : *Miqneza* en el Moro Rasis, segle x ; *Miknêsa* en Iacut, l'Idrissí, el Geògraf d'Almeria, etc. En fonts cristianes : *Mequinenzam* 1133 (*Bol. Acad. B. Letras*, VI, 546), *Michenza* 1173-6, *Michinenza* 1189, *Michinença* 1382, 1400.

Etim. : Mequinensa degué ésser fundada per la tribu bereber dels *miknêsa*, que prengué part en la colonització d'Espanya, i que també fundà la ciutat marroquina de *Mequinès* (*BRAE*, VIII, 265 ; *Festschrift Jud* 1943, 192); però no es tracta del transport del nom d'aquesta ciutat a la nostra

terra, com s'havia cregut (Lopes, *RH*, X, 44, 41), car sembla que Mequinès va ésser fundat més tard que la ciutat catalana, i en tot cas després de 917. La semblança amb l'àr. vg. *meknis* 'caverna' (R. Martí, 286) potser és casual.

MERLI (A. Ribagorça); ofic. : íd. **Pron. pop.** : *mẹ̀rli* (1), *mẹ̀rḷi* (3). Poble de llenguatge molt barrejat, on a penes es pot dir que predomini el català. El predomini d'aquest és més marcat en el seu agregat Esdolomada. No he visitat, en canvi, els altres agregats Vacamorta, Nocellas i Espluga, però a base d'informes indirectes i pel fet que aquests ja es troben a la vall de l'Èssera, els suposo preponderantment aragonesos.

Docum. ant. : *Merlo* 1023 (Serrano, *Not. Hist. Ribag.*, 488), *Merle* 1279 (*bis*), 1280, *Merli* 1620.

Etim. : Del nom de persona germànic MERLUS (*Merolus*), Förstemann, 1102. Les grafies antigues indiquen que la *-i* actua simplement com a vocal de suport (més que com a desinència de genitiu), cosa molt estesa en tot el català occidental del Nord, des del xipella, i ben coneguda a Ribagorça : *ferri* 'ferro', i en part *Vilacarli* (agregat de Torlarribera, si bé avui predomina en aquest cas la pronúncia *Villacarlle*), sense comptar els innombrables en *-arri*, *-erri*, *-orri*, *-urri*.

MONESMA (A. Ribagorça); ofic. : *Monesma de Benabarre*. **Pron. pop.** : *monẹ̀zma* (8), *monẹ̀zma de benabạr̄e* (1).

Docum. ant. : *Monte Mesma Pilata* [1] 979 (Abadal, *P. i R.*, nº 247), *Monte Mesoa* (llegiu *Monte Mesma*) 1077, *Montmesma* 1083, *Monesma* 1279. Hi ha homòfons aragonesos : *Monesma* poble prop de Selgua, partit de Barbastre; i partida entre les valls d'Ordesa i Bielsa. Però ja és molt més dubtós que *Montmesa* (poble prop d'Ortilla, en el partit d'Osca) pugui resultar de *Montmesma* amb eliminació de la darrera *m* per dissimilació, car la dissimilació d'una consonant en posició tan forta seria sense exemples : suposo, doncs, que aquest altre nom serà un compost de MENSA 'planell' sense relació amb *Monesma*.

Etim. : A primera vista sembla molt raonable l'opinió de Meyer-Lübke (*Homen. a Mz. Pidal*, I, 69, 71) en classificar *Monesma* entre els noms preromans en -ĂMA o -SĂMA tals com *Ledesma*, *Osma*, *Rixama* o *Segisama*; majorment tenint en compte que hi ha una arrel hispànica *Mon-* o *Mun-*, que veiem en *Munigua* (documentat en moltes inscripcions de la Bètica

1. El Tossal de Monesma, visible de tan lluny, és, en efecte, pelat del tot. É possibles que el Monesma de Barbastre ja existís aleshores, d'on la necessitat d'aquest adjectiu diferenciador.

i identificat amb un *Castillo de la Mulva*), en els antropònims epigràfics *Munerigio* (prov. Sòria) i *Munigalius* (prov. Leon), en els noms de lloc aragonès *Moneva* (potser idèntic a *Munigua*) i ribagorçà *Monevui*, etc. Sens dubte, reflexionant que -SĂMA és sufix indubtablement cèltic, mentre que les terminacions de *Munigua* i *Monevui* són iberobasques i que *muno* és també un mot basc, es veuen de seguida complicacions. D'altra banda la semblança de *Monesma* amb el fr. *Molesme* (Côte d'Or) i els seus homòfons[1] és considerable, i res més natural que la hipòtesi que aquesta *l* resulti d'una dissimilació de nasals; ara bé aquest grup de topònims francesos pertany certament a la nombrosa família dels celtismes francesos en -SĂMA força ben estudiats per Dauzat (*La Toponymie française*, 1946, 146-7); el fet és, però, que entre els nombrosos testimonis antics del grup de *Molesme* no n'hi ha cap que confirmi la suposició que llur base fos en -N-, i més aviat sembla tenir raó Dauzat en sospitar que la base fos MAGUL- (que es pot enllaçar amb l'onomàstica gal·la, veg. Holder, i sembla confirmat pel fet que *Molesme* i semblants tenen constantment *o*, quasi mai *ou*, ço que està d'acord amb el tractament d'AU pretònic, cf. *osier*, *roseau*, *losange*, *oser*, etc.). D'altra banda si el canvi de *Monesma* en *Molesma* seria fàcil, un canvi a la inversa a penes és concebible.

Aquells indicis que crèiem trobar del caràcter pre-romà de *Monesma* no semblen, doncs, confirmar-se, i més aviat s'ha de creure que la semblança amb el tipus *Molesme* sigui fruit d'una coincidència. Perquè són sobretot les formes documentals antigues de *Monesma* les que resoltament ens dissuadeixen d'aquest enllaç i suggereixen, al contrari, que el nom no té res de pre-romà. La forma *Mont(e)mesma*, repetida pels notaris de tres documents diferents i molt antics, ha d'ésser alguna cosa més que una llatinització falsa i fantasiosa; sembla clar que és etimològica, car la dissimilació de *Montmesma* en *Mo(nt)nesma* és un fet fonètic inobjectable. Com que el Monesma ribagorçà només és nom d'ajuntament i no de cap entitat de població, i d'altra banda es tracta sobretot del Tossal de Monesma, molt alt i visible des de pertot, semànticament fóra molt convincent de suposar que MONS MAXIMUS es vagi canviar en MONS MAXIMA, tal com a Espanya esdevingueren femenins PONS i FONS. Però fa gran escrúpol, en el cas de

1. *Moulisme* Vienne (ja *Molisma*, segle XIII), *Molesme* Yonne (ja *Molimae* 1283) i *Molosme* Yonne (ja *Molosmes* 1190). El *Molesme* de la Côte d'Or apareix ja com a *Molismus* el 1075, i com a *Molisma* el 1085. La *-r-* de *Moresme* (*Moresmeville* 1296, avui *Morenneville* Eure-et-Loir) podria mirar-se com un altre indici de -N-, dissimilada adés en *-l-* adés en *-r-*.

MONS, la manca de tot altre testimoni de tal canvi de gènere. Per altra part no sembla que MONS MAXIMUS pugui convenir al Monesma de Barbastre, situat segons Madoz en terra plana. Caldrà, doncs, admetre que aquest poble prengué nom del de Monesma de Ribagorça. Però posats a partir d'aquest supòsit, seria encara més versemblant de pendre com a base el nom de dona MAXIMA, que precisament està documentat en dues inscripcions paganes de Tarragona (*AIEC,* VIII, 372). Seria, doncs un nom paral·lel als dos *Montmeneu* (*-maneu*), que contenen (ER)MENE(G)ILD (cast. *Menendo*). O bé podríem suposar que *Montmesma* fos una alteració de **Mamesma* per influència secundària de MONS, tal com s'esdevingué amb les tres localitats o castells dits *Montmagastre* (abans *Mamagastre* MAMMA CASTRI); igual que aquests, contindria MAMMA 'mamella', amb el valor orogràfic del fr. *mamelon* i del cast. *mambla*, i MAMMA MAXIMA hauria passat primer a **Mamesma* per haplologia.

Cal mirar aquesta conclusió com a definitiva o no? Més aviat hem de dir que és eminentment provisional. Si un dia es trobés base per a suposar cèltic o paracèltic un tipus *M(A)UM(M)ĬSĂMA se li podria potser donar la preferència. Però no veig (en Holder, Stokes, Dauzat ni Dottin) res que hi doni agafador [1]. El que no crec, de tota manera és que es tracti del lígur *MÉDIAMA 'mitjana' que ha donat l'italià *Mezzema* (entre Gènova i La Spezia), ni tampoc d'un germànic *MAGISMA, possible però no documentat (cf. Först., 1349, 1068).

MONTANUI (A. Ribagorça); ofic. : *Montanúy*. **Pron. pop.** : *montanu̯i̯* (4).

Docum. ant. : *Montanui* c. 1000 (Abadal, *P. i R.*, nº 322), *Montanue* c. 1044, *Montanuy* 1620.

Etim. : Cf. a l'article *Beranui*. En aquest cas és tan fàcil de defensar la interpretació de Mz. Pidal, que veu noms comuns en els radicals dels noms en *-ui* (adjectiu MONTANUS), com la de Rohlfs, que els deriva de noms propis de persona (MONTANUS cognomen llatí). A base de *Berganui* (agregat d'Areny), que semblaria contenir una arrel sinònima, es podria argumentar a favor del primer. De tota manera, el fet que Montanui sigui a la part més alta i muntanyosa del país no és argument decisiu; compareu el següent.

MONTANYANA (B. Ribagorçana); ofic. : *Montañana*. **Pron. pop.** :

1. Postular un *MAMMĬSĂMA (irl. i britònic *mam* 'mare') al·lusiu a les « matres aquarum » o fonts més altes dels dos riuets entre els quals es troba el Tossal de Monesma, ja no tindria cap avantatge sobre MAMMA MAXIMA O MONTE MAXIMA.

montaṇąna (13), *muntaṇąna* (5). No interessa al lingüista de decidir si el municipi s'ha d'anomenar *Montanyana*, segons l'entitat més antiga, o *El Pont de Montanyana*, en atenció al poble avui més populós; de tota manera la qüestió perdrà aviat tot interès, perquè el vell Montanyana està a punt de quedar definitivament i totalment despoblat. Gentilici humorístic (dels del Pont) : *estraletes*. No és estrany que a Ribagorça predomini la forma amb *o*, puix que allí també es diu *amont* 'amunt'; evidentment no cal imposar *Munt-*, ja que s'ha respectat la *o* en el cas de *Montesa* i en els nombrosos compostos de *Mont-*.

Docum. ant. : *Montagnana* 995 (Abadal, *P. i. R.*, nº 301), *Montangnana* 996, *Montangana* 1022, *Montagana* 1026, *Montagnana* 1055, *Montaniana* 1056, 1077, *Mutannana* 1165, *Montaynana* 1265, *Montanyana* 1289, *Muntanyana* 1305, *Muntayana* i *Muntany* (sic) 1315.

Etim. : (VILLA) MONTANIANA 'mas de Montanus'.

MONT-ROIG *DE TASTAVINS* (Matarranya): ofic. : *Monroyo*. **Pron. pop.** : *monr̄ǫ̀ê* (9), *munr̄ǫ̀ê* (1). Gentilici : *mont-rogins*.

Docum. ant. : *Montis Rubei* 1209 (Mz. Pidal, *Cid*, p. 865), *Monte rubeo* 1250, *Montroyo* 1280, *Mons Rubeus* 1280, *Monroy* segle XVI.

Etim. : MONS RUBEUS 'muntanya roja'. Per distingir-lo dels altres *Mont-roig* se li afegeix el nom del riuet *Tastavins*, que neix allí i desemboca en el Matarranya prop de Vall-de-roures. A penes porta mai aigua, generalment no se n'hi veu sinó en algun toll. El nom és irònic : si et refies de la meva aigua, pobre caminant, tindràs un desengany, hauràs de beure't el vi de la botella; doncs : *tasta vins*. Anàlogament es diu *Xercavins* un riuet sec prop de Tàrrega, en textos medievals *Cerca-vins*.

NERILL (A. Ribagorça); ofic. : *Neril*. **Pron. pop.** *nerịḽ* (12), *nerịls* (1, variant de poble llunyà, per confusió parcial amb el veí *Vivils*).

Docum. ant. : *Neril* 1620 (en castellà).

Etim. : ?. Potser d'un nom de persona llatí *NERINIUS, com el que Aebischer (*Ét. de Top. Cat.*, 113) suposa que vagi donar l'antic *Nerellà*, de Cerdanya (segles IX i XII). Però això és molt insegur. Potser més aviat *Nerill* està respecte d'*Erill* en la mateixa relació que *Nagol* (petit poble d'Andorra dit *Enagual* l'any 1176) amb *Agual, -ol*, AQUALE, que *Envalira* amb *Valira*, *Ensija* amb *sitja*, *Empalomar* amb *Palomar* (veg. la meva *Toponímia d'Andorra*, § 4). Però *Erill*, vall de Boí — que ja apareix, com a *Erilli*, des de 954 —, d'on ve? No crec que sigui un nom de persona : no el germ. *Her(ih)ildis* perquè dificilment podria explicar la *-ll* palatal; no un ll. *HERELLIUS (en relació amb *Herius* i *Herennius*) perquè

no està documentat. Pre-romà ? Hi ha també una obaga i graell de *Nerill* en el terme de Vilanova de Meià.

NONASP (Mataranya) ; ofic. : *Nonaspe*. **Pron. pop.** : *nonasp* (6), *donasp* (1). Gentilici : *nonaspins* (o *nonaspers, nonaspans*).

Docum. ant. : *Nonasp* 1181 (*BABL*, II, 415), 1280.

Etim.: Molt dubtosa. Potser pre-romana. Meyer-Lübke, *Homen. a Mz. Pidal*, I, 74, es limita a agrupar-lo amb 3 antics noms hispànics en -SPE : ASPIS, TISPI, ARATISPI, i amb els moderns *Axpe* (Biscaia), *Caspe*, *Aspe*, *Aspa*, *Llesp*, la vall d'*Aspa* (Bearn), *Aasp* i *Arasp* (*ibid.*) i *Aspalluga* en l'Itinerari Antoní. Però és dubtós que tot això vagi junt, que vingui del basc *as-pe* 'sota la roca', i sobretot no s'explica l'element *Non-*. *Montfort* (Alacant), cast. *Monforte*, va ésser antigament *Nompot* (Crònica de Jaume I), canviat per arabització en **Nomfot* i després *Montfort* per etimologia popular ; *Nuncarga*, agregat de Peramola (Urgellet), és popularment *Muncarga*, i a falta de documentació no se sap què és més primitiu, potser això últim, car així podríem partir d'un basc **mukarri*, variant de *mugarri* 'fita' i de *muger* 'grava, pedreny' (que semblen ésser compostos de *muga* 'fita' + [*k*]*arri* 'pedra'), amb el sufix privatiu *-ga*. Sigui com vulgui, *Nuncarga* i *Nompot* no ens expliquen *Nonasp*. Per a aquest seria segurament massa audaç de partir de l'àr. *manâṣib*, plural de *mánṣib*, « l'endroit où les pêcheurs tendent leurs filets », per més que pel sentit això convingués a Nonasp, on els pecadors posen moltes madrilleres en el Matarranya, i per més que tant el canvi de *ma-* en *mo-* com la síncope de la *i* siguin possibles en àrab vulgar (cf. *Marrâkiš* > *Marrocs*, *nâqis* > *nacse*, *nacsi*) ; però sempre restaria la *N-*, que en rigor podríem mirar com el resultat d'una dissimilació i assimilació combinades (cf. *Monesma*) ; però serien massa fenòmens excepcionals per a una sola etimologia.

Potser es tractarà del nom d'un senyor aragonès *Nuno Azpe*. Fonèticament res més fàcil, car van existir del nom *Nuño* variants arcaiques *Nono* (vegeu Meyer-Lübke, *Rom. Namenstudien*, II, 82-83, 49 ; un *Johan Noniç* castellà s'esmenta en doc. català de 1299, *BABL*, III, 194), *Nonno* (« de oriente vinea de *Nonni* » doc. ribagorçà de 978, Abadal, *P. i R.*, nº 242) i *Nuno* (passim en textos catalans i aragonesos). D'altra banda *Azpe* és un barri agregat a Abellada (partit de Boltaña) i un *Domingo d'Aspes* figura en un doc. de 1274 (Novarro Tomás, *Docs. Ling. del A. Arag.*, 29. 7). Importaria molt de trobar més documentació antiga de Nonasp.

LES PAÜLS (A. Ribagorça); ofic. : *Laspaúles*. **Pron. pop.** : *las pauls* (3), *les pauls* (1), *lez espauls* (2), *'ls espauls* (5). A diferència del que

passa des del Turbó cap al Sud, en aquest poble i els altres de l'alt Isàvena es parla català pur i no el dialecte mixt d'aragonès que observem a Roda i a les Viles. També es parla català qüasi pur en els 3 llogarets immediats cap a l'Oest, Sant Valeri, Perafita i Fades, agregats al municipi aragonès de Bisaürri (i que per consegüent els dialectòlegs fins ara han cregut de llengua castellana).

Docum. ant. : *Paduls* 1168 (*BABL*, II, 265), *Les Pahuls* 1280, *Las Pauls* 1620.

Etim. : Cat. dial. *paül* 'aiguamoll', 'prada aigualosa', ll. vg. PADŪLIS, clàssic PALUS, -ŪDIS. A Ribagorça *paül* és encara molt viu amb el darrer matís, parlant dels grans pasturatges pirinencs, com *la Paül d'Iscles, la Paül de Betesa*, etc., i en general, de qualsevol prat aigualós. En la documentació medieval de la comarca, en baix llatí, *padulis* és més abundant que enlloc, per més que no és rar enlloc d'Espanya.

PENA-ROJA (Matarranya) ; ofic. : *Peñarroya de Tastavíns*. **Pron. pop.** : *penar̃ǫ̀ja* (10). Gentilici : *pena-rogins*.

Docum. ant. : *Pinna Rubea* 1209 (Mz. Pidal, *Cid*, p. 865), *Pennaroya, Penna rubea* 1280, *Peñaroja* segle XVI.

Etim. : PINNA RUBEA 'penya roja', nom que es pot referir a la gegantina mola roquera del Masmut, que domina aquest poble, o bé a d'altres penyals veïns, tot ells de color rogenc.

PERALTA *DE LA SAL* (Llitera); ofic. : íd. **Pron. pop.** : *perạlta de la sạl* (3), *perạlta* (2).

Docum. ant. : *Peralte* 1077 (Serrano, *Not. Hist. Ribag.*, 30), *Peralta* 1154, etc.

Etim. : PETRA ALTA 'roca alta', nom que deu al·ludir al famós castell roquer de la Mora o de Montmagastre [1], situat en aquest terme. El riuet de Peralta, la *Sosa*, és salí i se n'ha extret sal.

1. A diferència de la major part dels noms *Móra*, aquest es pronuncia amb *ò* oberta. Pot sospitar-se que vingui de *Mola* 'muntanya de capçada plana', amb el canvi arabitzant de *-l-* en *-r-* (*BDC*, XXIV, 76). Crec que és aquest el castell *Mûla* de què l'any 904 es va apoderar el reietó moro de Lleida en empendre la invasió de Ribagorça i Pallars, segons conta Ibn Adarí, i no pas la *Mola de Baro* (no *Baró*), com admeten Coll i Abadal (*P. i R.*, 123). En primer lloc s'hi oposa ja la geografia; després la Mola de Baro no és cap nom orogràfic sinó el d'un modestíssim molí (que és el que vol dir en el Pallars el mot *mola*) i no hi ha cap motiu per a pensar que hi hagi hagut allà algun castell. La Mora de Peralta té realment forma de mola, rodona i espadada, i quasi plana del cim, però amb una eminència en el centre d'aquest. D'ací l'altre nom d'aquest lloc, que antigament s'escrivia *Mamagastre*, MAMMA CASTRI = fr. *le mammelon du château*.

PILZA (B. Ribagorça); ofic. : *Pilzán*. **Pron. pop.** : *pilsą* (5), *pilşą* (3) amb *ş* interdental, *pilzą* (4). Aquesta darrera pronúncia a Corçà, a Boix, a Blancafort i a Sant Orenç, tots ells pobles on no parlen apitxat; amb interdental a tres pobles on no distingeixen sorda de sonora, però tenen la *z* castellana; a Pilzà mateix i en els altres pobles on es va recollir la pronúncia *pilsą*, no tenen aquest fonema i apitxen la *z*.

Docum. ant. : *Pilzano* (*bis*) 1058 (*Liber Feud.*, I, 145), *Pinzan* (*bis*) i *Pilzani* (1 vegada) 1063, *Pinçan* 1066, *Pilzano* 1067, 1072, *Pinçano* 1076, *Pinzano* 1130, *Pinzano* o *Pinciano* 1131 (2 versions del mateix document), *Pinzano* 1236, *Pilza* 1620.

Etim. : Aebischer, que cita solament la menció *Pinciano* de 1131 i el localitza per un malentès en el Camp de Tarragona (*Ét. de Top. Cat.*, 121), parteix del nom de persona llatí PINCIUS. És clar que la forma amb N ha d'ésser tradicional i antiga, i que la *-l-* s'explica per dissimilació en l'etapa *Pinzan* > PILZAN [1]. Però la *z* sonora i interdental no pot venir de CI̯ ni de S i sí solament de TI̯ intervocàlic. Per tant cal separar de *Pinçac* i del seu diminutiu *Pinsaguel* (Haute-Garonne), així com de *Pieussac* i *Pieusse* de l'Aude (aquest *Pinciano* el 1226, *Puncianum* el 1119) i partir de PINNETIANUM derivat de PINNETIS (Schulze, *Zur Gesch. Lat. Eigenn.*, 31). Encara que la I llatina fos breu, com és probable, la *i* catalana fóra regular devant el grup complex *ndz*, cf. *dins* DE ĬNTUS, cat. ant. *intrar*, etc.

LA POBLA *DE RODA* (A. Ribagorça); ofic. : *La Puebla de Roda*. **Pron. pop.** : *la pǫ́(b)bla* (4), *la pǫ́bbla de r̄ǫ̀da* (5), *pǫ́ppla de r̄ǫ̀da* (1). No tinc documentació antiga.

Etim. : Postverbal de *poblar*.

LA PORTELLADA (Matarranya); ofic. : íd. **Pron. pop.** : *la portelą̀da* (2), *la portelą* (4), *la portilą̀da* (1).

Docum. ant. : no en tinc. És un dels rars pobles del Matarranya no esmentats encara a les *Rationes Decimarum* de 1279-80. Es va segregar de La Fresneda en temps moderns; segons notícies recollides en el poble, en temps de Carles V. A aquesta segregació al·ludeix el gentilici humorístic *estrangers* que donen als habitants d'aquest poble els de la Fresneda i, a imitació d'aquests, els de tots els circumdants.

Etim. : el nom fa referència a la seva situació al peu del Coll del Portell,

1. Anàlogament el nom d'ocell *pinsà* apareix a Sopeira en la forma *pilzà* o *pilçà* (*Congr. Intern. Ll. Cat.*, 421 i ss.).

que l'uneix amb Vall-de-roures. El poble es divideix en dos ravals, dits *lo Mas de Dalt* i *lo Mas de Baix*. Sembla, doncs, que el poble primitiu es devia reduir a un parell de masos que es van construir al peu del pas obligat des de la Fresneda a Vall-de-roures; en anar-se engrandint més tard, se li aplicà escaientment el nom d'*aldea* (*a*)*portellada*.

PURROI (B. Ribagorça); ofic. : *Purroy de la Solana*. **Pron. pop.** : *pur̄ǫi̯* (6).

Docum. ant. : *Podio Rubeo* 1058 (*Liber Feud.*, I, 145), *Puio Roio* 1063, *Puirog* 1066, *Podio Roio* 1067, *Podio Rubeo* 1072, 1076, 1130, *Podeo Rubeo* 1131.

Etim. : PODIUM RUBEUM ' puig roig' : està situat realment damunt un puig o tossa plana, de color rogenc.

QUEIXIGAR, vegeu SANT ESTEVE DEL MALL.

RÀFELS (Matarranya); ofic. : *Ráfales*. **Pron. pop.** : *r̄ạfels* (8). Gentilici : *rafelins* (humor. : *raboses*).

Docum. ant. : *Rafals* 1280 (*Rationes Decim.*, II, 103), *Rafalz* 1280, *Rafales* 1328, *Ráfals* segle XVI.

Etim. : De l'àr. vg. *ráḥal* ' casa de pagès', ' propietat rústica', ' jaça de pastors' (clàssic *raḥl* ' campament'). *Ràfels* és un nom que degué restar fixat des d'antic en la toponímia, igual que *Ràfol* poble valencià i el cognom *Ràfōls*, car més tard l'accentuació de l'àrab hispànic fou *raḥál*, d'on el mall., arag. i murc. *rafal* ' masia, propietat rústica', el cast. ant. *rehala* ' ramat', el port. *arraial* i el cast. *real* ' campament' (els nombrosos noms de lloc valencians en *Rafel-* poden venir de qualsevol de les dues), vegeu el meu *DCEC* (s. v. *rehala*). La diferència vocàlica entre *Ràfels* i *Ràfol*(*s*) s'explica per la manca de matís velar en la *-l* del català d'Aragó, que dóna lloc a la conservació del vocalisme etimològic en casos com els ribagorçans *núvel* ' núvol' NUBĬLUM, *àrbel* ' arbre', *L'Acrèvel* o *L'Agrèvel* ' el Grèvol' (dos a la toponímia de l'Isàvena), *Sant Cristòvel* en el terme de Tolba. En el terme del Torricó hi ha la *Clamor de Ràfels*.

RODA *D'ISÀVENA* (A. Ribagorça); ofic. : *Roda*, **Pron. pop.** : *r̄ǫda* (15). Quant al determinatiu, fóra igualment admissible *Roda de Ribagorça*.

Docum. ant. : *Rota* 956 (Abadal, *P. i R.*, nº 168), 988, *Rotensis ecclesie* 1078, *Rotensi episcopo* 1078-85, *Rota* 1092, 1134, *obsessionem Rode* 1186, etc.

Etim. : Igual que en el cas de *Roda de Ter* (ja *Rota* en el segle VIII) i àdhuc en el de *St. Pere de Roda*, la fonètica històrica catalana s'oposa al consonantisme d'una base RŎDA i postula RŎTA ; no cal, doncs, pensar

a identificar amb RHODAS, ètimon de *Roses*, ni en cap origen grec. Sens dubte es tracta de l'apel·latiu ll. RŎTA 'roda', l'aplicació del qual és bastant clara en el nostre cas, car realment el turó damunt el qual està edificada la vella ciutat té forma rodona.

SAIDÍ (B. Cinca); ofic. : *Zaidín*. **Pron. pop.** : *saịdị* (8).

Docum. ant. : *Zaidin* segle XI o primers del XII (*Liber Feud.*, I, 36, doc. d'un comte Ramon de Barcelona, anterior almenys a la reconquesta definitiva de Tamarit), *Cegdi* 1149, *Zadin* 1170, *Caydi* segle XIII, *Çaydinum* 1251, *Saydino* 1279.

Etim. : Aràbiga sens dubte, però les possibilitats concretes són moltes. El més raonable, però, és creure que té la mateixa etimologia que un *Zaidín* de prop de Granada, que Ibn-al-Khatib anomena *as-sācidîn* (*Al-And.*, XVII, 375), grafia que limita molt les possibilitats en aquest cas : això difícilment pot ésser altra cosa que un plural de *sâcid* 'avant-braç', 'cada una de les ales d'un ocell', que degué pendre el sentit de 'braç de riu', car el femení *sâcida* significa 'afluent d'un riu'; encara que sols el trobo en diccionaris clàssics, no degué ésser estrany a l'àrab parlat car Dozy l'hi documenta en altres accepcions; és veritat que la forma plural d'aquest mot sembla ésser *sawâcid*, plural fracte, però en àrab vulgar degué existir el plural sa o regular *sācidîn*. L'aplicació al nostre Saidí fóra molt natural, car el Cinca és un riu gran, de fortes avingudes, que sovint, per tant, deu dividir-se en braços davant Saidí, com a conseqüència dels al·luvions d'aquestes avingudes.

De moment ens podem atenir a aquest origen. Val a dir que en el nostre cas hi hauria altres ètimons possibles. Asín parteix de *Zaidîn* « los descendientes de Zaid » ; però llavors hauríem de tenir (i més en les formes antigues) **Seidí* (cf. *Beseit* i *Calaceit*) : hi cal doncs una consonant emfàtica, que expliqui la *a* constant de *Saidí*. Posats a partir d'un nom de persona, potser fóra preferible de fer-ho de *As-Sacīdî* (derivat de *sacîd* 'afortunat'), molt emprat com a sobrenom d'home ; *Seidia*, conegut en l'onomàstica valenciana, deu ésser el femení corresponent ; val a dir que en mots d'aquesta estructura l'àrab vulgar generalment desplaça l'accent cap a la síl·laba penúltima, però aquesta no és una objecció d'abast absolut, sobretot en els arabismes més antics. El meu informant de Saidí havia sentit dir que del seu poble abans se'n deia *la Saida* ; no lluny de Saidí, en el terme d'Almacelles, hi ha un poblet dit *La Saida* (avui pronunciat vulgarment *la Saira* o *Almacelletes*), i és concebible que en altre temps la Saida vagi ésser més important que Saidí i que a aquest se li apliqués un

diminutiu semblant al que veiem, p. ex., en *Torrentí*, *Caldetes*, *Favareta*, *La Pobleta*, *Ransol* o *Meritxell*. *La Saida*, igual com *La Zaida* de la província de Saragossa, pot venir de l'àr. *zâcida* 'anexa, accessòria'. Però el fet és que la documentació dels segles XI-XIII ja ens mostra la terminació *-i(n)* en forma constant, per tant cal mostrar-se incrèdul amb la dada del meu informant, home sense lletra ni crítica.

SANT ESTEVE *DE LLITERA*; ofic. : *San Esteban de Litera*. **Pron. pop.** : *sanstcstẹ́be* (1), *santistẹ́be* (2), *santistèbe* (2) (humorísticament a la gent d'allà els diuen *los de la cuca foradada*). Poble de llenguatge mixt (cap al Sud, el darrer on es parla aquest dialecte barrejat), en el qual l'element aragonès és gairebé tan fort com a Açanui i a Calassanç.

Docum. ant. : *Sancto Stefano de Littera* 1170 (*BABL*, VII, 301), *ecclesia Sancti Stephani de Litera* 1279, 1280, *Sancto Stephano de Littera* 1282.

Etim. : L'origen del nom de comarca *Llitera* és obscur. L'ús popular actual el confina a la part plana de la comarca d'aquest nom, és a dir des dels nuclis urbans de Tamarit i d'Albelda cap al Sud, i n'exclou no sols els termes de Castellonroi, el Campell i els altres més septentrionals, sinó àdhuc Sant Esteve, tots els quals es troben ja entre muntanyes més o menys poblades de vegetació; el meu informant de St. Esteve de Llitera, home intel·ligent i relativament culte, no vacil·lava a afirmar que el seu poble ja no pertanyia a aquesta comarca. D'altra banda les partides dels termes de Seròs, Aitona i Fraga situades, ja que no en muntanyes, sí almenys en un altiplà pedregós i amb molt poca vegetació arbustiva i gens d'arbòria, duen tradicionalment el nom de *les Lliteres* o *la Lleitera* (aquesta última és la forma usada a Fraga). Sembla, doncs, que en el concepte popular *Llitera* és una terra plana i pobra en vegetació espontània. Que el nom s'ha usat també en terres pròpiament aragoneses (ultra Binéfar i algun altre poble contigu de llengua aragonesa, que tradicionalment s'han englobat dins la nostra comarca de Llitera), ho indica el *Barranco de Literola* del terme de Sahún (vall de Benasc). Les aparences són, doncs, d'un antic terme genèric, com els de *sarda*, *serdera* o *sas*, que s'apliquen en el Pla de Lleida a terres de caràcter semblant. Tal com aquests semblen ésser pre-romans, també ho podria ésser *Llitera*. Ací, però, els aires són més romànics. I bé podria ésser que la forma *Lleitera* sigui la primitiva, donat el caràcter molt conservador del parlar de Fraga, encara que la inicial *Lit-* es documenti en el segle XIII [1] i ja en els anys 1170 i 1175

1 .« Juratis Tamariti, de Almenar et de tota *Litera* » 1260 (Carreres Candi, *Misc. Hist. Cat.* II, 511).

(*BABL*, II, 393), car la documentació medieval d'aquest nom és més aviat escassa (*Tamarit*, la documentació del qual és ja molt copiosa a l'Edat Mitjana, hi apareix sempre sense el determinatiu *Llitera*); posada entre les dues palatals *ll* i *i* la *e* àtona pogué desaparèixer amb facilitat. El nom al·ludiria, sigui a l'abundor de lletatreses (planta anomenada precisament *lleitera* en aquestes comarques), sigui a les moltes cabres lleteres que hi pasturen; és sabut que *lleit* és la forma ribagorçana del mot *llet*.

SANT ESTEVE *DEL MALL* (A. Ribagorça); ofic. : *San Esteban del Mall*. **Pron. pop.** : *santistẹ́be* (3), *santistẹ́be del mạl̮* (2), *santestẹ́be del mạl̮* (1).

Docum. ant. : *in castro Sancti Stephani cujusque vocabulum est...* (il·legible ; però Serrano, p. 253, hi posa *de Mallo* en el títol, que crec que serà un afegit posterior) 964 (Abadal, *P. i R.*, nº 194), *Beati Stephani* 972, *in valde* (= *valle*) *Malliense* 996, *Sto. Stephano* c. 1000, *Sto. Stephano de illo Mallo* 1202, *Scti. Stephani de Mayl* 1279, *P. d'Almayl portionario de Monesma* 1279, *Scti. Stephani del Mayl* 1280, *San Estevan del Mallo* 1620.

Etim. : *Malh* és un terme genèric per a anomenar un gran pic rocós de forma massissa, a la Vall d'Aran i en els Pirineus gascons en general; *Mall* en aquest mateix sentit és també un mot freqüent en la toponímia de l'alta Ribagorça (exemples recollits en el termes de Serradui, Esdolomada, Beranui, Castrocit, Castanesa, Montanui, Aneto, Senet, Massivert, etc.). No crec que vingui del « pre-indoeuropeu MALA ' muntanya ' », al qual l'han atribuït molts (la major part de les etimologies toponímiques que pressuposen l'existència d'aquest mot són provadament falses), entre altres raons perquè no n'hi ha cap necessitat : la semblança del *Malh* gascó amb un mall de ferrer (ll. MALLEUM) és colpidora. Una contraprova eloqüent la forneixen el nom de la Roca i Congost de *l'Anclusa* a St. Esteve de Llitera, i el del *Morron de la Inclusa* a Llaguarres : a la toponímia ribagorçana hi ha, doncs, ' encluses ' el mateix que ' malls '. En el nostre cas *mall* es referirà al Tossal de Sant Esteve, que domina el poblet, o més exactament al penyal ingent, avui més aviat dit *El Turion*, que es destaca prop del cim d'aquell. No crec que es tracti del ll. carolingi *mallum* ' assemblea judicial ', certament freqüent en el baix llatí de Pallars i Ribagorça, però que hi fa més aviat l'efecte d'un mot savi del baix llatí gal·licà.

Recentment el nom d'aquest municipi ha estat canviat oficialment per *Cajigar*, nom d'una altra entitat de població. Aquest en català és *Queixi-*

gar, (*keeiga, kie-*), derivat col·lectiu de l'arag. *caxigo* (cast. *quejigo*), que en el Nord-est d'Aragó és el nom més usual del roure (mot d'origen cèltic, per al qual vegeu el meu *DCEC*); encara que avui no és usual enlloc a l'Est de la frontera lingüística, i a la nostra zona es considera l'oposició entre el cat. local *roure* i l'arag. *caxigo* com un dels criteris lexicològics que marquen el límit de les dues llengües, en temps passats es veu que l'àrea d'aquest celtisme es degué entendre un poc més, i àdhuc avui és de notar que ja és ben popular en els pobles més orientals de la vall de l'Èssera (municipi de Merli), molt pocs quilòmetres a l'Oest de Sant Esteve del Mall.

SANT ORENÇ (A. Ribagorça); ofic. : *santorẹ́ns* (12), *sentorẹ́ns* (6), *santorę̀ns* (2), *sanlurę̀ns* (1, poble allunyat).

Docum. ant. : *Sancti Orie(n)cij* 1249 (*1r. Congrés Intern. de la Ll. Cat.* 434), *Santorens* 1620.

Etim. : Encara que un nom de persona llatí AURENTIUS no sembla estar documentat en fonts paganes, radical i sufix són corrents en l'onomàstica llatina (*Aureus, Aurucius*; *Maurentius, Laurentius, Lupentius, Maxentius*, etc.). Bastús diu que *San Orencio* fou bisbe d'Auch i la seva festivitat se celebra el 1r. de maig (deu ésser per confusió que el mateix dia se celebra la festa de *San Oroncio*, que d'altres diuen *Orencio*, màrtir a Osca l'any 252). El diccionari gascó de Palay diu « *Auréns, Ouréns* : nom d'un saint qui fut évêque d'Auch, après avoir été ermite dans les Pyrénées, où son nom est resté populaire; de nombreuses paroisses lui ont dédié leur église ». De fet ha estat usual com a nom de fonts a Ribagorça : un frare « *Orencio* Ardanuy », home notable, nasqué a Areny l'any 1641 (Ramon Castel, *o. c.*, p. 104). A Beranui fins i tot he sentit el renec *me c. en sant Orenç!*

SERRADUI (A. Ribagorça): ofic. *Serradúy*. **Pron. pop.** : *sar̄adụi̯* (8), *sąr̄adụi̯* (1), *sęr̄adụi̯* (1).

Docum. ant. : *Satarrue* c. 910 (Serrano Sanz, *Not. Hist. Ribag.*, 223), *Sadarrui* segle x, *Sadarue* segle x, *Satarroi* 995, *Sardarruy* 1279, *Sedaruy* 1280, *Sadarruy* 1396..., 1540 (i molts més testimonis de data intermèdia entre aquestes dues, tots ells en la forma *Sadarrui, -y*, que anoto en un capbreu inèdit conservat a la catedral de Roda, sense que enlloc hi apareguin la forma *Sarradui* o semblants).

Etim. : Mz. Pidal, *RFE*, 5, 236, parteix d'un compost basc *sarra-toi*, col·lectiu de *sarra* ' escòria, grava ', car « el terreno de este pueblo es pedregoso » (però n'hi ha cap que no ho sigui a Ribagorça ?, ben cert que no); Rohlfs (*Arch. de Filol. Arag.*, IV, 145) prefereix el cognomen

aquità poc conegut SIRADUS, ço que no és possible fonèticament, car la -D- es perd sempre en català i, davant l'accent, també en castellà. Que un i altre s'erren ho indica la unanimitat de les formes antigues, que ens mostren constantment l'oclusiva dental davant i la vibrant darrere. El radical ha d'ésser el mateix de *Seterrae*, documentat en itineraris romans de Catalunya com a nom d'un indret entre Girona i Barcelona, nom que d'altra banda avui es conserva en el de *Saderra* (agregat de Sant Pere de Torelló) i en el de *Sadernes* (agregat d'Oix, Garrotxa), si bé el dels itineraris romans sembla ésser una tercera localitat homòfona, avui oblidada, i situada cap a Hostalric. L'aspecte ibero-basc de *Seterrae* i de *Sadarrui* és inequívoc. Per a *-ui* vegeu *Beranui*.

SOPEIRA (A. Ribagorça); ofic. : íd. **Pron. pop.** : *sopę́i̯ra* (7, en general en els pobles de la Terreta), *sopę̀i̯ra* (9, més lluny al Nord i al Sud), *supę́i̯ra, -ę̀i̯ra* (2).

Docum. ant. : *Supetra* 851 (Abadal, *P. i R.*, nº 46), *Subpetra* 869, 971, *Supetra* 1079, *Sopeyra* 1620.

Etim. : SUB PETRA 'sota la roca', referint-se a l'enorme cingle de Sant Cugat que cau espadat sobre el poblę (cf. el veí poble de *Sapeira* IPSA PETRA). El tractament de -TR- com a *-ir-* és normal a tot el català occidental pirinenc.

LA SOROLLERA (Matarranya); ofic. : *La Cerollera*. **Pron. pop.** : *la surul̯ę́ra* (4), *la sorol̯ę́ra* (2), *la surol̯ę́ra* (1), *la sor̄ul̯ę́ra* (1), *la şerol̯ę́ra* (1), *la şurul̯ę́ra* (2). Gentilici : *sorollerans*.

Docum. ant. : *La Ceruillera* 1280 (*Rationes Decim.*, II, 103, 112).

Etim. : « *Sorollera* ve de *cerolla* 'servera' » em digueren en el poble. De fet es tracta d'una variant d'*atzerola* (*sorolla*), ben coneguda en valencià (cognom *Sorolla*, etc.). *La Sorollera* és, doncs, paral·lel, pel sentit i per la forma, al nom del poble veí *La Codonyera*.

TAMARIT *DE LLITERA*; ofic. : *Tamarite de Litera*. **Pron. pop.** : *tamarịt* (13). Gentilici : *tamaritans*.

Docum. ant. : *Tamaret* 1107 (*Al-And.*, XII, 69, n. 2), *Tamarit* 1116, *Tamariz* segle XII, *Tamarid* 1173-6, *Tamarit* 1186, *Tamaritum* 1194, *Tamarit* segle XIII, 1260, 1261, *Tamarito* 1265, *Tamariti* 1276, *Tamarit* 1375, *Tamariz* 1356.

Etim. : Del cat. dial. *tamarit* 'tamariu', que se sent a tota la Ribera de l'Ebre, en el país Valencià i a d'altres parts de Catalunya (cf. *Tamarit de Mar* en el Camp de Tarragona), i que es deu haver d'explicar com un singular analògic extret de la forma mossàrab *tamaridz*, ll. TAMARĪCEM. A

Tamarit, on comença la plana i el terreny obert al vent, el tamariu comença d'ésser útil com a cortina protectora, i encara que allí siguin bon tros menys usats que a l'Empordà amb aquest fi, no per això l'aparició de tamarius és menys característica d'aquesta terra, en contrast amb la Muntanya. No hi ha cap raó per a dubtar d'aquesta etimologia ni per a partir d'un « nom de persona germànic *Tomarit* [??] o bé *Matarid* », com voldria Jungfer (*RH*, XVIII, 22).

TOLBA (B. Ribagorça); ofic. : *Tolva*. **Pron. pop.** : *tǫlba* (8), *tólba* (6, a Tolba i en general a la Terreta, però no més al Sud ni a l'Isàvena). Gentilici humorístic : *morcillers*.

Docum. ant. : *Tolba* segle XII (Abadal, *P. i R.*, p. 166), *Golba* (errada per *Tolba*) 1212, *Tolba* 1237, *Tolba* (5 vegades) 1279, 1620. La identificació del P. Villanueva amb una pretesa *Hictosa* es basa solament en una falsificació del segle XII, i també em sembla infundada la identificació que en fa Simonet amb una *Illa Toba* esmentada en el Fur d'Alquézar de 1069. Molt més probable és que es tracti de TOLŎBIS, ciutat dels Jaccetans esmentada per Pomponi Mela (2, 6, 90) i Ptolemeu (2, 6, 71) i, en lleus variants, per l'Itinerari Antoní (*Tolous* 391, 3) i l'Anònim de Ravenna (*lologum*, 4, 43, p. 310, 13); dubto que pugui acceptar-se la identificació que alguns han fet amb Montsó o amb una localitat de la Llitera desconeguda (*BABL*, XIV, 323) : es tractaria d'una via romana que passava pel coll de Viacamp; com a mínim hem d'acceptar que hi hagué dues homòfones *Tolŏbis*, *-ba*, una a la Llitera i l'altra a la Baixa Ribagorça.

Etim. : Segurament pre-romà. La base inicial pot ésser un *TOLŬBA o *TOLŎBA, on la terminació és la mateixa de *Salduba*, *Onuba*, etc., i el radical el mateix de *Tolosa*, *Toletum*, *Toulon*, *Toló*, *Toluges*, *Tolẓó*, *Tolustre*, etc. No veig cap raó per a escriure-ho amb *-v-* com es fa en castellà (a causa del nom comú cast. *tolva*), en desacord amb les grafies medievals.

TORLARRIBERA (A. Ribagorça); ofic. : *Torre la Ribera*. **Pron. pop.** : *torlar̄ibẹ́ra* (5), *tǫ́r̄e la r̄ibẹ́ra* (2); *la Torre* és només el nom d'un dels llogarets que integren el poble de Torlarribera, capital d'aquest municipi (hi ha també *Magarrofes*, *Santanulla* i d'altres). Igual en aquest poble que a Vilacarle, Brallans i les Viles de Turbó, agregats a aquell, es parla dialecte mixt català-aragonès, però amb predomini català, predomini més accentuat a Vilacarle que a Torlarribera. Solament en un dels tres veïnats que formen les Viles, a Cercuran, l'element aragonès és ja de l'ordre de 50 °/o. La forma de composició del nom és igual a la de *Castellsarroca*,

Sant Martí Sarroca o *Vilalba Sasserra*, però l'apòcope soferta per *Torre* (> *Tor*, com en *La Tor* [*de Querol*]), fa aconsellable ací d'escriure tots tres components, i no solament els dos últims, en un sol mot.

Docum. ant. : *Illa Turre* 1119 (Serrano, *Not. Hist. Ribag.*, 271), *Torre de la Ribera* 1620.

Etim. : És naturalment una contracció d'aquesta darrera forma. « Ribera » es refereix a la de Vilacarle, afluent de l'Isàvena.

LA TORRE *DE VILELLA* (Matarranya); ofic. *Torrevelilla*. **Pron. pop.** : *la tọ̄re* (3), *la tořebelịḷa* (5), (*a*) *tořebelịḷa* (4, pobles allunyats). Gentilici : *torredans*.

Docum. ant. : no en tinc. Un dels quatre únics pobles del Matarranya que manca en les *Rationes Decimarum* de 1279-80. Poble d'aspecte modern, si bé de terme força extens. Parlar apitxat (*s*, sorda; *ê* = *j*), amb vacillació entre *è* i *ía*, amb *ç* interdental, i amb *ʒ* pronunciada com a vibrillant (ð) en *colðe*, *polðe*, *onðe*, *catorðe*, geminada en *doððe* i *treððe*.

Etim. : *Velilla* o *Vilella* és probable que sigui en aquest cas el nom d'algun personatge relacionat amb el poble, però no es pot descartar que fos, com correspon a l'origen d'aquest nom, un antic nom de partida o d'indret (avui no existeix tal cosa en el terme de la Torre ni en els veïns). En tots dos casos fóra possible, i en el segon seria segur, que tindria la forma catalana *Vilella*, més que no l'aragonesa o castellanitzada *Velilla*. És veritat que en aquest cas ens manquen del tot els testimonis de la forma catalana, però vegeu, a baix, *Vilella*. De tota manera cal tenir en compte que el nom veritablement popular és *La Torre* i prou, mentre que *-velilla* s'afegeix tan sols per distingir, sens dubte amb influència preponderant del nom oficial. Amb la facilitat de comunicacions dels temps recents, la necessitat de distingir de *Torredarques* i, sobretot, del més allunyat *Torre del Comte*, ha fet que aquest afegit s'anés popularitzant. Donada la poca antiguitat no em sembla, però, temerari de restablir la forma catalana *Vilella*.

LA TORRE *DEL COMTE* (Matarranya); ofic. : *Torre del Compte*. **Pron. pop.** : *la tọ̄re* (6), *la tọ̄re del kọ̄mte* (6), *la tọ̄re l kọ̄mte*, *-nte* (2) *la tọ̄re del kọ̄nde* (3). Gentilici humorístic : *torrats*.

Docum. ant. : *Torre del Comte* 1280 (*Rationes Decim.*, II, 103, 112). Poble d'aspecte antic, amb nobles i bells palaus del Renaixement.

Etim. : No sé si es tracta del Comte de Prades, del d'Urgell o d'un altre; suposo, del primer.

TORREDARQUES (Matarranya); ofic. : *Torre de Arcas*. **Pron. pop.** :

(*a*) *toradąrkes* (5), (*a*) *toredąrkes* (3). Gentilici : *torredarquins* (*-rrad-*). A diferència de la Torre de Vilella i de la Torre del Comte, en aquest es diu sempre el nom complet *Torredarques,* mai *la Torre,* i s'empra constantment sense article. D'ací que calgui escriure en un sol mot, com un nom enterament soldat, d'acord amb la formació del gentilici popular *torredarquins*, a diferència de *torredans* (T. de Vilella) i *torrats* (T. del Comte); l'ús predominant de l'antiga forma popular *torra,* en lloc de l'avui predominant *torre,* confirma aquesta estereotipació del nom sencer. Força menys important i molt més incomunicada que la veïna Torre de Vilella, es comprèn que fos necessari de generalitzar l'ús del determinatiu, per evitar la confusió amb el seu veí més conegut.

Docum. ant. : *Turris archarum* 1280 (*Rationes Decim.*, II, 113).

Etim. : En el poble no saberen dar-me notícia que hi hagués cap dolmen en el terme (com en *Serra d'Arques,* etc.). D'altra banda tampoc no es tracta d'una vall encaixonada, com la de Valldarques (Urgellet). No puc assegurar, doncs, quin és el sentit d'*arca* en aquest nom.

TORRENT *DE CINCA* (B. Cinca) ; ofic. : *Torrente de Cinca.* **Pron. pop.** : *torę̄n* (4), *torę̄n de sįñka* (1), *torę̄nt* (?) (1).

Docum. ant. : *Torrent* 1279 (*Rationes Decim.*, I, 112).

Etim. : Els dos barrancs del Còco i de les Plantes, entremig dels quals està edificat el poble, provinents de l'elevada i immediata muntanya de Sant Salvador, són veritables torrents de curs molt impetuós, per llur ràpid desnivell.

EL TORRICÓ (Llitera); ofic. : *Altorricón* (d'altres, en castellà, han escrit, encara més bàrbarament, *Altorrincón*). **Pron. pop.** : *lo torikǫ́* (2), *·l torikǫ́* (3), *·l turikǫ́* (1), *torikǫ́* (1).

Docum. ant. : no n'hi ha. Encara que ja gran, és un poble recent, i estigué agregat a Tamarit fins fa una vintena d'anys. Dialecte català pur, si bé apitxat (*ĉ* per *j*, i parcialment *s* sorda), a diferència de Tamarit, on la pronúncia és normal.

Etim. : *Torricó* = cast. *torreón* és mot molt viu sobretot en català occidental. No hi ha ni la més vaga possibilitat que la grafia morisca *Altorricón* tingui cap fonament històric, vegeu el que dic del Campell. En la toponímia l'ús de *torricó* és també molt vivaç (*Lo Torriconàs,* partida de Baells ; *Torricons,* partida de Salàs, etc.). No sé si el nom fa referència al Castell de Vallbona, dalt del Sas dels Còcs, bastant apartat al NO. del poble, o a algun edifici avui desaparegut dins el casc de la població.

LA VALL *DEL TORMO* (Matarranya); ofic. : *Valdeltormo.* **Pron.**

pop. : *la bạl̤* (8), *la bạl̤ del tọ́rmo* (8) [1], (*a*) *bal̤deltọ́rmo* (en 2 pobles apartats). Gentilici humorístic : *vallejos* (amb *j* castellana).

Docum. ant. : *Valdeltormo* segle XVI (Zurita, II, cap. 25). Un dels 4 municipis del Matarranya que encara no figuren a les *Rationes Decimarum* de 1279-80. És poble d'aspecte recent, el terme del qual degué segregar-se del terme enorme de Massalió, que encara arriba fins a la paret de les cases.

Etim. : *Tormo*, mot regional del Sud de Catalunya, significa 'penyal isolat' i sembla ésser paraula pre-romana, potser d'origen indoeuropeu (vegeu el *DCEC*, s. v.). La Vall del Tormo era primerament la vall on estés edificat el poble, coneguda avui localment per « La Vall del Riu », que desaigua al Matarranya davant la Torre del Comte; prop de la seva desembocadura hi ha la partida del Tormo, que deurà el seu nom a una roca així.

VALLDELLOU (Llitera); ofic. *Baldellou*. **Pron. pop.** : *baldel̤ọ̀u̯* (4), *bạldel̤ọ̀u̯* (1), *baldel̤ọ́u̯* (1).

Docum. ant. : *Vallelodis* 1162 (Kehr, *Papsturkunden*, p. 377), *Valle Lodis* 1179.

Etim. : Certs erudits locals, seguits per Mz. Pidal (*Oríg*[2]., p. 201), han afirmat que ve de *Val de Lo(b)o*; el darrer compara amb *Valdelobo* (Cáceres), *Valdelobos* (Toledo) i *Valdelubiel* (Soria). La reducció de *lobo* a *lou* potser seria possible a l'Aragó pròpiament dit, però justament *Valldellou*, de tots els pobles de la Catalunya aragonesa, és potser el que parla un català més pur, i es troba separat de la frontera lingüística per bastants quilòmetres de muntanyes. Sigui com vulgui la *ò* oberta confirma que no hi ha res d'això, i les formes medievals mostren que es tracta, com ja suggeriria la fonètica per si sola, del llatí VALLIS DE LAUDE 'vall elogiable', nom afalagador del tipus de *Vallhonrat*, *Vallhonesta*, *Bell-lloc*, *Puig de la Bellacasa*, port. *Riodonor*, etc.

VALL-DE-ROURES (Matarranya); ofic. : *Valderrobres*. **Pron. pop.** : *bal̤der̄ọ́res* (4), *bal̤dar̄ọ́res* (2), *baldar̄ọ́res* (2), *bal̤der̄ọ̀u̯res* (3), *bal̤der̄ọ̀u̯res* (2), *bal̤dar̄ọ́u̯res* (1), *balder̄ọ́bres* (4), *baldar̄ọ́bres* (2), *balder̄óbres* (3). Com que *Vall-de-roures* és cap de partit judicial no és estrany que aquestes últimes formes, castellanitzades, hagin penetrat un poc en l'ús oral català, però les autòctones encara predominen amplament. Gentilici : *vall-de-*

1. L'ús popular de la forma abreujada *La Vall*, i l'ús quasi constant amb article, obliguen a escriure *La Vall del Tormo* en quatre mots separats. En el cas de *Valljunquera*, en canvi, l'ús constant sense article i sense forma abreujada prova que ja es tracta realment d'un sol mot, soldat definivament.

rourans. L'ortografia catalana vol que s'uși el guionet, per evitar la duplicació de la *r*, en compostos d'aquesta mena ; en aquest cas això obliga a usar-lo també entre *vall* i *de*.

Docum. ant. : *Valderobres* 1280 (*Rationes Decim.* de la Diòcesi de Saragossa, II, 103), *Vayl de roures* fi segle XIII, *Val de Roures* 1315, 2n. quart segle XIV, *Vayl de Roures* 1328, *Vallderrobles* 1470, *Valderobres* segle XVI (les formes amb *b* pertanyen totes a textos en castellà o aragonès).

Etim. : La de Vall-de-roures és realment una vall on el roure abunda molt.

VALLJUNQUERA (Matarranya) ; ofic. : *Valjunquera*. **Pron. pop.** : (*a*) *bajuṅkẹ́ra* (5), *baḽêuṅkẹ́ra* (4), *baḽjuṅkẹ́ra* (o *-j-*) (3), *baêuṅkẹ́ra* (1). Gentilici : *valljunquerans* (humor. : *conills*, *catxaps*, *patxòcs*).

Docum. ant. : *Val Junquera* 1280 (*Rationes Decim.*, II. 104).

Etim. : El poble es troba en una vall poc profunda però ben marcada, on no abunda l'aigua però sí els joncs, anomenats *juncs* en català occidental i valencià.

VIACAMP I LLITERÀ (B. Ribagorça) ; ofic. : *Viacamp i Litera* (per a Lliterà, vegeu article a part). **Pron. pop.** : *biakạm* (10).

Docum. ant. : *Viacampo* 1077 (*Liber Feudorum*, I, 92), 1199 *Viacamp* 1237, 1279, 1280.

Etim. : Viacamp es troba precisament en la collada per on passa la carretera i l'antic camí que duia des de Montanyana i des d'Areny cap a Benavarri, i més enllà cap a Tamarit i la terra plana : Viacamp es troba, doncs, *via al Camp*, si prenem aquest mot en el sentit, llatí i encara conservat, de ' la terra plana ', el mateix que té en *el Camp de Tarragona*, *el Camp de Llíria* o *el Camp d'Elx*. Aquest ús quasi preposicional de *via*, no gaire diferent del que té en *viafora* (vegeu *via de* en doc. castellà de 1057, Mz. Pidal, *Oríg.*, § 77. 8) és molt apropiat per a la toponímia i n'hi ha d'altres casos en la castellana (*Viabélez*, *Viadango*, *Viduerna*, *Viadañes*, Mz. Pidal, *Oríg*[2]. § 61 *bis*) i algun en la catalana, com ara St. Llop de *Viabrea* (terme de Riells de Montseny), que es troba en el camí vell de Gualba a *Breda* ; *Viauvarra*, partida de Rallui (< *Via a Ovarra*).

VILELLA *DE CINCA* (B. Cinca) ; ofic. : *Velilla de Cinca*. **Pron. pop.** : *bilẹ́ḽa* (6), *bilẹ́ḽa de siṅka* (1), *beliḽa* (solament en un poble llunyà). Gentilici humorístic : *caparrers*.

Docum. ant. : no en tinc. Poble d'aspecte molt recent. El parlar és català pur però amb base articulatòria castellana.

Etim. : Diminutiu de *vila*, ll. VĪLLA.

*
* *

Per acabar, dos mots sobre *Ribagorça*. Avui aquest nom en l'ús català comú vacil·la entre el gènere masculí i el femení (*el R.*, *la R.*) i entre el timbre *ò* i *ó*, potser amb un lleuger predomini de la primera alternativa en tots dos casos. El gènere masculí és evidentment imitat del de *Pallars*, nom molt més popular. Si això és el que passa en el català comú, en l'ús del país *Pallars* també és molt més popular que *Ribagorça* : aquest la gent sense lletra no l'usa i a penes si coneix un poc el de la *Noguera Ribagorçana* i algun altre ús de l'adjectiu *ribagorçà*. Pel que fa a *Ribagorça*, no deixa, però, d'haver-hi hagut cert ús tradicional i popular, si bé en cercles més elevats. A tres velles famílies cultes, vinculades al país, les famílies Pac i Ballarín (de Roda) i la de Violant i Simorra (de Sarroca de B.), l'he sentit pronunciar amb *ó* tancada i usat generalment com a femení. Aquest timbre ha d'ésser el primitiu, puix que coincideix amb la manca constant de diftongació en aragonès i castellà. D'altra banda coincideix amb la forma *Ripacurtia*, *-cia*, que predomina en baix llatí de totes les èpoques, i hi domina completament en l'època tardana, com a conseqüència de la tradició erudita iniciada pel Cronicó de Domènec, fi del segle XI, i continuada pels successius cronicons d'Alaó del segle XII (Abadal, *P. i R.*, p. 18 i ss.). Val a dir que en els documents més antics la cosa és menys constant, però al capdavall importa poc perquè el que apareix en aquests és quasi solament l'adjectiu : *Ripacorcensis* anys 955 i 966 (Abadal, nº 166 i 179), *Ripacurtiensis* un poc més tard, però *valle Ripacurcana* en el que sembla ésser el més antic testimoni autèntic del mot, any 905 (Abadal, nº 106). Ara bé, en el cas de l'adjectiu, essent àtona la vocal, a penes interessa, com a indici del seu timbre romànic, que sigui *o* o *u*. L'únic testimoni documental del substantiu que veig en un document de l'època més arcaica és *valle Ripacorca*, ja més tardà, de l'any 939 (Abadal, nº 146), i al capdavall això tampoc no s'oposa a una *ó* tancada (mentre que la *u* sí que s'oposa a una *ò* oberta).

El que és constant en el llatí medieval és la *-c-* pretònica. I en català es troba quasi sempre *-g-*, però tanmateix *Ribacorça* en un doc. català de 1305 (*Bol. Acad. B. Letras*, VI, 51). De manera que res no s'oposa a mirar el cas com a paral·lel al de *regonèixer* al costat de *reconèixer* o al de *Mamagastre* (*Montmagastre*) MAMMA CASTRI, com un cas de C- inicial sonoritzada per la unió constant amb un element proclític. En canvi sí que em sembla difícil de conciliar la constància de la -C- lla-

tina i el timbre tancat de la *o* amb l'etimologia proposada per Rohlfs (*BhZRPh.*, LXXXV, § 112) : Barèges *gòrso*, gascó pirinenc *bouerce* « précipice, ravin » (Sarrieu, *Bouts dera Mountanho,* XXIV, 78), que potser ve del gal *GŎRTĬA « haie », llemosí *gòrso* « haie », « lieu rempli de décombres ou de pierres », també molt freqüent a la toponímia del Cantal (vegeu el diccionari d'Amé, amb testimonis des de 1237) : si la *-c-* de *Ripacurtia* fos deguda a una falsa llatinització no seria tan constant ; i, al contrari, una -G- originària, davant labial, almenys ocasionalment desapareixeria. D'altra banda és clar que no es pot pendre seriosament l'etimologia dels papers de la família Bardaxí de Graus (segle XVII) : « de un pretor que lo gobernaba [el condado de Ribagorza], llamado *Curcio Ripa* » (*Butll. de l'Assoc. d'Excursions Cat.*, XI, 115).

No hi ha dubte que el primer component és el ll. RĪPA, i segurament amb el sentit específic que té avui *riba* a la nostra comarca, és a dir ' pendent escarpat format per una ensulsiada de terra guixenca o argilosa'. Les ensulsiades (allà *solsuïts, solsiders*) són extraordinàriament freqüents avui a tota Ribagorça, molt més encara que a la veïna Conca de Tremp, on és famosa la que destruí l'antic poble de Puigcercós. Recordo, entre altres moltíssims casos actuals, la impressió de terror pintada a la cara de la masovera de Ca del Nen de Cornudella quan em descrivia els sorolls sords i subterranis amb què havia començat el gran *solsider* que amenaça la seva propietat. Però els casos més antics i ja datables almenys des del segle X, són en munió : vegeu el que dic de *Rallui,* més amunt (s. v. *Beranui,* nota). L'excel·lent subjecte meu de Claravalls, vell de més de 80 anys, va haver de fer mitja hora de marxa de muntanya per ensenyar-me l'únic indret practicable, entremig d'un veritable dèdal d'ensulsiades, que em conduiria fins a Berganui, si encertava l'itinerari que, dalt estant de la timba, en mostrava fins al final [1]; i encara em sonen a les orelles les paraules que em repetia commogut, des de lluny, quan jo ja anava baixant : « no es cale per las *ribaaas* ! », pronunciades en català local, però amb la característica entonació aragonesa.

Aquest és ben bé el país de les *ribes tallades*. I no seria sorprenent que això s'hagués anomenat amb un *CŬRTĬUS, -A, derivat, amb el sufix adjectival -IUS, del verb CURTARE que ha donat *cortar* a l'Aragó. En l'estat de coses que ens presenten els documents conservats, fóra també possible i

1. Pel que he dit del nom *La Baella* (vegeu *Baells*) es veu que aquesta configuració ja existia des d'antic, sembla que des del temps en què encara s'usaven plurals neutres en -A.

àdhuc versemblant d'admetre que el nom primitiu fos RIPA CŬRTA, amb CŬRTUS 'tallat', com a participi truncat de CURTARE, des d'on s'hauria format l'adjectiu RIPACURTIANUS (documentat, com hem vist, abans que el substantiu *Ribagorça*, encara avui més popular que aquest, i més tard variat artificialment en *Ripacurtiensis*, que no arribà mai a entrar en l'ús oral). Oblidat RIPA CURTA, la necessitat de fornir un paral·lel a *Pallars*, obligaria més endavant a crear el secundari *Ripacurtia*, *Ribagorça*. *Corto* amb el valor de *cortado* figura, per exemple, en el text aragonès Vidal Mayor, de mitjan segle XIII (1, 60, 4), en un vell refrany castellà citat ja per Juan Ruiz i d'altres (*HispR.*, IX, 32), i encara s'usa en el portuguès d'Èvora (*RLus.*, XXXI, 155). És una hipòtesi potser condemnada a no passar mai de suposició versemblant, però contra la qual no es veuen objeccions de pes. En tot cas, en una o altra d'aquestes dues formes, em sembla clar que la segona meitat de *Ribargorça* deu derivar del verb CURTARE 'tallar'.

Joan COROMINAS.

ÍNDEX ALFABÈTIC

(no s'hi inclouen els noms tractats en llur ordre alfabètic.)

Sanç	vegeu s. v.	Calassanç, Castigaleu
Sant Llop de Viabrea		Viacamp
Sanui		Açanui
Sarrui		Beranui, n.
Semenestui		Beranui, n.
Serbui		Beranui, n.
Serenui		Beranui, n.
serra		Casserres
Seterrae		Serradui
solsides, solsiders, solsuïts		Cretes *i* al final
spatha, ll., 'espadat'		Fondespatla
spissus		Espés
Stephanios, -ia		Estopanyà
tamarix, ll.		Tamarit
Tarnadui		Beranui, n.
Tastavins		Mont-roig
Tolobis		Tolba
tormo		Vall del Tormo
ua = *ò*		Lasquarri *i* Llaguarres

-ŭba	vegeu s. v.	Tolba
-uì		Beranui, Açanui, Montanui, Serradui
vadum, ll.		Baells
Valeri		Cornudella
Valira		Cornudella
Valldarques		Torredarques
Velilla		Vilella, La Torre de Vilella
veranus, ll.		Beranui
via		Viacamp
Viabrea		Viacamp
Villargüé		Beranui, n.
Vin-		Benavarri
Visalibons		Betesa
Xercavins		Mont-roig
Zaịd, àr.		Beseit, Calaceit
Zaidin		Saidí

ALQUEIVE, UN ARABISME PORTUGAIS

Mon ami André Schwizer, qui a présenté à la Faculté des Lettres de l'Université de Zurich une thèse sur les dénominations galloromanes et ibéroromanes de la 'jachère', attire mon attention sur le mot portugais *alqueive*, pour lequel il ne trouve pas d'explication étymologique satisfaisante. En effet, toutes les étymologies proposées sont peu convaincantes. Si je vois clair, elles sont au nombre de trois.

En 1869 R. Dozy affirme que le mot « vient peut-être de القوا (*alquewé*), *terre déserte* ». Mais il ajoute : « Je ne sais pas si la langue vulgaire avait ce mot et en outre la forme et la signification ne conviennent pas trop bien [1]. »

En 1888 J. Cornu réduit le verbe *alqueivar* à une base latine *EVELLICARE (cf. REVELLERE HUMUM) [2].

Cette étymologie est contestée en 1895 par Carolina Michaëlis de Vasconcelos, qui affirme que *EVELLICARE, à part les difficultés d'ordre sémantique, ne peut être considéré comme base de *alqueivar* pour des raisons phonétiques, le résultat portugais de *EVELLICARE ne pouvant être autre que *evelgar* ou *avelgar*. De son côté Carolina Michaëlis de Vasconcelos propose comme étymologie de *alqueivar* ECALVARE, qui aurait subi les transformations suivantes : acalvare > alcalvar > alcaivar > alqueivar [3].

De ces trois étymologies la seconde a été abandonnée par son auteur

1. R. Dozy et W. H. Engelmann, *Glossaire des mots espagnols et portugais dérivés de l'arabe*. Seconde édition revue et très considérablement augmentée, Leyde, 1869, p. 184-85.

2. *Gröbers Grundriss der Romanischen Philologie*, I, 1. Auflage, Strassburg, 1888, p. 763 (§ 154) et p. 776 (§ 244).

3. *Revista Lusitana*, 3 (1895), p. 132. Si l'on accepte une de ces deux explications du verbe *alqueivar* (EVELLICARE ou ECALVARE), il faut en considérer *alqueive* comme substantif verbal, à moins qu'on n'admette la possibilité d'une origine différente du verbe et du substantif, chose impossible à nos yeux. A. Nascentes ne paraît pourtant pas l'exclure, puisqu'il accepte sans réserve l'arabe *alqewe* comme base de *alqueive*, tandis que pour l'explication de *alqueivar* il ne se décide pas entre la base arabe (dérivation du substantif *alqueive*) et une base latine ECALVARE (*Dicionário Etimológico da Lingua Portuguesa*, Rio de Janeiro, 1932 [réimpression 1955], s. v.).

même : Dans la seconde édition de *Gröbers Grundriss* (t. I, Strassburg, 1904-06) Cornu a supprimé les deux passages se rapportant à *alqueivar*. Il est d'autant plus incompréhensible que le dictionnaire de Cândido de Figueiredo continue à reproduire cette étymologie.

L'explication de Carolina Michaëlis de Vasconcelos est citée, mais rejetée par la première édition du *REW* (1911) s. *calvus* (n° 1532). Dans la troisième édition, même cette citation est supprimée. A. Nascentes est seul à prendre en considération ECALVARE comme étymologie de *alqueivar*.

La plupart des philologues, bien que quelques-uns avec des réserves, adoptent l'explication proposée par Dozy : Eguílaz y Yanguas [1], A. Coelho [2], W. Meyer-Lübke [3], A. Nascentes [4]. Mais le dictionnaire étymologique portugais le plus récent considère le problème comme non résolu. « A hipótese de Dozy não parece aceitável », dit J. P. Machado [5].

Dozy lui-même avait vu clairement les difficultés de son étymologie. La forme de القوا, il est vrai, ne serait pas un obstacle insurmontable [6]. Mais les autres raisons alléguées par Dozy contre sa propre étymologie ne peuvent être négligées. La signification de قِوًا est celle de 'désert' et non pas celle de 'jachère', et nous n'avons aucune preuve que les Arabes qui habitaient la Péninsule Ibérique aient connu ce mot dans leur langue vulgaire [7], l'appliquant, au surplus, à des terrains qui sont loin d'être des déserts.

1. L. de Eguílaz y Yanguas, *Glosario etimológico de las palabras españolas... de origen oriental...*, Granada, 1886, p. 247.

2. F. A. Coelho, *Diccionario Manual Etymologico da Lingua Portugueza*, Lisboa s. a. (1890), s. *alqueive* (p. 87a).

3. *REW*[1] 6904, *REW*[3] 4695 b.

4. Cf. p. 339, note 3.

5. J. P. Machado, *Diciondrio Etimológico da Lingua Portuguesa*, Lisboa, 1953 ss, fasc. 3, p. 174 b (s. *alqueive*). Dans un commentaire à quelques arabismes du dictionnaire de Nascentes le même auteur avait déjà dit à propos de l'étymologie de Dozy : « É uma explicação que não satisfaz ; espera-se ainda hoje por uma razoável » (*Boletim de Filologia*, 6 [1939-40], p. 279). Machado insiste de nouveau sur le même fait dans *Influência Ardbica no Vocabuldrio Português*, I, Lisboa, 1958, p. 279 : « Sem duvidar da origem arábica desta palavra, creio que não se deve aceitar a hipótese de Dozy. »

6. Cf. l'évolution phonétique que nous supposons pour الخوا.

7. La racine $\sqrt{\text{q wy}}$ était bien connue des musulmans d'Espagne, mais exclusivement, paraît-il, dans l'acception d'*être fort*. Cf. *Glossarium Latino-Arabicum*, éd. C. F. Seybold (Berlin, 1900), s. fortiter (p. 202); *Vocabulista in Arabico*, éd. C. Schiaparelli (Florence, 1871), s. قوّة et قوى (p. 165 b) et s. fortis (p. 396); *Petri Hispani de lingua Ara-*

Tout cela ne rend pas tout à fait impossible, mais extrêmement peu probable l'étymologie proposée par Dozy, et si nous réussissons à trouver une base étymologique dont la vraisemblance soit plus grande, nous sommes en droit de la préférer à القوا.

Pour atteindre notre but nous déterminons tout d'abord *alqueive* du point de vue sémantique. Voici les définitions des principaux dictionnaires :

Figueiredo [10]

alqueive, m. Terreno alqueivado, *ou* terra que se lavrou e se deixou en poisio. Estado da terra alqueivada.

Caldas Aulete [3]

alqueive, s. m. O estado de uma terra lavrada que se não semeia durante um ou mais anos, para conservar a sua força produtiva.

— A terra quando está no estado acima referido.

Morais [10]

alqueive, s. m. Terra lavrada que se não semeia, durante um ou mais anos para a conservar e conservar a sua força produtiva; terreno alqueivado, terra em pousio.

— Estado da terra alqueivada; pousio.

Grande Enciclopédia portuguesa e brasileira

alqueive, s. m. Terra que se lavra e se deixa de pousio durante um ou mais anos para lhe aumentar a fôrça produtiva.

Ces indications peuvent être complétées par celles des glossaires suivants :

D. A. Tavares da Silva, *Esbôço dum Vocabulário Agrícola Regional* (Separata dos « Anais do Instituto Superior de Agronomia », vol. XII, Lisboa, 1942), p. 45 :

Alqueives de não. — Ribatejo — dizem-se assim os que são feitos em Julho e Agosto, na canícula, em campos onde não há qualquer sombra e a água que o gado bebe é, quási sem excepção, estagnada, salobra, corruta. Só a raça brava resiste a tamanho suplício.

Alqueives do tarde. — Alentejo — aqueles que se efectuam em fins de Maio ou Junho.

J. A. Capela e Silva, *Estudos alentejanos.* A linguagem rústica no concelho de Elvas. Lisboa, 1947, p. 16.

Alqueive. — O primeiro ferro ou a primeira lavoura na terra que se destina a cereais. Preparativo para alguma coisa.

bica libri duo (Pedro de Alcalá), éd. P. de Lagarde (Goettingue, 1883), s. fuertemente (p. 256b). Pour 'désert' les trois glossaires cités allèguent des correspondances arabes formées avec d'autres racines.

Irene Alves da Silva, *A linguagem corticeira* (*Revista Portuguesa de Filologia*, 6 [1953-55], p. 167 :

alqueive, s. m. — Processo de lavoura.

(Cf. *Revista Portuguesa de Filologia*, 5 [1952], p. 214 : « a *roça*, *alqueive* ou *desmatação*, três vocábulos respeitantes à operação em que o mato, prejudicial ao necessário desenvolvimento da árvore, e arrancado. »)

Jaime Lopes Dias, *Etnografia da Beira*, vol. V (Lisboa, 1942), p. 267 :

alqueve — terra de sequeiro, ordinária (Oleiros).

De toutes ces indications on peut dégager les cinq acceptions suivantes de *alqueive* :

1° Terre labourable qu'on laisse sans la faire produire de récolte.

2° État de cette terre.

3° Terre sèche, de valeur inférieure.

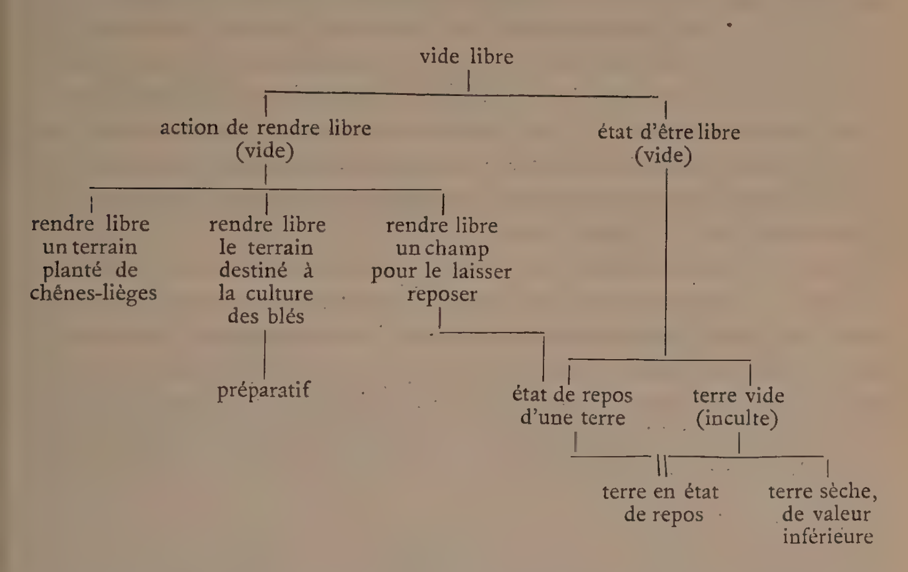
4° Acte de réduire une terre à l'état exigé par la culture des blés. Fig. préparatif.

5° Acte d'arracher les broussailles autour des chênes-lièges.

Le seul dénominateur commun auquel on puisse réduire toutes ces acceptions est l'idée de *libre*, de *vide*. Nous le voyons de façon particulièrement claire si nous partons de la cinquième acception, qui peut se traduire en ces termes : *délivrer* de broussailles parasites et nuisibles un terrain planté de chênes-lièges. De même la quatrième acception : *délivrer* de toute sorte de végétation un terrain destiné à la culture des blés. C'est aussi l'action de *délivrer* qui peut être à la base de la seconde acception, puisque, avant de laisser une terre en jachère, on la laboure pour la *délivrer* des éteules et des mauvaises herbes qui ont pu y pousser après la récolte. Le passage sémantique qui conduit de 'action de délivrer la terre' (quatrième acception) à 'état de la terre délivrée' (seconde acception) se comprend facilement, surtout dans un arabisme — et il semble être hors de doute que *alqueive* en soit un. Nous autres Européens sommes toujours frappés par la polyvalence sémantique des mots arabes, qui, avec beaucoup plus de facilité que des mots européens, désignent en même temps une action et un état, une action et le résultat de cette action (et souvent bien d'autres choses encore). Il n'y a donc rien d'étrange que la signification de 'état d'une terre délivrée (= labourée et laissée en repos)' soit issue de cette autre de 'délivrer une terre pour la laisser reposer'. Mais pour expliquer la seconde des cinq acceptions indiquées on peut aussi penser à une dérivation directe de l'idée fondamentale de 'état d'être vide', qui, en accord avec ce que nous venons de

dire de la polyvalence des mots arabes, pouvait exister à côté de 'action de vider, de délivrer'. De même, la première acception peut se dériver ou bien de la seconde (état d'une terre en repos > terre en état de repos), ou bien de l'idée de ' vide ', par l'intermédiaire de ' terre vide (inculte)', attesté, avec une légère modification de nuance, par la troisième acception.

Nous pouvons donc représenter le champ sémantique de *alqueive* de la façon suivante :



Cette détermination sémantique faite, il n'est plus difficile de trouver une explication étymologique pleinement satisfaisante du mot *alqueive*. L'arabe possède une racine √ḫ w y, dont l'existence est bien attestée sur la Péninsule Ibérique et dont la signification fondamentale est celle de 'vide' [1]. Du point de vue sémantique le substantif الخواء ' état d'être vide, action de rendre vide' convient parfaitement comme base de *alqueive*.

Reste le côté phonétique.

Tout d'abord le problème de l'accent : L'arabe *ḫawâ'* était oxyton,

1. Cf. *Glossarium Latino-Arabicum* (ed. cit.) s. uacuus (p. 523); *Vocabulista in Arabico* (ed. cit.) s. اخوا (p. 9), s. خوا (p. 97) et s. vacuare (p. 619); *Pedro de Alcalá* (ed. cit.) s. uaziamente (p. 433 a) et s. oquedad (p. 329 b).

tandis que le portugais *alqueive* suppose une base paroxytone. Ce changement d'accent s'explique parfaitement par ce que nous savons de l'hispano-arabe, où la syllabe finale longue perd souvent l'accent, qui passe à la pénultième brève, et ceci surtout quand la finale et la pénultième sont séparées par une semivoyelle, ce qui est exactement le cas de notre exemple [1].

Quant aux consonnes de la forme portugaise, elles ne posent aucun problème, les résultats portugais ordinaires de خ et de و étant *k* et *v* [2].

Le développement des voyelles, au contraire, demande quelque explication. Pour le comprendre, il faut se rappeler que déjà en arabe *ḫawā́'*, sous l'influence de l'inflexion vocalique nommée imâla, pouvait passer à *ḫawḗ'* et même à *ḫawī́'*. La tendance à cette inflexion, variant de région à région, était particulièrement marquée à l'ouest de la Péninsule Ibérique [3]. Il est donc légitime de supposer dans un arabisme portugais l'évolution *ḫawā́'* > *ḫawḗ'* > *ḫawī́'* [4].

La seule objection possible contre ce développement se fonderait sur le fait que généralement l'imâla ne se produit pas en contact avec des sons laringaux, vélaires et vélarisés, dont la semiconsonne bilabiovélaire *w* [5]. Mais à cette objection on peut répondre qu'il y a certain nombre d'arabismes espagnols et portugais qui malgré ces conditions généralement contraires à l'imâla attestent le passage de *a* à *e* et même à *i* [6]. Un exemple avec *w* est le portugais *alcoveto*, à côté duquel existait peut-être

1. Cf. A. Steiger, *Contribución a la fonética del hispano-árabe y de los arabismos en el ibero-románico y el siciliano* (Anejo XVII de la *RFE*, Madrid, 1932), p. 72. Il est vrai que dans beaucoup de mots hispano-arabes ce déplacement de l'accent paraît avoir été empêché par une occlusion glottale suivant la voyelle finale, comme c'est le cas dans *ḫawā'* (cf. Steiger, *op. cit.*, p. 82). Mais il y a aussi des exemples qui, dans les mêmes circonstances, montrent le déplacement de l'accent de la finale à la pénultième, entre autres atybbe (= اطبّاء) dans Pedro de Alcalá (Steiger, *op. cit.*, p. 84). C'est évidemment dans ce groupe-ci qu'il faut inclure la base arabe du portugais *alqueive*.

2. Cf. Steiger, *op. cit.*, p. 228-9 et 296.

3. Cf. Steiger, *op. cit.*, p. 330 : « Creo haber demostrado que la ley metafónica de la *imela* ha de considerarse como problema esencialmente *geográfico*, el cual sólo en contados casos puede depender de consideraciones sociales... Lo evidencia a todas luces la consideración siguiente : El árabe occidental portugués debió cumplir la inflexión en bastante mayor grado que el árabe central o levantino. »

4. Cf. la même évolution dans les arabismes portugais *almofariz*, *azaqui*, *gergelim* (Steiger, *op. cit.*, p. 331-32).

5. Cf. Steiger, *op. cit.*, p. 305.

6. Cf. Steiger, *op. cit.*, p. 329-30.

même la forme **alcovito*, base disparue du verbe *alcovitar* (cf. aussi *alcoviteiro -a*) [1].

La dernière étape de l'évolution vocalique de notre arabisme portugais est celle du passage de *-awī* à *-eive*. C'est un problème de phonétique portugaise. Bien que je ne connaisse pas d'exemples parallèles [2], ce passage me paraît tout à fait régulier. Qu'un *a* suivi de la semiconsonne *ẅ* — et il faut bien supposer que le و sous l'influence de l'*ī* final ait pris cette valeur — se combine avec l'élément palatal de cette semiconsonne et passe à *ei*, est dans les règles de la phonétique historique du portugais [3].

On dira peut-être que l'évolution phonétique qui vient d'être exposée est assez compliquée et en partie exceptionnelle (recul de l'accent et imâla a > e > i en des circonstances peu favorables à ces deux changements). C'est vrai. Il y aurait eu d'autres possibilités d'évolution. Mais est-ce une preuve contre la légitimité de celle que je suppose, qui en presque tous les détails peut être appuyée par des cas parallèles ?

1. Je n'exclus pourtant pas une autre origine de *alcovitar*, a savoir que ce verbe, par une évolution phonétique portugaise, soit issu de *alcovetar*, attesté dans l'ancienne langue (cf. J. P. Machado, *Influência Arábica no Vocabulário Português*, s. *alcaiote*). Mais on ne peut admettre ceci qu'en justifiant le passage de *e* à *i*, condition même de ce développement. Si cela n'est pas impossible, je n'en dirais pas autant de l'opinion de J. Corominas (*DCELC* s. *alcahuete*), qui incline à croire qu'en portugais la forme sans imâla *alcaiote* (alcaote < alqawwod < alqawwâd) serait la seule prise directement de l'arabe, tandis que *alcoveto* serait dérivé du verbe *alcovitar*. Mais il ne nous dit pas comment il explique alors ce verbe, qu'on ne peut dériver de *alcaiote*. A nos yeux, *alcovitar* ne s'explique que par une forme due à l'imâla : *alcoveto* et peut-être même *alcovito*. L'existence du doublet *alcaiote/alcoveto* prouve le caractère fluctuant de l'inflexion vocalique.

2. On est tenté de chercher des parallèles dans la morphologie verbale. Mais la désinence de la première personne du parfait des verbes en -ARE ne remonte pas directement à -AVĪ et les parfaits forts ne présentent que des exemples avec *w* précédé d'une autre consonne qui, même en s'assimilant à *w* (HABUĪ > *awwī*) était capable d'empêcher l'effet palatalisant de l'*ī* final sur l'*a*, à travers le *ẅ*.

3. La forme *alqueve*, qui existe à côté de *alqueive*, s'explique par la réduction de *ei* en *e* dans les parlers méridionaux du Portugal. Cf. à ce propos les remarques de M. de Paiva Boléo dans son article *Dialectologia e história da língua*. Isoglossas portuguesas (*Boletim de Filologia*, 12 [1951]), p. 33-35 et carte nº 8. Si l'on n'est pas enclin à attribuer le passage *-awī* > *-eive* à l'effet palatalisant de la semiconsonne bilabiopalatale *ẅ*, on peut avoir recours à une autre explication : par métaphonie *-awī* pouvait passer à *-eve*. La forme *alqueve*, ainsi obtenue, serait alors originale et non pas due à la réduction de *ei*, tandis que la dipthtongue de *alqueive* serait secondaire, résultant de l'analogie avec tous les mots qui dans le sud du Portugal se prononcent avec *e*, au centre et dans le nord avec *ei*.

Nous possédons d'ailleurs une preuve assez directe de ce que l'arabe الخواء est à la base de *alqueive*. Dans le *Glossarium Latino-Arabicum* déjà cité il y a la glose étrange *cauma* : خَوَاء (p. 60). Dozy, qui la cite dans son *Supplément aux Dictionnaires arabes* [1], ajoute : « ...je soupçonne que c'est une faute, car les significations que Ducange attribue à *cauma*... ne conviennent pas ». Évidemment, *cauma*, mot grec de par son origine, signifiant 'grande chaleur', ne convient pas comme correspondance de خَوَاء. Mais je vois une interprétation satisfaisante de la glose énigmatique : il ne s'agit pas du mot gréco-roman *cauma* 'chaleur', mais du mot celto-roman *calma* 'terre inculte'. Du point de vue sémantique la glose est alors parfaite, خواء signifiant déjà en arabe "a wide, or spacious, open tract of the earth, containing no herbage nor trees nor habitations » [2]. Quant à la phonétique, la forme *cauma* pour *calma* est aussi facile à expliquer que révélatrice : c'est exactement la forme que *calma* devait avoir parmi les Mozarabes [3].

1. Tome I, Leyde, 1881, p. 414b.

2. Cf. Lane, *Arabic-English Lexicon*, s. v. Cette acception est prise par Lane du dictionnaire arabe de Saiyid Murtaḍā az-Zabīdī nommé *Tāǧ al-ʿarūs*.

3. Cf. le cas tout à fait parallèle de *palma* > moz. *pauma* (cf. F. J. Simonet, *Glosario de voces ibéricas y latinas usadas entre los mozárabes*, Madrid, 1888, p. 429). Pour tout le problème de l'évolution de *al* + consonne cf. R. Menéndez Pidal, *Orígenes del Español*[3], p. 98-105. Il est vrai que la forme *cauma* ne porte pas les traits phonétiques exclusifs d'un développement mozarabe. Mais puisqu'il faut supposer que l'auteur du *Glossarium* ait été Mozarabe ou Juif converti, vivant parmi les Mozarabes, et puisque, en même temps, *cauma* correspond à la phonétique du mozarabe, on peut bien l'appeler une forme mozarabe. — La preuve de l'existence de *calma* parmi les Mozarabes est d'ailleurs de grande importance. On a cru jusqu'à présent que sur la Péninsule Ibérique *calma* (et *calmis*) n'était attesté que dans la Marca Hispanica (cf. *Diccionari Català-Valencià-Balear*, s. *calma*[2], et les formes anciennes, à partir de 827, citées par J. Hubschmid, *Alpenwörter romanischen und vorromanischen Ursprungs* [Bern, 1951], p. 47). La forme mozarabe *cauma* prouve que ce n'est pas exact. En vue de son existence on peut se demander si *calma* avant l'invasion musulmane était répandu par toute la Péninsule Ibérique. Peut-être aussi n'était-ce que dans les régions d'influence celtique particulièrement marquée que vivait ce terme celto-roman. Par les témoignages de Strabon et de Pline nous savons que la région comprise entre le Tage et le Guadiana, région d'où était peut-être originaire l'auteur du *Glossarium* (cf. la note suivante), avait une population celtique ou celtisée (cf. Leite de Vasconcelos, *Religiões da Lusitânia na parte que principalmente se refere a Portugal*, II, Lisboa, 1905, p. 57-67). Est-ce que *cauma* serait une dernière trace de cette population ? — Quoi qu'il en soit, l'existence de *calma* au sud de la Péninsule Ibérique est prouvée par la glose *cauma* : خَوَاء, et celle-ci nous fait aussi voir une des

La glose *cauma* : خواء nous prouve donc que les Arabes de la Péninsule Ibérique — et peut-être plus exactement ceux de la région du Portugal actuel, pays d'origine du *Glossarium Latino-Arabicum* selon toute vraisemblance [1] — ne connaissaient pas seulement le mot خواء dans son acception générale de 'vide' (comme Pedro de Alcalá, qui le traduit par *oquedad*), mais aussi son sens, je dirais, agricole, cité dans le Tāǵ al-ʿarūs. Cela ne peut cependant nous faire oublier que la signification de 'terre inculte' est loin de suffire à expliquer toutes les acceptions du mot portugais *alqueive* et que malgré l'équivalence *calma* (*cauma*) : خواء il faut chercher le noyau sémantique de *alqueive* dans l'idée générale exprimée par la racine arabe $\sqrt{\text{ḫ w y}}$, c'est-à-dire dans l'idée de 'vide'.

Avant de terminer cette étude, j'ajoute quelques considérations sur l'aire géographique de *alqueive*. Seul un atlas linguistique de la Péninsule Ibérique montrerait l'extension exacte de ce terme. Mais à l'aide de quelques glossaires dialectaux et des toponymes formés par *alqueive* nous pouvons nous en faire une idée approximative :

L'appellatif *alqueive* (*alqueve*) est attesté surtout dans la partie méridio-

causes possibles de la disparition complète de ce mot dans les domaines linguistiques espagnol et portugais : l'homonymie avec *cauma* 'chaleur'. Supposé que l'hellénisme *cauma* se fût conservé sous cette forme jusqu'au xe siècle, cette homonymie se présentait — en dehors du domaine mozarabe — partout où *calma*, à cette époque-là, évoluait à *cauma* (cf. R. Menéndez Pidal, *op. cit.*, p. 110), c'est-à-dire surtout à l'ouest de la Péninsule (Léon et Portugal) (*ibid.*, p. 105-6). Et si, comme suppose Corominas avec de bonnes raisons (*DCELC*, s. *calma*), la substitution phonétique de *cauma* par *calma* est d'origine ibéro-romane et non pas italienne, l'homonymie de *calma* 'terre inculte' et *cauma/calma* 'chaleur, calme' était encore plus générale. Et ne pourrait-on pas voir un dernier écho de cette homonymie dans une des acceptions de l'adjectif espagnol *calmo* : « Dícese del terreno o tierra erial sin árboles ni matas » (*Dicc. de la Real Academia Española*) ? Qu'une symbiose entre *calma* 'terre inculte' et *cauma/calma* 'chaleur, calme' ait pu exister, est prouvé par certains dérivés galloromans des deux mots. Cf. *FEW*, II, p. 101 b (s. *calma*) et p. 539 a et 540 b (s. *cauma*, I, 2 f).

1. C'est l'éditeur C. F. Seybold qui le premier a émis l'hypothèse d'une origine portugaise du *Glossarium* (Introduction, p. x). Malgré les objections formulées par F. Codera (*Discursos leidos ante la Real Academia Española en la recepción pública del Excmo. Sr. D. Francisco Codera*, Madrid, 1910, surtout p. 18 et note 31) et R. Menéndez Pidal (*Origenes del Español* 3, p. 385-86), J. Corominas l'a défendue déjà en 1936 (*Butlletí de Dialectologia Catalana*, 24, p. 5, note 1) et la considère comme 'indubitable' dans son *DCELC* (I, p. xlvii, s. *Leyden*; IV, p. 37, s. *roano*). En vue du portugais *alqueive* la glose *cauma* : خواء pourrait être interprétée comme nouvel appui en faveur de cette hypothèse.

nale du pays : Algarve [1], Alentejo [2], Ribatejo [3], Extremadura [4], Beira Baixa [5].

Si ces indications pouvaient faire voir dans *alqueive* un arabisme régional, conservé seulement dans la partie méridionale du pays, où l'influence arabe était plus profonde et durait plus longtemps que dans le

1. Lagos et toute la partie occidentale (Bárlavento) (*Revista Lusitana*, 7 [1902], p. 107) ; Almeijoafras et Paderne (Abel Viana, *Subsidios para um vocabulário algarvio* [Lisboa, 1954], p. 6); Alportel (M. F. do Estanco Louro, *O Livro de Alportel*, II, *Boletim do Ministério da Agricultura*, 11, nos 10-12 [Abril a Junho, 1929], p. 216a); Ameixial (cf. la chanson populaire citée à la fin de cet article, qui a été recueillie à Ameixial). Parmi les Mores de l'Algarve *alqueve* paraît même avoir servi comme nom propre. Un document rédigé à Loulé après le 11 février 1412 nomme, comme fournisseurs de fruits, « a mulher de Alqueve » et « Brafome Alqueve » (A. Iria, *Descobrimentos portugueses. O Algarve e os descobrimentos*, vol. II, t. I [Lisboa, 1956], p. 395).

2. Tavares da Silva, *cit.*; Capela e Silva, *cit.*

3. Tavares da Silva, *cit.* Le plus ancien témoignage du mot (constitué par une forme du verbe *alqueivar*) se rapporte à Santarém : « En no termho de Santaren ha muytas e boas bondades e he muy saborosa terra. E quanto he no chaão, non sayrám hy a *alqueeuar*, nen na laurarám duas uezes senon quiserem, tanto he boa a terra naturalmente » (*Segunda Crónica General de Espanha*, dans Leite de Vasconcelos, *Textos Arcaicos* [3], p. 58).

4. Turquel (Cândido de Figueiredo, s. *alqueve*).

5. Oleiros (Lopes Dias, *cit.*). — Pour augmenter la densité de ces témoignages on pourrait chercher à délimiter géographiquement les exemples de *alqueive* et *alqueivar* cités par les dictionnaires de *Caldas Aulete* et *Morais Silva* et par la *Grande Enciclopédia portuguesa e brasileira*. Ces exemples sont tirés des ouvrages suivants que je range dans l'ordre chronologique :

Gil Vicente, *Auto das Fadas* (Obras, fl. 208, ed. de 1562).
F. Álvares, *Verdadeira Informação*, cap. XVII.
F. Mendes Pinto, *Peregrinação*, cap. 98 (p. 141).
Duarte de Leão, *Descrição de Portugal*, 32.
Frei Tomé da Veiga, *Considerações Literárias e Alegóricas*, I, vers. 7, 6, no 2.
Alexandre Herculano, *Lendas e Narrativas*, II, 171 (ed. de 1918).
Rodrigo Paganino, *Contos*, p. 94.
Manuel Ribeiro, *Planície*, II, cap. 3 (p. 261).
Aquilino Ribeiro, *Volfrâmio*, 48.

Cependant, pour arriver à une délimitation géographique il ne suffit pas de connaître la provenance des auteurs cités. Il faudrait savoir aussi à propos de quelle région, de quelle localité ils se servent de *alqueive* et de *alqueivar*. N'ayant pas à ma disposition tous les ouvrages en question, je ne puis entreprendre cette délimitation. Ce n'est d'ailleurs pas une grave lacune. Puisque le mot *alqueive* est entré dans la langue littéraire, il peut être employé par tout auteur de langue portugaise, sans qu'on puisse toujours tirer de son emploi des conclusions géographiques directes.

Nord [1], il y a deux faits qui font, sinon abandonner, au moins modifier cette conception :

1° Le galicien paraît aussi connaître *alqueive* [2].

2° Une série de toponymes prouvent que l'aire de *alqueive* s'étendait autrefois au moins jusqu'au bord du Douro.

Voici la liste des toponymes portugais formés par *alqueive* [3] :

	freguesia	*concelho*
Alqueivinho (*Alquevinho*)	Fonte do Bispo	Tavira
Alqueives (*Alquêves*)	Porches	Lagoa
Monte dos *Alqueivinhos*	Abela	Santiago de Cacém
Alqueiveiros	Melides	Grândola
Alquêva	Alquêva	Portel
Alquêve (*Alqueive*)	Folques	Arganil
Alqueive	Penalva de Alva	Oliveira do Hispital
Alqueive das Maias	Vila Pouca da Beira	Oliveira do Hospital
Alquevões	Valezim	Seia
Alqueive (*Alquêve*)	Valadares	S. Pedro do Sol
Alquêve	Santa Eulália	Arouca
Alquêve (*Alqueive*)	Tarouquela	Sinfães
Alquêve (*Alqueive*)	Nespereira	Sinfães
Alquêve	Serzedo	Vila Nova de Gaia [4]

1. Cela paraît être l'opinion de Serafim da Silva Neto, qui écrit (*História da Lingua Portuguêsa*, fasc. 8 [Rio de Janeiro, 1954], p. 380) : « Conservou-se... boa cópia do vocabulário agrícola de origem árabe : enquanto em Trás-os-Montes se diz *segada* e *decrua*, no Alentejo diz-se *ceifa* e *alqueire* [lire : *alqueive*]; no norte chama-se *rasa*, *libra*, *cântaro*, ao que no sul se designa por *alqueire*, dois *arrdteis*, meio *almude* ; ali diz-se *càleira*, *copos*, aqui *algeroz*, *alcatrus*. »

2. Le mot est cité par le *Diccionario galego-casteldn e vocabulario casteldn-galego* de Leandro Carré Alvarellos (segunda edizón, A Cruña, 1933), p. 70a (*alqueive* s. m. Tierra que se cultiva y después se deja en reposo uno o más años) et, avec la même définition, par le *Diccionario galego da rima e galego-castelán* de José Ibáñez Fernández (Madrid, 1950), p. 92 c. Les autres dictionnaires galiciens que j'ai consultés ne mentionnent pas le terme : Juan Cuveiro Piñol, *Diccionario gallego el mds completo de todo lo publicado hasta el dia con las voces antiguas*, Barcelona, 1876, et *Diccionario Gallego-Castellano* por la Real Academia Gallega, Coruña, 1913 ss.

3. Mes sources d'information sont : *Grande Enciclopédia portuguesa e brasileira* et J. B. da Silva Lopes, *Diccionario postal e chorogrdphico do Reino de Portugal*, I (Lisboa, 1891).

4. En outre, il y a un lieu nommé *Alqueives* dans la 'freguesia' de Tôpo (concelho de Calheta) sur l'île S. Jorge (Açores). J. P. Machado (*Influência Ardbica no Vocabuldrio*

Voici la représentation cartographique de ces toponymes :



Il est probable que l'apparition de *alqueive* dans le centre et le nord du Portugal telle qu'elle se manifeste dans les toponymes relevés sur la rive

Português, I, p. 280) cite trois noms que je ne trouve pas dans mes sources : *Alqueivinhos* (Tavira), *Alqueive* (S. Pedro do Sul), *Alqueves da Lameira* (S. Pedro do Sul).

gauche du Mondego (Seia, Oliveira do Hospital, Arganil) et entre le Mondego et le Douro (S. Pedro do Sul, Arouca, Sinfães, Vila Nova de Gaia) et aussi son existence en galicien ne doivent pas être considérées comme des preuves d'une colonisation arabe dans ces régions-là, mais comme des traces d'une population mozarabe émigrée du sud du Portugal [1]. Pour le moment je ne suis cependant pas en mesure de prouver cette hypothèse : trop de détails géographiques et historiques nous échappent encore [2].

J'espère avoir découvert l'origine du mot *alqueive*, témoin, comme tant d'autres arabismes [3], de l'importance des cultures pratiquées par les Arabes sur le sol portugais. Pour le reste je n'ai pu faire que ce dont parle la chanson populaire [4] :

Há muitos que andam de noite
Podendo de dia andar;
Andam fazendo *alquéve*
Para outro semear [5].

Saint-Gall (Suisse).

Gerold Hilty.

1. Cf. les allusions à cette 'couche arabe secondaire' dans l'article cité de M. de Paiva Boléo, p. 34, surtout note 38. Pour des problèmes analogues en Espagne cf. surtout A. Steiger, *Zur Sprache der Mozaraber* (*Sache, Ort und Wort*, Festschrift Jakob Jud, *Romanica Helvetica*, 20 [Genève-Zurich, 1943], p. 624-714).

2. Peut-être disposerons-nous bientôt des éléments nécessaires pour déterminer l'aire géographique de *alqueive* et pour en comprendre les conditions historiques, puisque, comme je viens d'apprendre, un élève de M. de Paiva Boléo (Coimbre) prépare une thèse de licence sur les noms des opérations agricoles jusqu'aux semailles.

3. Je pense, par exemple, aux deux groupes suivants. Moyens d'irrigation : *acéquia*, *açude*, *alcatruz*, *nora*, etc. Plantes et fruits : *açafrão*, *açucena*, *alecrim*, *alfazema*, *alfarroba*, *azeitona*, *belota*, *laranja*, *limão*, *romã*, *tremoço*, etc.

4. Abel Viana, *Para o Cancioneiro popular algarvio* (Lisboa, 1956), p. 300 (nº 2985).

5. Je ne voudrais pas manquer de remercier mes trois collègues Edi Weymuth (Zurich), Heinz Kröll (Mayence) et André Schwizer (Saint-Gall) de l'aide qu'ils m'ont prêtée pendant l'élaboration de cette étude.

L'ATLAS LINGUISTIQUE DU CENTRE

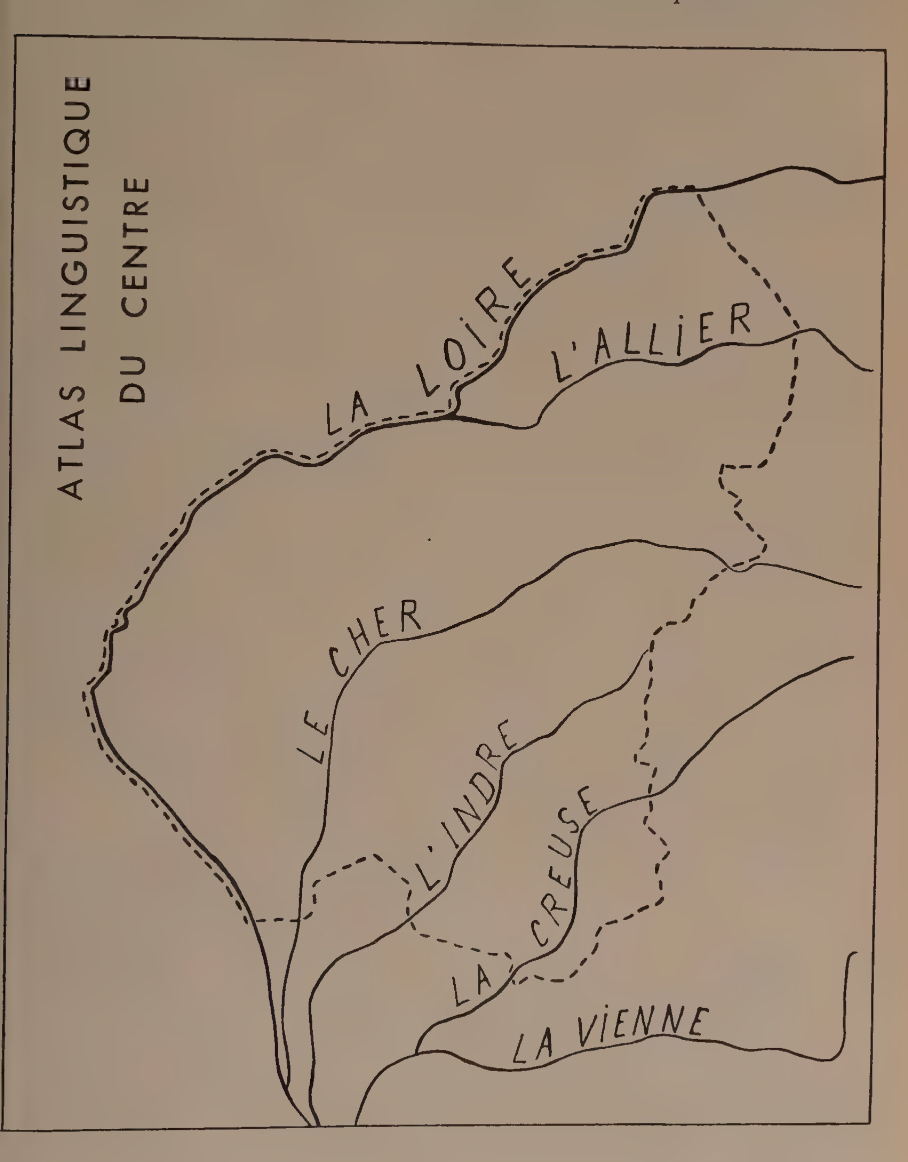
Avant que je commence cet atlas, l'*Atlas du Lyonnais* était paru et s'étendait jusqu'au sud-est du département de l'Allier. D'autre part, M. Pignon et Mlle Massignon avaient déjà fixé, comme limite est de l'*Atlas de l'Ouest*, la ligne, qui séparait d'un côté les départements d'Indre-et-Loire et de la Vienne, d'un autre côté les départements du Loir-et-Cher et de l'Indre. Je n'avais donc plus qu'à établir mon aire d'investigation entre ces deux atlas. Mais il me fallait aussi choisir des limites au nord et au sud. Au nord, la Loire a été une frontière tout indiquée. Au sud, au contraire, j'ai eu à tergiverser. J'ai évidemment consulté M. Mazaleyrat, qui s'était chargé de l'*Atlas Auvergne-Limousin*. Entre nos deux domaines, il y avait le Croissant qui nous embarrassait. Bien sûr, il paraissait souhaitable que l'*Atlas Auvergne-Limousin* fût uniquement un atlas d'oc et que l'*Atlas du Centre* fût uniquement un atlas d'oïl. Pourtant cette portion du Croissant n'avait pas une superficie assez importante pour se prêter à elle seule à un atlas indépendant et elle présentait un trop grand intérêt linguistique pour être délaissée. En définitive, voici la décision qui a été prise : tout le département de la Creuse a été rattaché à l'*Atlas Auvergne-Limousin* et tout le département de l'Allier [1] a été compris dans l'*Atlas du Centre*. Comme me le faisait remarquer M. Mazaleyrat, la solution n'était pas d'une rigueur scientifique absolue, mais elle était commode. En effet, nous n'avions pas coupé le Croissant au hasard : avec le département de l'Allier, nous soudions le Bourbonnais au Berry, et, avec le département de la Creuse, La Marche rejoignait le Limousin.

En conclusion, le domaine de l'*Atlas du Centre* recouvre la partie sud des départements du Loiret et du Loir-et-Cher et en totalité les départements de l'Indre, du Cher et de l'Allier [1].

Cette région, qui s'étend de la Loire aux premiers contreforts du Massif central, présente une très grande variété géographique. Au nord, c'est la Sologne, boisée, que l'on essaie de mettre en valeur, et dont la

1. A l'exception de la partie du sud-est qui appartient à l'*Atlas du Lyonnais*.

principale ressource jusqu'ici a été la chasse. Puis, on trouve une zone de transition, avant d'arriver au centre dans les riches plaines de céréales



de la Champagne berrichonne qui, à l'ouest de l'Indre, cède la place à la Brenne, d'aspect désolé et aussi pauvre que la Sologne. Enfin au sud,

l'élevage domine dans un bocage [1], particulièrement riche à l'est dans la vallée de Germigny, qui rappelle la Normandie.

Ma première tâche a été d'élaborer un questionnaire qui soit bien adapté à cette région.

Il fallait d'abord voir si des patois subsistaient sur l'ensemble de l'aire d'investigation. Fort heureusement, j'étais originaire des confins du Cher et de l'Allier et je n'avais cessé de parcourir tout le Centre depuis mon enfance. De plus j'avais vécu en contact étroit avec les paysans, en partageant souvent leur vie et même parfois en prenant part à leurs travaux. J'ai commencé tout de suite des enquêtes préliminaires, sans poser aucune question, en me contentant de noter sur le vif ce que j'entendais. Cette première récolte a constitué le fond de mon questionnaire et aussi sa partie la plus précieuse. En même temps, je constatais qu'en beaucoup d'endroits il n'existait plus que des bribes de patois. Le nord de mon domaine n'avait pas été sans m'inquiéter. Je redoutais de ne rien trouver près de la Loire et je me demandais si toutes les cartes ne présenteraient pas un vide dans le haut. La proximité de Paris m'effrayait et me laissait présumer que je n'aurais rien à recueillir. J'ai été réconfortée dès la première enquête préliminaire dans ce secteur. On pourrait croire, en apparence, que tout parler local a disparu. Les habitants des campagnes s'expriment, au premier abord, comme ceux des villes voisines. Mais si l'on pénètre un peu dans l'intimité des foyers, on s'aperçoit que des mots patois remontent instinctivement aux lèvres de nos compagnons. Il subsiste encore un vocabulaire, peu abondant certes, mais plein d'intérêt. J'ai même découvert un îlot linguistique à Mareau-aux-Prés, dans le val de Loire, à dix kilomètres au sud-ouest d'Orléans.

A la suite de cette prospection superficielle, j'ai compris que le travail d'enquêteur dans le Centre serait difficile. Jusqu'à ce jour, j'avais fait des recherches dans le Croissant, où la plupart des sujets étaient bilingues. J'obtenais facilement la traduction d'un mot demandé. Pour les enquêtes de cet *Atlas du Centre*, je devais changer de méthode et prendre beaucoup plus de précautions. Dans les régions très francisées, les habitants, souvent, n'ont pas conscience que les termes qu'ils emploient en certains cas sont locaux et ils ignorent les mots français équivalents ; autrement dit, ils parlent patois sans le savoir. Plus une région est francisée, plus la façon de procéder est délicate. Avant tout, on devra se souvenir qu'un

1. C'est dans ce bocage qu'est la Vallée Noire chère à George Sand.

paysan primitif n'est pas forcément un sot; j'ai même rencontré quelques illettrés qui étaient très intelligents. Les gens acquièrent souvent au contact de la nature un équilibre de l'esprit et une solidité de jugement, qui sont rares chez les citadins. Rappelons-nous ce que George Sand nous dit dans la préface de *François le Champi*[1] : « Je voudrais... anéantir dans ma mémoire les enseignements et les formes de l'art ; ne jamais penser à la peinture quand je regarde le paysage, à la musique quand j'écoute le vent, à la poésie quand j'admire et goûte l'ensemble. Je voudrais jouir de tout par l'instinct, parce que ce grillon qui chante me paraît plus joyeux et plus enivré que moi.... Je voudrais être paysan; le paysan qui ne sait pas lire, celui à qui Dieu a donné de bons instincts, une organisation paisible, une conscience droite; et je m'imagine que, dans cet engourdissement des facultés inutiles, dans cette ignorance des goûts dépravés, je serais aussi heureux que l'homme primitif rêvé par Jean-Jacques... Le paysan le plus simple et le plus naïf est encore artiste; et moi, je prétends même que leur art est supérieur au nôtre. C'est une autre forme, mais elle parle plus à mon âme que toutes celles de notre civilisation. Les chansons, les récits, les contes rustiques, peignent en peu de mots ce que notre littérature ne sait qu'amplifier et déguiser... Cet art-là est le plus pur et le meilleur, parce qu'il s'inspire davantage de la nature, qu'il est en contact plus direct avec elle... Je voudrais sentir à la manière du paysan... Leur langage [celui des paysans] est plus expressif, plus énergique et plus logique cent fois que notre langue littéraire... C'est pour moi une cause de désespoir que d'être forcé d'écrire la langue de l'Académie, quand j'en sais beaucoup mieux une autre qui est si supérieure pour rendre tout un ordre d'émotions, de sentiments et de pensées... » Je m'excuse de cette incursion sur le terrain de la littérature, mais cette citation m'aide à montrer dans quelle disposition l'enquêteur doit être.

Quand on connaît à l'avance les personnes auprès desquelles on va s'informer, le travail est plus facile. Autrement, il faut se présenter avec adresse, sans audace, mais avec assurance, expliquer le but de la visite avec franchise, n'être pas surpris de la méfiance avec laquelle on est accueilli. On doit s'efforcer d'être compréhensif et veiller à ne pas imposer sa présence ; quand on sent qu'on est importun, on n'insite pas et l'on se retire ; des informations fournies à contrecœur risqueraient d'être

1. Édition Garnier, Paris, 1956, p. 210, 211, 212.

faussées ; avec patience, on frappera de porte en porte jusqu'à ce que les renseignements désirés soient donnés de bon gré et sans hâte. Il est nécessaire aussi de gagner la confiance de ceux dont on voudra observer le parler. Les pauvres gens savent que très souvent on se moque d'eux, quand ils parlent patois ; en nous voyant arriver, ils se demandent parfois, si nous ne venons pas exprès pour les ridiculiser. Il faut donc dissiper chez eux ce complexe d'infériorité et leur faire prendre conscience de la valeur de leur langage ; un excellent moyen est de leur prouver, par un exemple facile, que les mots qu'ils emploient sont en général plus proches du latin que ne le sont les mots français équivalents ; à partir de ce moment, les personnes « interviewées » comprennent que leur parler n'a pas lieu d'être caché et qu'il est digne d'intérêt ; la plupart du temps, elles sont même heureuses de le faire connaître à l'enquêteur. J'ai remarqué qu'il ne fallait jamais retenir un sujet plus de trois heures consécutives, même s'il consent à continuer plus longtemps. Toutes les fois que j'ai dépassé ce temps, j'ai constaté, et sur la personne interrogée et sur moi-même, l'apparition d'une fatigue légère, mais suffisante pour nuire à la valeur de l'enquête.

Les vieillards constituent de très bons informateurs ; ils disposent de plus de temps que les autres gens qui ont à travailler, et, surtout, ils fournissent des éléments linguistiques prêts à disparaître ; il n'y a qu'un seul inconvénient : leurs dents évidemment défectueuses faussent la prononciation chez certains d'entre eux.

Au cours des enquêtes préliminaires, j'ai écouté beaucoup d'enfants. J'ai été surprise de constater à quel point leur vocabulaire était composé d'éléments locaux. J'ai fait avec eux des promenades dans les bois et à travers champs et j'ai pu ainsi recueillir grâce à eux des termes patois très vivants, concernant la nature, la flore et la faune. Quand on envoie les enfants en classe vers cinq ans, l'acquisition du parler du terroir est déjà faite ; ils l'ont entendu dans les bouches de ceux qui se sont penchés sur leurs berceaux et qui leur ont fait faire leurs premiers pas ; c'est l'imitation qui a joué son rôle. L'instituteur arrive trop tard ; d'ailleurs, dans les années qui suivront, l'élève passera moins de temps à l'école que dans le milieu familial, où s'achèvera passivement la consolidation du langage maternel. Cela se produira d'autant mieux qu'à la maison tout se présentera d'une façon attrayante et vivante, dans une ambiance détendue, tandis qu'en classe l'enfant devra souvent faire des efforts, pour être attentif à des choses, qui lui paraîtront mornes, ardues et rébarbatives,

malgré la compétence de ses maîtres. D'ailleurs le service militaire n'a pas non plus une influence si prépondérante qu'on le croit sur les jeunes gens. Les périodes, passées par les soldats hors de leur foyers, sont en beaucoup de cas comparables aux séjours que les étudiants font à l'étranger pour apprendre une langue vivante. Quand ces derniers reviennent en France, ils reprennent leur langue maternelle, en ne gardant, selon leur tempérament, qu'une empreinte plus ou moins légère des mœurs et des coutumes qu'ils ont observées au cours de leur voyage. Il en est de même pour nos jeunes paysans; ils ont vite fait de se réadapter au milieu familial.

J'ai aussi remarqué qu'il était difficile de cataloguer les mots, suivant l'âge des sujets. A ma grande stupéfaction, je me suis aperçu dans une même commune que des termes, employés par des vieillards, étaient abandonnés par des gens de quarante ans et repris par des enfants. Je m'empresse de préciser que le fait ne se produisait pas dans une même famille, mais seulement, comme je l'ai dit, dans une même commune.

Il est bon de vérifier si les sujets sont bien originaires de l'endroit exploré ; car il y a parfois des tricheurs. S'il y a en effet des gens qui se font prier pour servir d'informateurs, d'autres au contraire sont empressés et, de peur d'être éliminés, se disent natifs du lieu, même s'ils ne le sont pas. Aussi ai-je pris l'habitude de me rendre auprès du secrétaire de mairie, à l'arrivée dans chaque point prospecté, et de me faire dresser une liste des personnes nées dans la commune et y habitant encore. On rencontre quelques familles qui se succèdent sur la même terre depuis plusieurs générations ; elles constituent d'excellentes sources d'informations.

Si l'on pose la question suivante dans un pays francisé : « Quel mot employez-vous chez vous pour désigner une étincelle ? » On risque d'avoir pour réponse : « On dit comme vous, nous, on parle français, on l'écorche un peu ; et puis c'est tout. » Si l'on opère différemment en disant : « En certains endroits, pour désigner une étincelle, on dit *un byèt*, *un-alue*, et ici que dites-vous ? » En général, ou bien les interlocuteurs confirment les mêmes termes locaux, quand ils les emploient aussi chez eux, ou bien, dans le cas contraire, ils indiquent spontanément les expressions équivalentes en usage dans leur pays. Bien entendu, il arrive qu'aucun représentant patois ne subsiste et alors on nous répondra qu'on ne connaît que le mot « étincelle ». Quand cela est possible, on montre l'objet dont on veut avoir le nom ; on essaie de tenir la conversation devant des

outils ou ustensiles dont on demande la description ; si l'on désire le vocabulaire du labourage, on suit un laboureur dans les champs et l'on procède de la même façon pour tous les travaux, quand les circonstances le permettent. Si l'on ne trouve pas autour de soi tous les objets dont on veut parler, on a aussi recours à des photos ou à des croquis. D'une manière générale, il faut suggérer le terme local recherché et ne pas trop insister sur le vocable français correspondant. Il est préférable d'obtenir une phrase entière plutôt qu'un mot isolé ; autrement, la véritable physionomie du parler nous échappe.

Toutes ces précautions s'imposent pour effectuer une bonne enquête, mais elles ne sont pas encore suffisantes. Il faut aussi un excellent outil. Tout comme le moissonneur aiguise avec minutie sa faux avant son travail, l'enquêteur doit avoir entre les mains un questionnaire bien préparé. J'ai dit précédemment que j'avais constitué le fond de mon questionnaire avec des matériaux recueillis en écoutant les gens sans les interroger. Ce fut la première étape. Ensuite j'ai fait une seconde série d'enquêtes préliminaires en utilisant le questionnaire de l'*Atlas du Lyonnais*, celui de l'*Atlas du Massif Central* et celui de l'*Atlas de l'Ouest*. Ce fut épineux, car, bien sûr, ces questionnaires n'étaient pas adaptés à ma région. Beaucoup de paragraphes n'ont mené, dans le Centre, qu'à des mots français. D'un autre côté, ce travail fut pourtant utile, car j'ai pu ainsi mettre la main sur des termes patois qui m'auraient échappé. A priori, je pensais que le questionnaire de l'Ouest serait celui qui se prêterait le mieux à l'investigation de mon domaine, puisqu'il s'appliquait à une région très voisine de la mienne et lui ressemblant. Ce fut celui du Massif Central qui a été le plus commode ; en le passant scrupuleusement en revue, il m'a permis de découvrir des mots dont les formes patoises dans le Centre avaient une racine commune avec les formes patoises du Massif Central. En voici des exemples :

Français	Massif Central	Centre
s'enfoncer dans un endroit marécageux	*aganas*	*ātáṇė*
un monticule	*turèl*	*œ̃ turó*
un ravin	*ena kumba*	*un kalbas*

Quand la synthèse de ces trois questionnaires voisins fut faite, la seconde étape de la préparation de mon propre questionnaire était terminée.

En troisième lieu, j'avais à dépouiller le *Glossaire* de Jaubert. Je n'ai pas

compté exactement le nombre de mots que présente cet ouvrage ; avec ses 720 pages, on peut estimer approximativement son contenu à 13 000 termes patois. Beaucoup de ces derniers sont les différents représentants d'un même mot français, et, en définitive, ces 13 000 termes correspondent à un nombre plus réduit de mots français, qu'il n'était pas utile d'évaluer. J'ai seulement retenu 580 exemples à inclure dans mon questionnaire. Parmi les paragraphes éliminés, il y avait d'abord tous ceux qui s'appliquaient à des mots que j'avais déjà relevés et ensuite tous ceux qui concernaient certains noms abstraits ; ces derniers se seraient mal prêtés à la cartographie et convenaient plutôt à une monographie.

Après cette troisième étape, mon questionnaire n'était pas encore terminé. Tous les matériaux étaient ramassés, mais il y en avait à rejeter. J'ai exclu tous les mots ayant pour représentants des termes qui étaient, en apparence patois, mais en fait techniques. D'autre part, je n'ai laissé que des questions, dont les réponses conduisaient à une forme locale, ayant une racine différente du mot français correspondant. Autrement dit, j'ai éliminé chaque vocable, dont le représentant patois n'était qu'un mot français, qui avait subi un traitement phonétique propre à la région. Je ne devais pas négliger d'observer ces traitements pour cela ; je les ai examinés en les groupant dans le chapitre que j'ai consacré à la phonétique et en les illustrant par un ou plusieurs types. Je vais éclairer ce que je viens de dire par des exemples. Le traitement de -ANUS latin donne en certains points du Centre une désinence, qui, au féminin, se prononce *-in*. Au lieu de nous embarrasser de tous les mots illustrant ce fait, nous en avons réuni deux sous le même paragraphe dans le chapitre se rapportant à la phonétique :

une poule naine, *nin*
ma cousine germaine, *jèrmin*

J'ai aussi veillé à ce que rien dans ce questionnaire n'entraîne vers ce qui n'est pas vraiment caractéristique ; on a trop tendance à prendre des choses pour particulières à une région, alors qu'on les retrouve en beaucoup d'autres endroits de France et même de l'étranger. Aussi est-il nécessaire à un enquêteur de bien connaître le pays qu'il explore, mais aussi de jeter un coup d'œil au-delà de ses frontières.

Enfin en dernier lieu, j'ai rédigé, en m'efforçant de suivre un déroulement logique et une présentation attrayante.

Je suis arrivée à un questionnaire de 2000 mots ainsi répartis :

Chapitre	1.	Climat. Phénomènes atmosphériques	34 mots
—	2.	Les Chemins	40 —
—	3.	Les Clôtures	16 —
—	4.	Les Plantes sauvages	54 —
—	5.	Les Bois	66 —
—	6.	Les Prairies	23 —
—	7.	Les Jougs. Les Attelages	44 —
—	8.	Les Voitures	34 —
—	9.	Labours et Instruments aratoires	70 —
—	10.	Les Semailles et les différentes Cultures	35 —
—	11.	Les Foins	36 —
—	12.	Les Moissons	38 —
—	13.	Les Battages	28 —
—	14.	La Vigne et les Boissons	77 —
—	15.	Le Lin et le Chanvre	12 —
—	16.	L'Élevage	290 —
—	17.	La Laiterie	29 —
—	18.	Les Animaux non domestiques	101 —
—	19.	La Pêche et la Chasse	13 —
—	20.	Le Potager et le Verger	51 —
—	21.	La Maison et les Bâtiments d'Exploitation	127 —
—	22.	Les Repas. La Cuisine	82 —
—	23.	Les Travaux féminins	50 —
—	24.	Les Vêtements et la Coiffure	51 —
—	25.	Le Corps et l'Activité physique. Les Maladies	165 —
—	26.	Les Traits du Caractère. La Vie affective	55 —
—	27.	La Vie familiale	54 —
—	28.	Les Fêtes et les Divertissements	47 —
—	29.	Coutumes et Croyances populaires	40 —
—	30.	Mot divers	99 —
—	31.	Littérature orale	4 —
—	32.	Quelques Remarques de Phonétique	42 —
—	33.	Morphologie	91 —
			1998 —

Le processus, que j'ai suivi pour établir ce questionnaire, explique l'importance que j'ai donnée aux enquêtes préliminaires. Ainsi, peut-être aurais-je satisfait dans une certaine mesure Gilliéron, qui disait : « Le questionnaire serait meilleur, s'il était fait après les enquêtes. » Il m'est difficile de dire exactement combien de points j'ai visités. Par un hasard heureux, j'habite au centre de mon aire d'investigation, à Saint-Amand-Montrond. J'avais déjà à portée de la main des sujets remarquables que je connaissais très bien. De là, j'ai jeté des jalons un peu dans tous les sens, en une quinzaine d'endroits.

Le questionnaire n'est pas le seul outil que l'enquêteur doit avoir avec lui. Quand on le peut, il est bon d'emporter un magnétophone. Car, si adroit et si attentif soit-on, on ne peut arriver à noter intégralement et sans défaillance ce que l'on entend. Le magnétophone s'en charge et permet au sujet de n'être pas arrêté dans l'élan de sa conversation. On doit pourtant prendre soin, quand on entend un mot pour la première fois, de le faire répéter, tout comme il est nécessaire de le faire d'ailleurs, quand on transcrit directement sur carnet, sans passer par l'intermédiaire des bandes magnétiques.

Le moment vint d'établir le réseau des enquêtes définitives. D'après les résultats de mes prospections antérieures, j'ai constaté qu'il fallait en général parcourir une vingtaine de kilomètres pour trouver un changement sensible des parlers. En conséquence, si je ne rencontre pas d'imprévu en poursuivant ces enquêtes définitives qui sont en cours, l'*Atlas du Centre* devrait compter approximativement un point par canton ; ainsi j'aurais environ 90 localités à visiter. Le domaine comprend 21 points de l'A.L.F. ; je les reprendrai toutes les fois que l'enquête pourra y être faite dans des conditions satisfaisantes.

En recueillant mes témoignages, j'ai eu peine parfois à savoir si une voyelle était ouverte ou fermée. Faisons répéter plusieurs fois un mot à un même sujet ; nous entendrons, tantôt une voyelle ouverte, tantôt une voyelle fermée, même si le mot occupe la même place dans une phrase. Je pense que la meilleure solution est de noter la voyelle telle qu'on l'entend au moment où elle est prononcée ; mais on voit ainsi le danger qu'il y a à généraliser dans ce cas d'après une seule audition.

Il est certainement prématuré de parler de l'intérêt que pourra présenter l'*Atlas du Centre*, avant que cet ouvrage soit achevé. Du moins vais-je souligner l'intéressant problème qui se pose dans le secteur. En poursuivant mes travaux, je me rappelle souvent ce passage lu dans l'*Histoire du Berry* de Raynal [1] : « A cette époque [1102]... on va en France quand on passe la Loire ; on appelle Français les chevaliers qui composent la suite du roi, par opposition aux chevaliers du Berry. » La langue d'oc s'est-elle étendue plus haut qu'elle n'est à l'époque actuelle ? Des cartes de l'*Atlas du Centre* nous éclaireront-elles à ce sujet ?

Pierrette DUBUISSON.

1. Au Grand Bourdaloue, librairie de Vermeil, éditeur, Bourges, 1844, tome II, livre IV, chapitre I, p. 4 et 5.

LAT. *MOLĀRIS* IM ROMANISCHEN UND ALBANISCHEN MIT EINEM EXKURS ÜBER BEZEICHNUNGEN VON HEUHAUFEN

Der Aufsatz von Pierre Gardette, Francoprov. *molar* 'tertre, talus, tas de pierres, tas de terre, montagne' (*Studi in onore di Angelo Monteverdi*, Modena, 1959, p. 254-268), veranlasst mich, auf das von Gardette dargestellte Problem zurückzukommen : zunächst, um ein Missverständnis zu berichtigen; dann um zu zeigen, dass sich Vertreter von lat. *molāris* weit über das Frankoprovenzalische hinaus nachweisen lassen und dass die Erklärung der Bedeutungsentwicklung des Wortes, wie sie Gardette gibt, etwas modifiziert werden muss.

Ich hatte frprov. *molar* schon im Jahre 1942 in einer ersten (unveröffentlichten) Fassung meiner Dissertation behandelt und die Ansicht B. Terracinis, das Wort sei vorromanischen Ursprungs (StEtr. 5, 335, n. 3), widerlegt. Eine knappe Zusammenfassung — im Rahmen einer Besprechung von BlochW. — habe ich in der VRom. 11, 290 publiziert; Gardette weist darauf. Doch gibt er meine Ausführungen ungenau wieder : « Il est tentant d'ajouter un dernier chaînon et, d'un ancien francoprovençal **mola* (désignant, comme le français meule, un tas de foin conique ou de céréales et, comme l'esp. *muela*, une montagne en forme de meule de foin ou de céréales), tirer un dérivé *mol-ar* ' montagne arrondie en forme de meule de foin (J. Hubschmid...). Eine solche Erklärung hatte schon A. Duraffour angedeutet. Ich habe jedoch nie an eine relativ späte Ableitung von einem afrprov. **mola* gedacht, sondern auf lat. (*lapis*) *molāris* gewiesen; auf fr. *meule*, sp. *muela* nur als Parallele für die Bedeutungsentwicklung. Gardette ersetzt nun die angeblich von mir vertretene Erklärung (*mol-ar*) durch eine andere : auszugehen sei von lat. *molāris* 'grosser Steinblock, Fels' (Vergil; Ovid; später noch bei Sidonius Apollinaris), einem substantivierten Adjektiv, aus (*lapis*) *molāris*; er übernimmt also, wenigstens formell, meine in der VRom.

11, 290 veröffentlichte Etymologie. Doch sieht er die Bedeutungsentwicklung von lat. *molāris* anders als ich.

Nach Gardette wäre *Molard* als Ortsname (mit unetymologischem *-d*) fast ausschliesslich, als Appellativ (*molar*) ausschliesslich frankoprovenzalisch. Von den Namen ausserhalb des Frankoprovenzalischen zitiert er je ein Beispiel aus den Departementen Drôme und Haute-Loire (angrenzend an das frankoprovenzalische Gebiet) und am Schluss des Aufsatzes, nur in einer Anmerkung, *Molare*, Ortsname in der Leventina (Tessin), um daraus zu schliessen : « Lyon peut, en effet, ne pas être le seul centre de romanisation à avoir fait cet emprunt à la langue poétique. Mais c'est Lyon qui a assuré à ce mot sa vitalité et sa remarquable diffusion dans tout le francoprovençal. »

Es ist schade, dass sich Gardette vor der Redaktion seines Aufsatzes nicht mit mir in Verbindung gesetzt hat, nur mit E. Schüle für die Materialien des Glossaire und mit H. Glättli für die schweizerischen Ortsnamen. Ich hätte ihm — wie jedem andern Forscher — sehr gerne aus meinem Fichier eine grössere Dokumentation zur Verfügung gestellt, an Hand derer er wohl auch zu einer andern Schlussfolgerung in Bezug auf die Bedeutungsentwicklung gekommen wäre. Durch eine noch vermehrte Zusammenarbeit der Romanisten liessen sich manche Probleme besser lösen. Denn jeder — der Schreibende nicht ausgeschlossen — hat bei etymologischen Studien zuweilen das Bedürfnis, über irgend eine Form oder über die Verbreitung eines Typus noch besser aufgeklärt zu werden.

Tatsächlich ist *molar*, *Molard*, wie Gardette feststellt, im Frankoprovenzalischen weit verbreitet. In den Urkunden wird es latinisiert durch *molaris* (*molari*, *molare*), *molarus* (*molaro*) und *molarium*. Einige Beispiele gibt Du Cange unter *molaris*, *molare* und *molarium*. Von den über 50 urkundlichen Zeugnissen, die mir zur Verfügung stehen, zitiere ich von jedem Typus den Erstbeleg : *molari* (Lyon, 948, Cart. Savigny, 53), *molaro* (Lyon, 919, ib. 10), später oft (*de*) *molario*, zuerst 1207 in einem savoyischen Ortsnamen (Cart. Aillon, 405), halb appellativisch 1255 (MDSSav. 29, 440); *Molard* erst um 1400 (Mél. Valdôtains, 1, 233). Angrenzend an das Frankoprovenzalische sind bezeugt *ad sero terra Gautserio et molaro* (918, Chartes Cluny, 1, 201), *muro de petra, a vespre molare* (993-1048, ib. 3, 308), *ab ipso chimino incipit molarium separans tenementum Pangis et Nuillaci...* (1148, Chartes SE. Dijon 22); umgestaltet *a sero moralos* (926, Chartes Cluny, 1, 254), *a mane morale finale*

(949, ib. 1, 706). Dazu kommen die modernen Formen Mâcon *molard* ' gros tas de terre ou de pierre' (Ragut), louh. ' monticule' (übertragen bourg. ' gros crachat' D); vielleicht umgestaltet daupha. *moulard* ' butte, monticule isolé, mamelon' (Moutier gibt dazu die phonetische Notierung *mulárt*) [1].

Vor allem aber ist das Wort in der ursprünglichen Bedeutung und in Ortsnamen (wohl häufig ausgehend von der toponomastischen Bedeutung ' Haufe, Hügel ') noch weiter verbreitet.

1) In Südfrankreich hat sich lat. *molāris* zunächst erhalten in apr. *peira molar* ' pierre meulière' (in einer Bibelübersetzung und in einem zu Beginn des 15. Jh. im Quercy entstandenen Text), npr. *moulard* m.; dann in Namen wie *per cristam Molaris* (HAlpes, 1122-1129, Chartes Durbon, 11), *usque ad Molars* (Vaucl., 1148, Cart. Richerenches, 35), *de Molar* (1295, Arch. Saint-Rémy-de-Prov., 1, 81), *ad pratos et ad Molar* (1060, Cart. SV. Marseille, 1, 219), *Mollard*, Name von Höfen, Eyguières und Châteaurenard (DTop. Arles), *Vuifredo de Molars* (1036, Hist. gén. Languedoc, 5, 420), *lo mas del Molar* (Lozère, 1184, Brunel Chartes, 1, 199), *de Molares* (Aveyr., 1256, 1258, Cart. Bonnecombe, 14, 15), *Stephanus deu Molars* (1184, 1188, Cart. Artige, BSALim., 48, 314, 334).

2) In Italien, vom frankoprovenzalischen Gebiet abgesehen (dafür Belege bei G. Sticca, Toponomastica alpina; Universo, 20, 291) : it. *pietra molare* ' Mühlstein' (seit dem 14. Jh.; heute selten), *selce, sasso molare* ' pietra dura', als Substantiv *molare* ' il serpentino, il marmo di Carrara'; in Ortsnamen *ad Molare sive ad Crotam* südwestlich von Torino (Bricherasio, 1486, BSSS 99, 146), *pratum Molariorum* östlich von Saluzzo (Staffarda, 1286, BSSS 12, 113), *Laborinus de Molariis* (1285, BSSS 69, 346), heute *Molare*, nordwestlich Genua; *loco Molario* (13. Jh., BSSI 29, 109), heute *Molare*, Leventina (Tessin), das auch um 1304 *Molario* genannt wird (LNSMediolani 294 A); *Nicolai de Molare* (1230), daher *Molaro*, Nonsberg/Val di Non (Tirol. Urk. 1/2, 331); *Poggio di Molare*, kegelförmiger Berg am Lago di Bracciano, nordwestlich von Rom; *tenimentum Molare* bei Gaeta (1272, Reg. Caetani, 1, 44).

Die oben angeführten Formen vom Typus *Molarium* scheinen, soweit moderne Entsprechungen vorliegen, Latinisierungen von gesprochenem

1. Manchmal habe ich bei den Auszügen aus dem Manuskript Moutiers den Eindruck, er habe Formen aus schriftlichen Quellen von sich aus « phonetisch » umschrieben.

Molar zu sein (italianisiert *Molare*), genau wie *molarium* auf frankoprovenzalischen Gebiet. Doch wurde *molaris* im nordöstlichen Piemont wirklich auch umgestaltet zu *molarium*, wie lat. *collāre* 'Halsband' zu spätlat. *collārium* (FEW 2, 895). Nur auf mlat. *molarium* (*molariis*, V. Vigezzo ca. 15. Jh.), können zurückgeführt werden V. Antrona *mulẹ̄r* 'mucchio di pietre' und V. Vigezzo *molè* 'il mucchio di sassi raccolti nel ripulire il prato o il campo' (BSSI 19, 160; von Meyer-Lübke im REW falsch lokalisiert [1] und unter *mola* erwähnt).

3) Auf der Iberischen Halbinsel: kat. *molar* 'pertanyent a una mola de molí', sp. id. (Dicc. Ac.), früher *piedra molar* 'se dize la que ponen para prouecho en la pared; molaris de la piedra molar son quatro maneras blanca negra mezclada y foyosa y de la dura y aspera se fazen las muelas'' (APal. 1490); substantiviert kat. (Pallars, Ribagorza) *molar* 'palet de riera, pedra arrodonida i com esmolada pel corrent de aigua', (Vall d'Aneu) 'pedra de granit de què es fan les moles de molí'. In den Urkunden bedeutet *molar* (übertragen) soviel wie 'Felsgipfel': *molare de Montis Judaici* (Barcelona 1094, NH 10, 201), *per ipso molar de ipsa rocha* (1076, LB. Santas Creus, 19; auch Balari, Oríg. hist. Cat. 92), *en la rocha de Salens tro al molar de Salens* (Ager, 1278, Pirineos, 5, 246), *ad illos mollares de Chodes* (10. Jh., Doc. Ribagorza, 371), *subtus ipso molare* (1101, CD. Pedro I Arag., 360). Der älteste Beleg ist erhalten in *de illo molare usque ad Cancellatam* (804, Cart. Valpuesta). In einem Text aus Buenaventura (León) lesen wir *et ex alia parte per lo molar* (1169, AHDE 1, 378).

In Ortsnamen ist *Molar* noch weiter verbreitet. Nach Madoz sind bezeugt *lo Mola*, Tarragona, situado en un pequeño llano elevado; *Molar*, cordillera en la prov. de Murcia; *el Molar*, Jaen, en terreno bastante elevado; id., Madrid, en la confluencia de tres montañas subalternas; *los Molares*, Sevilla, situado en un ribazo; *Molaredo*, Lugo. Die Karte 1 : 50 000 verzeichnet *El Molar*, Hügel, Jargue (Zaragoza, M 381); id., Gipfel des Risco del Molino genannten Berges, La Lastra del Cano (Avila, M 554); id., Berggipfel bei Salientes, im Mündungsgebiet des Sil (Oviedo, M 101). In Katalonien werden urkundlich erwähnt *in ipso Molar* (1067, L. Feud. Maior, 1, 59); *Serra Molar* (Roda 1097, Villanueva, 15, 303), *usque ad Molar* (1176, Cart. Poblet, 103), im Grenzgebiet zwischen

1. Die V. Vigezzo liegt nicht im Kt. Tessin, sondern westlich davon; es ist ein Seitental der V. d'Ossola.

Katalonien und Aragón *Pug Molar* (10. Jh., Doc. Ribagorza 371; *pug* 'Hügel' < lat. *podium*), *al turmo Molàr* (958, ib. 245; *turmo* = sp. *tormo* 'Felsblock'). Dazu kommen weitere Belege aus Spanien und Portugal: *ad Molares* (Valpuesta, 804, Dipl. Esp. A. 1, 103); *per media loma de Molares* (1156, CD. Oña, 1, 267; *loma* 'Bergrücken'); *en la sierra sobre Molar* (Sevilla, 1272, Doc. ling. Esp., 1, 465); *loco que vocitant Molar* (1112, Doc. Valladolid, 88); *per illo Molare* (León, 913, Cart. Eslonza, 4); *caput de monte Molar* (1144) im Norden Portugals (Chanc. mediev. Port., 1, 190), *cima de Molares* (1258, Port. MH. Inquis., 1, 346); *Molares* schon 1258, Celorico (ib. 136, 195, 651), mit auffälliger Erhaltung des *-l-*.

4) In Albanien. — Schon Gustav Meyer, *Etymologisches Wörterbuch der albanesischen Sprache* (Strassburg, 1891), hatte alban. *mullar* 'Haufen, besonders Erde, Steine' (in der alten Orthographie *mułar*) aus. lat. *molāris* 'Steinblock, Felsblock' erklärt (*loc. cit.*, 289). Ich habe darauf in der VRom. 11, 290 gewiesen; Gardette erwähnt das albanische Wort nicht. Es ist gut bezeugt, zunächst in einer ursprünglicheren Bedeutung in mirdit. *mular* 'Mühlrad' (Nopcsa, 135), aus lat. (*rota*) *molāris*; dann, übertragen aus lat. (*lapis*) *molāris*, alban. *mullār* 'θημωνιά' ('mucchio, catasta, pagliaio') bei Kristoforidhi, geg. *mullár* 'Haufen (Erde, Steine)', *mullár bari* 'Heuhaufen, der im Freien um eine Stange gesetzt ist' (beide nach Hahn), nordwestgeg. *mullar* 'pagliaio' (Cordignano), Djakova *mular* 'Schober, Heuschober' (Arbanas), Dushmani *mułar* 'tas' (Cimochowski), südgeg. *mullar* 'Heuhaufe' (Weigand), tosk. *mullár* 'catasta, mucchio' (Leotti); übertragen geg. *mullār* 'fastello di fieno; larga vite per la pietra del focolare' (Leotti, L'albanese parlato)[1], nordwestgeg. *mullar* 'stollo del pagliaio' (Cordignano), in der Drinebene *mułar* 'Mittelpflock' (im Zusammenhang mit der Tenne und mit landwirtschaftlichen Geräten erwähnt, Haberlandt, 174)[2], tosk. *mullár* 'fastello' (Leotti).

Dazu kommen in allen romanischen Sprachen eine Reihe von später aus lat. *molāris* entlehnten Wörtern, wie it. *molare* (adj. m.) 'detto della mascella e denti mascellari' (seit 16. Jh.) usw., auf deren Geschichte ich hier nicht eingehen will.

1. Die zweite Bedeutung (was ist damit genau gemeint?) übertragen aus 'Stange des Heuhaufens'.

2. Man denkt an 'Stange des Heuhaufens', aber die Einordnung bei Haberlandt spricht eher für eine andere sekundäre Bedeutung.

Zusammenfassend ergibt sich, dass lat. *molāris* nicht nur von Lyon ausstrahlte, sondern seit ältester Zeit auf dem Balkan, in Italien, in Südfrankreich und auf der Iberischen Halbinsel Fuss gefasst hat und dort auch zur Bezeichnung von Geländeformen (im Albanischen von Haufen) verwendet wurde.

Wie ist nun die Bedeutungsentwicklung von 'Mühlstein' zu 'Steinblock, Fels', 'Haufe, Hügel' usw. zu erklären? Schon im Lateinischen bezeichnete *molāris lapis* auch irgend einen harten, grossen Stein : *si Praxiteles signum aliquod ex molari lapide conatus esset* (Quintil. 2, 19, 13); ähnlich *molāris* m. : *calx utilior e molari, quiam pinguior natura eius* (Plin. 36, 174), s. Pokrowski, IF 49, 106. Es ist kaum anzunehmen, dass die genannten Schriftsteller *molāris* aus der Dichtersprache (aus Vergil, Ovid, wo das Wort 'Steinblock, Fels' bedeutet) übernommen haben. Vielmehr wird *molāris* schon früh in der Volkssprache vom Mühlstein auf andere Steine übertragen worden sein, genau gleich wie später *mola* 'Mühlstein', woher apr. *mola* 'Schleifstein' aber auch (übertragen) 'Fels' (Gévaudan 14. Jh.), akat. 'grosser Stein'. In ähnlicher Weise ergab lat. *cōs, cōtis* 'Wetzstein' kors. *cóta* 'Stein'. Da Gardette von *molāris* bei den Dichtern ausgeht, nimmt er an, in frprov. *molar* habe ein Bedeutungswandel von 'Fels' zu 'Berg, Hügel, Haufe' stattgefunden; er vergleicht damit lat. *grūmus* 'Erdhaufe', das in Romanischen auch die Bedeutung 'Berg' angenommen hat. Aber man hätte gerne Parallelen für die Entwicklung von 'Fels' zu 'Hügel, Haufe' usw. Schliesslich sieht Gardette selber eine Schwierigkeit : die meisten *Molard* genannten Hügel sind oben abgerundet. Daher sei vielleicht der Einfluss eines afrprov. **mola* 'montagne en forme de meule de foin' in Erwägung zu ziehen. Da aber ein älteres **mola* 'meule de foin' im Frankoprovenzalischen nicht nachgewiesen werden kann, gibt Gardette die Hypothese wieder auf.

Die römischen Mühlsteine waren konisch, die Läufersteine von Handmühlen in Umbrien und Sizilien sind gewölbt (AIS 252 a), in Sardinien ebensolche von Eselmühlen (M. L. Wagner, Ländliches Leben 40, mit Abbildung). Es scheint daher viel natürlicher, folgende Bedeutungsentwicklung von lat. *molāris* anzunehmen : zunächst ein Adjektiv, wurde es in der Verbindung *lapis molāris* substantiviert zu *molāris* 'Mühlstein' (nicht direkt belegt), woher einerseits verallgemeinert 'Stein, grosser Stein, Felsblock'; daher it. *molare* 'il serpentino, il marmo di Carrara', kat. *molar* 'Stein in einem Flussbett; Granit, geeignet für Mühlsteine'.

Anderseits wurde *molāris* 'Mühlstein' übertragen auf konische oder runde Haufen und entsprechende Geländeformen; daher frprov. *molar* (umgestaltet V Antrona *mulẹ̄r* usw.), akat. aspan. *molar* mit zahlreichen, noch weiter verbreiteten Ortsnamen, sowie alban. *mullar*.

Diese Erklärung wird gestützt durch die analoge Entwicklung von lat. *mola* 'Mühlstein', woher, übertragen, sp. *muela* 'cerro escarpado en lo alto y con cima plana', kat. *mola* (schon akat., Balari, Oríg. 91; Alcover-Moll unter *mola* I 9 und p. 429a unten), mlat. (Campagna) *ad molas castri Sculcule* (1300, Reg. Caetani 1, 183), mlat. (Apulien) *mola* 'eminenza o monticulo di sassi' (Riv. Salent. 2, 313), siz. 'balzo con ripide pareti e cima spianata'; davon abgeleitet apr. *molas* m. 'butte' (Avignon, 1465, Pansier), npr. *moulas*. In der Bedeutung 'Haufe' u. ä. sind bezeugt trasmont. *mó* f. 'monte de pão, depois de debagado ou malhado; grande quantidade', astur. (Alto Aller) *muela* 'la cantidad de espigas de escanda que cabe en la tela', montañ. *muelas* 'hacinas cubiertas con hierba apretada para defenderlas del viento', valenc. *mola* 'Garbenhaufe', kat. 'Haufe, grosse Menge von etwas', insbesondere 'munt de corda plegada en forma de voltes circulares superposades, de manera que resti el conjunt clar i fàcil de desembolicar' (1331 usw.); daran anschliessend alang. *mola* 'id.' (Albi, 1359; Carcassonne, 1437), 'rouelle, certain nombre de rangées de cerceaux' (Montauban, 1347) mit neuprovenzalischen Entsprechungen, auch in der Bedeutung 'Heuhaufe' (zu den gaskognischen Formen vgl. Bec, Via Dom. 5, 36), entlehnt labourd. *mola* 'amas, tas', *mulo* 'meule de foin' (mit bask. *o* > *u*); ferner mlat. *mola* 'Heuhaufe' in der Vita S. Gallae (einer Heiligen aus Valence), fr. *meule* (seit Cotgr 1611; im Beleg *Sept mueles* Seine I. 1084, Ortsname, ZRPh. 8, 343, kann es sich um Mühlsteine handeln, ebenso in mlat. *molla*, Sarthe, 1098; Miethlich, 69, 72, 74), anorm. *meulle* 'rouleau de cordes' (Rouen, 1382, vgl. kat. alang. *mola*). Die Ableitung alang. *molon* 'meule de blé' (Montréal, 1319, MCarc., 8, 104), mlat. *molonus* 'Garbenhaufe' (Marseille, 1330) mit modernen Entsprechungen (Miethlich, 79-80) sind entweder hier anzuschliessen oder sind lautliche Varianten zum Typus Ariège *moudoulou* (unten p. 370); vgl. Meyer-Lübke, ZRPh. 19, 97-98 und BlochW. unter *meule*.

Dazu kommen die Maskulina sp. Bierzo *muelo* 'montón de granos' (asp. 'montón, multitud de gente'), Rio de Onor *môlo*; morv. *meule* 'tas (d'un troupeau qui se ramasse)', Chaulgnes *möl* 'tas de foin' (Miethlich, 69); in Istrien vielleicht mlat. *molos lapidum* 'Steinhaufen'

(1266, 1322, CD. Istr.); ferner march. *mǫli* 'geworfelter Kornhaufe' (P. 578), abruzz. *mǫle* (P. 619) usw., AIS 1478 Leg. Die beiden letzten Wörter haben sich der *e*-Deklinationsklasse angeschlossen (vgl. Rohlfs, It. Gramm. 2, 28-29). In Nordfrankreich ist *mola* zusammengetroffen mit Vertretern von lat. *mūtulus*, das in der Bedeutung 'toute espèce de saillie de pierre ou de bois s'avançant au-delà de l'alignement d'un mur' als Fachausdruck der Architektur bezeugt ist, in der Volkssprache dagegen gewiss auch andere hervorragende Dinge bezeichnet hat; daher rum. *múchie* 'Kante, Rand; stumpfer Teil einer Axt; höchster, zugespitzter Teil eines Berges, Hügels oder Felsens', it. *mucchio* 'Haufe', zentrallad. *müdl* 'grosser Heuhaufe' (vgl. zum Bedeutungsumfang die Familie von vorrom. **mukur-* in surselv. *mugrin* 'hervorspringende Ecke von Strickholz an hölzernen Gebäuden' usw., Hubschmid, Sard. Studien, 49-50; Enc. Hisp. 1, 49; Ghirlanda, La terminologia viticola, 60).

Wie lat. *rotulus* mit später Synkope über **rodle* afr. *rolle* ergeben hat, **corrotulāre* afr. *croler*, *croller* (Schwan-Behrens, § 119), so lat. *mūtulus* mlat. *mullus* 'Heuhaufe' in *trahere unum mullum feni extra pratum* (DSèvres 13. Jh., AHPoit. 7, 89), *mulus* (Urkunde aus Chartres), afr. *mulle* TilanderLex, pik. Yonne, Dombras, Waadt *mül*. In zwei Belegen aus dem 14. Jh. (*mule*, *mulle*) ist das Geschlecht nicht ersichtlich. Femininum ist das Wort offenbar erst in moderner Zeit unter dem Einfluss von fr. *meule* geworden, so vereinzelt in West- und Ostfrankreich [1]. Häufiger bezeugt ist die Ableitung mlat. *mullone* 'Heuhaufe' (gebildet wie sp. *montón* 'Haufe', apiem. *barone* 'id.' RLiR 22, 237), z. B. im Dep. Orne (1141), 1190 (Cart. Vendôme, 482), *mullonus* 1265 (Cart. SP. Chartres 2, 714), DSèvres 12. Jh. (AHPoit. 25, 108), Latinisierungen von afr. *mullon*, anorm. *mulon* (1414, Cart. normand 124), poit. saint. *mullon* 'tas de foin' usw., s. Miethlich, 70-73 (mit unzutreffender Erklärung).

Daneben lässt sich die häufigere Entwicklung von *-t'l-* > *llj* (> *-ill-*), d. h. mit früher Synkope und mit palatalisiertem *l̦* nachweisen in mlat. *mulliones* 'Heuhaufen' (wohl aus der Normandie), afr. *muilon* Renart, anorm. *muillon* BenSMaureH, alothr. id. (Metz, 1300; Meuse, 1380), Metz *mûillon*; s. Gdf unter *meulon* und Miethlich, 73, 81. Suffixwechsel zeigen afr. *muel* 'tas, monceau' (ca. 1210), davon abgeleitet afr. *muelon*

1. HPyr. *mūlə* 'meule quelconque' (P. 695), land. 'gerbier' (P. 681 S, SE), sind eher Übertragungen aus *mule* 'Mauleselin'; vgl. Bec, Via Dom. 5, 41.

'tas de foin' Renart; ferner mlat. *muellus* (*trium muellorum feni*, Ain, 1462), afrprov. *mueaz de fein* (Rhône, 1341), Barc. *muel* 'gerbier', s. Miethlich, 73, 86 (mit irrtümlicher Etymologie; richtig REW 5797), Tarn *müdél* 'petit tas de foin' (P. 765; bei Miethlich, 79, zitiert, aber unerklärt), mlat. (Piemont) *muello feni* (1374, Stat. Barge 42), tessin. (Blenio, Leventina) *müdél* 'mucchio di fieno' (im REW 5785 a merkwürdigerweise von afr. *muel* getrennt).

Daneben kann ein Typus **mŭtulus* erschlossen werden aus mlat. *modulum* 'Garbenhaufe' (Marseille, 1330; HGar. ca. 14. Jh., Miethlich, 80), *mollus* 'Heuhaufe (Laon, 1280, Miethlich, 72), ardch. *mul*, neuch. 'petit tas de foin'; mit Geschlechtswechsel pik. *moule* 'meule de froment' (in einem ältern Dokument, Miethlich, 74) usw. Auf einer Ableitung **mŭtulone* beruhen aport. *mollon* 'Grenzstein', aspan. *molion*, sp. *mojón*, kat. *molló* 'id.; montón'; 'part alta d'una montanya de forma cònica'. Erhaltung des Zwischentonvokals, wie in lat. *cōtulus* > apr. kat. *codol* (FEW 2; 1259) und in andern Wörtern, zeigen hocharag. *motolón* 'Garbenhaufe' (ZRPh. 55, 576 irrtümlich erklärt), akat. *modolon* (1200, DC s. *garbera*), kat. *modoló*, apr. *modolon* 'tas' (Rochegude), Ariège *moudoulou* 'petit tas de foin' (Miethlich, 79; Rohlfs, Gasc; Krüger, HPyr C 2, 428; Bec, Via Dom. 5, 35); dazu afr. *mollon* 'tas de foin' Renart, *moilon* Renart, agn. *moyloun* (Bibb.) und mfr. *mouillon* (1515). Die vier letzten Formen lässt Miethlich, 73 im Abschnitt « meule » untergehen. Ein Typus **mŭtulone* kann auch alang. *molon* 'meule de blé' zugrunde liegen, unter der Annahme einer Zwischenstufe **modlon*, entsprechend der Entwicklung von lat. *corrotulare* > **crodlar* > apr. *crolar* usw. (Appel, 66-67); doch s. oben p. 368 Aus **mŭtellus* erkären sich Schweiz, sav. Isère *mwé* 'tas de foin, tas en général' (bei Miethlich, 86 unzutreffend gedeutet), ferner die Ableitungen Dord. HVienne, Ariège *mudelú* 'petit tas de foin', akat. *mudelon* 'Garbenhaufe' (1380), die Miethlich, 79 unerklärt lässt. Aran *mudełún* 'Heuhaufe' setzt, wie it. *modiglione* im Sinn von lat. *mūtulus*, eine alte Ableitung **mutilione* voraus (REW 5790). Suffixwechsel zeigen lang. *moudal* 'amas, tas' (Mistral) und aveyr. *mudwǫ́l*, *moudóu*, Cantal *mudǫ́u*, lim. *moudol*. Lat. *mūtulus* ist gebildet wie lat. *populus*, *titulus*, *tutulus*, von welchen Wörtern die beiden ersten etruskische Entsprechungen haben (*puplu*, *titeles*), s. A. Ernout, BSL 30, 106 n. 2 (zu lat. *tutulus* Hubschmid, Sard. Studien, 75-80); lat. *mūtulus* ist daher als Fachausdruck der Architektur sehr wahrscheinlich etruskischen Ursprungs. Auch lat.

mēta lässt sich nicht aus indogermanischem Sprachgut erklären. Die romanischen Formen stammen aber zunächst aus dem Lateinischen der Apenninenhalbinsel.

Die hier dargestellten Entwicklungsreihen entsprechen viel eher der Wirklichkeit als diejenigen in BlochW. unter *meule*, wo *mule* als Rückbildung aus *mulon* aufgefasst wird, dieses als eine Kreuzung aus einem *muele* mit afr. *muillon*, *mouillon*; die beiden letzten Formen müssen keineswegs auf einer Ableitung **mutulione* beruhen. Bei BlochW. werden weder die schon alt bezeugten Maskulina *mullus*, afr. *mulle* erklärt, die deutlich auf ein Proparoxyton (*mūtulus*) weisen, noch die Ableitung *mullone* u. ä., meist mit *-ll-*; man sieht nicht recht ein, wie ein afr. *muele muillon* zu *mullon* umgestalten konnte. Die Tatsache allein, dass *muillon*, *mullon* (mlat. *mullone*) ein Jahrhundert früher bezeugt sind als *mulle* (mlat. *mullus*) und sich auf etwas grösserem Gebiet finden, beweist noch lange nicht, das *mulle* eine « Rückbildung » sein muss. Auch die Ausführungen von Corominas, DECast. 3, 415, sind zu berichtigen: mirand. *malhões* 'Grenzsteine' ist nicht aus aport. *mollon* dissimiliert (ähnlich REW 5797), sondern entspricht sp. *majano*, wie Corominas 3, 198 selber erkannt hat (zu sp. *majano* s. Hubschmid, VRom. 18, 1). Was Corominas 3, 415 positives über afr. *mule*, fr. *meule* sagt (< *metula ?*), ist durch die hier gegebene Interpretation überholt. Das festgestellte Schwanken zwischen *mūtulus* und **mŭtulus* (im Lateinischen ist die Quantität des *u* unsicher) ist ähnlich zu beurteilen wie das Schwanken zwischen lat. *lūridus* : **lŭridus* (afr. *lort*, REW 5176), *sūcidus* : **sŭcidus* (vicent. *lana suzia*; ueng. *súosč*, REW 8414) oder zwischen *sūber* : **sŭbere* (it. *sughero*, kat. *suro*; ait. *sóvero*, port. *sovro* REW 8357). Wahrscheinlich ist die Kürzung von ū > *ŭ* durch die Stellung des Vokals im Proparoxyton bedingt, denn auch andere ursprünglich lange Vokale sind im Romanischen in dieser Stellung gekürzt worden (vgl. lat. *cōs* mit der Ableitung *cōtulus* > *cŏtulus*, FEW 2, 1259; lat. *sīcilis*, allgemein romanische Grundform **sĭcilis*, usw.).

Damit ist sowohl die Etymologie von fr. *meule* als auch von *mule*, *mulon* usw., alle 'Heuhaufe', gesichert: die beiden Wortfamilien lassen sich lautlich nicht vereinigen, gehen auf zwei verschiedene lateinische Etyma zurück; mit ir. *mul* 'Haufe, Hügel' (< kelt. **molu*; RC 44, 293-299; 46, 161-162; Pokorny, IEW 721; theoretisch möglich wäre auch eine Grundform **mŭlu*) haben sie trotz Gamillscheg nichts zu tun (vgl. REW 5724a), ebensowenig wie frprov. *molar*. Die Annahme, es handle

sich um ein etymologisch dunkles gall. *mūla (REW 5724 a), mit einer alten Variante *mol-, lässt sich durch nichts stützen; sie wird direkt widerlegt durch afr. *mulle* m. Ferner ist daran zu erinnern, dass lat. *mēta* einen ähnlichen Bedeutungsumfang wie *mola* hatte; es bezeichnete jede kegelförmige Sache, insbesondere einen Heuschober oder den untern, feststehenden Mühlstein in Gestalt eines aufgerichteten Vollkegels (ZRPh. 26, 317 n.).

Aus all dem geht hervor, dass für frprov. *molar* nicht von *molāris* ‘grosser Stein, Fels’ (Ovid, Vergil) auszugehen ist, sondern von einem *molāris* ‘Mühlstein’. In gleicher Weise ist im Lateinischen *lapis angulāris* ‘Eckstein’ (auch *pīlae, columnae angulāres*) überliefert, als substantiviertes Adjektiv dagegen nur *angulāris* ‘ein eckiges Gefäss’. Afr. *angler* ‘angle, coin’, apr. *anglar* ‘pierre angulaire; quartier de rocher’, galiz. *anllar* ‘Ecke in der Küche, für das Holz’ und logud. *angrále* ‘hölzerner Pfosten im Zentrum der Tenne, an welchen das Pferd zum Dreschen angebunden wird’ (< ‘Eckpfeiler’) erklären sich nicht aus lat. *angulāris* in der Bedeutung ‘ein eckiges Gefäss’, sondern aus einer zu erschliessenden allgemeineren Bedeutung ‘Ecke, Eckstein’. Genau wie lat. *mola* und *molāris* nach Ausweis der romanischen Formen zum Teil Synonyma waren, so auch lat. *angulus* und *angulāris*; vgl. afr. apr. *angle* ‘angle, coin’, Bourn. *āgy* f. ‘pierre d’encoignure’, dazu die Ableitung bress. *angrie* ‘angle saillant d’une muraille; pierre qui fait cet angle’ (FEW 1, 96) mit den oben angeführten Vertretern von lat. *angulāris*.

So glaube ich, an Hand eines umfangreicheren Materials, besonders durch die Berücksichtigung der Ortsnamen und der urkundlich überlieferten Appellative ausserhalb des Frankoprovenzalischen, die Ausführungen von Pierre Gardette berichtigt und ergänzt zu haben. Er selber war sich ja bewusst, dass er mit seinem Aufsatz eher ein Problem gestellt als einwandfrei gelöst hat, schreibt er doch am Schluss : « En arrêtant ici, à regret, cette course déjà longue à la recherche des documents qui permettront un jour de reconstituer toute l’histoire de notre *molar*, j’ai bien conscience de n’en avoir trouvé qu’une partie. »

Sehr viele irrtümliche Worterklärungen liessen sich vermeiden, wenn den Forschern ein grösseres Vergleichsmaterial zur Verfügung stände. Wenn wir manche wortgeschichtliche Aufsätze, die vor 50 und mehr Jahren geschrieben wurden, neben etymologische Artikel des FEW stellen, so springt der Unterschied in die Augen. L. Gauchat, der sich von den eigentlichen Romanisten zum ersten Male mit frprov. *molar* befasst

hat (RF 23, 873), schrieb darüber fünf Zeilen; er zitiert keine einzige alt bezeugte Form und zögert nicht, das Wort aus lat. *molēs* 'Masse', erweitert mit Suffix *-atu* (und anorganischem *-r*), zu erklären. Gardette hat das Problem ausführlicher behandelt, aber sich leider im wesentlichen auf die frankoprovenzalischen Belege beschränkt. Er ging zwar vom richtigen Grundwort aus, aber stellte die Bedeutungsentwicklung unbefriedigend dar.

Bei der Besprechung von *molar* haben wir auch gesehen, dass fr. *meule* 'grosser Heuhaufe' von dial. fr. *mule, mulon, muillon* in gleicher oder ähnlicher Bedeutung getrennt werden muss: *meule* beruht auf einer übertragenen Bedeutung von lat. *mola*; die andern Wörter erklären sich, wie it. *mucchio,* aus lat. *mūtulus*. Gewiss ist der Grundsatz richtig, vor allem bei geographisch nicht weit von einander entfernten, ähnlich klingenden Wörtern in ähnlicher Bedeutung zunächst gemeinsamen Ursprung zu vermuten. Aber nicht selten erweist die eingehendere Prüfung der Materialien, dass die scheinbar zu einer einzigen Wortfamilie gehörenden Formen auf zwei oder mehrere Etyma zurückgehen.

Niederwangen (Bern).

Johannes HUBSCHMID.

FRANCOPROVENÇAL *MOLAR*

RÉPONSE A M. HUBSCHMID

Au moment d'envoyer à l'impression mon étude sur le francoprovençal *molar,* j'ai eu conscience de n'avoir pas épuisé le sujet, et j'ai ajouté un dernier paragraphe qui était un appel à l'aide. M. Hubschmid y a répondu aussitôt, en apportant de nouveaux documents et en proposant pour les successeurs du latin MOLARIS une généalogie différente de la mienne. Qu'il soit remercié de l'attention qu'il a prêtée à mon travail et de sa collaboration. Qu'il veuille bien aussi me permettre de discuter quelques points de son étude et sa conclusion.

Je ne m'arrêterai guère à peser la valeur de chacun de ces nouveaux documents (attestations de *molar* dans le Sud de la France, en Italie, dans la péninsule ibérique et en Albanie). Il nous est très utile de savoir que dans ces régions vivent sans doute des cousins germains de

notre *molar* francoprovençal. Mais leur nombre, leur valeur sémantique, leur histoire ne nous sont pas complètement connus. D'autres romanistes pourront, j'espère, commenter ces documents, en apporter encore de nouveaux, chacun pour le domaine dont il est spécialiste, et esquisser une histoire locale comme je l'ai fait dans mon domaine francoprovençal. Possédant alors tous les *molar* survivant dans la Romania, connaissant la situation particulière de chaque groupe, nous pourrons écrire une généalogie qui aura des chances d'être la vraie.

En attendant, les deux esquisses de généalogies que nous avons présentées, M. Hubschmid et moi-même, restent discutables, chacune présentant une part de probabilités et une part d'obscurités. Si je prolonge un peu le débat, c'est donc sans attachement excessif à mon explication, mais par un souci de méthode : il ne faut considérer une généalogie comme sûre qu'après l'étude de tous les documents et des diverses solutions qu'ils autorisent.

Rappelons d'abord les deux généalogies proposées. J'ai proposé de voir dans le frpr. *molar* 'tertre, colline' et aussi 'tas de pierres ou de terre', un descendant du latin MOLARIS m. 'rocher, grosse pierre', attesté chez les poètes et chez Sidoine Apollinaire. Ce MOLARIS 'rocher, grosse pierre', devenu *molar* en frpr., y aurait pris le sens de 'montagne, colline'. On pourrait représenter cette histoire par le schéma suivant :

a) MOLARIS m. 'rocher, grosse pierre'
↓
b) frpr. *molar* m. 'rocher, grosse pierre'
↓
c) frpr. *molar* m. 'montagne, colline'.

M. Hubschmid propose une autre généalogie, qui expliquerait non seulement les *molar* du francoprovençal mais ceux qu'il a trouvés en dehors de ce domaine. Il part de MOLARIS m. 'pierre meulière, meule de moulin', sens non attesté avec certitude [1] mais nécessaire dans la chaîne

1. M. Hubschmid écrit : « *molaris* 'Mühlstein' (nicht direkt belegt). » Cependant M. Hubschmid aurait pu présenter le *molaris* du texte de la Vulgate, dans Apocalypse 18, 21 « Et sustulit unus Angelus fortis lapidem quasi molarem magnum et misit in mare ». Il a sans doute pensé que ce texte n'est pas décisif. En effet, outre que *molarem* pourrait se traduire par 'rocher', ce texte latin traduit le texte grec « καὶ ἦρεν εἷς ἄγγελος ἰσχυρὸς λίθον ὡς μύλικον (ou μύλινον ou μύλον ou λίθον suivant les manuscrits) μέγαν ». Il

LAPIS MOLARIS → MOLARIS m. ‘ pierre meulière ’ → MOLARIS ‘ pierre dure, rocher ’. MOLARIS aurait passé du sens 1 ‘ pierre meulière ’ au sens 2 ‘ pierre dure, rocher ’. De MOLARIS 2 viendraient les *molar* ‘ pierre dure, marbre ’ italiens et catalans. De MOLARIS 1 viendraient les *molar* ‘ montagne, colline ’ (parce que la meule de moulin avait une forme conique), notamment ceux du francoprovençal. On pourrait représenter cette histoire par le schéma suivant :

a) MOLARIS LAPIS
‘ pierre meulière, meule de moulin ’
↓
b) MOLARIS m.
(sens n° 1 ‘ meule de moulin ’) — (sens n° 2 ‘ pierre dure, rocher ’)
↓ — ↓
c) *molar* m. ‘ meule de moulin ’ — *c*) *molar* m. ‘ pierre dure, marbre ’
↓
d) *molar* m. ‘ montagne, colline ’

A mon schéma M. Hubschmid fait trois critiques. La première est que le lat. MOLARIS m. ‘ grosse pierre, rocher ’ n’est pas un mot poétique. La seconde que le passage de b à c (de *molar* ‘ rocher ’ à *molar* ‘ montagne ’) n’est pas évident. La troisième, que l’ensemble du schéma ne tient pas compte de la documentation non francoprovençale.

J’ai émis l’hypothèse que MOLARIS s. m. ‘ grosse pierre, rocher ’ pourrait être un mot poétique parce que les exemples donnés par les dictionnaires sont tirés de poètes comme Virgile, Ovide, et plus tard de Sidoine Apollinaire. Je suis prêt à l’abandonner, car elle n’est pas nécessaire à mon argumentation, s’il est prouvé que MOLARIS m. ‘ grosse pierre, rocher ’ est un mot de la langue de tous les jours. Mais j’avoue que je ne puis me rendre aux deux exemples que cite M. Hubschmid : Quintilien 2, 19, 3 et Pline 36, 174. Si on regarde le contexte, on s’aperçoit que ni le MOLARIS LAPIS de Quintilien ni le MOLARIS de Pline ne désignent avec certitude une pierre quelconque, mais plus vraisemblablement une pierre meulière.

est facile de comprendre μυλικὸν adjectif se rapportant à un λίθον sous-entendu : « une pierre comme une grande (pierre) de moulin. » Dans ce cas, le *molaris* de la traduction latine peut bien être simplement l’adjectif se rapportant à un second *lapidem* sous-entendu.

Et si Praxiteles signum aliquod ex molari lapide conatus esset exculpere, Parium marmor mallem rude; at si illud idem artifex expolisset plus in manibus fuisset quam in marmore.

« Si Praxitèle avait entrepris de sculpter une statue dans une pierre meulière, je préférerais le marbre brut de Paros, mais si le même artiste avait poli ce marbre, la main de l'artiste aurait eu plus de part que le marbre [1]. »

Il me paraît évident qu'ici *molari lapide* s'oppose à *Parium marmor*, la pierre qui se taille grossièrement au marbre qui se sculpte finement, et qu'il faut traduire *molari lapide* par « pierre meulière », et non pas par « une quelconque grande pierre dure ».

Le second exemple est tiré d'un passage dans lequel Pline énumère les diverses sortes de chaux et indique leurs propriétés.

Calcem e vario lapide Cato censorius inprobat; ex albo melior. Quae ex duro, structurae utilior; quae ex fistuloso, tectoriis; ad utrumque damnatur ex silice. Utilior eadem effoso lapide quam ex ripis fluminum collecto, utilior e molari, quia est quaedam pinguior natura ejus.

« Caton le Censeur n'approuve point la chaux faite de pierres de différentes couleurs; la pierre blanche donne la meilleure. Celle qui est faite de pierres dures vaut mieux pour les bâtisses; celle qui est faite de pierres poreuses vaut mieux pour les enduits; pour ces deux emplois on rejette la chaux faite avec la silice. La pierre extraite des carrières fournit de meilleure chaux que celle qu'on prend sur les rives des fleuves. La chaux de la pierre meulière est la meilleure, parce que cette pierre est naturellement plus grasse que les autres » (traduction de E. Littré).

Cette phrase contient une série d'adjectifs évidents : *vario, albo, duro, fistuloso, effosso, collecto.* Tous dépendent d'un *lapide*, qui n'est exprimé que deux fois. *Molari* semble bien être sur le même rang, celui des adjectifs. Il est en tout cas impossible d'affirmer qu'il est sûrement substantif. Quant à son sens il est aussi impossible de lui donner le sens général de 'pierre dure quelconque'; la pierre qu'il désigne est mise en parallèle avec des pierres très précises, la silice, la pierre poreuse, les pierres recueillies sur les rives des fleuves; on attend donc pour *molari* (*lapide*) un sens précis, celui de 'pierre meulière'.

Ces deux exemples me semblent donc impropres à prouver un usage populaire de MOLARIS m. 'pierre dure, rocher'.

Mais je ne veux pas arrêter plus longtemps le lecteur à cette hypothèse puisqu'elle n'est pas nécessaire à mon histoire du frpr. *molar*. La seconde

1. Je remercie mon collègue M. l'abbé Podvin qui m'a proposé cette traduction.

critique de M. Hubschmid vise l'évolution sémantique de 'grosse pierre, rocher' à 'montagne, colline, tas'. J'avais proposé le parallèle du lat. GRUMUS 'tas de terre' devenu *grun* 'montagne'. M. Hubschmid ne s'en contente pas et réclame des parallèles pour l'évolution de 'rocher' à 'colline, tas' : « Man hätte gerne Parallelen für die Entwicklung von 'Fels' zu 'Hügel, Haufe' ».

Il n'est sans doute pas nécessaire de rappeler que le même mot peut désigner toutes sortes de montagnes, grandes ou petites (les collines, ou même de simples buttes). C'est le cas du fr. *mont* qui peut désigner le *Mont Blanc* et une élévation de quelques mètres dans la plaine de la Loire : *Montrond*. Ce qu'il faut donc prouver c'est la possibilité de passer du sens 'rocher' au sens 'montagne'. Or, pour prendre des toponymes modernes, cette évolution est celle de *roche* et de *pierre*.

Roche est l'équivalent de *rocher*. Il désigne au moyen âge de grandes masses de rochers (« les roches bises, les destreiz merveillus » de la Chanson de Roland, v. 815) et aussi de grosses pierres qu'on peut jeter (« Jetez peires e rauches per tal aïr, Que les facez arere loin repentir ! », Girart de Roussillon, v. 910-911, éd. W. Mary Hacket), et aussi des mottes de terre (voir plusieurs exemples dans Godefroy). Comme toponyme il désigne toutes sortes de montagnes, des villages, des ruisseaux. Auguste Vincent a pu écrire dans sa Toponymie de la France : « Dans la toponomastique, il désigne couramment une montagne (région de l'Isère). »

Quant à *pierre*, je me contenterai d'un exemple. *Pierre-sur-Haute* est le nom d'une « vaste région montagneuse dont le sommet atteint 1 639 mètres d'altitude, située dans la commune de Sauvain à la limite des départements de la Loire et du Puy-de-Dôme dans une région de grands pâturages ». J'ai emprunté cette définition à J. E. Dufour dans son *Dictionnaire topographique du Forez*. Cette *pierre* est une longue croupe arrondie, une 'montagne'. On devine d'ailleurs comment l'évolution de sens s'est faite. Il y a, sur cette croupe couverte de pâturages, quelques tas de rochers. L'un d'eux se trouve au point culminant, et c'est lui qui a dû d'abord s'appeler *Pierre-sur-Haute* (1re attestation en 1770) ; puis le nom s'est étendu à toute la montagne. Cette évolution doit être aussi celle de *roche* et autrefois celle de *molar*.

Reste à justifier l'évolution du sens de 'colline' à 'tas'. Cette dévaluation ne me semble pas étrange. Je rappelle que le *mont* de *Montrond* n'est qu'un monticule. Mais surtout je prie le lecteur de se reporter

à la carte 856 de l'*ALLy* (Un 'chier'). Il verra que le vieux mot *tsyé* désigne un 'sommet pierreux'. En se reportant ensuite à la carte 836 du même *ALLy* et à la carte 86 de l'*ALMC* il verra que plus au Nord et plus au Sud ce même mot désigne un simple tas de pierres, spécialement un tas « fait des pierres que les labours amènent à la surface et que le paysan amoncelle sur le rebord du champ » (M. Nauton, carte 86 de l'*ALMC*). J'ai d'ailleurs admis dans la note 19 de mon article que l'on pourrait considérer 'tas de pierres' comme le premier sens dérivé de *molar* 'grosse pierre, rocher'. Mais, on le voit, les deux évolutions sont possibles.

Reste la troisième critique, la plus importante : la généalogie que j'ai présentée ne tient pas compte de tous les documents ; *molar* n'existe pas seulement en francoprovençal, il se trouve en domaine d'oc, dans la péninsule ibérique, en Italie et jusqu'en Dalmatie ; il n'est pas possible de faire une généalogie des *molar* francoprovençaux séparée de la généalogie de tous les *molar* de la Romania.

M. Hubschmid suppose donc que les *molar* qu'il a retrouvés sont les témoins d'une vaste extension du latin MOLARIS 'pierre meulière, meule de moulin' sur l'Est et le Sud de la France, le domaine ibérique, l'Italie et même l'Albanie. Pendant la romanisation MOLARIS 'pierre meulière', puis *molar* 'même sens', auraient fait partie du vocabulaire commun de la Romania. Les deux sens dérivés 'pierre dure' et 'montagne' se seraient partagé ensuite cet immense domaine.

Ici je demande à M. Hubschmid la permission de n'être pas de son avis. Il n'est pas du tout sûr qu'un *molar* 'meule de moulin' ait existé partout. Pour le Sud de la France M. Hubschmid produit un *peira molar* et un *moulard*. Mais ces exemples prouvent-ils que ce domaine ait connu *molar* 'meule de moulin' ? *Peira molar* est, je pense, tiré d'une traduction du passage de l'Évangile (Luc, XVII, 2) : « *Utilius est illi si lapis molaris imponatur circa collum eius* » ; le manuscrit de Lyon (n° 111 de la Bibliographie de C. Brunel) traduit « *lapis molaris* » par « *peira molars* ». Mais il s'agit d'une traduction ; et même si l'expression *peira molar* a été populaire, je ne vois pas comment l'adjectif féminin qu'elle contient pourrait donner un substantif masculin.

Quant au « npr. *moulard* m. » de M. Hubschmid, s'agirait-il du *moulard* du Trésor du Félibrige, pour lequel Mistral donne en effet le sens 'meule de moulin, meulard, meule de grande dimension' mais aucune localisation ? Or nous savons qu'il faut se méfier des formes non localisées

de Mistral[1]. J'ai vainement cherché un *molard* ' meule de moulin ' dans les dictionnaires provençaux que je possède. Je ne l'ai trouvé que dans S. Palay avec le sens de « meulard ». Et là il s'agit vraisemblablement de la traduction patoise du fr. *meulard*, qui est un dérivé de *meule*, avec suffixe augmentatif. Ne suis-je pas alors en droit de conclure qu'il n'est pas certain du tout que *molar* ' meule de moulin ' ait existé dans le domaine gallo-roman.

Je ne suis pas sûr non plus que les toponymes *molar* du domaine d'oc soient les témoins d'une vaste extension de *molar* sur tout l'Est et le Sud de la France, qui se rattacheraient ainsi aux *molar* d'Espagne et d'Italie. Je suis frappé au contraire par la configuration de la carte *molar* en France : une aire extrêmement dense de noms communs et de toponymes (et aussi d'anthroponymes) dans tout le domaine francoprovençal ; absolument rien dans tout le Nord, l'Ouest et le Sud-Ouest de la France ; une demi-douzaine de toponymes et deux noms de personnes dans le Sud-Est. Ces quelques toponymes du Sud-Est sont-ils vraiment les derniers témoins de centaines et de milliers de *molar* provençaux, disparus aujourd'hui, qui auraient relié autrefois les très nombreux *molar* francoprovençaux à ceux d'Espagne et d'Italie ? Ce n'est pas absolument impossible. Mais il faudrait expliquer pourquoi ce type est resté extrêmement vivant de Lyon à la Suisse, tandis qu'il mourait entre Lyon et l'Espagne.

Ces quelques toponymes *molar* qui se trouvent dans le Nord du provençal, c'est-à-dire dans cette région où les mots francoprovençaux ont tendance à s'infiltrer[2], ne seraient-ils pas plutôt des emprunts au francoprovençal ?

Est-il, en effet, nécessaire de supposer que MOLARIS ' grosse pierre dure ' ou ' meule de moulin ' a été importé partout dans la Romania ? Rien n'est moins évident. MOLARIS ' pierre ' ou ' meule de moulin ' n'était pas un mot essentiel du lexique latin, il ne faisait pas partie du « latin de base », qui pour ' pierre ' et ' meule ' possédait PETRA et MOLA. C'est

1. Voir v. Wartburg, *Z* 64 (1944), p. 569-572 et H.-E. Keller, *RLiR* 23 (1959), p. 131-143.

2. Voir la carte 1 de mon article des *Mélanges Karl Michaelsson* « De quelques mots francoprovençaux », celle de « Deux itinéraires des invasions linguistiques dans le domaine provençal » (*RLiR* 19, 183-196), et pour les toponymes francoprovençaux *Charpenày* et *Raffour* celle de ma communication au 3e Congrès international de toponymie, dans les *Actes et Mémoires*, p. 336-338.

PETRA, c'est MOLA qui furent importés partout où commençait la romanisation. MOLARIS était au nombre de ces mots supplémentaires, de luxe, peut-être de littérature, qui n'étant pas nécessaires pouvaient être adoptés par un centre de romanisation et oubliés par un autre. Lyon pouvait faire un sort à MOLARIS dans sa langue parlée tandis que Narbonne ne le connaissait que par les livres. Lyon pouvait faire une place à MOLARIS dans son lexique oronymique, tandis que le Sud de la France préférait PODIUM et restait davantage fidèle à de vieux mots SERRA, TUC ou SUC et évidemment *tsyé*.

Est-il donc nécessaire de rechercher une généalogie unique qui explique tous les *molar* du monde ? Il me semble plus nécessaire que dans chaque domaine un spécialiste s'essaie à débrouiller les fils de l'histoire locale de ce type singulier en évitant les généralisations hâtives[1]. Comme l'a fort bien dit M. Hubschmid, c'est seulement par le travail commun des romanistes que certains problèmes difficiles, comme celui qui vient de nous occuper, peuvent trouver leur solution.

P. GARDETTE.

1. Je crois qu'il est trop tôt pour donner une histoire définitive de *molar*. Et il est aussi trop tôt pour beaucoup d'autres mots. Je trouve la même pensée sous la signature de M. R. L. Wagner : « Tant que l'on n'aura pas le moyen de comparer des données égales et en nombre suffisant, on devra remettre la tâche d'entreprendre secteur par secteur, une véritable histoire du lexique roman. Elle ne deviendra possible que lorsque la publication du Thesaurus, des Atlas et des dictionnaires étymologiques sera parvenue à son terme. Mais, en attendant, chaque progrès de ces grands ouvrages permet de prendre des repères et d'esquisser quelques lignes de comparaison... » (BSLP 54, 1959, fasc. 2, p. 126-127).

MÉLANGES

NEU GEBUCHTE GALIZISCHE WÖRTER

Wer sich mit dem galizischen Wortschatz befasst, ist immer wieder erstaunt ob der grossen Zahl von Wörtern lateinischen oder vorromanischen, auch germanischen Ursprungs, die sich nur oder fast ausschliesslich im Galizischen erhalten haben, oder die meist ausserhalb der Iberischen Halbinsel bezeugt sind und nun wieder im Galizischen auftauchen. Von den in neuerer Zeit publizierten galizischen Wörterbüchern ist vor allem L. Carré Alvarellos, *Diccionario galego-castelán e vocabulario castelán-galego,* zu nennen, dessen 3. Auflage (A Cruña, 1951) 891 Seiten umfasst (gegenüber 589 Seiten der 2. Auflage von 1933) oder rund 5 000 Wörter mehr als die 2. Auflage. Ein Teil dieser zusätzlichen Wörter lebt auch im Spanischen oder Portugiesischen, oder es handelt sich um Ableitungen von Wörtern, die bereits in der 2. Auflage verzeichnet sind. Daneben findet sich aber eine ganze Reihe von durchaus neuen Belegen, wie *bióca* ' arroyo muy profundo que forma como una especie de cañón, y en el cual resuena el eco', *coroco* ' nombre aplicado en general a los bichitos que se crían en las fuentes '. Ungebucht ist auch *grova* ' cárcava, hoya, zanja ', worin unschwer ein got. **grōba* 'Grube ' zu erkennen ist (dazu spätburg. **grūba* in Albertville *gruva* ' fossé sans issue ', *FEW*, 16, 94). Schade ist bloss, dass Carré seine Materialien nicht lokalisiert. So weiss man nicht, ob die seltenen Wörter allgemein galizisch sind oder nur in wenigen Dörfern leben.

Als Ergänzung zum Wörterbuch von Carré hat Anibal Otero seit 10 Jahren galizische Wortlisten publiziert in den *Cuadernos de Estudios gallegos* (CEG), vol. 4 (Santiago de Compostela, 1949), 171-200; 6 (1951), 83-114; 8 (1953), 87-119; 9 (1954), 273-292; 10 (1955), 405-427; 11 (1956), 117-139, 245-269; 12 (1957), 107-125, 213-227; 13 (1958), 77-94, unter dem Titel *Hipótesis etimológicas referentes al gallego-portugués*;

ferner im *Archivum* (Facultad de Filosofía y Letras, Universidad de Oviedo), vol. 3 (1953), 113-134, 399-421; 6 (1956), 382-399; 7 (1957, publiziert 1958), 170-187; 8 (1958), 173-191, unter dem Titel *Contribución al léxico gallego y asturiano.*

Im Gegensatz zu Carré lokalisiert Otero die von ihm (z. T. in phonetischer Transkription) erhobenen Wörter. Er stellt sie unter einem angenommenen Etymon zusammen, wobei allerdings seine Etymologien vielfach rein hypothetisch bleiben. Seine Anordnung hat bloss den Vorteil, dass begrifflich Zusammengehörendes auch bei ganz vagen Anklängen an das vermutete Grundwort zusammenbleibt. Doch muss sich der Forscher die Mühe nehmen und Auszüge der nur innerhalb eines Heftes alphabetisch (nach dem angenommenen Grundwort) angeordneten Materialien machen; sonst eigenen sich die Wortisten nicht zum Nachschlagen.

Die hier genannten Publikationen sind um so wertvoller, als sie von Corominas, Dicc., noch nicht berücksichtigt worden sind. Nur wer auf diese Quellen direkt zurückgeht, d. h. Auszüge daraus macht oder sie bei allen etymologischen Problemen nachschlägt, wird Gewinn daraus ziehen. So bin ich bei der Lektüre des zuletzt erschienenen Beitrages von Otero (Arch., 8, 179) auf Gegunde *cadorno* ' nudo grande en el tronco de un árbol, especialmente del roble ' gestossen, ein Wort, das bis jetzt weder fürs Galizische noch für eine andere iberoromanische Sprache oder Mundart bezeugt ist. Otero fügt als Ableitungen hinzu *acadornado* ' nudoso, hablando de un árbol ' (ib.) und Barcia (Meira, Lugo) *cadurneira* ' agujero en el tronco de un árbol ', *escadornado* ' lleno de *cadurneiras* ' (ib.), *escadurneirado* (ib.). Er vermutet einen Zusammenhang mit galiz. *caduira* ' agujero para desaguar en el fondo de embarcaciones ' (< lat. *cadus* ?); in *cadorno* würde eine Zusammensetzung mit Vertretern von lat. *urna* vorliegen.

Diese Etymologie kann mit Recht bezweifelt werden. Galiz. *cadorno* erinnert vielmehr an die *ZRPh.*, 74, 216 unter astur. *cádava* angeführte Sippe, insbesondere an lim. *codornho* ' grosse souche noueuse ' DD, mit anderm Suffix périg. *cadorço* ' souche d'arbre creusée par le temps ', Gleich wie galiz. *cadorno* gebildet sind Alava *tocorno* ' tocón o cepa del árbol cortado ', périg. *cagorno* ' souche d'arbre creusée par le temps ' und Jers. *chigorne* ' racine entortillée ; bûche informe ' ; zur Bezeichnung von Pflanzen findet sich das Suffix in Alava *hayorno* ' haya de poco tamaño ', *ayorno, ayurno, ayorna* (Euskera, 3, 196), sp. pg. *piorno* ' codeso ',

apr. *satorna* ' Name eines Krautes' (hap.), Aran *sador* oder *sodorn* ' Art Pflanze in den Bergen, dem Getreide ähnlich, dient Ziegen und Gemsen als Nahrung', Tor, Areu, Farrera *sužórn* (BDC, 23, 309-310). Im Lateinischen sind als Pflanzennamen bezeugt *laburnum* und *vīburnum*, beide ohne indogermanische Etymologie. Das inselkeltische *-rno*-Suffix, auf das Corominas bei der Besprechung von Alava *tocorno* weist (Dicc., 4, 477), findet sich nie bei Pflanzennamen, so dass ein Zusammenhang mit Bildungen wie kymr. *cadarn* ' stark ', *asgwrn* ' Knochen ', *migwrn* ' Knöchel' usw. (Pedersen, 2, 53) fraglich bleibt; vgl. G. Alessio, StEtr. 15, 218; AAA 46, 552-553; zu *-arn-* Hubschmid, EncHisp. 1, 473-474.

Wie dem auch sei, jedenfalls ist das bisher ungebuchte galiz. *cadorno* im Stamm und im Suffix verwandt mit lim. *codornho* (*cod-* regulär aus *cad-*). Der Stamm **kat-* ist sicher vorromanischen, wahrscheinlich vorindogermanischen Ursprungs. Eine Variante davon, **katt-*, dürfte vorliegen in for. *catôche* ' grosse bûche, bûche de Noël ', LoireSO. *katóši* ' le creux de l'arbre' *ALLy* 347, Poncins *katúši* ' arbre pourri, dont il ne reste que l'écorce; dent gâtée '; for. *cateroche* ' grosse bûche, bûche de Noël '. Hier ist der Stamm mit dem aus dem vorindogermanischen Substrat erklärbaren *-okk*-Suffix erweitert worden, wie in morv. *caileuche* ' tronc d'arbre, souche sèche ou verte ', Fim. *kålötš* ' souche d'arbre ', Fraize *caleutche*, bress. *caloche* ' souche de bois plus ou moins pourri ' usw., mit nicht palatalisiertem Anlaut infolge Dissimilation mit dem Suffix (dazu **caloccula* > alig. *calochia* ' Rebpfahl ', pisan. *calocchio* seit 1185 usw.), oder wie in ang. *trignoche* ' souche ', *hanoche* ' trique, souche, rondin '. Zu weitern Bildungen auf *-okk-* s. zuletzt Hubschmid, RPhil., 8, 13-13.

So wird durch galiz. *cadorno* der aus dem mehr oder weniger isolierten lim. *codornho* erschlossene vorromanische Stamm **kat-* ' Strunk ' erneut gestützt. Die andern *ZRPh.*, 74, 215-216 erwähnten Wörter, insbesondere Pflanzennamen, habe ich nur vermutungsweise dazu gestellt.

Niederwangen bei Bern. Johannes HUBSCHMID.

VENI CCÀ, LA MAMMA

En lisant l'excellent ouvrage *Sintassi Romanza* (Istituto Editoriale Cisalpino, Varese, Milano, 1950), j'ai été frappé par l'article sur la locution sicilienne *Veni ccà, la mamma*. C'est la mère qui s'adresse à l'enfant en se nommant elle-même. La phrase complète serait peut-être *Veni ccà, la mamma ti vuole*. Une autre variation sicilienne citée par Sorrento est la suivante : *Veni ccà, a matri*. Selon l'auteur, « è una madre — *la madre* (*a matri*) — che parla ; e il fatto caratteristico è che essa, rivolgendosi al figlio o alla figlia, nomina sè stessa, quasi per sottolineare la sua qualità di madre. È inutile dire che non ci troviamo di fronte a un vocativo... » (p. 243).

Cette question a aussi été étudiée par M. Leo Spitzer dans un article intitulé « Ueber Personenvertauschung in der Ammensprache » (*Germanisch-Romanische Monatsschrift* t. 10-11 et 12-13, Heidelberg, Carl Winters, 1922). J'ajoute ici plusieurs exemples du même usage que j'ai trouvés en roumain et qui tendent à souligner le fait qu'il ne s'agit pas d'un vocatif, mais d'une expression de souci affectueux employée surtout dans le langage familier.

— Nu ştiu, măică, — răspunse iar Zoiţica (la mère). Ceci veut dire : (*Ta*) *mère ne sait pas*. Mais le verbe est à la première personne du singulier. Plus littéralement on pourrait traduire : *Moi*, (*ta*) *mère*, *je ne sais pas*.

(*Puişorii*, par Ioan Slavici.)

— Culăiţă mamă, stăi pe loc, că te prăpădeşti ! C'est la mère qui crie à son fils, le petit Nicolas : *Culăiţă*, (*c'est*) *maman*, *ne bouge pas car tu es en danger !*

(*Din drdgoste*, par C. Sandu-Aldea.)

Dans l'exemple suivant, une caille s'adresse à son petit qui est grièvement blessé : — Da, mamă, răspundea prepeliţa silindu-se să nu plângă.

— *Oui, maman* (*le sait*), *répondait la caille en se gardant de pleurer*.

(*Puiul*, par Ivan A. Bratescu-Voineşti.)

Cet usage familier peut se retrouver même dans une conversation

entre deux inconnus : Pe trotuar treceà o bătrână : (*Sur le trottoir il rencontrait une vieille*) — Mă rog, mătuşică, cine şade aici, în casa asta ? (*Pardon, petite tante, qui habite ici, dans cette maison ?*)

— Nu ştiu, măiculiţă ! (*Moi,* [*pauvre petite*] *mère* [*que je suis*], *je ne sais pas.*)

(*Un caz special*, par D. D. Patraşcanu.)

Une solution facile pour le traducteur serait de substituer à la personne qui se nomme le vocatif de la personne à qui elle s'adresse. En ce cas la dernière phrase citée serait traduite par « je ne sais pas, mon garçon ! » Naturellement cette solution fait disparaître la forme subjective de l'original.

Madison, Wisconsin.

Karl G. Bottke.

FORÉZIEN *CHAMARAT* « SOUPENTE »

M. J. Hubschmid a eu l'amabilité de répondre à mon appel, en apportant un supplément de documentation à mon étude sur le frpr. *molard*[1]. Je désire lui rendre sa politesse et je saisis l'occasion que me fournit son récent article sur *tomara* (*Vox Romanica* 18, p. 5 et suiv.). *Tomara* (ou *tamara*) « jeune branche, pousse », et aussi « cabane, masure », « plancher de la grange », est attesté non seulement en Espagne et dans le Nord de l'Italie, mais encore en domaine d'Oc. Et M. Hubschmid, qui a profité d'un voyage en France au printemps de 1959 pour faire une enquête, nous donne sur une carte l'aire de conservation qu'il a eu la chance de découvrir ou de préciser : elle s'étend depuis le Sud-Ouest du Cantal jusqu'à la Garonne. Elle permet de réunir les *tamara* alpins à ceux de l'Espagne et appuie l'étymologie préromane que propose M. Hubschmid.

Tamara s'est trouvé en relations avec un apr. *camarat* « lambris, cloison, plafond », qui a donné dans les patois auvergnats un *tsamara*,

1. Voir dans ce numéro l'article de M. Hubschmid.

ɛamara « plancher de la grange à foin, soupente dans la grange ou le hangar ». M. Hubschmid a porté sur sa carte les diverses attestations qu'il a recueillies de ce *tsamara*. Elles ne dépassent pas à l'Est le départ. du Puy-de-Dôme.

C'est ici que je puis aider M. Hubschmid à compléter sa carte en reprenant la conversation que nous avons eue, lui, M. Nauton et moi, lors de son aimable visite à Lyon. M. Nauton et moi avons fait remarquer à M. Hubschmid que, si nos patois du Lyonnais ou du Massif Central semblent ignorer *tomarat*, ils connaissent un type *tsamarat* dont le ou les sens rejoignent ceux de *tomarat*. M. Hubschmid, sans doute pressé par le temps, n'a pas songé à ajouter aux *camarat*, *tsamarat*, relevés au cours de ses enquêtes ceux que fournissent nos Atlas. Ils complètent pourtant fort bien, dans les départements de la Loire et du Cantal, l'aire qu'il a indiquée, et ils permettent de joindre plus complètement par le Cantal les deux aires et les deux types, rendant plus vraisemblable encore leur influence réciproque.

Pour le Cantal je renvoie le lecteur à la carte 998 de l'*ALMC*. Le commentaire de cette carte indique que *lu tsamara* est un vieux mot connu en quatre points du Cantal et dans un cinquième situé dans le Nord-Ouest de la Haute-Loire, et qui désigne la partie non planchétée de la grange dans laquelle foin ou gerbes reposaient sur un treillis de poutres et de branches feuillues [1].

Pour le Lyonnais, je renvoie le lecteur à notre *ALLy*. Il y trouvera en effet une carte 758 « La soupente » (dans le hangar), qui présente ce type en deux points : le p. 47 (à la vérité auvergnat) : *tɛåmàró* ; le p. 61, proche de la ville de Saint-Étienne : *ɛàmàrà*. Ce dernier point, situé sur la limite des deux langues, nous montre comment les mots provençaux ont une tendance à entrer en francoprovençal, notamment par la porte du Forez stéphanois, la ville de Saint-Étienne s'étant développée par un apport de population venu de l'Ouest et du Sud-Ouest.

Cet emprunt est-il ancien ? Je crois pouvoir affirmer que dès le XVIe siècle il était entré dans le dialecte, très nettement francoprovençal, de Saint-Étienne. Un témoignage irrécusable, mais non remarqué jusqu'à

1. Indications fournies par M. Nauton. M. Hubschmid rapproche de *tomara* un *tumborél* « cage de l'escalier intérieur dans les grosses granges, à Siran ». Il faut ajouter à cette attestation les *tũmbarèl* que M. Nauton a relevés dans le Cantal et dans la Lozère avec le sens de « cave à trappe », « trappe de la cave » : ALMC, annexes de la carte 722.

ce jour, nous est fourni par le *chamarat* du *Ballet Forézien* de Marcellin Allard (1605). Je cite les vers 14 à 20 du *Ballet* :

Par sou, Alizon, mon confor,
La fréchura de mon réfor,
Lou chamarat de me zamour,
La fina gema de mou jour,
Mou nor, mou nargen et ma perla,
Mon buye, mon bachat, ma gerla,
Ma girouflea, mon pie d'alueta,
Ge t'en prio, fezon la palueta [1].

Veÿ, qui ne connaissait pas notre *tsamara* patois, a traduit *chamarat* par « manteau », en le rapprochant de fr. *chamarre* « vêtement orné de passementeries » [2]. Avant lui, Gras, qui avait pris ce mot dans le *Ballet*, l'avait consigné dans son *Dictionnaire du patois farézien* (1863) en le traduisant par « ornement »; P. Duplay [3] avait copié littéralement le mot et sa traduction dans Gras; et c'est sans doute cette traduction qui a entraîné celle de Veÿ. M. P. Aebischer, qui a republié les 62 premiers vers du *Ballet* dans sa *Chrestomathie franco-provençale*, a suivi l'interprétation de Gras, de Duplay et de Veÿ; il a traduit *chamarat* par « manteau passementé ».

Cette traduction me paraît très douteuse, le mot n'ayant pas été retrouvé dans nos patois avec le sens indiqué par Gras et Veÿ. Aussi ne vois-je aucune raison de ne pas reconnaître en lui l'ancêtre de notre *ċàmàrà* « soupente », où l'on met du foin, où l'on s'étend pour la sieste, et où les amoureux se retrouvent parfois. Si l'on accepte mon exégèse, le vers 16, sans être aussi grossier que le vers 15, prend cependant un sens réaliste, tout à fait dans la manière de l'auteur du *Ballet*.

Je propose donc à M. Hubschmid de prolonger son aire *camarat* dans le département de la Loire jusqu'à Saint-Étienne.

P. GARDETTE.

1. Édition de E. Veÿ, *Le Ballet Forésien de 1605 en dialecte de Saint-Étienne*, Paris (Champion), 1911.
2. Veÿ, *Le dialecte de Saint-Étienne au XVIIe siècle* (Paris, Champion, 1911), p. 346.
3. *La clà do Parlá Gaga* (Saint-Étienne, 1896), p. 172.

CHRONIQUE

Nécrologie. — Arthur Långfors, professeur honoraire de philologie romane à l'université de Helsinki, a succombé à une longue et cruelle maladie le 20 octobre dernier. Né le 12 janvier 1881, il avait fait de brillantes études d'abord à l'université de Helsinki, ensuite à Florence et à Paris. Reçu docteur en 1907 à Helsinki, il y obtint une charge de cours dès l'année suivante. Il la quitta en 1918 pour aller servir son pays devenu indépendant comme secrétaire de légation à Madrid, puis à Paris où il resta huit ans. La carrière diplomatique ne l'a pourtant pas arraché à la science. A Paris, il ne cessait de participer aux travaux de philologie dirigés par Alfred Jeanroy à l'École pratique des Hautes Études et de poursuivre ses recherches personnelles. Enfin, il répondit à l'appel de sa propre université, qui le nomma professeur extraordinaire en 1925 et professeur titulaire hors concours en 1929. Il revêtit diverses fonctions administratives avec habileté, en particulier celle de rectorat pendant l'après-guerre difficile de 1945 à 1950. Il était président de la Société Néophilologique de Helsinki, dont il dirigeait le périodique *Neuphilologische Mitteilungen* depuis 1926, membre de l'Académie des Sciences et des Lettres de Finlande et de l'Académie Royale de Langue et de Littérature Françaises de Belgique et associé de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de France. Les universités de Paris, d'Oslo et de Glasgow lui ont décerné le titre de docteur *honoris causa*.

L'activité scientifique de Långfors, qui fut des plus intenses cinquante ans durant, lui a valu le haut rang que l'on sait parmi les médiévistes. Sa thèse pour le doctorat, une édition critique de *Li regrés nostre Dame* de Huon le Roi de Cambrai, fut suivie par les autres œuvres du même trouvère, puis par le *Roman de Fauvel* de Gervais du Bus, *Chansons satiriques et bachiques du XIII*e *s.* et *Recueil général des jeux-partis* (avec Jeanroy), *Miracles de Gautier de Coinci*, *Deux recueils de sottes chansons*, pour ne citer que les plus importantes de ses éditions. A celles-ci, il faut ajouter notament l'incomparable répertoire des *Incipit des poèmes français antérieurs au XVI*e *s.* (établi à l'aide de notes de Paul Meyer), ainsi qu'un nombre imposant de notices sur des manuscrits anciens, de note exégétiques ou étymologiques et surtout de comptes rendus critiques. Toute son œuvre, les publications de grande envergure aussi bien que les moindres observations critiques, rédigée dans un style concis et personnel, porte l'empreinte d'un profond savoir philologique et d'une méthode rigoureuse qui s'en tient à la tradition existante plutôt qu'à la reconstruction des textes anciens. Aussi n'a-t-il pas manqué de faire école et de former notamment une équipe de romanistes finlandais qui veille sur le legs du maître avec piété et reconnaissance.

Veikko Väänänen.

Premier Congrès international de Dialectologie générale. — Un congrès de Dialectologie se tiendra à Louvain du 21 au 25 août, et à Bruxelles les 26 et 27 août 1960. Placé sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi des Belges, il est organisé par le Centre international de Dialectologie Générale près l'Université Catholique de Louvain, que M. Sever Pop a fondé et dont il est le directeur.

M. Pop a publié récemment une luxueuse brochure illustrée qui porte le titre de *Premier Congrès de Dialectologie Générale* (Volume 16 de la Collection *Biographies et Conférences*, Louvain, 122 pages). Elle renferme la premièrc circulaire du Congrès, un rapport sur l'activité linguistique du Centre depuis le 1er janvier 1952, et la table des matières des 15 fascicules parus de la revue *Orbis*. Cette brochure est un nouveau témoignage de la belle activité du Centre de Louvain, ainsi que l'annonce officielle d'un congrès qui connaîtra certainement un très grand succès.

Cette première circulaire donne la liste des sujets de linguistique et de dialectologie générales proposés aux congressistes. Il est indiqué que les communications ou les rapports sur l'activité déployée dans un domaine linguistique (maximum vingt pages dactylographiées à double interligne) doivent parvenir au Secrétariat du Congrès avant le 1er février 1960, sous une forme définitive, pour que le Comité scientifique puisse retenir, pour les séances plénières, les faits les plus importants.

Langues à utiliser au Congrès. — La langue officielle du Centre et de son périodique (*Orbis*) est le français. Les communications et les rapports peuvent cependant être rédigés aussi en allemand, en anglais, en espagnol, en italien ou en portugais.

Logements et facilités. — Une deuxième circulaire donnera des renseignements plus détaillés au sujet du logement, des moyens de transport, des visites aux musées et des excursions projetées.

Inscription au Congrès. — Le Centre a décidé d'appliquer le principe suivi par le Premier Congrès des Linguistes (La Haye, 10-15 avril 1929), c'est-à-dire d'admettre comme participants seulement les personnes et les institutions invitées. Seules ces personnes et ces institutions auront droit de vote. L'inscription est obligatoire pour tous les congressistes (y compris les membres de leur famille désirant prendre part aux réceptions, aux excursions, etc.). Elle doit avoir lieu avant le 1er octobre 1959. La deuxième circulaire ne sera envoyée qu'aux personnes et aux institutions qui ont payé le droit d'inscription. Montant de l'inscription : 100 francs belges (ou deux dollars).

Cotisation au Congrès. — La cotisation pour les membres titulaires au Congrès est fixée à 400 francs belges (ou huit dollars USA). Le paiement de la cotisation donne droit à l'accès aux salles de séances, aux documents publiés avant chaque séance plénière, aux réceptions. Quant aux membres participants, ils devront acquitter une cotisation de 300 francs belges (ou six dollars) qui leur permettra d'assister aux séances du Congrès (sans pouvoir toutefois participer aux discussions), aux réceptions et à l'excursion prévue, mais ne leur donnera pas droit aux documents publiés avant chaque séance plénière. Les membres inscrits, qui n'auront pu assister au Congrès, recevront par voie postale la série des publications du Congrès.

Réunion de la F. I. A. E. R. a la Société de Linguistique Romane.

Lors de la dernière Assemblée Générale de la Société de Linguistique Romane réunie à Lisbonne le 3 avril 1959, M. Monteverdi, qui présidait, informa l'Assemblée d'un accord intervenu entre les membres du Bureau de la Société de Linguistique Romane et les membres du Bureau de la Fédération Internationale des Associations d'Études Romanes présents au Congrès de Lisbonne. Il donna la parole à M. Delbouille pour présenter les termes de cet accord. On a pu lire le texte de la communication de M. Delbouille dans la *Revue de Linguistique Romane* 23, p. 179 et 180.

Cet accord a été soumis à la ratification des deux Bureaux. Les membres des deux Bureaux ont donné leur accord, et M. Mario Roques a signé la pièce suivante :

> « Mario Roques, Président de la Société de Linguistique Romane et Président de la Fédération Internationale des Associations d'Études Romanes,
>
> ayant pris connaissance, d'une part du protocole d'accord établi entre la Société et la Fédération à l'occasion du Congrès de Linguistique Romane de Lisbonne,
>
> d'autre part de l'acceptation des termes de ce protocole par les membres du Bureau de la Société de Linguistique Romane et par les membres du Bureau de la Fédération Internationale des Associations d'Études Romanes,
>
> déclare ratifier cet accord ».

(*signé*) Mario Roques.

LIVRES REÇUS. PUBLICATIONS RÉCENTES

B. E. Vidos, *Manuale di linguistica romanza* (traduzione dall' olandese di G. Francescato). Firenze 1959, Biblioteca dell'Archivum Romanicum vol. 28. xxii + 440 pages. — J'avais salué (*RLiR*, 21, 190) lors de son apparition le *Handboek tot de romaanse taalkunde* de M. Vidos, et souhaité qu'il fût bientôt traduit dans une langue plus accessible. Mon souhait est aujourd'hui exaucé.

M. V. a divisé son livre en deux parties : la première est une histoire de la linguistique romane, la seconde est consacrée aux langues romanes. On devine que bien des problèmes sont évoqués à la fois dans l'une et dans l'autre et que M. V. est obligé de renvoyer souvent d'un chapitre à un autre. Cette difficulté ne pouvait pas être évitée, elle est la contrepartie d'une grande qualité de ce livre : celle de présenter d'une part un exposé complet des méthodes que les romanistes ont tour à tour utilisées et des systèmes qu'ils ont construits, et d'autre part un tableau des résultats auxquels ils sont parvenus.

Dans l'histoire de la linguistique ce sont les méthodes inaugurées au xxe siècle, spécialement celle de la géographie linguistique, qui ont surtout et à juste titre retenu l'attention de M. Vidos. Toutefois, avant d'aborder le xxe siècle il consacre un chapitre (p. 10 à 37) à la méthode historico-comparative, qui est le legs du xixe siècle, à laquelle nous devons les acquisitions essentielles de la grammaire des langues romanes et que nous pratiquons d'ailleurs toujours. Attentif à ses étudiants, M. V. donne de cette méthode plusieurs bons exemples, notamment l'histoire de l'étymologie du fr. *oreille* (p. 20 et 21).

Mais M. V. est un disciple de Gilliéron, qui ne cache pas ses préférences. C'est donc la géographie linguistique qui a la place d'honneur (p. 44 à 90). Il en montre la naissance avec l'*Abeille* (peut-être aurais-je préféré partir de *Scier dans la Gaule romane*, qui est antérieur et dont la démonstration plus simple contient déjà tout l'essentiel de la méthode). Il montre très bien comment le courant de la géographie linguistique a renforcé d'autres courants nés en dehors d'elle et parfois avant elle, celui des *Wörter und Sachen* et l'onomasiologie. Les trois derniers chapitres sont consacrés, l'un à la méthode idéaliste de Vossler (p. 90 à 107), un autre à l'école de Saussure, (p. 108 à 133), le troisième à la linguistique structurale (p. 133 à 167).

La seconde partie est consacrée aux langues romanes. C'est l'exposé des problèmes (avec les solutions qui y ont été apportées) que posent l'origine des parlers romans et leur évolution jusqu'à leur situation actuelle. Les problèmes qui concernent l'origine s'appellent : la romanisation, le latin de la romanisation, les substrats et les superstrats, le christianisme... Ceux qui concernent leur évolution s'appellent : variété des langues, rapports des dialectes et des langues caractéristiques et classification des langues romanes...

Ce bref résumé ne peut pas montrer toute la richesse de ce livre qui a pour objet d'exposer et d'apprécier les recherches et les découvertes de la linguistique romane pendant plus d'un demi-siècle. L'exposé est fait avec clarté, illustré d'exemples. Les appréciations sont d'un homme sage et d'expérience ; si M. Vidos préfère souvent les solutions traditionnelles du comparatisme et de la géographie linguistique, ce n'est pas moi qui le lui reprocherai. Le souci pédagogique est partout présent, et je louerai particulièrement M. V. d'avoir toujours appuyé ses dires de références en bas de page, comme d'avoir groupé les ouvrages essentiels dans des bibliographies en fin de chapitre. Grâce à cette méthode ce livre devient non seulement le guide du grand étudiant vers la spécialisation, mais aussi le traité que le professeur aimera garder sous la main. Je désire associer à mes félicitations le traducteur qui est M. Francescato, bon spécialiste des parlers du Frioul, et l'éditeur qui a donné à ce livre une présentation très belle, presque luxueuse.

Un tel ouvrage appelle la discussion. Elle n'est pas de mise dans ce bref compte rendu. Cependant je veux proposer à M. V. deux ou trois réflexions, pour amorcer une conversation amicale. Dans son chapitre du latin il insiste sur l'homogénéité du latin des provinces (p. 206 et suiv.) moins différencié que celui de l'Italie. Il parle d'une κοινή ' ad usum omnium '. Il me semble très impressionné par des études faites sur l'espagnol et le portugais en Amérique du Sud, qui ont montré la grande homogénéité de ces langues en face de l'espagnol et du portugais d'Europe. Mais les circonstances sont-elles en tout point comparables ? Je croirais volontiers que l'homogénéité de l'espagnol dans le nouveau monde tient à l'influence de l'école, de l'écriture, du commerce, des relations faciles. Les conditions du latin entre le Ier et le Ve siècle en Gaule, en Espagne, étaient bien différentes. L'isolement était beaucoup plus grand, chaque centre de romanisation a eu beaucoup plus de liberté pour faire un choix dans le riche vocabulaire latin et aussi dans les formes grammaticales, pour créer des dérivés nouveaux et pour garder une part, variable dans chaque région, du lexique de la langue de substrat. Je crois que les enquêtes détaillées de nos atlas linguistiques, lorsque leur territoire contient un ou plusieurs centres de romanisation, feront apparaître quelques traits de ces latins provinciaux.

Dans son chapitre « Dialetto e lingua » M. V. montre que l'évolution linguistique, d'abord « centrifuge » (morcellement du latin en dialectes), est devenue « centripète » (naissance des langues romanes, effacement des dialectes). Mais dans l'exemple qu'il donne, le français, il fait à mon avis la part trop belle aux dialectes : « Fino al XIV sec. la lingua litteraria in Francia è evidentemente dialettale e il francien non vi ha ancora alcuna parte » (p. 288). N'est-il pas prouvé que, dès la seconde moitié du XIIe siècle, le français a affirmé sa suprématie ? Ne voit-on pas les auteurs tâcher, dès cette époque, de se défaire de leurs particularités provinciales ? Je pense à Aymon de Varennes, lyonnais, s'efforçant dès 1188 d'oublier son dialecte pour écrire en francien, déclarant que sa langue maternelle était *salvaige !*

Encore un petit détail. M. V. cite plusieurs fois le célèbre exemple de *begey* (Vicarius) « coq ». Il traduit ce mot gascon par ' capellano '. En réalité il s'agit, je crois, du ' viguier '.

Le Centre International de Dialectologie Générale que dirige à l'Université de Louvain, M. Sever Pop, vient de faire paraître trois nouveaux numéros de sa collection « Biographies et Conférences » :

15. — *Rapports de voyages des licenciées Monique Quets, Marie Poch, Carmen Vadillos, Mary o Callaghan, et des étudiants Hugo Brutin, Jos. Cardijn, André Degauquier, Fred Delsaerdt, Godelieve Gerard, Guido Huyghebaert et Jacques van Coppenolle*, par Sever Pop. Louvain, 1959, 98 pages.

16. — *Premier Congrès International de Dialectologie Générale (Louvain du 21 au 25 août; Bruxelles, les 26 et 27 août 1960). Première circulaire du Congrès International de Dialectologie Générale et rapport sur l'activité linguistique du Centre du 1er janvier 1952 au 1er juin 1959* par Sever Pop. Louvain, 1959, 122 pages.

17. — *Fritz Krüger, Notice biographique et bibliographique*, par M. A. Gerardo Moldenhauer (Louvain, 1959, 26 pages). Cette brochure est un hommage bien mérité offert à M. F. Krüger à l'occasion de son 70e anniversaire. Elle contient, avec une liste des personnalités et des institutions qui ont voulu participer à cette manifestation d'amitié, un portrait et une biographie de F. Krüger, enfin un supplément à sa bibliographie déjà parue dans l'*Homenaje à Fritz Krüger*.

Académie Populaire Roumaine, *Recueil d'études romanes, publié à l'occasion du 9e Congrès International de Linguistique Romane à Lisbonne du 31 mars au 3 avril 1959*. Bucarest, 1959, 344 pages. — Il n'est pas possible d'analyser ici ce riche recueil, rédigé en français, qui comprend des articles de J. Byck, B. Cazacu, Fulvia Ciobanu, I. Coteanu, N. Danila, Nina Façon, A. Graur, V. Gutu-Romalo, Maria Iliescu, Iorgu Iordan, G. Ivanescu, M. Manoliu, H. Mihaescu, Liviu Onu, E. Petrovici, A. Rosetti, Marius Sala, Sorin Stati, Em. Vasiliu, Ion Braescu, N. N. Condeescu, Florica Dimitrescu, G. Istrate, Aurel Nicolescu, Florenta Sadeanu, L. Vasiliu. Un index (matières, noms de personnes, mots) occupe les pages 325 à 344.

Ivan Petkanov, *Influences slaves dans les langues romanes jusqu'au XVIe siècle*. Sofia, 1959. 317 pages. — Les conclusions de ce travail sont facilement accessibles grâce au résumé en langue française, qui occupe les pages 307 à 316. Il traite des mots d'origine slave qui ont pénétré dans les langues romanes, à l'exception du roumain. Certains ont une histoire déjà connue : sclavus *esclave*, bulgarus *bougre*, sobol' *sable*, boliar *boyard*. Pour d'autres M. P. présente des suggestions nouvelles : *souquenille* « jupe », de suknja, serait arrivé en France à travers les dialectes lombards et les parlers limitrophes (Grisons...) ; l'afr. *en dar* « en vain » remonterait à un slave darmo. — M. Petkanov s'était déjà occupé de deux de ces mots dans un article *Bulgarus e Suknja nelle parlate italiane e neolatine*, dans *Ricerche Slavistiche* III, Rome, 1954. Il y montrait notamment la présence de *suknja*, sous la forme *soca*, dans les parlers de l'Italie du Nord. — Il faut signaler encore *La grammatica italiana, Fonetica e morfologia* (Sofia, 1956, 245 pages) que M. Petkanov a écrite pour ses étudiants de Philologie Italienne.

P. Gardette.

Édouard Bourciez, *Précis historique de phonétique française*, 9e édition revue par les soins de Jean Bourciez, Paris, Klincksieck, 1958, 235 pages. — Il faut remercier M. J. Bourciez d'avoir mis à jour et réédité ce précieux livre qui, depuis plus de cinquante ans, compte parmi les ouvrages fondamentaux de linguistique romane, mais dont la dernière édition parue en 1937 avait besoin d'être revue et confrontée avec les résultats de

recherches acquis au cours de ces deux dernières décades. Certes, le cadre et l'économie générale du livre sont restés les mêmes, et l'éditeur n'a pas non plus apporté de retouches sensibles aux principales doctrines dont la solidité est incontestable, mais dans les détails, on trouvera de nombreuses et heureuses modifications, notamment en ce qui concerne l'évolution phonétique à l'époque prélittéraire et certains problèmes de phonétique générale. On saura gré à M. B. d'avoir prêté une grande attention aux rapports chronologiques entre changements et d'avoir aussi adopté, pour les principaux changements prélittéraires, comme la diphtongaison des voyelles ouvertes, la sonorisation, les palatisations consonantiques, etc., de nouvelles datations, telles que les recherches de chronologie relative les ont établies et qui se révèlent souvent bien plus anciennes que celles qu'on trouvait dans l'édition précédente. Dans d'autres cas, toutefois, les dates des changements n'ont pas été modifiées ; ainsi, la diphtongaison des *é* et *ó* fermés est toujours datée de la fin du VIIIe siècle (§§ 54 et 72 Hist.), tandis que celle de *a* est décalée d'un siècle dans le passé, de la fin du VIIIe à la fin du VIIe siècle (§ 35 Hist.), or il nous paraît préférable de ne pas séparer ces deux changements et de les faire remonter tous les deux à la fin du VIIe siècle, sinon jusqu'au VIe, comme le fait M. von Wartburg, *Die Ausgliederung der romanischen Sprachräume*, 1950, p. 82 et suiv., et comme nous l'avons proposé nous-même dans la *RLR*, 1953, p. 286 et 288. De même les débuts de la palatalisation de *ū* en *u* semblent remonter sensiblement plus haut qu'au VIIIe siècle (§ 79), cf. von Wartburg, *ouvr. c.*, p. 36 et suiv. En ce qui concerne les changements appartenant à l'époque littéraire, notons par ex. que *in* > *ẽ* (§ 65), *eau* > *iau* (§ 48, II) ou *ḽ* > *y* (§ 190) sont aussi plus anciens qu'on ne le pense généralement et qu'il faut les faire remonter jusqu'à la fin du XIIIe siècle, ainsi que M. Michaëlsson l'a prouvé dans sa belle communication au VIIIe Congrès de Linguistique romane à Florence (v. les *Actes* de ce Congrès, p. 287-297). Mais cette communication n'était pas encore publiée au moment de la parution de la nouvelle édition du *Précis*, et quant à d'autres datations que nous serions tenté de faire reculer plus ou moins dans le passé, seule la prudence avec laquelle M. Bourciez accueille les hypothèses encore insuffisamment contrôlées et qui est très louable, l'a sans doute empêché de les adopter. Parmi les faits de phonétique physiologique, quelques détails pourraient être corrigés : les consonnes du type *l* ne sont pas des « vibrantes » (p. XXVI suiv.), aucun organe ne produisant de battements semblables à ceux de *r* ; l'*ł* dure qui n'exige nullement « le relèvement de la partie arrière de la langue » n'est pas une vélaire et encore moins une « gutturale » (p. XXVII, § 14 I, 188 Hist., etc. ; le terme « guttural » serait d'ailleurs à supprimer pour toutes les consonnes postérieures), v. notre étude parue dans le *Bulletin linguistique*, t. X, 1942, p. 5-34, où nous avons aussi examiné le mécanisme de la vocalisation *l* > *ū*. L'explication de l'accentuation **colŭbra* par un croisement de **cólŭbra* avec un type hypothétique du « sermo rusticus » **colŭbbra* nous paraît moins plausible que celle qui figure chez Niedermann, *Phon. hist. du latin*, éd. 1940, § 12, p. 24. Ces quelques remarques ne diminuent cependant en rien la grande valeur de la nouvelle édition du *Précis* qui reste toujours le seul ouvrage sûr de phonétique historique du français, publié en France.

Jean GARNERET, *Un Village Comtois : Lantenne, ses coutumes, son patois*. Publications de l'Institut de Linguistique romane de Lyon, vol. 14, Paris, Les Belles Lettres, 1959, 390 pages. — Voilà un nouvel ouvrage de valeur qui fait honneur, comme tous les

volumes antérieurs, à la belle collection de Mgr Gardette qui l'a accueilli. Lantenne est un petit village de 281 habitants (dont environ 80 patoisants), situé près de la limite septentrionale du francoprovençal, à 21 km à l'Ouest de Besançon, au centre d'une région appelée « le Pays Bas » et d'un triangle formé par les points 23, 25 et 33 de l'*ALF*; on connaît aussi, en plus des relevés d'Edmont, les patois de quelques autres communes de la Province Comtoise qui sont tous assez éloignés de Lantenne (Pierrecourt, Brotte-les-Luxeuil, Bournois, Damprichard, La Grand'Combe, Nozeroy, Petit-Noir). Mais le centre du « Pays Bas » n'a encore jamais été exploré au point de vue linguistique et ethnographique, et le vocabulaire d'aucun des patois franc-comtois dont on s'est jusqu'à présent occupé, n'a été étudié avec autant de minutie. L'abbé Garneret, éditeur de l'almanach comtois *Barbizier* et créateur d'un *Musée Paysan* installé dans le prieuré de Corcelle, n'a cessé de noter tout ce qu'il entendait autour de lui depuis qu'il a été nommé curé de Lantenne, il y a plus de 20 ans, et c'est ainsi, au cours de ces deux décades, qu'il a réuni un véritable trésor du parler de sa paroisse. « Vingt années de vie au village, dans un contact journalier confiant, dans une émulation de tous à consigner mots et expressions, c'est là une excellente méthode, la meilleure, dit fort bien Mgr Gardette dans la Préface du livre, pour enregistrer un vocabulaire riche et précis. » Près de 5 000 termes patois et environ 1 300 mots du français régional, dont la variété est une conséquence de la polyculture pratiquée par les paysans, du développement de l'élevage et de celui des divers artisanats (bois, fer, textile, minoterie, tuilerie), sont classés dans un ordre idéologique et répartis dans onze chapitres (travail; culture; élevage; forêt, chasse, animaux sauvages; artisans, métiers; village, maison, meubles; ménage, travaux de la femme; vie humaine; temps; vie religieuse, cycle des fêtes de l'année; du berceau à la tombe), dont chacun est encore subdivisé en plusieurs parties selon les centres d'intérêt du vocabulaire. L'emploi des mots est généralement illustré par des phrases de conversation ou par des locutions ou proverbes dans lesquels on peut les entendre; les objets, travaux et coutumes sont soigneusement décrits, parfois dans les termes mêmes dont les gens du pays se sont servis en en parlant avec l'auteur (ces propos sont toujours suivis du sigle du témoin); plus de 100 dessins admirablement exécutés par l'auteur lui-même accompagnent ces descriptions, et on trouve, au-dessous de tous ceux qui représentent des objets particulièrement typiques, des indications précises sur leurs dimensions, leur propriétaire, etc. Deux index (mots patois et mots du français régional) permettent de retrouver rapidement chaque terme dans le corps de l'ouvrage. On ne cherchera pas dans ce livre des renseignements sur la phonétique et la grammaire du patois; c'est essentiellement un recueil de mots et de traditions, mais ce recueil est exceptionnellement riche et sûr. L'auteur se défend aussi de construire aucune théorie; mais une œuvre descriptive, dont la valeur scientifique est incontestable, ne vaut-elle pas mieux que les théories qui, s'éloignant trop facilement du terrain solide des réalités, nous transportent dangereusement dans un monde séduisant des abstractions incontrôlables ? Le beau livre de l'abbé Garneret peut servir de modèle aux dialectologues et ethnographes; pour chaque région importante, il nous faudrait un ouvrage semblable.

Pierre Nauton, *Atlas linguistique et ethnographique du Massif Central, vol. II : Le Paysan*. Publications de l'Institut de Linguistique romane de Lyon, vol. 15, Paris, Centre National de la Recherche Scientifique, 1959. C'est à peine deux ans après la

publication du premier volume qu'a paru le tome II de cet *Atlas* dont l'éloge n'est plus à faire. Les qualités exceptionnelles de l'ouvrage ont été soulignées, dès la parution du premier volume, par Mgr Gardette, *RLiR*, t. XXI, 1957, p. 209 suiv. et 339. Les principes qui avaient guidé l'auteur et le but qu'il s'était assigné, se trouvent exposés par l'auteur lui-même dans la *RLiR*, t. XX, 1956, p. 41-65. Le tome II contient 614 cartes (de 621 à 1234) réparties en trois sections : *habitat* (cartes 621 à 816 : ferme et dépendances ; construction, appartements et mobilier ; éclairage, feu, eau, ustensiles), *travaux des champs* (c. 817 à 1072 : joug, attelage et véhicules ; labours et instruments aratoires ; pré et fenaison ; céréales, moisson et battage ; bois et vin) et *travaux domestiques* (c. 1073 à 1234 : laitage ; pain ; cuisine ; nettoyage et lessive ; couture et raccommodage ; laine, chanvre, dentelle). Le vocabulaire de la culture du chanvre, celui de la dentelle au carreau et celui de la viticulture, dont les termes n'ont pu être fournis qu'en certains points, sont présentés en listes (1235 à 1238). Une série de récits, transcrits d'après des enregistrements et traduits, complète les relevés de termes isolés dans les domaines du transport du foin, de l'ancien éclairage, du transport avec le bayart, du dépiquage, de la technique fromagère, de la fabrication du bleu d'Auvergne et du beurre, de la lessive, de la culture du chanvre, du travail de la laine, du transport du vin, etc. (pages 1239 à 1244, et au bas des cartes 1156, 1235 à 1238). Une interprétation correcte de la terminologie afférente à l'habitat et aux travaux du paysan ne pouvant se faire que par une confrontation des mots avec les objets qu'ils désignent, l'auteur a eu soin d'illustrer tous les termes qui en ont besoin de dessins fidèlement calqués sur photographies ; ces dessins dont on appréciera la perfection, sont au nombre de 550, les uns figurant au bas des cartes, les autres étant groupés à la fin du volume sur 34 planches. Voilà, très sommairement, le contenu de ce magnifique volume dont la documentation extraordinairement riche est d'une valeur inestimable aussi bien pour les linguistes que pour les ethnographes.

Georges Straka.

Manfred Bambeck, *Lateinisch-romanische Wortstudien*. Untersuchungen zur Sprach- und Literaturgeschichte der romanischen Völker (herausg. von der Komission f. rom. Phil. der Akad. des Wiss. und der Lit.), Band I, 1959, 142 p. Fr. Steiner Verlag GMBH, Wiesbaden.

« Ce travail est essentiellement le résultat d'une confrontation critique de la base latine du lexique roman — telle que la présente l'état actuel de la lexicologie romane — avec les sources latines dont on trouvera les références à l'index. Le but de cette initiative était de cerner la parution d'un certain nombre de termes romans plus exactement qu'on ne l'avait fait jusqu'à présent, c'est-à-dire de les déceler avec précision dans les textes latins et, éventuellement, d'en multiplier les attestations. En d'autres cas, il s'est agi de mieux préciser leur cheminement sémantique du latin au roman, voire même de tracer une voie nouvelle. Les étymologies proposées (2e partie) procèdent également d'un examen critique de textes successifs en latin ancien, tardif et médiéval. » Telle est, en traduction textuelle et intégrale, la présentation que l'auteur donne de son travail. Ce laconisme, qui n'exclut ni la précision ni la clarté, on le trouve tout au long de ces 142 pages, ce qui leur donne une valeur qui sera appréciée des romanistes et des latinistes.

Des nombreux documents qu'il a dépouillés, et qui s'échelonnent de Plaute à saint Bonaventure (énumérés et datés p. 135-138), M. Bambeck a tiré 137 articles d'inégale ampleur, mais tous d'égal intérêt. La place restreinte qui m'est ici impartie ne me permet pas de présenter l'ensemble, je veux toutefois citer :

1°) des formes ou termes latins, considérés jusqu'à présent comme simples conjonctures ou reconstitutions hypothétiques, qu'on pourra dorénavant citer sans astérisque. Ex. (références aux numéros) : 9. ASTULA (< ASSULA) > **astla* > *ascla* « bûche, copeau, écharde » *ALMC* 1043 à 1046, 1054 ; 14. BISA « la bise » (vent) ; 17. BRUCOSUS « bruyère » ; 63. LACTEM « lait » ; 68. LENTEUM, LENTIOLUM « linceul, drap de lit » ; 72. LUCTARI afr. *luitier*, *luire*, prov. *lusi* « saillir la brebis » *ALMC* 487 ; 76. MATAXA afr. *maaisse*, prov. *madaisa ALF* 1541, *ALMC* 1231, terme également ital. sarde et hispanique ; 100. PRUMNIA (pour PRUNIA), gr. προῦμνον, « prune » *ALF* 1097, *ALMC* 287, *FEW* 9,496 ; 109. RUSCA prov. cat. *rusca* « écorce », etc. ;

2°) des chaînons sémantiques restés jusqu'à présent imprécis ou totalement ignorés, ex. : 2. ADAESTIMARE « regarder », Haute-Loire *azeima ALF* 1140, *ALMC* 1263 ; 3. AESTIVUM prov. *estiu*, hisp. *estío* « été » ; 4. ANATICULA (ANATALIA) *nadilia* « birloir » *ALMC* 700 ; 44. FORMA « faisselle » et « fromage » ; 47. FOSSA « tombe, tombeau » ; 60. INSUMMARE (ADSUMMARE) « assommer » ; 81. MIRACULUM afr. *mirail*, prov. *miralh*, cat. *mirall* « miroir » ; 104. QUAERERE esp. *querer* « aimer » (références à compléter par Spitzer, span. *querer* « to love », *Festsch. Gamillscheg* (1957), p. 579-80) ; 111. SAGUM fr. *saie*, prov. *saye*, *sãye ALMC* 1391 « manteau de berger ou de roulier ; 113. SERRARE « fermer à clé, verrouiller » ; 119. TRAHERE prov. *traire* « jeter » *ALF* 718, *ALMC* 88 ;

3°) des datations ou attestations nouvelles et des jalons divers éclairant l'histoire du mot, ex. : 20. CARPINATA (*lana*) prov. *carpenar* « peigner, carder la laine » *ALMC* 1223-4 ; 22. CLARUM, attestations qui précisent afr. *esclairier* « allumer » et l'expression, beaucoup plus courante en fr. régional qu'en patois (cf. *ALLy* 739) dans une vaste zone fr. prov. (de Saint-Étienne à Genève) « éclairer (= allumer) le poêle, le feu, la bougie, etc. » dont l'extension apparaît mal dans *FEW* 3,274 ; 53. GENUS afr. *giens*, aprov., acat. *ge(n)s* « aucun, personne, rien » encore vivant dans tout le Massif Central ; 69. LEVARE fr. prov. « se lever », (*panis*) LEVATUS « pain levé » ; 70. LIGNUM « bateau » ; 82. PILUM MUTARE « muer », prov. *peumuda ALF* 1639, *ALLy* 283, 339, *ALMC* 602 ; 88. PARICULUS « une paire, un couple » *ALG* 518, 519 et surtout *ALMC* 825, 1206, 1375 où l'on voit coexister *paira* et *parelh* dans le même sens « paire, couple », ce qui justifie l'explication de L. Spitzer (*Romania* 73, 78-82, *Roman. lit. Studien* 418-421) de la tautologie rhétorique *parelh paria* chez Marcabru.

Les exemples que je viens de citer, je tiens à ce qu'on en soit prévenu, ne sont qu'un choix arbitraire et personnel, parce que j'ai limité délibérément mes références aux parlers du Massif Central. Mais l'apport de M. B. n'est pas moins riche pour l'ensemble de la Romania, dont toutes les langues (et bien d'autres, au total 29) sont mentionnées dans l'index récapitulatif (p. 124-134). Dans la 2e partie (p. 78-123), l'auteur aborde 14 problèmes étymologiques, notamment : français *abîme*, *par cœur*, *groseille*, *jauger*, *mauvais* ; espagnol *abisme*, *de coro* ; italien *pazzo* ; wallon *n šar d'am*, *semdi* ; provençal *estalvar*, *mandra*, *n'arma-corps d'arma*, ce dernier encore très vivant dans le Massif Central (*ALMC*, vol. III). Ces problèmes, on le voit, ne sont pas tous nouveaux, mais les solutions proposées jusqu'à présent restaient ou obscures, ou incomplètes, ou fautives

en bien des points, et c'est pour pallier de telles faiblesses ou carences que M. B. apporte des données nouvelles qui, même si elles ne résolvent pas tous les problèmes, les éclairent tous singulièrement.

On doit donc féliciter l'auteur pour ce travail qui a le mérite d'une investigation systématique, d'une interprétation rigoureuse et méthodique, et aussi qui donne à réfléchir sur un plus vaste problème, à savoir un inventaire général latino-roman. Car, il faut bien le constater une fois de plus — mais il serait aussi injuste qu'ingrat de leur en faire grief — il reste toujours de graves lacunes dans les Du Cange, Thesaurus, *FEW* et autres ouvrages monumentaux. Comment en serait-il autrement ! il y aura toujours des poussières ou des pierres ébréchées dans les plus belles cathédrales, mais bien sot qui, les cherchant à la loupe, s'offusquerait d'en trouver. Et pourtant il reste indéniable que toute recherche romanistique, même appuyée de ces *Sommes* documentaires, se trouve trop souvent paralysée par des lacunes d'information, et qu'elle restera telle aussi longtemps qu'on n'aura pas un inventaire méthodiquement dépouillé des sources tant latines que romanes. Certes, des recherches individuelles, comme celle de M. B., peuvent y remédier pour une part, mais que de temps et que d'efforts pourraient être épargnés si ce travail, au lieu d'être laissé à des chercheurs isolés et éparpillés à tous les horizons, était envisagé selon des méthodes et des moyens modernes. Le temps est fini de suer et de s'éreinter à moissonner à la faucille, la machine électronique est là — les expériences en cours le prouvent — pour alléger nos efforts et faciliter notre tâche. Le temps est venu de songer à des entreprises collectives pour de vastes inventaires linguistiques élaborés en commun ou en équipes (Cf. *Cahiers de Lexicologie*, nº 1, Besançon 1959). Seules de telles entreprises sont capables — avec l'aide de la technique moderne — de concentrer en masse, avec le meilleur rendement et le minimum de lacunes, l'ensemble des matériaux et de les mettre rapidement à la disposition des linguistes. Il reste à souhaiter que collaborent à cette tâche collective les Instituts et les collections d'ouvrages romanistiques que l'on voit naître de toutes parts, tel l'organisme de Wiesbaden, dont l'avenir est de bon augure à en juger par la valeur de cette première publication.

Alexi DECURTINS, *Zur Morphologie der unregelmässigen Verben im Bündner-romanischen* (*Historisch-deskriptive Studie mit besonderer Berücksichtigung des Sur- und Sutselvischen*), Romanica Helvetica, vol. 62, Berne, 1958, XXX-207 p. — Cette étude, encouragée par le regretté J. JUD, groupe dans un ensemble la morphologie des verbes irréguliers des Grisons, notamment des dialectes sursilvain et subsilvain. Elle constitue une importante contribution sur ce point de morphologie romanche dont les données, jusqu'à présent, étaient éparses, difficiles à grouper et à confronter. Elle concerne, outre les verbes *aller* (1-14), *vouloir* (139-145) et les auxiliaires (172-195), les groupes suivants, classés d'après l'occlusive finale du radical : -gutturale (15-94) *tirer-'traire'*, *laisser*, *dire*, *cuire*, *gésir*, *plaire*, *taire*, *nuire*, (*con*)*duire*, *fuir*; -dentale (95-132) *croire*, *rire*, *fouir*, *voir*, (*as*)*seoir*, *pouvoir*; -labiale (145-172) *avoir*, *devoir*, *savoir*. Les matériaux sont tirés des textes anciens et des dialectes actuels, et, dans les deux cas, à côté de sources connues (*AIS*, *Dicziunari rumantsch grischun*) apportent de riches données, jusque-là inédites. La présentation est faite en tableaux clairs et suggestifs et accompagnée de commentaires détaillés, tant sous l'aspect synchronique que diachronique, étendus parfois aux domaines italien ou galloroman. On ne peut que se réjouir et féliciter l'auteur pour cette riche documentation, et

souhaiter prochaine la publication annoncée qui présentera la synthèse et les conclusions de cette étude, qui ne sauraient manquer d'être instructives.

Harald WEINRICH, *Phonologische Studien zur romanischen Sprachgeschichte.* — Forschungen zur romanischen Philologie, Heft 6, Aschendorffsche Verlagsbuchhandlung Münster (Westfalen), 1958, v-289 p., 7 cartes. — Il nous est agréable de saluer cette nouvelle collection, publiée par l'Institut d'Études romanes de l'Université de Münster (Westphalie) sous la direction de M. H. Lausberg, qui, outre l'ouvrage signalé, en annonce d'autres de grand intérêt pour les romanistes : G. Breder, *Die lateinische Vorlage des altfranzösischen Apokalypsenkommentars B. N. fr. 403* ; H. Lausberg, *Das altfranzösische Alexiuslied* ; G. Herzig, *Beitrag zur Mundartforschung der Auvergne* ; H Weinrich, *Versuch einer allgemeinen Metaphorik.* — Les *Phonologische Studien* de M. Weinrich sont une importante contribution à la linguistique romane. Très vaste par son extension à l'ensemble de la Romania, cet ouvrage étudie, selon une « phonologie minimale », des problèmes phonétiques fondamentaux, du latin à nos jours. Les principaux aspects étudiés sont : quantité des voyelles et consonnes, différenciation des voyelles, sonorisation, aspiration et gémination des consonnes. L'auteur insiste sur le rôle de la phonétique syntactique ; il récuse ou met en doute, dans bien des cas, le rôle des substrats, et aussi (après H. Lausberg et Lüdtke) celui du superstrat germanique (ch. VIII) dans la différenciation vocalique. Un chapitre spécial (XI) est consacré à la « loi des trois consonnes en français ». On ne saurait exposer ici, en quelques lignes, toute la richesse de cet ouvrage, ni aborder tous les points qui prêteraient à discussion (voir le compte rendu de M. K. Baldinger, *ZRPh* 74, p. 440-480). Mais cette étude intéresse aussi la dialectologie, car l'auteur se réfère aux dialectes italiens, aussi bien par les données de l'AIS et de ses devanciers que par des enquêtes personnelles, et les précise sur 7 cartes. C'est là un aspect peu courant chez les phonologues et pourtant primordial pour les dialectologues, que l'on accuse souvent d'apathie ou de réticence devant la méthode phonologique. On ne saurait pourtant leur en faire grief car, devant la richesse et la complexité des faits qu'ils observent, les dialectologues ne sauraient se satisfaire de théories abstraites ou de définitions dogmatiques, trop souvent échafaudées sur des bases hypothétiques. Mais ils seront sûrement plus accueillants à une « phonologie minimale » telle que la présente M. Weinrich, si elle trace de grandes lignes directrices, solidement appuyées sur des faits concrets. L'auteur souligne maintes fois la pénurie des données dialectales, qui rend difficile l'étude synchronique et diachronique des phénomènes. Il est donc normal que les dialectologues accordent la priorité à l'investigation détaillée et méthodique des parlers actuels et des textes anciens, pour permettre précisément de reconstruire les chaînons solides d'une évolution phonologique. C'est alors seulement que leur paraît applicable une « économie phonologique » telle que l'expose ailleurs M. Martinet, ou une « phonologie minimale » telle que l'applique ici M. Weinrich en des chapitres étroitement soudés l'un à l'autre, par un agencement rigoureux et logique, sans rompre pour autant les liens entre la linguistique traditionnelle et le structuralisme. C'est dire que, même si l'on n'adopte pas sans discusssion toutes les vues de l'auteur, son ouvrage, vaste dans son ensemble, dense et riche dans ses détails, précise des perspectives déjà connues et en ouvre de nouvelles, témoignant ainsi qu'à mesure qu'elle prend forme, la phonologie peut apporter une notable contribution à la dialectologie et à la linguistique romane.

P. NAUTON.

Gérard MOIGNET, *Les signes de l'exception dans l'histoire du français*, Société de Publications Romanes et Françaises, Genève, Droz, 1959, 248 pages. — L'auteur annonce dès son avant-propos que cette étude se situe dans le cadre de la théorie générale du langage de G. GUILLAUME et, dans l'Introduction, qu'il fera constamment la navette entre « les trois éléments que sont le signifié de puissance, le signe, le signifié d'effet ». La période historique du français est ensuite divisée en trois tranches : ancien français, moyen français, français moderne. Une part très large est faite à l'ancien français, auquel deux longs chapitres sont consacrés : l'origine et l'emploi des tours exceptifs y sont successivement envisagés, et dans l'inventaire qui ouvre le premier chapitre, chacun sera heureux de trouver classés, étiquetés de manière très claire avec des exemples bien choisis, les différentes locutions qui introduisent une exception, toutes celles notamment où entre le mot *mais*. Une nouvelle et très fine explication de celles-ci est d'ailleurs proposée. On admire l'ampleur de la documentation de l'auteur qui fait appel à des textes nombreux et variés pour suivre de siècle en siècle l'évolution de ces tours et les nuances de leurs emplois. La fin du moyen âge et la période du moyen français voient la disparition de certaines locutions (celles où entre *mais* notamment) et la fortune de quelques autres (*ne...que* et *sinon* qui, pour M. M., pourrait bien n'être pas le continuateur de *se...non*, mais un calque du *nisi* latin). C'est *ne...que* qui l'emporte et qui retient presque toute l'attention de l'auteur dans la partie consacrée au français moderne. Aussi bien nous avait-il prévenus, dès le début, que cette tournure avait été l'occasion, le prétexte pourrait-on dire, de son travail. On se passionne, à son tour, pour les avatars de *ne...que* et de *ne...pas...que*, locutions de même sens au XVIIe siècle, et de significations absolument opposées aujourd'hui. Belle étude, riche, nuancée et claire tout à la fois.

S. ESCOFFIER.

Cahiers de Lexicologie vol. I. Centre d'étude du Vocabulaire Français. Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Besançon. In-8° de 136 pages. — Nul n'ignore maintenant l'existence à Besançon du Centre d'étude du vocabulaire français créé par M. Bernard Quémada. Cette initiative hardie correspondait à un besoin que le Colloque de lexicographie et de lexicologie tenu à Strasbourg mit particulièrement en lumière. L'indigence extrême de notre information lexicographique eu égard à la complexité croissante de la linguistique et aux perspectives nouvelles imposées aux lexicologues par la psychologie, la sociologie, l'esthétique, la stylistique, impose l'obligation d'apporter rapidement une solution au problème de l'inventaire du lexique français. C'est là une tâche considérable à laquelle M. Quémada a eu le courage et pourrait-on dire l'audace de s'atteler. Le laboratoire d'analyse lexicologique a déjà commencé à fonctionner, mais il est bien évident qu'il ne doit pas et ne peut pas travailler dans l'isolement. Un certain nombre de chercheurs, en France aussi bien qu'à l'étranger, se consacrent à des travaux de lexicographie ou de lexicologie : il est essentiel qu'ils puissent faire périodiquement le point des problèmes, des méthodes, recevoir ou communiquer des informations, signaler et analyser les travaux en cours, etc... Un organe de liaison et de coordination du Centre devenait un instrument de travail indispensable. M. Quémada nous le donne aujourd'hui en publiant le premier numéro des *Cahiers de Lexicologie*. Nous sommes particulièrement heureux d'en signaler la parution aux lecteurs de cette revue et de leur en indiquer l'importance.

Dans un premier article (pp. 7-46) M. Quémada présente lui-même la méthode d'inventaire mécanisé qu'il a conçue. Il est impossible de donner un résumé de cette description si complète et si précise du travail qui est demandé aux machines. Disons seulement qu'il s'agit d'une adaptation extrêment habile à la lexicologie française des machines mécano-comptables classiques. Les ingénieurs de la Compagnie française des Machines Bull ont eu le mérite de réaliser ces transformations, mais ils ont été guidés par M. Quémada qui ne souffle mot du travail considérable que cette réalisation lui a demandé.

Les résultats obtenus, pour modestes qu'ils soient encore, ne laissent pas d'être assez spectaculaires. Entreprendre un travail quelconque de dépouillemeut selon les méthodes anciennes apparaît maintenant inutile. On s'aperçoit qu'on est passé, comme il est dit joliment, du stade de l'artisanat à celui de l'industrie. Nous avons pu admirer au cours d'une visite au Centre, entre autres choses, parfaitement rangé dans des armoires spécialement aménagées, le fichier complet des œuvres de Malherbe. Ce travail, qui eût demandé plusieurs années de la vie d'un homme, a été réalisé en quelques semaines. Mais surtout ce fichier peut être exploité à des fins variées et par un nombre très grand d'utilisateurs. On peut d'abord en tirer un index des mots, (avec index des fréquences et des rimes) ou bien une Concordance, c'est-à-dire le regroupement des différents contextes dans lequel le même mot est employé, les mots, suivis de leurs contextes, étant classés alphabétiquement. Étant donné ensuite qu'une carte mécanographique standard peut accueillir un assez grand nombre d'informations (44 colonnes sont prévues à cet effet) et que les possibilités de sélection sont immenses, on peut facilement envisager de trier ce matériel lexical de façon à obtenir les renseignements exacts et complets selon le ou les critères choisis. Ajoutons qu'une copie partielle ou totale peut facilement être fournie au chercheur et que sur des cartes additionnelles ce chercheur peut se livrer à des analyses aussi détaillées qu'il le souhaite, reporter des renseignements les plus divers, des informations relevant des spécialités les plus variées. Un bulletin signalétique portera à la connaissance des utilisateurs éventuels le matériel que le Centre peut mettre à leur disposition.

Dès maintenant, le Centre peut entreprendre les dépouillements proprement dits, la préparation et l'indexation des fiches. Il peut établir, sur commande, les index des mots et les concordances : tous travaux qui lui permettraient d'augmenter ses moyens matériels, nécessaires aux progrès ultérieurs. M. Quémada a en outre commencé d'inventorier les différents dictionnaires en vue de constituer ce que F. Brunot avait rêvé de faire : un Trésor des dictionnaires français. Le Centre envisage également l'élaboration d'un Répertoire historique du Vocabulaire français, d'abord en inventoriant toutes les références historiques contenues dans les différents dictionnaires étymologiques ou à rubrique historique (auxquels s'ajouteront les « Matériaux pour l'histoire du Vocabulaire français » dont le premier volume publié par M. Quémada est sous presse); puis en tenant régulièrement à jour cette compilation par l'adjonction des nouvelles attestations signalées par les chercheurs. L'auteur n'a voulu présenter dans ce premier article que les techniques se rattachant à l'inventaire, il promet d'étendre prochainement cette étude aux moyens et aux techniques de recherche à proprement parler, c'est-à-dire aux diverses méthodes d'exploitation des matériaux inventoriés. Il pense qu'à partir d'un inventaire mécanisé on peut entreprendre des études du matériel indexé non plus seulement sur le plan de la simple compilation mais de la détermination des ensembles, des systèmes et de la

recherche des structures. Une brève présentation des moyens électroniques permet de se faire une idée précise des perspectives qui sont ouvertes dans l'avenir à la mécanisation des inventaires lexicologiques. Nous trouvons en manière de conclusion deux remarques importantes. On pourrait craindre que la réalisation actuelle, étant donné les perspectives de progrès, devienne caduque. Il est inutile d'attendre d'être en possession de moyens plus puissants, car une traduction en « langage mécanique » des différentes informations consignées pourra être automatiquement traduite à son tour dans tout nouveau langage ou métalangage électronique ou photographique qui serait alors adopté. Ensuite, les machines telles qu'elles existent actuellement vont déjà trop vite : elles assurent, sans doute, l'exécution de massives recherches d'inventaires, mais ce qu'il faut ce sont des hommes qui assurent la préparation et l'exploitation des matériaux. Une importante bibliographie vient compléter ce substantiel article.

Ces brèves indications ne donnent qu'une idée imparfaite des problèmes traités, elles montrent du moins l'intérêt que présente la description de M. Quémada. Elles sont une invitation à la lire.

Dans le second article pp. 47-75. « Les problèmes de la Description Mécanographique » M. Greimas expose quelques points de méthodologie linguistique qui serviront de bases aux discussions ultérieures. L'auteur montre que la tâche préliminaire du Centre, antérieure à toute utilisation du fichier, consiste — à recenser les besoins des chercheurs en matière de renseignements — à se mettre d'accord sur la conceptualisation uniforme de ces besoins en élaborant une terminologie lexicographique commune, c'est-à-dire un sytème cohérent et simple de concepts instrumentaux. Cela ne peut se réaliser qu'en organisant des équipes de travail, qu'en entreprenant des consultations fréquentes de futurs usagers sous forme de colloques ou de circulaires. L'article de M. Greimas, très fouillé et très détaillé, étudie un certain nombre de problèmes et propose des solutions qui amorceront la discussion. La place nous manque pour entrer dans le détail de cet exposé, mais il est évident que mettre sur pied un tel système de classification est une entreprise délicate et difficile étant donné les notions fondamentales qui sont engagées. Il n'est pas moins vrai que c'est cela qui conditionne tout l'avenir de la documentation mécanographique.

A la suite de ces deux articles de méthode, M. P. J. Wexler ouvre la rubrique « Inventaire des Inventaires » pp. 77-99 par la présentation du fonds Pougens, en dépôt à l'Institut. Cette rubrique sera poursuivie par la présentation des fonds Delboulle, Godefroy, Duraffour etc...

M. Wexler, dont on connaît la compétence dans le domaine de la lexicologie, examine d'abord au moyen de sondages la dette exacte de Littré à l'égard de Pougens. Ce sera le moyen de savoir « si, dans la conjoncture actuelle de la lexicologie, il vaut la peine de re-prospecter, en tout ou en partie, le reliquat Pougens, ou si, au contraire, on doit considérer que Littré avait épuisé les principales richesses de ce filon prodigieux ». Il semble, dit l'auteur, que Littré se soit d'abord contenté de cueillir dans les volumes de Pougens quelques exemples pour remplir des lacunes, puis, en avançant dans son travail, à mesure qu'il donnait à ses articles un plus grand développement, il ait décidé d'utiliser à fond cette aubaine monumentale. M. Wexler essaye de préciser les étapes successives de cette exploitation. Ce qu'il faudrait faire, ce serait dresser un vrai Index des auteurs cités par Littré, avec renvoi à chaque citation. Cet Index permettrait de voir

les lectures de Littré et aussi d'apporter des corrections à la « Liste des auteurs cités » par lui, notamment en ce qui concerne sa dette à l'égard de Pougens. Un essai d'une telle démonstration termine la première partie de l'article. La seconde partie se présente comme un guide sommaire du fonds Pougens, avec un index des Séries et un index des Auteurs. En appendice nous est donné le texte du Plan du « Dictionnaire complet de la langue française » par Pougens.

Le volume se termine par des « Notes Bibliographiques » pp. 101-135 « point de départ d'un travail nécessairement progressif » et dont on espère « qu'il devienne collectif si les spécialistes veulent bien nous adresser leurs notes de lecture ». Les rubriques sont présentées par ordre alphabétique, en différents caractères pour distinguer les études générales ou méthodologiques, les études concernant le mot lui-même et les études sur le vocabulaire de l'auteur cité. Excellente initiative qui permettra de regrouper un certain nombre de renseignements difficiles à trouver ailleurs et de présenter des informations lexicologiques parues dans les diverses publications. M. Wexler prend la charge de cette rubrique, c'est dire sa valeur.

On ne peut que souhaiter une large diffusion à cette publication dont l'intérêt n'échappera à personne. Les prochains Cahiers seront, nous n'en doutons pas, de la qualité du premier et ils deviendront, ce que désirent leurs rédacteurs, un véritable instrument de travail capable de coordonner les efforts de tous ceux qui s'intéressent à la lexicologie.

Stephen ULLMANN. — *Sémantique et étymologie*. Communication au Xe Congrès de l'Association Internationale des Études françaises. Tiré à part C. A. I. E. F. XI, p. 323-335. Paris, 1959). — Au cours du Xe Congrès de l'association internationale des Études Françaises, M. Stephen Ulmann a fait une très intéressante communication sur les rapports entre Sémantique et Étymologie. Il remarque que la Sémantique, ayant cessé d'être une discipline exclusivement historique, a subi de profonds changements susceptibles d'avoir des répercussions dans le domaine de l'étymologie. Il met en lumière trois points où les progrès de la Sémantique peuvent aider les recherches étymologiques :

1o La distinction entre perspective diachronique et perspective synchronique impose une distinction entre étymologie historique — qui étudie la généalogie des mots — et étymologie synchronique ou statique — qui étudie le réseau d'associations formelles et sémantiques qui relient les mots les uns aux autres dans un système linguistique donné.

2o L'introduction de points de vue structuraux dans l'étude du lexique élargit les horizons de l'Étymologie. On ne peut plus faire l'histoire d'un mot sans tenir compte de son entourage. Un mot fait partie d'un système d'associations formelles et sémantiques qui peuvent à tout moment influer sur son développement. Il est possible, avec cette méthode d'éviter les étymologies simplistes fondées sur un associationnisme naïf, de résoudre des problèmes jusque-là insolubles et de fournir une explication totale dans des cas où la méthode traditionnelle ne parvenait qu'à une explication partielle.

3o En démontant les facteurs complexes qui sont à la base de la motivation des mots la Sémantique a approfondi certains problèmes fondamentaux de l'étymologie.

C'est donc une séduisante démonstration des services que peut rendre la Sémantique moderne aux recherches étymologiques.

J. BOURGUIGNON.

INDEX DES MOTS[1]

PRINCIPALES ABRÉVIATIONS :

Espagnol :

arag. = aragonais.
cast. = castillan.
valenc. = valencien.

Français :

wall. = wallon.

Italien :

cal. = calabrais.
cors. = corse.
lomb. = lombard.
nap. = napolitain.
piém. = piémontais.
vén. = vénitien.

Pré-roman :

gaul. = gaulois.

Portugais :

gal. = galicien.

Albanais.

Anglais.

Arabe.

Catalan.

Espagnol.

1. Ne figure pas dans cet index : l'index étymologique de l'article de J. Corominas, qui a été donné par l'auteur p. 335-338.

On trouvera :

Français.

Franco-Provençal.

Gascon.

Germanique.

Grec.

Italien.

Latin.

Néerlandais.

Portugais.

Pré-roman.

Provençal.

Rhéto-roman.

Roumain.

Russe.

Sarde.

Cartes de l'ALF

Cartes de l'ALLy.

Cartes de l'ALMC

P. Durdilly.

ÉDITIONS DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

I. — PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

LE BULLETIN SIGNALÉTIQUE

Le Centre de Documentation du C.N.R.S. publie un « Bulletin signalétique » dans lequel sont signalés par de courts extraits classés par matières tous les travaux scientifiques, techniques et philosophiques, publiés dans le monde entier.

Abonnement annuel

(Y compris la Table des Auteurs)

3[e] PARTIE, trimestrielle :

Philosophie-Sciences Humaines .... FRANCE, **40** NF, ÉTRANGER, **50** NF.

Renseignements et vente : Centre de Documentation du C. N. R. S., 16, rue Pierre-Curie, PARIS, V[e], C. C. P. PARIS, 9131/62. DANTON 87-20.

BULLETIN D'INFORMATION DE L'INSTITUT DE RECHERCHES ET D'HISTOIRE DES TEXTES

Directeur : Jeanne VIEILLARD.

Paraît une fois par an et est vendu au numéro.

N° 1 (1952) : **3** NF. N° 2 (1953) : **4** NF. N° 3 (1954) : **4,60** NF.
N° 4 (1955) : **7** NF. N° 5 (1956) : **4,60** NF. N° 6 (1957) : **6** NF.

II. — OUVRAGES

COHEN M. ET MEILLET A., Les Langues du Monde, 2[e] Édition .... **64** NF

Cet ouvrage est mis en vente au Service des Publications du C.N.R.S. 13, quai Anatole-France — Paris VII[e] — et à la Librairie Ancienne H. CHAMPION, 7, quai Malaquais à Paris.

MM. les Libraires sont priés pour cet ouvrage d'adresser leurs commandes à la Librairie CHAMPION.

Michel LEJEUNE, Mémoires de Philologie Mycénienne (relié pleine toile) .... **35** NF

NAUTON, Atlas linguistique du Massif Central. Volume I .... **85** NF
Franco **90** NF

J. SEGUY, Atlas linguistique et ethnographique de la Gascogne :

Vol. 1. — Animaux sauvages, plantes, folklore (220 cartes) .... **70** NF
Franco **75** NF

Vol. 2. — Champs, labours, céréales, outillage agricole, foin, vin, véhicules, élevage (300 cartes) . ... **60** NF
Franco **65** NF

Vol. 3. — L'homme, Age. Vêtements, Alimentation, maison, mobilier, topographie. Phénomènes atmosphériques .... **80** NF
Franco **85** NF